

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-024

Présidence

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3.

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve le rapport annuel d'activité 2025.

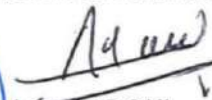
*Annexe : Rapport d'activité 2025.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le **16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

# Rapport d'activité 2025

Université de Caen Normandie



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

WWW.UNICAEN.FR



# Table des matières

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
de l'université de Caen Normandie  
2025

- [1] Construire une université solidaire, durable et responsable .04**

Faire communauté [04](#) • Renforcer nos actions en matière d'inclusion, approfondir nos engagements, créer des dynamiques globales [05](#) • La politique d'égalité entre les hommes et femmes et la lutte contre les VSS continue de se renforcer [05](#) • L'université s'engage avec ses partenaires police-justice pour un meilleur accompagnement des victimes [06](#) • Piloter la stratégie d'un développement plus durable [06](#)
- [2] Promouvoir l'excellence de la recherche .10**

Reconnaissance de nos chercheuses et chercheurs [11](#) • Avancée du projet CaeSAR [12](#) • Des projets de recherche significatifs en 2025 [14](#) • Valorisation et contrats industriels [16](#) • Les Programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) [17](#) • Des ambassadeurs du doctorat impliqués dans le réseau national [18](#) • Congrès Hadrontherapy for life [18](#) • Science avec et pour la société [19](#) • Journée Sport, Science & Société : un événement au service du sport amateur et du mouvement sportif normand [19](#)
- [3] Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir .21**

Les nouvelles formations [22](#) • Former aux enjeux de demain [23](#) • Point d'étape sur les projets *Compétences et métiers d'avenir* [24](#) • L'orientation, un enjeu pour l'université [26](#)
- [4] Placer les réussites étudiantes au cœur de nos actions .29**

Avancées du schéma directeur de la vie étudiante [30](#) • Consolider le Bureau de la vie étudiante et développer les tiers-lieux [30](#) • Répondre aux enjeux de santé étudiante [31](#) • Lancement de l'application *Objectif Réussites*, arrivée des chargés d'accompagnement aux réussites étudiantes [32](#) • Des espaces immersifs au service d'une pédagogie active et innovante [32](#) • L'université au cœur des dynamiques culturelles [33](#) • Les bibliothèques universitaires, trait d'union entre recherche et formation, au service des étudiants et étudiantes [34](#)
- [5] Être un acteur majeur dans les dynamiques territoriales .38**

Poursuite du dialogue avec les collectivités territoriales [39](#) • La relation partenariale, un axe fort du projet d'établissement, qui se structure autour d'une délégation dédiée [40](#) • Les premières actions de la Fondation 1432 [41](#) • L'université au cœur des premières Assises nationales de l'IA de Ouest France, en partenariat avec la Région [42](#) • Millénaire de Caen : l'Université membre fondateur du GIP [42](#)
- [6] Se doter d'une ambition européenne et internationale .44**

La mobilité étudiante en chiffres clés [44](#) • Activités FLE, LANSAD et certifications [45](#) • Coopération internationale [46](#)
- [7] Piloter et partager la stratégie pour se donner les moyens de notre ambition .47**

Développer les ressources propres de l'établissement : une nécessité dans un contexte économique qui se dégrade [48](#) • Renforcer le pilotage de l'offre de formation [48](#) • Adoption du schéma directeur de la qualité et structuration d'un réseau interne dédié à la qualité [48](#) • *Services Publics+* : poursuite du déploiement et premières actions concrètes [49](#) • Des projets informatiques engageants [49](#) • Engager une réflexion sur les usages de l'IA [50](#)



[1]

**Construire  
une université  
solidaire,  
durable et  
responsable.**

FAIRE  
COMMUNAUTÉDeuxième édition du pique-nique  
des personnels

Le 10 juillet 2025 s'est tenue la deuxième édition du pique-nique des personnels. À cette occasion, des membres du personnel ont pu découvrir l'exposition *Reconstruire l'avenir à l'université de Caen* proposée dans le cadre du Millénaire de Caen : des visites guidées étaient organisées par le Service commun de la documentation (SCD). En parallèle, food truck et camion de glace se sont installés derrière la galerie vitrée, ainsi qu'un buffet de boissons et de gourmandises en Aula Magna. Des tables étaient dressées devant l'Aula Magna et le repas s'est tenu au son d'un quatuor de jazz manouche. Sous un grand soleil, les personnels ont pu profiter des pelouses avec Molkky et jeux de société.

Un beau moment pour cultiver les liens entre collègues et clôturer l'année universitaire dans une ambiance conviviale !

Les personnels de l'université ont massivement participé à cette deuxième édition du pique-nique des personnels.

UNICAEN Solidaire, 4<sup>e</sup> édition :  
une participation en hausse

La campagne Octobre Rose est chaque année l'occasion de sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. C'est dans ce cadre que l'université de Caen Normandie propose UNICAEN Solidaire, une manifestation organisée au profit de la lutte contre les cancers gynécologiques. Cette manifestation est soutenue par la CVEC.

Le mouvement est ouvert à toute la communauté de l'université de Caen Normandie, étudiantes, étudiants et personnels, ainsi qu'aux personnels du CROUS.

Le 16 octobre, après un échauffement en musique mené par une enseignante du SUAPS, une nuée rose s'est élancée sur les pentes du campus 1, encouragée par la fanfare Café Calva Caennexion. Le parcours, non chronométré, traversait les espaces verts du campus et ses installations sportives, pour un total de 5 kilomètres. À l'arrivée, sous la galerie vitrée, se tenaient des stands d'information sur les cancers gynécologiques.

En 2025, 1 551 dons ont été recueillis, pour un total de 6931,73 €. L'intégralité des dons est, comme chaque année, reversée à La ligue contre le cancer, le CHU Caen Normandie et le Centre François Baclesse.

La vague rose a de nouveau déferlé sur le campus 1, plus importante d'année en année.



**1551**  
dons & 7 000€  
collectés !

collectés !

## RENFORCER NOS ACTIONS EN MATIÈRE D'INCLUSION, APPROFONDIR NOS ENGAGEMENTS, CRÉER DES DYNAMIQUES GLOBALES

L'année 2025 a été consacrée à la formalisation du schéma directeur du handicap. Pour ce faire, nous avons pu nous appuyer sur la dynamique de travail transversal initiée dans le cadre de la formalisation à la réponse à l'appel à projet sur les universités inclusives. En effet, bien que n'ayant pas été lauréate de cet appel à projet, l'université a mené un travail de fond avec l'ensemble des services impliqués pour renforcer notre action en faveur de l'inclusion. Cette démarche a également pu se nourrir de la convention signée tout début 2026 avec le FIPHFP avec l'identification d'un plan d'action précis en faveur des personnels de l'établissement.

Pour appuyer cette ambition, l'université a recruté une chargée de projet handicap, avec pour principale mission de travailler avec les différentes parties prenantes sur la question des besoins spécifiques afin de structurer des actions et des processus. La chargée de projet a également en charge la programmation d'événements de sensibilisation communs aux étudiants et étudiantes et aux personnels. Son action doit participer à l'amélioration des réussites étudiantes en articulation avec le NCU normand Réussites plurielles.

Enfin, le président a nommé une référente handicap qui a vocation à coordonner la politique sur le handicap à l'échelle de l'établissement pour l'ensemble de la communauté.



Sylvie Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP, et Lionel Adouli, président de l'Université, lors de la signature de la convention unissant les deux structures.

## LA POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET FEMMES ET LA LUTTE CONTRE LES VSS CONTINUE DE SE RENFORCER

L'activité de la cellule d'écoute s'est de nouveau renforcée avec le traitement de 58 signalements et la structuration d'une commission d'analyse permettant de croiser les données et de coordonner les accompagnements.

Parallèlement les actions de sensibilisation se sont poursuivies, au travers d'interventions théâtrales mises en œuvre par les compagnies *Macédoine et la Mano* permettant de toucher près de 5 000 étudiants et étudiantes.

Au-delà de ces interventions, la mission égalité a coordonné une riche programmation tout au long de l'année à destination de la communauté universitaire. À titre d'exemples, citons la projection du documentaire *Étudiantes en terrain miné* suivie d'un échange avec la réalisatrice, ou encore la journée d'études *Écoféminisme* : autour de Françoise d'Eaubonne, à l'INSPE Caen. Une programmation spécifique a été proposée également durant le mois de novembre (projection du film *On vous croit* de Charlotte Devillers, la pièce de théâtre *La Dernière Battue* à la Maison de l'étudiant). Plusieurs expositions ont également été proposées au cours de l'année : *#metooviolconjugal* de l'association *Main Violette Caen*, et *Colors of Pride* et *Guerre et Chair* d'Artiste Pirate.

## [1]

Construire  
une université  
solidaire,  
durable et  
responsable

## L'UNIVERSITÉ S'ENGAGE AVEC SES PARTENAIRES POLICE-JUSTICE POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES.



La convention de partenariat a été signée en présence de **Guillaume Mauger**, directeur interdépartemental de la Police nationale, **Stéphane Bredin**, préfet du Calvados, **Lamri Adoui**, président de l'université, **Joël Garrigue**, procureur de la République, et **Jean-Patrick Clément**, président de l'association Aide aux victimes, citoyenneté, justice et médiation (ACJM).

Le 22 janvier 2025, l'université de Caen Normandie, le Parquet du Tribunal judiciaire de Caen, la Préfecture du Calvados, la Direction interdépartementale de la police nationale et l'association d'aide aux victimes ACJM, ont signé une convention partenariale afin d'améliorer la prise en charge des personnels, étudiants ou étudiantes de l'université victimes d'infractions pénales.

Cette nouvelle étape est une suite logique aux actions déjà mises en place pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cette convention est l'occasion d'agir plus largement et d'amplifier la lutte contre toutes les formes d'agressions, de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie ou encore de transphobie. L'ACJM est partie prenante de ce dispositif pour faciliter la prise en charge des victimes ainsi que leur parcours judiciaire. Cette convention, et les actions qui en découlent, sont un bel exemple de coopération entre services publics, avec un soutien associatif impliqué, pour un meilleur accès des usagers à la police et à la justice.

## PILOTER LA STRATÉGIE D'UN DÉVELOPPEMENT PLUS DURABLE



### Label DD&RS – bilan à mi-parcours

Le comité de labellisation DD&RS a validé en 2025 le bilan mi-parcours du label DD&RS obtenu par l'université en 2023, certifiant ainsi la bonne progression des engagements de l'établissement sur les enjeux sociaux et environnementaux. L'ensemble des axes du référentiel connaissent une évolution positive. Avec l'adoption d'un schéma directeur du DD&RS en octobre 2024, l'université ancre davantage les transitions dans sa stratégie. Les différents chantiers menés depuis 2022, dont le plan de sobriété, le schéma directeur de la vie étudiante, le plan de mobilité, et, plus récemment, l'ouverture d'un cours en ligne sur la transition écologique pour un développement soutenable pour 5 600 étudiantes et étudiants de premier cycle, démontrent l'implication de l'université sur ces sujets pluridisciplinaires et transversaux.

## Plan mobilité

Depuis l'adoption du plan de mobilité en février 2024, l'établissement a mis en place différentes actions en faveur des mobilités bas carbone. L'une des actions mise à l'honneur en 2025 est l'installation d'équipements pour le stationnement des vélos et trottinettes sur les campus universitaires qui en étaient encore dépourvus. Les campus de Cherbourg et de l'INSPE de Caen ont été les premiers concernés. Grâce à un financement obtenu auprès de la commission CVEC, près d'une centaine de places ont été créées. Le travail se poursuit en 2026, avec l'installation d'abris et arceaux vélos sur les campus d'Ifs, de Lisieux, et de Saint-Lô.

Pour rappel, les émissions de gaz à effet de serre associées aux déplacements représentent 26 854 tCO<sub>2</sub>e, soit 58 % du bilan carbone de l'établissement. L'université de Caen Normandie continue donc d'inciter sa communauté à utiliser des modes de déplacement alternatifs à la

voiture individuelle à travers des opérations de sensibilisation, en coordination avec les partenaires territoriaux, comme Caen la mer, ou Twisto. Par exemple, les personnels volontaires de l'université ont pu profiter d'un mois gratuit pour découvrir l'ensemble des services Twisto, comme le réseau de bus et de tramways, ou encore les nouveaux vélos en libre-service. L'université a également participé à une expérimentation réalisée par Caen la mer sur le plateau nord de Caen, autour d'une plateforme de covoiturage partagée entre les différents employeurs et établissements d'enseignement supérieur locaux, à destination des personnels et de la communauté étudiante. À cela s'ajoutent d'autres opérations de sensibilisation : des ateliers de réparation de vélos ou encore la distribution de kits de visibilité, composés de gilets avec bandes réfléchissantes et brassards, auprès de toute la communauté universitaire, lors d'évènements de rentrée, ou durant l'évènement national *Cyclistes, brillez !*

**58%**  
de notre  
bilan carbone  
est dû aux  
déplacements  
de notre  
communauté.



## Campus sans tabac

L'université de Caen Normandie s'engage dans une démarche d'amélioration de la santé et du bien-être en transformant ses campus en *Campus sans tabac*. Cette démarche s'inscrit dans le programme national de lutte contre le tabac, soutenu par le ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des personnes handicapées. Le campus 5, dédié aux études en santé, a naturellement été choisi, en 2025, comme campus expérimental. Pour ce faire, une enquête a d'abord été menée auprès de la communauté universitaire du campus, afin d'adapter au mieux les actions à mettre en place. Cette enquête a révélé que 78 % des participants et participantes sont favorables à cette démarche, principalement pour lutter contre le tabagisme passif. Un campus sans tabac est un lieu d'études et de travail, où il est interdit de fumer et de vapoter, sur l'ensemble du site, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, excepté dans les zones dédiées

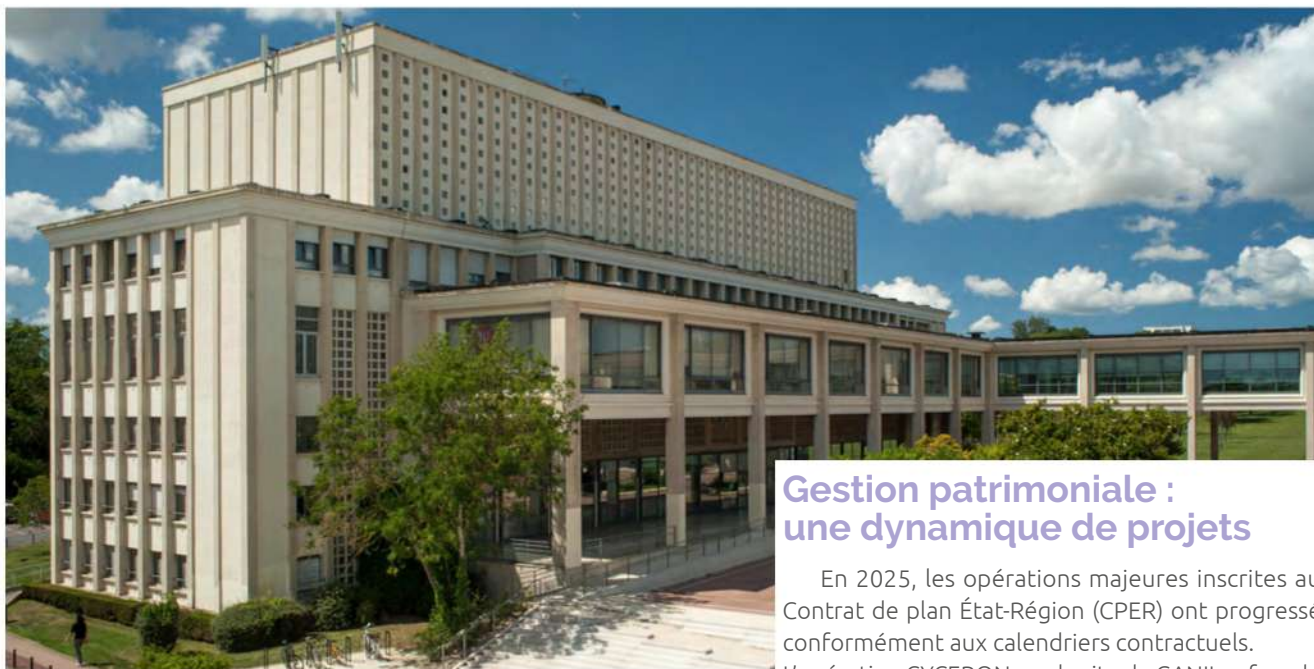


La signalétique *Campus sans tabac* a été installée sur le campus 5.

appelées "zones de tolérance".

Cette initiative est largement soutenue par des partenaires du secteur de la santé, dont l'ARS, le CHU de Caen, la Ligue contre le cancer et Promotion Santé Normandie.

Le périmètre étant désormais défini, les zones de tolérances seront installées courant 2026, pour une rentrée universitaire sans tabac. La prochaine étape est de transposer ce dispositif sur tous les campus universitaires, en commençant par le campus d'Alençon-Damigny.



Les bâtiments C et D, concernés par l'opération de rénovation **Campus nouveau siècle**.



Projection de la **future extension** de Cyceron.

## Gestion patrimoniale : une dynamique de projets

En 2025, les opérations majeures inscrites au Contrat de plan État-Région (CPER) ont progressé conformément aux calendriers contractuels.

L'opération CYCERON, sur le site du GANIL, a franchi une étape structurante avec l'achèvement du gros œuvre (structure béton du bâtiment). Les travaux de second œuvre sont désormais engagés. La livraison de la première tranche (aile E) est prévue pour mai 2026, et l'achèvement complet du nouveau bâtiment est programmé pour l'automne 2027.

L'opération **Campus Nouveau Siècle** a également avancé de manière significative. Le diagnostic des bâtiments C et D (BU Pierre-Sineux et bâtiment Droit) est achevé et l'avant-projet de l'architecte est en cours de finalisation. La première tranche de travaux de mise aux normes est envisagée pour l'été 2027, avec une finalisation globale de l'opération à l'horizon 2031.

Enfin, une nouvelle opération a été engagée dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage confiée à la Région Normandie pour la construction d'un bâtiment dédié à la formation et à la recherche en physique nucléaire.

## Transition énergétique

L'université a signé les conventions de raccordement au nouveau réseau de chaleur de la Communauté urbaine Caen la mer. Les raccordements sont désormais effectifs, le dernier site concerné (campus 4) étant en cours de finalisation. Ces raccordements permettent de bénéficier d'un coût de chauffage stabilisé et de supprimer les charges liées à l'exploitation, à la maintenance et au renouvellement des anciennes chaudières, désormais déposées.

Dans la même dynamique, une convention a été

signée avec la Ville de Saint-Lô, qui développe également un réseau de chaleur sur son territoire.

La contractualisation des COMP avec l'État a permis d'engager le déploiement des bornes IRVE (infrastructures de recharge pour véhicules électriques). Les bornes de la phase 1 seront mises en service à l'été 2026. Cette première étape concerne les campus 1, 2, 4 et 5 ainsi que le site de Cherbourg-en-Cotentin : les autres sites seront équipés lors des phases ultérieures.

Par ailleurs, un nouveau marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation a été lancé. Il intègre des clauses plus exigeantes en matière de performance énergétique et prévoit l'amélioration du pilotage des installations, notamment par le déploiement d'une gestion technique centralisée.

## Transition numérique

### Adhésion au réseau Alt'Impact au service du numérique responsable

L'université de Caen Normandie a rejoint le réseau *Alt'Impact* sur le numérique responsable, qui a formé son premier référent Sobriété numérique. Alt'impact est un programme soutenu par l'ADEME, le CNRS et l'INRIA avec pour objectif principal de sensibiliser les publics à l'impact environnemental du numérique. En rejoignant ce programme, l'université de Caen Normandie s'engage ainsi à mener des actions de sensibilisation auprès de la communauté universitaire et de former ses étudiants et étudiantes.



Le 27 avril 2025, la mission Campus 30 a proposé l'atelier **La fresque numérique** (basé sur *La fresque du climat*) pour sensibiliser la communauté universitaire sur les impacts environnementaux du numérique et en débattre à travers des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien.



Conférence en amphithéâtre Pierre Daure lors du salon **VirtualTer 2025**.

### **Modélisation BIM au service de l'évolution du patrimoine paysager du campus 1**

Dans le cadre des COMP, un schéma directeur paysager a été initié, avec une première phase consacrée au campus 1.

#### **La mission s'est déroulée en deux temps :**

- 1.** Une modélisation BIM, réalisée à partir d'un relevé des existants effectué par drone équipé d'un scanner 3D ;
- 2.** Un inventaire patrimonial paysager mené par un jardinier paysagiste expert (recensement des essences, quantification, typologie des plantations, nombre d'arbres et de végétaux, etc.).

Cette modélisation permettra de simuler les évolutions du campus : qualité et nombre d'arbres et de plantations en fonction des actions engagées, choix des essences adaptées à l'environnement, évaluation des impacts environnementaux en cas

d'inaction (vieillesse naturelle, pertes liées aux tempêtes, etc.).

En mai 2025, l'université a accueilli l'événement VirtualTer 2025, un colloque national consacré aux jumeaux numériques des territoires. Co-organisatrice de cette manifestation, l'université y a présenté ses travaux et contribué à promouvoir une culture partagée autour des jumeaux numériques.

Cet événement a rassemblé les principales organisations nationales en charge de la gestion territoriale ainsi que des acteurs publics, académiques et techniques impliqués dans le développement d'outils numériques à fort enjeu stratégique.

À travers cette participation, l'université réaffirme son positionnement d'acteur engagé dans la transformation des territoires, au croisement de la recherche, de la formation et du dialogue avec les partenaires publics.

**Promouvoir  
l'excellence  
de la  
recherche.**

**[2]**

# RECONNAISSANCE DE NOS CHERCHEUSES ET CHERCHEURS

## Les nouveaux membres de l'Institut Universitaire de France

**Francesca Gulminelli**, professeure de physique nucléaire au LPC Caen (UMR 6534) est membre senior de l'IUF, lauréate au titre de la chaire fondamentale sur la thématique *Dévoiler la structure de la matière ultra-dense*.

**Maud Pouradier**, maître de conférences (MCF) en esthétique et philosophie de l'art au sein de l'unité de recherche Identité et Subjectivité (UR 2129), est membre junior, lauréate au titre de la chaire fondamentale sur la thématique *Enjeux esthétiques, sociaux et métaphysiques du concept d'immersion*.

**Juliette Thariat**, professeure des universités – praticien hospitalier (PU-PH) en cancérologie-radiothérapie au LPC Caen (UMR 6534) et au Centre régional de lutte contre le cancer (CLCC) François Baclesse, est membre senior, lauréate au titre de la chaire innovation sur la thématique *Cancérologie et radiothérapie*.

**Daniel Véron**, MCF en sociologie au sein de l'unité de recherche Espaces et Sociétés (UMR 6590), est membre junior, lauréat au titre de la chaire fondamentale sur la thématique *Les habits neufs de la migration de travail : une sociologie comparée des institutions du travail migrant*.



**Céline Lanoë** (MC, LPCN), **Odran Guilbert** (doctorant, LPCN) et **Julie Noël** (Directrice de l'école Léopold Sédar Senghor) ont reçu les encouragements du CSEN.

## Projet PROMIS, récompensé par le conseil scientifique de l'Éducation nationale

Le Laboratoire de psychologie Caen Normandie (UR 7452) a reçu le prix Encouragement décerné par le Conseil scientifique de l'Éducation nationale, afin de poursuivre le programme métacognitif pour l'inclusion scolaire (PROMIS), actuellement implémenté à l'école primaire Léopold Sédar Senghor de Caen. Ce prix, doté de 1 500€ a été remis en novembre 2025 à l'occasion de la 6<sup>e</sup> édition du prix national Chercheurs en Actes, qui récompense des actions s'appuyant sur la recherche et l'expérimentation.



**Pauline Odeurs**, lauréate du prix Tronc-Chanal de la Fondation de France pour sa thèse.

## Prix de thèse de la Fondation de France

**Pauline Odeurs**, docteure en langue et littérature françaises, agrégée de lettres modernes, a reçu le prix Tronc-Chanal de la Fondation de France pour ses travaux de thèse sur *Les mots du mauvais usage et la galanterie : discours et pratiques dans le Mercure galant (1672-1710)*. Sa thèse a été préparée sous la direction de Marie-Gabrielle Lallemand au LASLAR (UR 4256).

# AVANCÉE DU PROJET CaeSAR

## CaeSAR

CAEN, STRATÉGIE  
POUR L'ACCÉLÉRATION  
EN RECHERCHE

**Reconnaître l'excellence sous toutes ses formes.** C'est l'objectif porté par l'appel à projets ExcellencES, auquel l'université de Caen Normandie a répondu en 2023 en collaboration étroite avec ses partenaires du site de Caen, et avec le soutien appuyé de la Région Normandie. Doté d'un budget de 21,6 millions d'euros pour une durée de cinq ans, le projet CaeSAR entend consolider les forces qui font la spécificité de l'université de Caen Normandie – les neurosciences, le nucléaire, la chimie et les matériaux, et l'innovation numérique au service des recherches en sciences humaines et sociales. Ces domaines de recherche, déjà reconnus en France et à l'international, bénéficieront d'un véritable coup d'accélérateur pour franchir de nouveaux caps et atteindre les meilleurs standards internationaux.



## ACCÉLÉRER LA RECHERCHE SOUTENIR LES PROJETS ÉMERGEANTS

### Les chaires d'excellence, un outil du projet Caesar pour faire émerger de nouveaux thèmes de recherche

#### Chaire Mémoire et avenir de la Paix

Comment l'histoire et les neurosciences peuvent-elles éclairer le rôle du droit dans la construction de la paix ? Comment garantir les conditions d'une paix durable ? Comment développer une culture de paix ? La chaire Mémoire et avenir de la paix propose de croiser les disciplines pour apporter des clés de compréhension, face à la montée des conflictualités et face au développement des nouvelles technologies qui défient les démocraties. La chaire, portée par Armelle Gosselin-Gorand, professeure de Droit privé, a une ambition de recherche, de formation et de diffusion : un diplôme d'université Droits de l'Homme et formation à la paix a ouvert à la rentrée 2025. La chaire, qui mobilise des juristes de l'ICREJ (UR 967), des historiens d'HISTEME (UR 7455) et des neuropsychologues du NIMH (UMR-S 1077), s'appuie également sur un réseau de partenariats internationaux, aux côtés d'universités en Arménie, au Liban, à Madagascar, en Mauritanie et au Sénégal.



Julie Barrenton-Guillas, vice-présidente de la Région Normandie ; Lamri Adoui, président de l'Université ; Armelle Gosselin-Gorand, responsable de la Chaire Normandie pour la Paix 2025-2027 et professeure de Droit privé ; Fiona Schnell, directrice de l'Institut international des droits de l'Homme et de la Paix.

#### Chaire Holocauste et entreprises génocidaires

La chaire Holocauste et entreprises génocidaires est la première chaire d'excellence du genre en France. D'une durée de trois ans, elle a pour mission de développer une recherche d'excellence et de la promouvoir à l'échelle nationale et internationale. La chaire s'intéresse aux espaces vécus, avec une expertise sur l'Union soviétique occupée (1941-1944). Elle s'inscrit dans une dynamique internationale de géographie de la Shoah, notamment sur les territoires d'Europe orientale. Elle est dirigée par Marie Moutier-Bitan, assistée de Pauline Anicet, chercheuse post-doctorale.

Le projet « Ghetto de Brest-Litovsk 1939-1942 », démarré à l'IUF en 2021 (chaire médiation scientifique), s'inscrit désormais dans ce cadre. Porté par Boris Czerny, professeur en littérature et civilisation russe au laboratoire ERLIS (UR 4254), ce projet a pour ambition de redonner une identité aux personnes juives du ghetto de Brest-Litovsk et de recomposer la géographie physique de l'espace où elles furent contraintes de résider. Il entend mettre à disposition de toutes et tous une base de données permettant de visualiser un ghetto et les membres de sa population, afin de conserver dans le temps le caractère individuel de chacune des victimes de la Shoah à Brest-Litovsk.



Les 1<sup>er</sup> et 2 avril 2025, l'université a accueilli un format inédit de workshop sur les nouvelles perspectives sur les études de l'holocauste, ouvert par Lamri Adoui, président de l'université de Caen Normandie.

## Zoom sur les projets lauréats du premier appel à manifestation d'intérêt de l'axe 2

L'axe 2 du projet CaeSAR prévoit un appel à manifestation d'intérêt visant à recueillir des idées auprès des acteurs et actrices de la recherche et de l'innovation. Il est ouvert à toute la communauté scientifique de l'université de Caen Normandie. Les projets, sélectionnés par le comité scientifique international du projet CaeSAR, bénéficient de financements de contrats doctoraux ou post-doctoraux, d'un soutien à l'organisation d'écoles d'été et de conférences internationales de haut niveau, et à la création de laboratoires internationaux.

### **Projet MÉMOIRE(S), Peggy Quinette, NIMH (UMR-S 1077)**

Ce projet explore la manière dont les expériences vécues pendant l'enfance et l'adolescence au moment de la bataille de Normandie influencent les récits individuels à travers des mécanismes psychologiques et sociaux spécifiques. En se concentrant sur le contexte normand particulier, il examine l'évolution des récits personnels en relation avec les changements sociétaux et médiatiques. De plus, il compare ces témoignages à ceux provenant d'autres régions occupées et non occupées afin d'évaluer comment le contexte géographique façonne le processus de construction du sens.

### **Projet TargetedNanoOnco, Samuel Valable, ISTCT (UMR 6030)**

Les nanoparticules offrent de grandes perspectives pour le traitement du glioblastome, car elles ciblent l'hypoxie et renforcent les réponses immunitaires. Cependant, après administration intraveineuse, la quantité de nanoparticules atteignant la tumeur reste limitée. Ce projet propose de greffer des fragments qui reconnaissent spécifiquement les protéines surexprimées dans le système vasculaire du glioblastome et à la surface des macrophages immunosuppresseurs.

### **Projet Concerto : Collaborative Network for Cancer Radionuclide Therapy Development, Elie Besserer-Offroy, ANTICIPE (UMR-S 1086)**

La médecine personnalisée vise à adapter le traitement du cancer au profil tumoral de chaque patient, améliorant ainsi son efficacité et réduisant ses effets secondaires. La radiothéranostique, qui combine imagerie et thérapie par radionucléides pour une prise en charge précise et ciblée du cancer, constitue une approche de pointe dans ce domaine. En intégrant la chimie, la biologie moléculaire et l'imagerie, ce projet vise à faire progresser l'oncologie de précision et à promouvoir la sensibilisation du public grâce à une école d'été dédiée à la communication scientifique.

### **Projet MENTAL.AI@CaeSAR, Gaël Dias, GREYC (UMR 6072)**

Le projet MENTAL.AI@CaeSAR vise à développer des outils d'intelligence artificielle pour améliorer le dépistage précoce, le suivi et le diagnostic des troubles psychiatriques et neurodégénératifs. Il s'appuie sur l'analyse de données multimodales, notamment les entretiens patient-thérapeute, les signaux linguistiques et vocaux, ainsi que les données de neuroimagerie, afin d'identifier des marqueurs numériques et biologiques de ces pathologies. Le projet réunit des experts en intelligence artificielle, en neurosciences, en linguistique

et en médecine pour concevoir des outils d'aide à la décision clinique avancés. Il explore également la génération automatique de notes cliniques afin d'alléger la charge administrative des professionnels de santé. Piloté par un consortium international et interdisciplinaire, le projet ambitionne de contribuer à une prise en charge plus personnalisée et prédictive de la santé mentale et cérébrale.

### **Projet SEPIA Speak, Bastien Lemaire, CEEC – ETHOS (UMR 6552)**

Le projet SEPIA Speak vise à étudier le système de communication visuelle de la seiche commune. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les signaux visuels utilisés lors des interactions sociales, avant de développer un robot biomimétique capable de reproduire fidèlement ces signaux afin de tester expérimentalement la complexité de la communication chez la seiche. Cette approche, qui combine l'éthologie, la robotique et l'informatique, pourrait apporter un nouvel éclairage sur l'évolution de la communication animale.

### **Projet CAI4Science (Caen AI for Science), Frédéric Jurie, GREYC (UMR 6072)**

CAI4Science (IA pour la Science à Caen) est un projet de recherche ambitieux visant à exploiter le potentiel transformateur de l'intelligence artificielle (IA) pour accélérer les découvertes scientifiques dans divers domaines. Ce projet réunit l'expertise de quatre laboratoires de recherche de l'université de Caen Normandie (CIMAP, CRISMAT, LPC et GREYC) afin de développer et de déployer des technologies d'IA et d'apprentissage automatique avancées, adaptées aux besoins spécifiques des sciences de domaine. Le projet vise également à former et à diffuser ces innovations auprès de la communauté scientifique par le biais d'écoles d'été, d'ateliers et de programmes doctoraux.

### **Projet SEPIA Speak, Bastien Lemaire, CEEC – ETHOS (UMR 6552)**

Le projet SEPIA Speak vise à étudier le système de communication visuelle de la seiche commune. Dans un premier temps, il s'agit d'identifier les signaux visuels utilisés lors des interactions sociales, avant de développer un robot biomimétique capable de reproduire fidèlement ces signaux afin de tester expérimentalement la complexité de la communication chez la seiche. Cette approche, qui combine l'éthologie, la robotique et l'informatique, pourrait apporter un nouvel éclairage sur l'évolution de la communication animale.

## DES PROJETS DE RECHERCHE SIGNIFICATIFS EN 2025

### Projet TATTOO, Joël Bréard, ABTE (UR 4651)

Dans un contexte de décarbonation et de diminution de l'utilisation de ressources pétro-sourcées, l'utilisation de fibres naturelles, et plus particulièrement de fibres de lin, constitue une voie de substitution aux fibres techniques synthétiques. Le lin se distingue par sa légèreté et ses performances mécaniques, tout en étant une ressource agrosourcée locale. Cependant, pour des structures composites à haute teneur en fibres, la fibre de lin actuellement utilisée n'est plus adaptée et doit être substituée par une fibre de lin plus robuste et adaptée aux usages techniques. Le projet TATTOO, financé par l'État dans le cadre du plan France 2030, opéré par l'ADEME, a pour objectif le développement d'une filière lin technique pour les composites structuraux, avec la création d'une ligne pilote de production de fils. Ce projet permettra d'accompagner les industriels dans la décarbonation de leur production.

### Les programmes *Objectif labels d'excellence* financés par la Région Normandie pour les laboratoires LMNO, ISTCT et NIMH

#### ***Mutations somatiques impliquées dans la fibrogenèse pulmonaire, un modèle expérimental radio induit, Aurélien Justet, ISTCT (UMR 6030)***

La fibrose pulmonaire désigne un processus chronique et irréversible qui conduit au décès des patientes et patients atteints de fibrose pulmonaire idiopathique, dans les 3 ans suivant le diagnostic. On sait que les radiations peuvent aggraver ce type de maladie, mais le lien entre les mutations génétiques accumulées au fil du temps dans les cellules et le développement de la fibrose reste mal compris. L'équipe d'Aurélien Justet a observé que les patientes et patients atteints de cette maladie présentaient une incidence plus élevée de ces mutations. Le projet vise à utiliser les radiations comme outil expérimental pour reproduire la maladie en laboratoire, à la fois sur des tissus pulmonaires humains et sur un modèle murin, afin d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques et de développer des stratégies de traitement personnalisées pour les patients atteints de fibrose pulmonaire.

#### ***Mesure et recherche de la complexité par intersection, Robert Wilms, LMNO (UMR 6139)***

En mathématiques, la classification des objets joue un rôle central. L'un des outils pour ce faire est la théorie des intersections, qui permet, par exemple, de compter le nombre de points d'intersection entre deux courbes. On note toutefois

une limitation de la théorie : il faut ajouter une zone à l'infini où des droites parallèles se rencontrent. Robert Wilms propose une approche purement algébrique, entièrement nouvelle, qui nous libère de ces contraintes géométriques. Cette approche pourrait permettre d'explorer des applications potentielles dans plusieurs domaines, notamment la théorie de l'intersection arithmétique et géométrique, les formes modulaires, la géométrie discrète et la théorie des représentations. Enfin, elle vise également à généraliser la théorie des hauteurs afin d'étudier les solutions entières de systèmes d'équations.

#### ***Brain Insights on Oncology and INSomnia - improve Patients' Recovery Experience, Joy Perrier, NIMH (UMR-S 1077)***

De nombreux patients et patientes atteints d'un cancer souffrent d'insomnie, mais les causes neurologiques de ce trouble restent mal comprises. Joy Perrier et son équipe émettent l'hypothèse que le cancer et ses traitements perturbent la communication entre certaines cellules cérébrales, en particulier celles d'une zone clé appelée locus coeruleus, qui joue un rôle central dans le cycle veille-sommeil. Ce projet, appelé BIOINSPIRE, combine pour la première fois des techniques neurophysiologiques, neurobiologiques et d'imagerie cérébrale chez l'homme et l'animal afin de tester cette hypothèse. L'objectif final est également d'explorer de nouvelles approches thérapeutiques, telles que la stimulation du système vestibulaire (lié à l'équilibre), afin d'améliorer le sommeil des patients et patientes.

## Remplacement du scanner TEP de la plateforme Cyceron7)

En 2025, la plateforme d'imagerie biomédicale Cyceron a fêté ses 40 années d'existence ! Au fil des années, Cyceron s'est dotée de nouvelles installations de recherche de pointe pour accroître son expertise. Depuis le 1er janvier 2025, Cyceron coordonne le Hub Nord-ouest de l'infrastructure nationale France Life Imaging, qui met à disposition un parc d'imagerie multimodale avec des équipements à la pointe de la technologie pour la recherche préclinique et clinique. Avec le projet Innov-TEP, Cyceron a obtenu un financement (FEDER - 912k€, CPER État - 1,7M€, GIS IBISA - 20k€) pour remplacer son scanner TEP/TDM ainsi que la station de préparation des médicaments pour les patients et patientes. Cette modernisation s'inscrit dans un plan d'investissement plus large visant à maintenir Cyceron au plus haut niveau national et international, et ainsi conforter sa position parmi les plateformes d'imagerie les mieux équipées de France.

## Une thèse financée par le programme européen MSCA Cofund

Le projet de formation par la recherche doctorale "On the arithmetic of lifted zeta functions", financé par le programme européen MSCA Cofund MathPhDInFrance, est préparé par Antonio Di Nunzio, sous la supervision de Bruno Anglès (LMNO, UMR 6139). Ce projet porte sur l'étude de l'arithmétique des corps globaux de caractéristique positive.

## 3 Chaires de Professeur Junior

**Projet IAC, Hadrien Vroylandt, GREYC (UMR 6072)**

Ce projet explore l'utilisation de l'intelligence artificielle pour les sciences, en particulier en chimie et en science des matériaux. L'objectif est de développer une méthode innovante pour analyser la vitesse des réactions chimiques à partir de simulations numériques.

**Projet AIMFER, François Guillou, CRISMAT (UMR 6508)**

Le projet AIMFER vise à développer des aimants intermétalliques au fer phosphore dans les phases dérivant de Fe<sub>2</sub>P, constitués d'éléments bon marché, abondants et non-toxiques.

**Projet ASPRIG, Véronika Ertl, LMNO (UMR 6139)**

Le point central de ce projet est la cohomologie rigide et des variations qui sont importantes dans la recherche des fonctions L.

## 2 projets retenus par le programme ANR Jeunes chercheuses et jeunes chercheurs (JCJC)

**Projet MECHAAct, Robin Weiss, LCMT (devenu Institut CARMEN, UMR 6064)**

L'objectif du projet MechaAct est de concevoir, synthétiser et réticuler des molécules mécano-répondantes, dans des matrices polymères, capables de capturer et de libérer, de manière réversible, et/ou de catalyser des molécules polluantes, comme le CO<sub>2</sub> et le H<sub>2</sub>. Le projet MechaAct entend poser les bases de l'utilisation des forces d'étirement mécano-chimique en chimie organique.

**Projet ARHYCO, Romain Reulier, IDEES (UMR 6266)**

Le projet ARHYCO vise à une meilleure compréhension du rôle des bords de route dans la (dé)connectivité hydro-sédimentaire des petits bassins versants agricoles. La finalité de ce projet est de voir dans quelle mesure cet objet méconnu des paysages anthropisés peut-être un marqueur de vulnérabilité mais également un levier pour une gestion intégrée et raisonnée des eaux de ruissellement à l'échelle des territoires.

## Normandie Accélérateurs, un projet de plateforme innovant

Les systèmes électroniques étant particulièrement sensibles aux rayonnements cosmiques, des tests d'irradiation doivent être menés sur les composants embarqués pour veiller au bon déroulement des missions spatiales. La plateforme Normandie Accélérateurs, pilotée par le GANIL et l'association Normandy AeroEspace, en collaboration avec plusieurs partenaires scientifiques dont le LPC Caen (UMR 6534) et le CIMAP (UMR 6252), s'adresse aux industriels du spatial, de la défense et du nucléaire. Elle permettra de simuler, au plus près des conditions réelles, les différents types de rayonnements rencontrés dans l'espace et susceptibles d'endommager les systèmes électroniques des engins spatiaux.

Co-financée par l'Union européenne et la Région Normandie, cette association, unique en France et en Europe, est soutenue et accompagnée scientifiquement par le CNES.

## VALORISATION ET CONTRATS INDUSTRIELS

En 2025, la plateforme d'imagerie biomédicale Cyceron a fêté ses 40 années d'existence ! Au fil des années, Cyceron s'est dotée de nouvelles installations de recherche de pointe pour renforcer son expertise. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, Cyceron coordonne le Hub Nord-Ouest de l'infrastructure nationale France Life Imaging, qui met à disposition un parc d'imagerie multimodale avec des équipements à la pointe de la technologie pour la recherche pré-clinique et clinique.

Avec le projet innov-TEP, Cyceron a obtenu un financement (FEDER - 912k€, CPER État - 700k€, CUS ICGA - 20k€) pour remplacer son scanner TEP/TDM ainsi que la station de préparation des médicaments pour les patients et patientes. Cette modernisation s'inscrit dans un plan d'investissement plus large visant à maintenir Cyceron au plus haut niveau technologique international, et ainsi conforter sa position parmi les plateformes d'imagerie biomédicale de France.

### Vita Cognition x GREYC (UMR 6072)

Issus des travaux de deux enseignants-chercheurs du laboratoire GREYC, Jean-Pierre Laurent et Abdel-Allah Mouaddib, la start-up Vita Cognition a été créée en 2025 pour développer un fauteuil roulant autonome se déplaçant en toute sécurité grâce à l'intelligence artificielle. La technologie innovante repose sur quatre brevets internationaux et un logiciel. À terme, ces solutions pourraient être utilisées dans les hôpitaux, aéroports, centres commerciaux et EHPAD afin d'améliorer la mobilité individuelle.

### RonomA x CERMN (UR 4258)

Des chercheurs du Centre d'études et de recherche sur le médicament de Normandie (CERMN), de l'Institut de génomique fonctionnelle (IGF) à Montpellier, de la société NeuroSys (Gardanne) et de la société de biotechnologie RonomA ont mis en évidence le potentiel d'un médicament anti-asthmatique dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer – le bambutérol. Ce composé pharmacologique est utilisé de longue date contre l'asthme. Leurs travaux ont été publiés en février 2025 dans la revue Communications Biology. La start-up RonomA est issue de plus de dix ans de travaux de recherche menés par Christophe Rochais et Patrick Dallemagne au CERMN. Après des résultats précliniques encourageants, RonomA prépare aujourd'hui une levée de fonds d'un montant de 1,5 million d'euros pour financer la dernière étude réglementaire chez l'animal, puis la phase 1 des essais cliniques.

### Naval Group x LUSAC (UR 4253)

Le laboratoire LUSAC expert en mécanique des fluides, énergie et systèmes industriels, développe des collaborations étroites avec le groupe français Naval Group, via des contrats de recherche pour développer des solutions techniques au profit de l'industrie navale.

### 9 thèses Cifre en 2025

L'université de Caen Normandie poursuit sa politique en faveur de l'innovation en renforçant ses collaborations avec les entreprises du territoire. En 2025, elle a signé 9 nouvelles Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre), qui s'ajoutent aux 21 conventions déjà en cours dans ses laboratoires. Cette dynamique rapproche les laboratoires de recherche et les acteurs socio-économiques autour de problématiques concrètes, tout en faisant progresser les connaissances scientifiques.

# LES PROGRAMMES ET ÉQUIPEMENTS PRIORITAIRES DE RECHERCHE (PEPR)

Les programmes et équipements prioritaires de recherche (PEPR) visent à construire ou consolider un leadership français dans des domaines scientifiques liés à une transformation technologique, économique, sociétale, sanitaire ou environnementale et considérés comme prioritaires au niveau national ou européen.

## **Projet Cell-Up (PEPR Recyclage), Christophe Poilâne, CIMAP (UMR 6252)**

La demande mondiale en produits textiles ne cesse d'augmenter, et seuls quelques pourcents du flux global de déchets textiles sont recyclés. Il est donc urgent de développer le recyclage des textiles, de résoudre les problèmes environnementaux qui y sont liés et de mettre au point de nouveaux textiles et matériaux dans le cadre d'une approche circulaire. L'objectif est de réduire l'empreinte environnementale des textiles, ce qui nécessite une vision globale du problème et une analyse à plusieurs échelles.

## **Projet CERISE (PEPR TRACCS), Stéphane Costa, IDEES (UMR 6266)**

L'élévation du niveau de la mer (ENM) et son accélération sont des conséquences du changement climatique qui vont entraîner des changements profonds et croissants des zones côtières au cours des prochaines décennies et des prochains siècles. Pour faire face à ce défi, les communautés côtières et les secteurs socio-économiques doivent concevoir des stratégies d'adaptation qui s'appuient sur les meilleures projections du niveau de la mer disponibles. Le projet CERISE vise à co-développer de nouvelles méthodes et de nouveaux services climatiques en collaboration avec les utilisateurs des projections du niveau de la mer pour soutenir l'adaptation des zones côtières.

## **Projet Condorcet (PEPR Math Vives), Isabelle Lebon, CREM (UMR 6211)**

Les procédures de vote font partie de notre quotidien et sont indispensables à la vie collective. Comment choisir entre différentes règles de vote ? Ce projet se focalise sur les très nombreux modes de scrutin uninominal, c'est-à-dire qui n'élisent qu'un seul candidat. Pour être utile aux décideurs publics, il est important d'expliquer les différences entre les règles de vote, afin de leur permettre de choisir, en connaissant leurs propriétés dans les situations qui sont pertinentes pour eux. Ce projet vise à permettre la comparaison des règles et à assurer qu'un choix entre différents modes de scrutin soit explicable.

## **Projet Errabl (PEPR Math Vives), Jérôme Thiébot, LUSAC (UR 4253)**

Le raz Blanchard est une zone côtière où s'écoule un des courants les plus puissants du monde. Son exploitation est envisagée à court terme, les premières évaluations prévoyant le déploiement de fermes d'hydroliennes pouvant produire plusieurs centaines de megawatts. Elle nécessite cependant une évaluation préalable précise de la ressource énergétique ainsi que des incertitudes associées. Pour contribuer à une meilleure estimation de la ressource, seront utilisés des outils développés au LUSAC pour la simulation de l'écoulement dans cette zone.

## **Projet SPECULAR (PEPR SPLEEN), Frédérick Lemarchand, CERREV (UR 3918)**

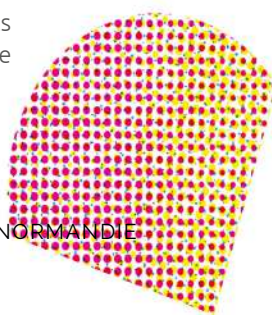
Le projet SPECULAR fournira des résultats clés sur les stratégies de décarbonation fondées sur la sobriété pour l'industrie. Il produira des cartographies des réglementations et des politiques qui affectent ces stratégies ; des analyses des moteurs du changement et des obstacles sociétaux ; et des évaluations des impacts de ces stratégies.

## **Projet REVCO<sub>2</sub> (PEPR SPLEEN), Hasna Louahlia, LUSAC (UR 4253)**

Les cycles Brayton CO<sub>2</sub> supercritique (sCO<sub>2</sub>) apparaissent comme une solution prometteuse pour atteindre un rendement élevé et une flexibilité accrue dans diverses applications. Les nombreux avantages des cycles sCO<sub>2</sub> incluent un rendement élevé, une taille compacte et une applicabilité non seulement aux réacteurs nucléaires de nouvelle génération, mais également à l'exploitation des sources de chaleur résiduelle industrielle. Dans le projet REVCO<sub>2</sub>, quatre laboratoires de recherche combinent leur expertise pour développer un cycle Brayton polyvalent et réversible sCO<sub>2</sub> destiné à récupérer la chaleur résiduelle industrielle.

## **Projet Cavicor (PEPR Prezode), Meriadeg Le Gouil, DYNAMICURE (UMR-S 1311)**

Ce projet permettra d'acquérir des connaissances uniques sur la diversité des virus, y compris ceux présents dans les aérosols et dans les grottes où vivent les chauves-souris. Les résultats attendus comprennent également la mise en œuvre d'une surveillance des coronavirus chez la faune sauvage (chauves-souris) avec l'évaluation de leur potentiel épidémique.



## DES AMBASSADEURS DU DOCTORAT IMPLIQUÉS DANS LE RÉSEAU NATIONAL



Remise des diplômes de doctorat  
dans l'amphithéâtre Pierre Daure.

Jean-Christophe Varin, directeur adjoint et directeur qualité de l'usine Orano la Hague, a rejoint le réseau national des ambassadrices et ambassadeurs du doctorat. Trente ans après avoir soutenu sa thèse en sciences physiques à l'université de Caen Normandie, il met aujourd'hui son expérience au service d'une meilleure visibilité et reconnaissance du doctorat.

Nommé pour une durée de trois ans, il contribuera, par ses actions, à mieux faire connaître le doctorat et à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur, le monde socio-économique et les territoires.

## CONGRÈS HADRON THERAPY FOR LIFE

Les 10 et 11 mars 2025, le congrès Hadrontherapy for life a réuni une cinquantaine de scientifiques internationaux parmi les plus en pointe dans cette nouvelle technique de lutte contre le cancer. L'hadronthérapie consiste à irradier les cellules tumorales pour les détruire, tout en protégeant les organes et tissus sains. Contrairement à une radiothérapie conventionnelle par rayons X, l'hadronthérapie s'appuie sur l'énergie produite par des faisceaux de particules lourdes – des protons (on parle alors plus précisément de protonthérapie) ou des ions carbone (carbonethérapie).

Le Centre François Baclesse et l'université de Caen Normandie ont développé des compétences uniques en France dans ce domaine, sous l'impulsion de la Région Normandie, qui s'est investie pleinement, depuis plusieurs années, pour développer les infrastructures nécessaires à cette méthode de lutte contre le cancer.



Intervention de **Roman Rouzier**, directeur du Centre François Baclesse et professeur de l'Université, lors du congrès international Hadrontherapy for life.

# SCIENCE AVEC ET POUR LA SOCIÉTÉ

## Soutenir le développement de la Science ouverte

Déclinaison caennaise de l'Atelier de la donnée en Normandie, le guichet Data UNICAEN forme et accompagne les scientifiques et les personnels d'appui dans la gestion, le partage et la conservation des données de recherche. Coordonné par le SCD et regroupant l'expertise de plusieurs services, il est en mesure d'assurer un accompagnement global sur les différentes étapes du cycle de vie de la donnée, et s'implique tout particulièrement dans l'accompagnement des projets de recherche financés, en collaboration avec la DRI.

En parallèle de l'accompagnement individuel, il propose régulièrement des ateliers PGD (plan de gestion de données) ouverts à l'ensemble des chercheurs et chercheuses. Une nouvelle étape dans son offre de service a été franchie avec l'ouverture de l'espace institutionnel Data UNICAEN dans l'entrepôt de données Recherche Data Gouv, solution souveraine de publication pour le partage et l'ouverture des données. En son sein, l'espace Data UNICAEN est destiné à recevoir les jeux de données produits par les chercheurs et chercheuses de l'université. Le guichet Data UNICAEN accompagne les scientifiques dans le dépôt et la curation de leurs données afin de s'assurer de la qualité de leur signalement et de les rendre facilement trou-vables et réutilisables.

## JOURNÉE SPORT, SCIENCE & SOCIÉTÉ : UN ÉVÉNEMENT AU SERVICE DU SPORT AMATEUR ET DU MOUVEMENT SPORTIF NORMAND

Le sport se vit avant tout sur les terrains : dans les clubs, les associations, les ligues et les comités. Le 14 novembre 2025, la journée Sport, Science et Société a fait dialoguer la recherche universitaire et le sport amateur afin de faire émerger, ensemble, des solutions concrètes au service de la santé, de la performance et du bien-être des pratiquants. L'occasion de découvrir le projet DRAKCARE, porté par le CHU Caen Normandie, le laboratoire COMETE (UMR-S 1075), et le Hockey Club de Caen, autour de la compréhension, la prévention et le traitement des commotions cérébrales chez les jeunes sportifs. Les échanges menés avec le laboratoire VERTEX (UR 7480), la Maison Régionale de la Performance et le Centre Sportif de Normandie ont mis en lumière le rôle central de la récupération dans la performance sportive. Le public a également pu découvrir des travaux des laboratoires universitaires et des innovations technologiques portées par les start-ups de Normandy Sportech !



La **journée Sport, science et société** s'est tenue à l'université le 14/11/2025.



## TURFU Festival

Depuis 2023, dans le cadre de ses actions Science avec et pour la société (label SAPS), l'université de Caen Normandie co-produit le TURFU festival avec le Dôme et Tanelorn. Premier festival de recherche et d'innovation participatives français, le TURFU invite le public à prendre part à des ateliers et rencontres en journée, soirée ou pendant le week-end pour questionner, partager des connaissances, savoirs et expériences vécues afin de s'approprier et de mieux comprendre les enjeux de notre société, tout en contribuant à définir celle de demain. Du 1<sup>er</sup> au 5 avril 2025, l'édition de cette année a ainsi accueilli sur le campus 1 de Caen.

**3 soirées**  
à La Maison de l'étudiant  
et en amphi Daure  
(831 personnes ont participé)

**8 ateliers**  
(148 personnes ont participé)

## Village des sciences

Inscrit dans le cadre de la 34<sup>e</sup> édition de la Fête de la Science, qui s'est déroulée du 3 au 13 octobre 2025, le village des Sciences de l'université de Caen Normandie s'est tenu les vendredi 10 et samedi 11 octobre 2025, sur les campus caennais (campus 1 et campus 2).

**781**  
élèves accueillis

**+ 98% de fréquentation qui s'explique par une très belle reprise d'un accueil structuré des scolaires.**

**1 685**  
visites libres

**+9% de fréquentation qui confirment le succès grand public du village.**

**Ainsi, malgré une forte concurrence événementielle sur cette période à Caen, la fréquentation du village des sciences reste en hausse, ainsi que le nombre de participations internes à l'université (notamment une forte implication des doctorants et doctorantes).**

### Le village des sciences 2025 en quelques chiffres

63 propositions, 6 formats différents

#### Vendredi, 30 propositions tournées vers les scolaires :

18 stands

1 découverte du Plan de Rome virtuel en amphi

4 conférences

3 expositions

4 ateliers à Builders

#### Samedi, 35 propositions destinées au grand public :

29 stands

2 conférences

3 expositions

1 spectacle

**192 personnes mobilisées** au total sur les deux journées (29 personnes uniquement présentes le vendredi, 79 personnes uniquement présentes le samedi et 84 personnes présentes sur les 2 jours), dont :

#### 14 unités de recherche impliquées

(avec une participation renforcée du LPCN).

**17 entités actrices de la CSTI**, membres de la communauté universitaire mais aussi extérieures.

**[3]**

**Diversifier et  
sécuriser les  
parcours de  
formation,  
expérimenter  
et innover pour  
anticiper les  
compétences et  
métiers d'avenir.**

Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

## LES NOUVELLES FORMATIONS



Les premiers étudiants et étudiantes du BUT Génie industriel et maintenance parcours Nucléaire, à l'occasion de la signature de convention officialisant la création de la formation.

### Un BUT en partenariat avec l'École atomique de la Marine Nationale

Le 14 octobre 2025, à l'IUT Grand Ouest Normandie, site de Cherbourg-en-Cotentin, l'université de Caen Normandie et l'École atomique (EAMEA) de la Marine nationale ont signé une convention officialisant la création d'un bachelor universitaire de technologie (BUT) Génie industriel et maintenance, parcours Nucléaire (NUC). Pour la première fois en France, une université s'associe à la Marine Nationale pour former les futurs atomiciens et atomiciennes de propulsion navale. Chaque année, 24 jeunes bacheliers et bachelères seront recrutés à l'échelle nationale via Parcoursup pour suivre cette formation sous statut militaire, devenant ainsi étudiants militaires.



Trois parcours sont proposés :

**Sciences de l'ingénieur :** une immersion au cœur des technologies et de l'innovation.

### Des classes prépa intégrées à l'ESIX Normandie

L'ESIX Normandie, école supérieure d'ingénieurs de l'université de Caen Normandie, innove en ouvrant ses premières classes préparatoires intégrées, co-portées avec l'UFR des Sciences. Ce nouveau cursus de deux ans, accessible directement après le baccalauréat, offre une voie d'excellence pour se préparer aux métiers de l'ingénierie. Pour les 30 lycéennes et lycéens qui ont intégré cette formation, c'est l'opportunité d'acquérir un socle scientifique solide tout en découvrant progressivement l'univers de l'ingénierie. Contrairement aux classes préparatoires classiques, cette formation accorde une place importante à la pratique : les étudiants et étudiantes ont la possibilité d'effectuer des stages en entreprise afin d'affiner leur projet professionnel. À l'issue de ces deux années, les étudiants et étudiantes pourront intégrer directement l'une des filières d'ingénieur de l'ESIX Normandie, ou poursuivre en licence à l'UFR des Sciences, avec un socle scientifique solide et une première expérience du monde de l'ingénierie.

**Sciences des aliments – Sciences pour la santé :** une préparation renforcée en sciences de la vie, chimie-biochimie et mathématiques, en lien avec l'ingénierie agroalimentaire.

**Sciences des aliments – Sciences de la vie :** un parcours combinant biologie appliquée et biotechnologies alimentaires.

## Le DU de conduite ferroviaire, un partenariat avec la SNCF

L'université de Caen Normandie et SNCF Voyageurs Lignes Normandes se sont associés pour créer une nouvelle formation : le DU Conduite ferroviaire. C'est la première fois qu'un tel diplôme d'université est mis en œuvre en Normandie. Cette formation vise à renforcer l'attractivité du métier de conducteur de train tout en répondant aux besoins de recrutement dans la région. Cette coopération inédite propose un cursus d'un an alliant enseignement académique et immersion professionnelle. Le programme universitaire comprend 268 heures d'enseignement, réparties entre les équipes pédagogiques de l'université et des formateurs SNCF Voyageurs, ainsi que 280 heures de stage en entreprise. À la clé, l'obtention d'une licence européenne de conduite. Il répond à un besoin de recrutement important en Normandie : plus d'une trentaine de recrutements sont attendus en 2025, ainsi qu'en 2026, pour assurer le renouvellement des effectifs.



Lors de la signature de convention entre l'Université et la SNCF, les participants ont pu tester le simulateur de conduite ferroviaire.

## FORMER AUX ENJEUX DES TRANSITIONS

L'université a déployé, à la rentrée 2025, un nouvel enseignement à la Transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de premier cycle, conformément à la lettre de cadrage du Ministère. Fruit d'un travail pluridisciplinaire, la première partie de ce cours est suivie à distance tout au long de l'année. Dans un deuxième temps, différentes activités, comme des projets tutorés ou des débats, seront proposées afin de permettre aux étudiantes et étudiants de mobiliser les compétences du référentiel européen GreenComp. Ces enseignements viennent s'ajouter aux cours existants.

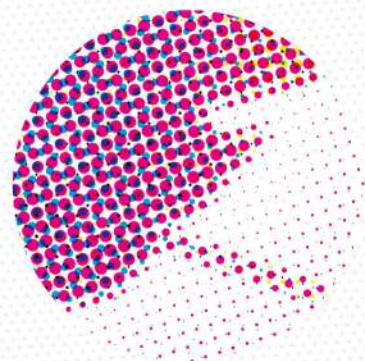
### Une priorité stratégique alignée sur les orientations nationales

Conformément aux orientations ministérielles visant la formation de 100 % des étudiants et étudiantes de premier cycle aux enjeux de la transition écologique, l'université de Caen Normandie a engagé une transformation structurante de son offre de formation. La mise en place des enseignements relatifs à la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) constitue un levier stratégique d'évolution des cursus. Elle s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de développement durable et de responsabilité sociétale de l'établissement et contribue à la mise en cohérence des missions de formation, de recherche et d'engagement territorial. Les objectifs sont de garantir un socle commun

de connaissances et de compétences à l'ensemble des étudiants et étudiantes de premier cycle et d'intégrer durablement les enjeux écologiques dans les référentiels disciplinaires et les compétences attendues des diplômés

### Déploiement d'un socle commun obligatoire

À compter de la rentrée universitaire 2025, un module transversal TEDS est intégré dans l'ensemble des formations de premier cycle (licences et BUT). Ce module vise à assurer l'acquisition de connaissances fondamentales relatives aux grands enjeux environnementaux (changement climatique, biodiversité, ressources, transitions énergétiques, justice sociale et environnementale), le développement d'une capacité d'analyse systémique et critique des interactions entre dynamiques écologiques, économiques et sociales, ainsi qu'une première appropriation des responsabilités professionnelles et citoyennes liées aux transitions. Ce socle commun constitue un cadre structurant garantissant l'égalité d'accès à ces connaissances pour l'ensemble des étudiants et étudiantes, indépendamment de leurs filières.



## [3]

Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

## Intégration dans les maquettes disciplinaires

Au-delà du module transversal, l'établissement a engagé une révision progressive des maquettes pédagogiques afin d'intégrer les enjeux de transition écologique au sein des enseignements disciplinaires. Cette démarche vise à contextualiser les enjeux écologiques dans chaque champ de formation (sciences, droit, économie, sciences humaines et sociales, santé, ingénierie, etc.), adapter les compétences attendues des diplômés aux transformations en cours des secteurs professionnels, et à favoriser l'interdisciplinarité et les approches systémiques.



La fresque de la biodiversité se joue selon la même modalité que la Fresque du climat.

# POINT D'ÉTAPE SUR LES PROJETS COMPÉTENCES ET MÉTIER D'AVENIR

## Cybersécurité : former les experts et sensibiliser la communauté

L'université de Caen-Normandie coordonne le projet CYRCE, qui structure l'écosystème caennais de formation et de recherche en cybersécurité. Ce projet vise à consolider un véritable campus universitaire dédié à la cybersécurité, en articulation avec les écoles d'ingénieurs et les partenaires institutionnels.

L'offre de formation comprend notamment :

- **Un master Cybersécurité**, proposé en formation initiale et en alternance
- **Un master Droit du numérique** – parcours Cybersécurité, intégrant les dimensions juridiques et réglementaires
- **Un BUT Réseaux & télécommunications** – parcours Cybersécurité
- **Des modules de spécialisation** intégrés dans d'autres cursus

Cette structuration favorise l'acquisition de compétences techniques (sécurité des systèmes d'information, cryptographie, gestion des incidents) tout en intégrant les enjeux organisationnels, juridiques et stratégiques liés à la protection des données et des infrastructures.

À partir de la L1 et jusqu'à la fin de la L3, les étudiants et étudiantes suivront un parcours en auto-formation en ligne, qui s'appuie sur les ressources de Cybermalveillance.gouv.fr et de l'ANSSI, spécialement conçues pour le grand public. Ces ressources ont été scénarisées et réorganisées pour le public étudiant. Le parcours est ainsi structuré



Le 26/06/25, tous les porteurs de projets soutenus dans le cadre de l'AMI CMA CYRCE se sont retrouvés pour une série d'échanges riches, concrets et inspirants.

en grandes thématiques (cyberveilleur, gardien des données, cyberprotecteur tout terrain) et a été conçu pour assurer une progression simple de la L1 à la L3, représentant un volume horaire de 3h par semestre. Suivre ces modules permettra aux



Quatre étudiants de l'IUT Grand Ouest Normandie ont brillé au CTF (capture the flag) inter-IUT 2025.

étudiantes et étudiants d'obtenir chaque année un Open Badge, qu'ils pourront intégrer à leur CV pour valoriser cet enseignement et témoigner des compétences acquises. Consciente de l'importance de l'actualisation des compétences, l'université de Caen Normandie renforce également son offre de formation continue en IA et cybersécurité. Des modules courts, certifications et formations professionnalisantes sont proposés à destination des entreprises, des administrations et des acteurs publics du territoire. Ces dispositifs visent à accompagner la montée en compétences des salariés, la reconversion vers les métiers du numérique et la sensibilisation des cadres et décideurs aux enjeux stratégiques et éthiques de l'IA et de la cybersécurité.

Le développement de ces formations s'appuie sur un dialogue constant avec les acteurs socio-économiques régionaux. Les parcours en alternance, les stages, les projets tutorés et les collaborations avec les entreprises permettent d'adapter en continu les contenus pédagogiques aux besoins du marché de l'emploi.

## Développement de formations en IA et cybersécurité adaptées aux transitions numériques

Dans un contexte d'accélération des transitions numériques, l'université de Caen Normandie a engagé une stratégie ambitieuse de structuration et de développement de son offre de formation en intelligence artificielle (IA) et en cybersécurité. Cette dynamique s'inscrit dans une logique de renforcement des compétences numériques sur le territoire normand, en lien étroit avec les besoins socio-économiques régionaux et les orientations nationales.

**Cette structuration favorise l'acquisition de compétences techniques (...) tout en intégrant les enjeux organisationnels, juridiques et stratégiques liés à la protection des données et des infrastructures.**

Cette approche partenariale contribue à renforcer l'employabilité des diplômés, à soutenir l'innovation locale et à positionner l'université de Caen Normandie comme un acteur structurant des transitions numériques en Normandie. À moyen terme, l'établissement ambitionne de :

- > **Élargir encore l'accès aux formations en IA et cybersécurité**, notamment dès le premier cycle universitaire ;
- > **Développer des micro-certifications** et parcours modulaires ;
- > **Renforcer l'articulation entre formation**, recherche et innovation ;
- > **Accroître le rayonnement national et international** de ses expertises numériques.

Par cette stratégie intégrée, l'université de Caen Normandie affirme son rôle central dans la préparation des compétences nécessaires aux transformations numériques, économiques et sociétales du territoire.

## Structuration de l'offre en intelligence artificielle

Le développement des formations en IA s'appuie notamment sur le projet NORMANTHIA, lauréat du plan France 2030. Ce programme vise à déployer une offre de formation structurée et progressive, accessible à différents niveaux de qualification (licence, master, doctorat), et ouverte à des publics spécialistes comme non spécialistes.

Les objectifs sont de former des experts en IA capables de concevoir, développer et déployer des solutions innovantes et de diffuser une culture de l'IA au sein de disciplines variées (santé, droit, gestion, sciences humaines), afin de favoriser l'émergence de profils hybrides adaptés aux transformations des métiers.

Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

## L'ORIENTATION, UN ENJEU POUR L'UNIVERSITÉ

### Une politique volontariste en matière d'enquêtes de parcours de formation et d'insertion professionnelles

L'Observatoire UNICAEN mène chaque année des enquêtes sur les parcours de formation et l'insertion professionnelle des diplômés à 6, 12 et 18 mois après l'obtention du diplôme. Ces enquêtes permettent de construire et diffuser des indicateurs et des informations qualitatives, pour répondre aux besoins de l'Université mais aussi du Ministère, des différents acteurs et partenaires de l'établissement, ainsi que des étudiants, étudiantes et des familles puisque les données sont accessible en ligne. Ces analyses permettent de décrypter des tendances globales mais aussi des résultats au niveau de chaque diplôme.



L'EOI, Espace orientation et insertion de l'Université, est au côté des jeunes pour les accompagner.



L'EOI, Espace orientation et insertion de l'Université, est au côté des jeunes pour les accompagner.



Parmi les faits marquants de 2025 figure l'accompagnement à l'enregistrement de deux certifications au Répertoire spécifique : *Intégrer la ludopédagogie dans des dispositifs de formation, de la conception à la mise en œuvre* avec le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU), et *Mobiliser la neuropsychologie dans ses pratiques professionnelles* avec l'UFR de Psychologie. Le Service universitaire de formation continue et d'alternance (SUFCA) a renforcé son appui à la refonte des fiches RNCP, en lien avec les responsables pédagogiques et la Direction des études et de la vie étudiante

Le CEMU, le centre d'appui à la pédagogie de l'université, a développé une expertise reconnue en terme de ludopédagogie.

(DEVE), et conçu une formation à destination des maîtres d'apprentissage, intégrée au catalogue de formation continue comme au catalogue de formation interne de l'université, afin de professionnaliser l'encadrement des alternants.

L'année a aussi été marquée par la structuration d'un catalogue de formations continues courtes transversales, valorisé par le pôle relations entreprises et la Délégation des relations partenariales (DRP), qui met en avant les compétences pluridisciplinaires de l'établissement.

#### Bilan année universitaire 2024-2025

**9 882 personnes contactées** par mail puis téléphone pour participer aux enquêtes d'insertion

**7 954 ont répondu**, soit un taux de réponse global de 80,5 %

**Résultat de l'enquête d'insertion professionnelle, 18 mois après l'obtention du diplôme :**

- > 88,9 % Licence professionnelle
- > 92,3 % Master
- > 93,3 % Diplôme d'ingénieurs



Cela fait maintenant 14 ans que l'EOI, Espace orientation et insertion de l'Université, propose un temps de rencontre privilégié aux étudiantes et étudiants à la recherche d'un stage ou d'un emploi, avec des entreprises et partenaires qui recrutent.

## Offrir un temps d'échange privilégié à nos étudiantes et étudiants avec nos partenaires qui recrutent : zoom sur le Forum OSE !

La 14<sup>e</sup> édition du Forum OSE ! (Objectif Stages Emplois) s'est tenue le 13 novembre 2025 au cœur de la bibliothèque universitaire Rosalind-Franklin (campus 2). Organisé chaque année par l'Espace orientation insertion (EOI), le Forum OSE ! a pour objectif de faciliter le rapprochement entre les acteurs socio-économiques du territoire et la communauté étudiante. C'est Alexandre Wahl, directeur de l'Agence de développement pour la Normandie (AD Normandie) et parrain de l'événement qui a ouvert le forum.

Près de 1 500 étudiants, étudiantes et jeunes diplômés ont rencontré des professionnels de différents secteurs d'activité. Finance, marketing, télécommunications, énergies, défense, agroalimentaire... Au total, 63 organisations, collectivités et entreprises, locales comme nationales, étaient au rendez-vous pour permettre aux visiteurs de trouver un stage, une alternance ou un emploi. Les publics ont pu découvrir un large éventail de possibilités pour développer leur parcours et se professionnaliser. Parmi les nouveautés, plusieurs entreprises proposaient des stages de courte durée, allant de trois semaines à un mois. En 2025, le Forum OSE ! s'est installé sur le campus de Damigny-Alençon. Près de 40 structures professionnelles étaient présentes pour rencontrer nos étudiants et étudiantes.



Depuis 2025, le Forum OSE a également pris ses quartiers sur le campus d'Alençon-Damigny.



Les diplômées et diplômés 2025 de l'IUT Grand Ouest Normandie ont pu bénéficier du travail mené autour du réseau alumni et de l'accompagnement de la Fondation 1432 pour leur cérémonie de remise de diplôme.

## Construire et animer le réseau des alumni de l'université de Caen Normandie

L'année 2025 a permis de structurer la stratégie de l'université en matière d'animation d'un réseau d'alumni, atout indéniable pour renforcer l'attractivité de l'établissement.

À ce titre, plusieurs actions ont été menées dans le courant de l'année dont notamment l'animation de 13 ateliers LinkedIn ouverts aux étudiants, étudiantes et alumni, ainsi que la création d'une page vitrine LinkedIn, alumni UNICAEN. Par ailleurs, une attention particulière a été portée aux cérémonies de remise de diplômes. Un groupe de travail a été organisé pour harmoniser les cérémonies de remise de diplômes et faire de nouvelles propositions notamment autour de nouveaux partenariats (avec les Presses universitaires de Caen, l'orchestre universitaire etc.)

Ce travail a pu profiter aux 15 cérémonies prévues officiellement lors de l'année 2025 – 2026 pour les diplômés de l'année 2024 – 2025.

**+ de 110 000 personnes sont abonnées au compte LinkedIn de l'université !**

Diversifier et sécuriser les parcours de formation, expérimenter et innover pour anticiper les compétences et métiers d'avenir

## Les actions dans le cadre du continuum entre l'enseignement secondaire et l'Université

Le dispositif de promotion Mon avenir UNICAEN de l'université de Caen Normandie a permis en 2024-2025 de rencontrer près de 500 lycéens et lycéennes et d'organiser des immersions à l'université. Le dispositif des Cordées de la réussite qui a vocation à accroître l'ambition scolaire des élèves en leur permettant une ouverture sur l'enseignement supérieur, est également déployé sur les départements. L'objectif est de permettre aux élèves engagés dans ces dispositifs d'élargir leur champ des possibles, de développer de nouveaux réseaux en participant à des rencontres organisées entre élèves, étudiants et étudiantes, professionnels et équipes enseignantes du supérieur. Ce service est décliné à la demande du collège ou du lycée, pour le public lycéen et pour le public collégien à partir de la classe de 4<sup>e</sup>. En 2024-2025, il a permis d'embarquer une quinzaine d'établissements du secondaire sur 3 cordées, avec presque 400 élèves.

Les Immersions à l'université : l'année 2024-2025 a permis de monter en puissance sur les immersions en cours pour valoriser l'offre de formation auprès des lycées mais aussi auprès des étudiantes et étudiants. Toute l'année, avec la plateforme IMMERSUP, un enseignant ou une enseignante peut ouvrir un créneau de cours. Inscription au cours, attestation de présence, autorisation parentale pour les mineurs, conventions avec un établissement scolaire... tout est dématérialisé et facilité sur la plateforme : [immersup.unicaen.fr](https://immersup.unicaen.fr)



La finale régionale du challenge Course en Cours à l'IUT d'Alençon s'inscrit dans le projet Cordées de la réussite. Il réunit des élèves de collèges et de lycées pour une course de voitures électriques miniatures mêlant créativité et innovation.

## Le projet POME est lancé

Avec Builders, l'université de Caen Normandie a été lauréate d'un projet Fonds sociale européen + (FSE+) : le projet POME (Parcours d'orientation vers des métiers écoresponsables), avec pour objectif de promouvoir les formations et les métiers DD&RS et de les faire connaître. Financé par la Région Normandie pour une durée de trois ans (avril 2025 à avril 2028), ce projet bénéficie de nombreux soutiens (Rectorat de l'académie de Normandie, Fédération Syntec, Fédération CINOVA, APEC, OPCO Atlas).

Le projet POME vise à créer des expériences immersives de découverte des métiers liés aux enjeux de DD&RS et d'organiser des rencontres avec les élèves de collèges et de lycées et leur famille, avec les travailleurs et les demandeurs d'emploi, et avec les entreprises.

Ce projet s'inscrit dans la labellisation DD&RS pour la formation des étudiantes et étudiants aux enjeux des transitions, notamment sur :

- la priorité 6 *Poursuivre l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande*
- et sur l'objectif spécifique 4.5 *Renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées.*

## Le DU PaRéO Passeport pour réussir et s'orienter

Ce diplôme vise à découvrir les études supérieures et à travailler son orientation avec un suivi individualisé et des immersions dans les formations et le monde professionnel.

La session 2024-2025 a permis d'accueillir 20 étudiants et étudiantes âgés de 18 à 22 ans sur 28 inscrits, 89 % ont obtenu le diplôme.



**[4]**

**Placer  
les réussites  
étudiantes  
au cœur  
de nos actions.**

## [4]

Placer  
les réussites  
étudiantes  
au cœur  
de nos actions

## AVANCÉES DU SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

Lors d'un comité de pilotage (COFIL) du 19 novembre 2025, un bilan d'étape du Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) a pu être dressé. Composé de membres de la Commission à la formation et à la vie universitaire (CFVU) et de la vice-présidence en charge de la Vie étudiante, ce COFIL se réunit chaque année afin de définir les mesures et les actions à prioriser.

Celles-ci répondent à plusieurs paramètres :

- **L'état d'avancement des différentes actions** planifiées dans le SDVE ;
- **L'évolution du contexte** (qui peut amener à réorienter certaines actions, ou à en proposer de nouvelles, plus adaptées) ;
- **Les attentes des étudiantes et des étudiants**, en particulier les nouveaux besoins qu'ils expriment ;
- **La charge de travail des services impliqués** dans la réalisation des actions (qui doit rester acceptable afin de ne pas les paralyser).

Dans une optique d'amélioration continue, un suivi précis a été mis en place. Ainsi les **différentes parties prenantes ont fourni des indicateurs clés, à travers un tableau Excel dédié, collaboratif et évolutif** :

➤ Élaboré par le Bureau de la vie étudiante, cet outil reprend l'ensemble des actions et sous-actions énumérées dans le SDVE, ainsi que les services porteurs et co-porteurs.

➤ Les services et composantes de l'établissement, tous sites confondus, ont été mis à contribution pour décrire les actions et sous-actions réalisées depuis juillet 2023, toujours en cours, ou envisagées dans un futur proche.

➤ Grâce à ces informations, l'établissement se dote d'un bilan qualitatif.

Ce bilan a permis de constater que des actions ont été déployées sur l'ensemble des axes et mesures identifiés, et de prioriser des actions pour les mois à venir.



Avant la rentrée, les étudiants et étudiantes relais vie étudiante sont accueillis et formés lors d'un séminaire destiné à leur fournir les informations nécessaires pour débiter leur service.

## CONSOLIDER LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DÉVELOPPER LES TIERS-LIEUX



L'équipe du Bureau de la vie étudiante lors de la rentrée de septembre 2025..

En 2025, le Bureau de la vie étudiante (BVE) a poursuivi sa montée en puissance. Afin d'assurer ses missions de proximité — accueil, information, écoute et animation — auprès de la communauté étudiante, 20 étudiants et étudiantes relais vie étudiante (ERVE) ont été recrutés pour assurer des permanences sur l'ensemble des sites. Douze autres ERVE sont également intervenus en renfort ponctuel. Pour être au plus près de la communauté étudiante, les locaux du BVE ont bénéficié d'un nouvel ancrage en intégrant la Maison de l'étudiant du Campus 1 fin septembre 2025.

Le BVE est présent sur l'ensemble des événements de la vie étudiante. En 2025, il a organisé dix événements, parmi lesquels la Garden Party à l'INSPÉ en mai, la braderie solidaire du campus 1 en septembre et la découverte du tiers-lieu du campus 2 en novembre (où les étudiants et étudiantes peuvent rencontrer, tous les mardis, le Carré International et les conseillers d'orientation et d'insertion de l'EOI).

En complément, le BVE a participé à plus de trente événements,

en appui aux autres services ou dans le cadre d'actions favorisant l'implication étudiante dans le tissu local, notamment à Saint-Lô, Vire et Alençon. Concernant la CVEC, 204 projets ont été validés par la commission en 2025. Sur le plan social, 117 étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une aide via la commission d'accompagnement social. Les aides les plus sollicitées concernent la mobilité, les départs en stage ainsi que le prêt annuel d'ordinateur. Enfin, face à l'intensification des difficultés liées au logement étudiant, plusieurs partenariats ont été renforcés ou développés, notamment avec Studapart, l'ACAHJ et la Maison de l'habitat. D'autres collaborations sont en cours de construction.



La fin d'année universitaire 2024-25 a été conviviale avec la **Garden Party** organisée par le BVE, Bureau de la vie étudiante, sur le campus de l'INSPÉ de Caen.

## RÉPONDRE AUX ENJEUX DE SANTÉ ÉTUDIANTE

Au cours de l'année 2025, le Service de santé étudiante (SSE) a poursuivi le développement de son offre de soins, de prévention et de promotion de la santé à destination de l'ensemble de la communauté étudiante.

► **Sur le campus 1, les horaires d'ouverture ont été élargis** de 8h à 18h du lundi au vendredi ; la fermeture durant les congés de fin d'année a été diminuée.

► **Sur le campus 2, l'offre s'est étoffée** : présence d'une psychologue 2 jours et demi par semaine, d'un temps de psychiatre, de médecin pour les consultations des étudiantes et étudiants internationaux, d'une infirmière pour la vie affective et sexuelle et d'une permanence du service social du SSE.

### Les consultations du Service de santé étudiante ont augmenté de 18%

Les actions collectives de prévention et de promotion de la santé ont donc été plus nombreuses et réparties sur tous les sites de l'université. **Ainsi, au cours de l'année 2025**, qui porte sur deux années universitaires en termes d'inscriptions, **l'activité a considérablement progressé** :

- 6960 étudiants et étudiantes ont consulté au moins une fois au SSE (soit + 13 % par rapport à 2024).
- Les étudiants et étudiantes consultent en moyenne 3 professionnels différents au sein du SSE.
- 65 % des consultants et consultantes sont des personnes de sexe féminin.
- Le nombre global de consultations a progressé de 18 % (19 055 consultations en 2025 contre 16 116 en 2024)
- Les consultations de médecine générale sont passées de 2 703 en 2024 à 4 031 en 2025 (augmentation qui s'explique grâce à un mi-temps médical arrivé en septembre 2024 et à la présence d'un interne sur le semestre d'hiver).

► Les rendez-vous avec le service social ont augmenté de 43 % (tous les étudiants et étudiantes bénéficient désormais d'une évaluation sociale avant leur rendez-vous médical).

► Le nombre de vaccins réalisés a augmenté de 71 % entre 2024 et 2025 (multiplié par 7 depuis 2022)

En 2025, la SSE a également organisé 8 sessions de formation aux premiers secours (PSC1), soit une par mois hors vacances d'été et période de rentrée. Fort de la popularité de ces sessions, le SSE a également inauguré des formations de premiers secours en santé mentale (PSSM) avec une première session fin novembre, rencontrant elle aussi un franc succès.

En 2025, les recettes du centre de santé ont progressé de +v147%. Les étudiantes et les étudiants n'avancent aucun frais lorsqu'ils consultent au SSE. Cette hausse est le fruit de la consolidation de l'équipe menée en 2024 et d'un suivi renforcé de la facturation des prestations de santé.



Le BVE, Bureau de la vie étudiante, distribue des kits de prévention avant le Carnaval étudiant de la ville de Caen.

## LANCEMENT DE L'APPLICATION OBJECTIF RÉUSSITES, ARRIVÉE DES CHARGÉS D'ACCOMPAGNEMENT AUX RÉUSSITES ÉTUDIANTES

Dans un premier temps, le dispositif *Objectif Réussites* a été déployé auprès des étudiants et étudiantes des UFR SEGGAT, STAPS et Sciences ainsi que du département d'Histoire de l'UFR HSS, ainsi qu'auprès des sportifs de haut et bon niveau. L'université a ensuite entamé la généralisation des services du pôle Accompagnement aux réussites étudiantes (ARE) à l'ensemble des licences pour de la rentrée 2026-2027, même si une partie des missions est d'ores et déjà généralisées (césure, engagement étudiant).

Ce dispositif vise à structurer une offre d'accompagnement cohérente et institutionnalisée pour soutenir la réussite étudiante, en particulier pour

les étudiants et étudiantes en première année de licence, celles et ceux acceptés avec « Oui-si » sur Parcoursup, les néo-arrivants et arrivantes et les bénéficiaires de régimes d'études spécifiques. L'action repose sur un suivi individualisé, des ateliers méthodologiques et une coordination renforcée avec les équipes pédagogiques. Généraliser cette offre permettra d'améliorer sa lisibilité, d'harmoniser les pratiques d'accompagnement entre composantes et de contribuer à la persévérance et à la réussite en licence. Pour cela, des chargés d'accompagnements aux réussites étudiantes interviennent depuis 2 ans en proximité au sein des UFR.

## DES ESPACES IMMERSIFS AU SERVICE D'UNE PÉDAGOGIE ACTIVE ET INNOVANTE



Enregistrement Gaming Lab au CEMU, le Centre d'appui à la pédagogie de l'Université.

En 2025, l'université a poursuivi le développement de ses espaces immersifs comme leviers d'une pédagogie active et innovante au service des réussites étudiantes, en s'appuyant sur les travaux du Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU). L'année a été marquée par la réalisation de 20 productions immersives (jeux sérieux, dispositifs de réalité virtuelle et mixte), conçues en appui aux équipes pédagogiques pour enrichir les situations d'apprentissage. Des expériences

pédagogiques ont été implémentées en lien avec le DU Thérapie par exposition à la réalité virtuelle (TERV), ou encore un escape game développé pour la semaine Prépabloc.

Le Gaming Lab, espace dédié à la ludopédagogie et à l'expérimentation par le jeu, a accueilli 5 bootcamps intensifs qui ont formé 64 professionnels issus de 19 nationalités à la conception et à l'usage pédagogique du jeu. Cette formation a obtenu son inscription au répertoire spécifique de France Compétences,

ouvrant la mobilisation du CPF et attestant de la reconnaissance institutionnelle du dispositif.

Les espaces d'apprentissage du CEMU ont également été au cœur du colloque international LearningLab Network (5-6 novembre 2025), événement scientifique rassemblant environ 250 chercheurs et praticiens autour des liens entre espaces, pratiques et transformations pédagogiques. Ce colloque a permis de positionner l'université de Caen Normandie comme un acteur de référence sur ces questions à l'échelle nationale.

Enfin, la dynamique *Innover sans numérique*, portée dans le cadre des appels à projets du CEMU via le financement ANR du NCU *Réussites plurielles*, a encouragé l'investissement de ces espaces pour des pratiques artistiques, de co-intervention et de ludopédagogie, avec 16 projets soutenus impliquant 34 enseignants et enseignants-chercheurs sur trois vagues successives.

# L'UNIVERSITÉ AU CŒUR DES DYNAMIQUES CULTURELLES

Le Service universitaire d'action culturelle (SUAC) a poursuivi sa dynamique en faveur d'une offre d'activités culturelles, en lien avec la culture scientifique, technique et industrielle, en veillant à un accès sur l'ensemble du territoire.

## Les projections cinéma

Depuis 2022, grâce à un financement CVEC, les séances cinéma proposées par le SUAC et les cinémas partenaires (Café des images et Lux), sont à un tarif de 2 euros pour les étudiants et les étudiantes. En 2025, le nombre de propositions et le taux de fréquentation de ces rendez-vous sont en augmentation :

➤ **33 séances en amphi Daure** : 11 852 entrées payantes (soit en moyenne 340 entrées payantes par séance) dont 5 197 entrées étudiantes (soit en moyenne 157 entrées étudiantes par séance)

➤ **3 projections de ciné-club à la Maison de l'étudiant du campus 1** : diffusions de films en lien avec les équipes pédagogiques d'Arts du spectacle et financés par la CVEC

➤ **2 séances de ciné en plein air** : *Mamma Mia !* (C1) et *Edward aux mains d'argent* (C2)

➤ **Des séances événements en amphi Daure** : *Gérald le Conquérant* (25/10) en partenariat avec le Lux, en présence de Fabrice Eboué  
*Yoroï* (06/12) en partenariat avec le Lux et le Café des images, en présence d'Orelsan

## L'Off des Ondées

Depuis plusieurs années déjà, les Ondés lancent les festivités à la MDE du campus 1 avec une soirée musicale gratuite pour la communauté étudiante, financée par la CVEC (avec contribution du SUAC). En 2025, cette occasion de découvrir de nouveaux artistes locaux et nationaux a de nouveau rencontré un vif succès : 115 personnes présentes (sur les 119 places disponibles).



L'amphithéâtre de Pierre Daure était complet pour les deux projections du film Yoroï, en présence d'Orelsan.

## Les ateliers de pratique artistique et culturelle

Capitalisant sur ses formats populaires (reprise de l'atelier musiques actuelles à l'INSPÉ de Caen), l'année 2025 a également vu de nouvelles propositions, basées sur un maillage associatif et territorial fort, dont :

- **atelier initiation à l'image et au son** (en partenariat avec l'association étudiante Nouvel Œil)
- **atelier stand-up** (en partenariat avec le Caen Comedy Club)
- **ateliers photographie** et La Théorie du Héron (dans le cadre du Millénaire de la ville de Caen)
- **atelier sérigraphie** (hors les murs : Esam Caen)
- **atelier langue des signes françaises** (avec des associations locales telles que Mani-LSF, Accès-Signes, Des mots de main, Uni'Signes sur les campus d'Alençon, Cherbourg-en-Cotentin Saint-Lô et Vire)
- **atelier musique assistée par ordinateur** (en partenariat avec la Luciole pour Alençon et avec le Cargö pour Caen)
- **atelier jeux** (avec des associations locales telles que Le Gobelin Farceur et Des jeux pleins la Manche à Alençon et Cherbourg-en-Cotentin)

## Le campus d'Alençon, sous l'œil de Pablo Raison

Cartographe passionné, Pablo Raison a posé ses crayons à la BU Olympe-de-Gouges et au restaurant universitaire d'Alençon à l'automne 2024 pour une résidence artistique de 3 semaines. Avec l'aide d'étudiants et d'étudiantes ayant recensé les espèces naturelles remarquables du campus, Pablo a composé une carte mêlant repères pratiques et éléments décoratifs, pour une œuvre à la fois esthétique et fonctionnelle.

La "Carte du campus universitaire d'Alençon-Damigny" est installée au sein de la BU Olympe-de-Gouges. Son acquisition a pu être réalisée grâce à un financement CVEC.



Pablo Raison, au travail lors de sa résidence à la bibliothèque universitaire Olympe de Gouge, sur le campus d'Alençon-Damigny.

# LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES, TRAIT D'UNION ENTRE RECHERCHE ET FORMATION, AU SERVICE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES

## Donner accès à l'information scientifique et technique

Afin de soutenir les activités d'enseignement et de recherche, de nombreux projets documentaires ont été réalisés, en s'appuyant sur les demandes des composantes, des laboratoires et la création de nouveaux parcours d'enseignement. Le SCD a notamment poursuivi son implication dans le cadre des accords globaux négociés par le Consortium Couperin.

Conformément aux axes énoncés dans le projet de service du SCD, le travail de signalement des collections de la BU Pierre-Sinoux s'est poursuivi autour de deux fonds remarquables de la Reconstruction : le Fonds des éditions originales et le Fonds anglo-saxon. Ces campagnes ont permis de signaler un nombre important d'unicats SUDOC (références uniques dans le catalogue des institutions de l'enseignement supérieur et de la recherche), rappelant l'intérêt des collections de la bibliothèque. Après la bibliothèque-cartothèque SECGAT, la BU Pierre-Sinoux, la Biblio-thèque des Sciences de l'Homme Pierre-Barbérís, la Bibliothèque historique Madeline-Derries, le centre de documentation Nicolas-Politis, le recotement des collections du campus 1 s'est poursuivi pour la Bibliothèque Tove-Jansson. Depuis plusieurs années, la BU Rosalind-Franklin était engagée dans un chantier d'ampleur de création de pôles thématiques qui succèdent à une organisation documentaire fondée sur la séparation entre documentation de niveau enseignement et niveau recherche. Les collections (monographies et périodiques) ont été progressivement rassemblées par disciplines (ex : pôle mathématiques, pôle Informatique, etc.). Ce chantier est désormais achevé. Grâce à ce travail, certains espaces ont pu être réaménagés afin de limiter l'impression de densité des rayonnages, améliorer la lisibilité via une nouvelle signalétique et permettre d'installer des mobiliers plus confortables pour les usagers.



Intérieur de la  
bibliothèque  
universitaire  
Madeline Brès,  
au campus 5.

## 10 ans pour des services et infrastructures clés

L'année 2024 a vu deux anniversaires pour les bibliothèques : en novembre, le service *Navette+* a fêté ses 10 ans. Faire venir des documents d'une autre bibliothèque, les réserver ou se constituer un panier de références sont des fonctionnalités qui semblent aujourd'hui avoir toujours existé. Les prêts suivis d'un déplacement, selon la définition classique d'un « prêt navette », ont augmenté de 2020 à 2024 de manière progressive. Le campus 3 à Ifs a rejoint le réseau *Navette+* : l'absence de biblio-thèque universitaire sur ce site est compensée par une tournée hebdomadaire pour apporter ou retourner les livres. Enfin, la bibliothèque Madeline-Brès a également fêté son dixième anniversaire. Depuis son ouverture à la rentrée 2014, le public s'est approprié les espaces et les collections tandis que l'offre de services s'est étoffée : ateliers, rendez-vous individuels, ouverture le dimanche, variété des postures de travail (cocons de sieste, vélos pupitres et tables hautes).

## Nouveau format pour la rentrée culturelle de l'université

Jusqu'ici conviés aux journées des Campus en fête, pour la première fois en 2025 les partenaires culturels ont été invités à un événement dédié aux actions culturelles sur les campus. En présence du BVE et du pôle ARE, cette soirée festive à la Maison de l'étudiant du campus 1 a proposé concerts (85 places remplies sur les 119 de la MDE), photo-booth, pop-corn, barbe à papa, cocktail, vélo smoothies, DJ, et blind-test animé par Radio Phénix avec des places à gagner chez les partenaires culturels.

## Accueillir

Les bibliothèques intégrées du réseau ont enregistré en 2025 une fréquentation jamais atteinte précédemment : 1 614 189 entrées (1 403 056 pour les bibliothèques intégrées et 211 133 pour les bibliothèques associées), contre 1 517 018 entrées en 2024 et 1 544 833 en 2019, jusque-là année de fréquentation la plus importante. La proposition d'une troisième nocturne en BU Rosalind-Franklin a trouvé son public pour un usage global très fortement augmenté. D'une façon générale, les BU sont des lieux, des services et des aménités bien identifiés et appropriés par la communauté universitaire, sur chaque campus. Initié au printemps 2023 à la BU Blanche-Maupas, le projet Révise ton bac à la BU a été renforcé en 2024 puis 2025. Cette initiative propose aux élèves de lycée qui préparent le bac de réviser à la bibliothèque. Le projet se met en place progressivement avec une communication à destination de huit établissements scolaires de l'agglomération de Cherbourg-en-Cotentin, un sondage de satisfaction, une sélection documentaire, la réservation des salles de groupe, etc.

## Former

L'offre de formation du SCD, intégrée dans les cursus et le plus souvent inscrite dans les maquettes d'enseignement, concerne l'ensemble des disciplines enseignées à l'université, en licence comme en master. Créés en concertation avec les équipes pédagogiques, les modules de cours ont pour objectif de permettre aux étudiants et étudiantes d'acquérir les compétences informationnelles qui favoriseront leur réussite. Pour ce faire, ces modules s'appuient sur des référentiels nationaux.

Ainsi, étudiants et étudiantes apprennent à définir leur besoin d'information, à identifier et utiliser les différentes sources (catalogues, bases de données, sites web, etc.), et à évaluer de façon critique l'information obtenue. À cela s'ajoute, pour les étudiants et étudiantes de master, la capacité à ordonner, classer et stocker l'information obtenue grâce à un logiciel de gestion des références bibliographiques (Zotero), et à produire une bibliographie normée. Dans certains masters, un module sur les enjeux de la science ouverte a été introduit et testé : fort de son succès, il a vocation à être généralisé.

## NORMANUM

### Des ressources documentaires exceptionnelles, en ligne et utilisables par toutes et tous

Depuis 2017, l'université est engagée dans la numérisation de ses collections pour en assurer la visibilité, la consultation, l'utilisation par la communauté universitaire et le grand public. En 2025, cette volonté se concrétise grâce à la bibliothèque numérique Normanum, conçue en coopération par le Service commun de la documentation (SCD) et le CERTIC, département de la Direction du système d'information (DSI), qui a développé l'architecture et les interfaces assurant le traitement, l'archivage et la diffusion des documents. Accessible au public depuis janvier 2025, Normanum invite à la découverte des collections patrimoniales numérisées provenant des collections documentaires et scientifiques de l'université de Caen Normandie. Plusieurs parcours de visite sont proposés.

► **Les collections** regroupent les documents par typologie documentaire (archives, manuscrits, imprimés, cartes & plans, objets...)

► **Les univers** rassemblent les documents par thématique. L'univers William Morris offre ainsi des éditions originales illustrées de l'un des fondateurs du mouvement Arts & Craft tandis que l'univers Naturalia met en valeur l'exceptionnel patrimoine naturaliste de l'université de Caen.

► **Les focus** permettent d'aller plus loin : ils offrent un éclairage sur un auteur et son œuvre, s'attachent à un thème, dévoilent des trésors.

Outil de diffusion et d'éditorialisation des collections numérisées, Normanum assure une consultation aisée de ses données. Les fichiers images sont interopérables grâce au protocole IIIF tout comme les notices dans le cadre du protocole OAI-PMH. Sauf mention contraire, les documents diffusés sont des reproductions numériques d'œuvres du domaine public, placées sous Licence Etalab.

Le 3 avril, les 36 000 participants de l'édition 2025 du Carnaval étudiant de la ville de Caen s'élançaient depuis le campus 1 de l'université.







**[5]**

**Être un acteur  
majeur dans  
les dynamiques  
territoriales.**

# POURSUITE DU DIALOGUE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

## Signature de la convention de financement Saint Lô

Le 5 mai 2025, l'université de Caen Normandie a signé la convention de financement du futur campus de Saint-Lô avec les collectivités territoriales. Sur un budget global de près de 11,5 millions d'euros, les collectivités territoriales (Région Normandie, département de la Manche, agglomération de Saint-Lô et ville de Saint-Lô) participent à hauteur de 11 millions d'euros, le financement étant complété par une enveloppe de 500 000 € du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) octroyé par la Préfecture de Région.

L'engagement des collectivités vise à faire de ce campus un facteur d'attractivité pour le développement économique en attirant les étudiants et étudiantes, futurs actifs sur le territoire et s'inscrivant dans les orientations stratégiques du territoire. Pour l'université de Caen Normandie, ce projet structurant va permettre de regrouper l'ensemble de ses formations sur un même site pour offrir aux étudiants et étudiantes une meilleure vie de campus. Dans cette optique, l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ) intégrera les bâtiments de l'UT, l'Institut de formation aux soins infirmiers (IFI), restera à proximité. Ce regroupement nécessitera également le déplacement du fonds documentaire de la bibliothèque universitaire de l'INSPÉ, qui représente une ressource importante pour les enseignants et enseignantes du territoire.



Le 05/05/25, Julie Barenton Guillas, Vice-présidente de la Région Normandie, Jean Morin, Président du Département de la Manche, Fabrice Lemazurier, Président de Saint-Lô Agglo, Emmanuelle Lejeune, Maire de Saint-Lô et Sandy Campart, Vice-président de l'université de Caen Normandie, ont signé la convention de financement pour l'extension du campus universitaire.

## Structuration du partenariat avec Cherbourg-en-Cotentin

La convention de partenariat avec la commune d'agglomération du Cotentin et la Région ayant été signée en octobre 2024, sa mise en œuvre a pu être engagée en 2025. Celle-ci a débuté par un important travail de définition des travaux à venir, aboutissant au partage de la stratégie d'évolution des bâtiments avec l'ensemble des acteurs. Il a ainsi été décidé de déployer un schéma ambitieux de travaux :

► **Rénovation énergétique** des bâtiments de l'ESIX et de Sciences

► **Traitement des infiltrations et isolation** des bâtiments de l'UT, afin d'améliorer des conditions d'accueil et de travail au sein du bâtiment de l'UT

► **Équipement de nouvelles salles** pour accueillir la première promotion de l'École des applications militaires de l'énergie atomique au sein du BUT Génie industriel et maintenance

## [5]

Être un acteur  
majeur dans  
les dynamiques  
territoriales

## LA RELATION PARTENARIALE, UN AXE FORT DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT, QUI SE STRUCTURE AUTOUR D'UNE DÉLÉGATION DÉDIÉE

Créée en 2024 dans le cadre du projet Destin (ASDESR, Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche), la Délégation des relations partenariales (DRP) a renforcé son rôle d'interface entre l'université et le monde socio-économique en développant ses partenariats, en structurant les outils de pilotage et en contribuant à la valorisation de l'offre de formation et de recherche.

En s'appuyant sur les priorités nationales et régionales ainsi que sur la signature scientifique de l'établissement, la DRP a orienté une partie de son activité sur plusieurs axes stratégiques d'innovation, notamment l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le nucléaire, tout en maintenant un positionnement fort sur des domaines scientifiques à fort potentiel comme la biologie et les matériaux.

Des démarches actives de prospection et de fidélisation ont été menées, avec près de 100 rencontres entreprises couvrant 15 secteurs d'activité. Cette dynamique a permis de consolider ou d'initier des collaborations avec plusieurs grands groupes tels que AG2R La Mondiale, ArianeGroup, Atos, Danone, La Poste, Safran, SNCF, RATP Group, LVMH, Groupe Prévoir vie, Nestlé, ORANO, ainsi que la signature de conventions avec la CPME Normandie et Dalkia.

La présence active dans plusieurs réseaux professionnels a également été renforcée, notamment auprès de la Normandy Microelectronics Association, Normandie Numérique, Normandie Énergies, AREA Normandie et Normandie AeroEspace Normandie attractivité et le Club des ETI Normandie, Dynamic Export, CCI Territoires & entreprises, contribuant à renforcer l'ancrage territorial de l'université.

En 2025, l'université a également valorisé son offre universitaire en participant à plusieurs événements professionnels majeurs tels que VivaTech, Big Data & AI Paris, le Tour de France de l'IA et les Assises du Numérique organisé par Ouest-France.

Par ailleurs, la DRP a structuré ses outils avec la mise en place d'un outil de gestion de la relation client (CRM) partagé et d'un annuaire entreprises, améliorant la coordination interne et les actions de prospection. En collaboration avec le SUFCA, 12 études de marché ont été réalisées afin d'identifier des opportunités de développement en formation continue et en alternance, contribuant notamment à la création d'un catalogue de formations courtes pour les entreprises.

Dans cette dynamique, le Club Phénix, réseau des 5 600 partenaires de l'université, a rassemblé 350 entreprises et collectivités en 2025. Ces relations favorisent la fidélisation et la mise en lumière des qualités de l'université auprès des acteurs socio-économiques. Ainsi, à l'occasion de la soirée des vœux aux partenaires, le 27 janvier 2025, l'amphi Daure a accueilli une table ronde étudiante, la cérémonie des trophées Phénix et la présentation des trésors du SCD. Ce moment fort des relations entreprises permet également de valoriser le savoir-faire de l'université, avec des visites découvertes de services et laboratoires emblématiques : le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU), le Centre de recherche en environnement côtier (CREC), la Cartothèque de l'UFR SEGGAT, les Presses universitaires de Caen (PUC) et le Plan de Rome.

La DRP avec l'ensemble des composantes et services dédiés, ont permis une augmentation de 5% des fléchages entreprises sur la taxe d'apprentissage par rapport à 2024.



Tous les ans, le Président de l'Université, **Lamri Adoui**, adresse ses vœux aux partenaires lors d'une cérémonie dédiée qui aussi l'occasion de remettre les trophées Phénix.

# LES PREMIÈRES ACTIONS DE LA FONDATION 1432

En 2025, la Fondation 1432 a confirmé son rôle de levier pour soutenir les initiatives structurantes de l'université de Caen Normandie, au service de la recherche, du patrimoine, de la culture scientifique et de la réussite étudiante.

## Des projets à fort impact

La Fondation a soutenu des projets de recherche innovants, notamment sur le cancer de l'ovaire (ROMEO) et du poumon via le développement d'alternatives expérimentales à l'utilisation d'animaux dans la recherche (ZEO TARGET), les hydroliennes marines (MULTI-ROTORS), et le business model des entreprises de recyclage des matériaux souples. Elle a également contribué à la diffusion de la culture scientifique à travers des conférences internationales sur la désinformation (LUCIDE), une école d'été dédiée à la médiation scientifique (SYNAPSE) et la création d'un atlas international du cerveau de la seiche (SOFF ATLAS). De plus, la Fondation a participé au soutien du 1er festival du livre anglophone en Normandie qui s'est tenu les 16 et 17 mai 2025. La valorisation du patrimoine universitaire s'est concrétisée par la mise en lumière des piliers sculptés par Charles-Émile Pinson (PILIERS PINSON) sur le campus 1 et par la conservation d'un document fondateur de l'université : la bulle papale Quoniam, désormais protégée dans une vitrine muséographique sur-mesure.

## Une dynamique collective

Dotée d'un financement initial d'1 million d'euros, la Fondation 1432 s'appuie sur l'engagement de ses mécènes fondateurs — l'université de Caen Normandie, Axians (VINCI Énergies), EDF, Isigny Sainte-Mère et PIERCAN — pour renforcer les liens entre l'université et les acteurs socio-économiques et soutenir durablement l'innovation et la réussite étudiante.



Enfin, la Fondation agit directement en faveur des étudiantes et étudiants grâce à :

- **10 Bourses 1432** (1 432 € chacune dont une dédiée à un projet portant sur le handicap). Ces bourses sont destinées à soutenir des projets favorisant leur employabilité.
- Son **soutien aux cérémonies de remise des diplômes**, par la mise à disposition d'un photographe et d'un photobooth.

**35 projets**  
déposés lors du premier appel à projets

**10 projets**  
soutenus

**803 000 €**  
de demandes de financement

**158 655 €**  
engagés par la Fondation

## [5]

Être un acteur  
majeur dans  
les dynamiques  
territoriales

## L'UNIVERSITÉ AU CŒUR DES PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DE L'IA DE OUEST FRANCE, EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION

L'université accueille des événements qui rayonnent largement sur le territoire, valorisant les compétences de l'université et associant sa communauté étudiante. Ainsi, le 9 octobre 2025, se sont tenues dans les locaux de l'université les premières assises de l'IA organisées par le groupe Ouest-France en partenariat avec la Région Normandie.

Cet événement a permis d'associer les chercheurs et chercheuses de l'université de Caen Normandie à un riche programme de tables rondes, conférences et ateliers autour des usages de l'IA et des questions qu'ils peuvent soulever, notamment dans le secteur

de la santé, domaine de recherche actif à l'université. Les étudiants et étudiantes inscrits dans les filières liées à l'IA ont également pu accéder aux échanges et enrichir ainsi leur apprentissage.

Par ailleurs, les formats proposés ont laissé une large place aux échanges et rencontres entre les multiples acteurs présents pour l'événement : entreprises, industriels, collectivités territoriales, représentants d'organismes nationaux... À travers cet événement, l'université de Caen Normandie a renforcé son positionnement comme pôle d'échanges à l'échelle de son territoire.

## MILLÉNAIRE DE CAEN : L'UNIVERSITÉ MEMBRE FONDATEUR DU GIP



Concert de l'Orchestre régional de Normandie devant le bâtiment B lors de la soirée de lancement du Millénaire de Caen.

Représentant un pan important de l'histoire de la ville, l'université de Caen Normandie a intégré dès 2024 le groupement d'intérêt public du Millénaire de la ville de Caen. Le fil conducteur retenu pour cette année 2025 de festivités étant l'art, l'histoire et la science, l'université avait de facto une place importante dans ce projet fédérateur pour le territoire et source de rayonnement.

L'université a ainsi été partenaire à la fois pour accueillir de grands événements mais aussi comme créatrice d'événements et d'activité scientifique.

### Les journées de l'histoire

Le printemps et l'été 2025 ont été l'occasion pour l'université de proposer des événements s'inscrivant pleinement dans sa politique de diffusion de la culture scientifique auprès d'un large public. Ainsi, dans le cadre des Journées de l'histoire qui se sont déroulées du 21 au 28 mars 2025, l'université de Caen Normandie a organisé une riche programmation de conférences et tables rondes ainsi qu'un salon du livre d'histoire. La conférence inaugurale, proposée par Patrick Boucheron, a réuni pas moins de 600 personnes tout comme la projection du film de Nota Bene. Durant tout l'été, l'université a exceptionnellement ouvert ses portes au grand public pour faire découvrir son patrimoine exceptionnel datant de la reconstruction.



À l'occasion du Millénaire de la Caen, les Journées de l'histoire ont permis d'accueillir l'historien **Patrick Boucheron**, le temps d'une conférence grand public qui s'est tenue à guichet fermé.

## Des expositions historiques

L'histoire de l'université de Caen Normandie a également été mise en valeur lors de deux expositions. Pour la première, Les mille ans de Caen, présentée à l'hôtel de ville, le SCD a prêté deux documents exceptionnels. Le public a pu admirer, entre autres, les enluminures du Manuscrit des privilèges aux côtés de la bulle Quoniam. Ces deux documents uniques ont été numérisés et sont désormais visibles sur Normannum. La seconde, l'exposition Reconstruire l'avenir à l'université de Caen, a proposé un itinéraire artistique mettant en lumière des personnalités emblématiques qui ont œuvré à la reconstruction de l'université après-guerre. Parmi les figures clés de cette renaissance exceptionnelle, on peut citer entre autres Pierre Daure, Madeleine Dupasquier, Henry Bernard, Yvonne Guégan, Jacques Quinet, Louis Leygue et Charles-Émile Pinson.

## La Grande Parade

Temps forts du millénaire, la Grande Parade a rassemblé 150 000 spectateurs et spectatrices autour d'une déambulation de 5 km au cœur de la ville de Caen créée par la compagnie du Ballon vert. L'université a accueilli le tableau intitulé *Les enfants sauvages* avec son géant déambulant au milieu de la foule accompagné de jeunes danseurs et danseuses du territoire et de l'orchestre universitaire, le Cour.



Concert de l'Orchestre régional de Normandie devant le bâtiment B lors de la soirée de lancement du Millénaire de Caen.



Une exposition extérieure présentait des images d'archive et de reconstruction de l'université avant la seconde guerre mondiale puis de sa reconstruction.



En intérieur, une exposition, réalisée par les conservateurs du Service commun de la documentation de l'université, présentait le mobilier réalisé spécialement pour l'université lors de sa reconstruction et aujourd'hui classé.

## Un programme de recherche culture sur ordonnance

Trois laboratoires de recherche de l'université se sont alliés avec le musée des Beaux-Arts de la ville de Caen pour proposer un programme de recherche visant à évaluer l'effet sur le bien-être d'une rencontre avec l'œuvre pendant la visite du musée.

Au cœur de l'étude Art, bien-être et cerveau, trois doctorantes rattachées aux laboratoires GREYC, NIMH et PHIND ont travaillé avec plus de 200 volontaires issus de l'ensemble de la région caennaise. Ancré sur son territoire et avec une visée de transmission des résultats à un large public, ce projet exceptionnel est une véritable démonstration d'une démarche de science participative, pleinement inscrite dans le label Science avec et pour la société de l'université de Caen Normandie.



**[6]**

**Se doter  
d'une ambition  
européenne et  
internationale.**

# ACTIVITÉS FLE, LANSAD ET CERTIFICATIONS

## Un nouveau parcours Langue, Mémoire, Culture dans les DUEF

Dans le cadre des Diplômes universitaires d'études françaises (DUEF), le Carré international propose depuis deux ans un parcours spécifique intitulé Langue, mémoire et culture (LMC), conçu en partenariat avec l'institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC). Ce parcours comprend notamment des séances de travail régulières à l'abbaye d'Ardenne, permettant aux étudiants et étudiantes de s'initier à la recherche et de participer à l'élaboration d'un projet culturel. En complément des enseignements en littérature, linguistique et sciences sociales, qui visent à renforcer à la fois les compétences disciplinaires des étudiants et étudiantes et leur maîtrise du français, le programme intègre la réalisation d'un mémoire de recherche et la conception d'un projet culturel en lien avec un auteur ou une autrice en résidence à l'IMEC.

Les DUEF parcours LMC sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes internationaux pouvant justifier d'un niveau minimum B2 en langue française et d'un diplôme équivalent au baccalauréat. À ce jour, 47 étudiants et étudiantes issus de 9 nationalités ont participé à ce parcours.



Nos étudiants parcourent le monde et témoignent de leur expérience sur notre plateforme phenix-voyageur.unicaen.fr

## Renforcer les compétences linguistiques et administratives au travers de programmes de formations et d'échanges.

Depuis deux ans, dans le cadre du plan de formation de l'établissement, l'université propose un parcours intitulé Passeport international, destiné aux personnels administratifs en contact régulier avec un public international. Ce dispositif vise à renforcer les compétences en communication professionnelle nécessaires à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants et étudiantes, enseignants et enseignantes, chercheurs et chercheuses, collègues internationaux.

À ce jour, 47 personnels ont déjà bénéficié du module d'anglais professionnel (20 personnes pour le 2e semestre 2024-2025, et 27 personnes pour le 1er semestre 2025-2026, soit une hausse de la participation).

## La mobilité étudiante en chiffres clés

**534 étudiantes et étudiants** de l'université de Caen Normandie ont effectué une **mobilité à l'étranger** dans le cadre d'un programme d'échange.

**346 étudiantes et étudiants internationaux** accueillis par l'université dans le cadre de mobilité d'échange (**Erasmus+, accords interuniversitaires...**).

**831 bourses ont été attribuées** à des étudiants, étudiantes, enseignants, enseignantes et personnels de l'université sur fonds Erasmus+, **pour un montant total de 1 094 980 €.**

## IKAS : un projet structurant pour le renforcement des compétences administratives à l'échelle européenne

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'internationalisation, l'université de Caen Normandie s'est engagée, aux côtés de six universités partenaires de l'alliance AcrossEU, dans le projet IKAS, pour Intercultural Skills for Administrative Staff in Higher Education Institutions.

Officiellement lancé en novembre 2025 dans le cadre du programme Erasmus+, **ce projet associe six établissements partenaires :**

**Université de Caen Normandie** (France)

**Université de Laponie** (Finlande)

**Université de Valladolid** (Espagne)

**Ss. Cyril and Methodius University of Skopje** (Macédoine)

**Université de Pardubice** (République Tchèque)

**Université de Fribourg** (Suisse)

À travers ce projet, l'université de Caen Normandie affirme sa volonté de professionnaliser durablement l'accueil et l'accompagnement des publics internationaux, tout en développant les coopérations et le réseau de ses personnels à l'échelle européenne. Plus largement, l'initiative contribue, au sein de l'alliance AcrossEU, à l'harmonisation des pratiques professionnelles et au développement coordonné des compétences administratives, en cohérence avec les objectifs d'internationalisation et de coopération européenne portés par les établissements membres.

# COOPÉRATION INTERNATIONALE

## Accueil et accompagnement des publics internationaux

Du 2 au 4 juin 2025, l'université de Caen Normandie a accueilli sur son campus les Journées nationales Euraxess, réunissant 58 participantes et participants issus d'une quarantaine d'établissements. À travers ces trois journées, les membres du réseau ont pu approfondir leurs échanges autour des missions d'Euraxess : l'accompagnement des chercheurs internationaux et la facilitation de leur mobilité et de leur séjour en France. Ces rencontres ont également constitué un temps fort de valorisation de l'organisation et de la stratégie internationale de l'établissement.

Dans leur prolongement, l'université a accueilli les 4 et 5 juin la 11<sup>e</sup> édition du Colloque de l'accueil organisé par Campus France, rassemblant 400 participants et participantes représentant 150 établissements. Cet événement d'envergure nationale a contribué à renforcer la culture professionnelle de l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux (avec une session conjointe avec les Journées nationales Euraxess). Les échanges ont porté sur les évolutions législatives, le partage de bonnes pratiques et la présentation du guichet unique d'accueil déployé à l'université de Caen Normandie, illustrant une organisation transversale et coordonnée de ses services pour un accueil structuré, lisible et de qualité.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité de la labellisation **Bienvenue en France – 3 étoiles** obtenue par l'université de Caen Normandie ces dernières années, reconnaissance nationale attribuée par Campus France pour la qualité de l'accueil des étudiants internationaux. À la suite de la visite des experts intervenue à la fin de l'année 2025, l'établissement est désormais en attente des résultats relatifs au maintien de ce label, attendus au début de l'année 2026, confirmant l'attention constante portée à l'amélioration continue de ses dispositifs d'accueil.



L'université de Caen Normandie a accueilli les Journées Nationales Euraxess



De nombreuses nationalités sont représentées à l'université de Caen Normandie.

## Les nouveaux partenariats

### Université Assane Seck de Ziguinchor (Sénégal)

L'année a été marquée par l'officialisation du partenariat avec l'université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) au Sénégal, suite à la signature d'un accord-cadre en juin. Cette nouvelle collaboration dynamique se concrétise dès à présent par un volet opérationnel fort : l'accueil d'étudiants et étudiantes dans l'école d'été Jean Monnet 2025 et au sein de nos formations sur l'année 2025/2026, financé dans le cadre du programme Erasmus+ AC171. La coopération académique s'enrichit également grâce à l'intervention de professeurs de l'UASZ au sein de l'UFR Droit, dans le cadre des travaux de la Chaire Normandie pour la Paix/Unesco Droit, histoire et neurosciences pour une paix durable, consolidant une coopération scientifique de haut niveau sur les enjeux de paix et de droit.

### Université d'Alexandrie (Égypte)

La signature d'une convention de coopération avec l'université d'Alexandrie ouvre la voie à un partenariat structurant avec l'une des principales institutions universitaires d'Égypte. Ce partenariat favorise le développement d'échanges entre l'ESIX Normandie et la filière francophone laitière, stimulant la mobilité étudiante et le partage d'expertises dans le domaine agroalimentaire. Par ailleurs, un projet de double diplôme en pharmacie, spécialisé en drug design, sera lancé à la rentrée 2026. Cette nouvelle initiative porte à seize le nombre de doubles diplômes proposés par l'établissement, témoignant de la consolidation et de l'internationalisation de l'offre de formation de l'établissement.

## L'UQAR (Canada), un partenaire stratégique

La coopération avec l'université du Québec à Rimouski (UQAR) s'est intensifiée cette année, consolidant son statut de partenaire stratégique majeur pour l'université de Caen Normandie. Les échanges sont toujours marqués par une dynamique de mobilité étudiante soutenue, et le programme innovant de mobilité administrative croisée favorise le partage de bonnes pratiques entre les deux institutions. La dimension recherche s'est également développée avec le lancement d'un appel à candidatures pour une bourse de cotutelle de thèse en sciences humaines et sociales, contribuant à structurer des collaborations scientifiques durables et à renforcer le rayonnement international de nos étudiants et étudiantes.

**[7]**

**Piloter et  
partager la  
stratégie pour  
se donner les  
moyens de notre  
ambition.**

## DÉVELOPPER LES RESSOURCES PROPRES DE L'ÉTABLISSEMENT : UNE NÉCESSITÉ DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE QUI SE DÉGRADE

Dès 2020, l'université s'est engagée dans une stratégie de diversification de ses sources de financement. En 5 ans, les ressources propres de l'établissement sont passées de 14 % des produits encaissables à 23 %. En 2025, le travail de structuration des différentes offres s'est poursuivi, afin de mieux accompagner les projets de recherche collaborative, d'enrichir le catalogue de modules courts de formation continue, de proposer une approche globale d'accompagnement en ingénierie pédagogique ou encore de valoriser le patrimoine immobilier.

## RENFORCER LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le tableau de bord d'Appui au pilotage de l'offre de formation (APOF) a pour objectif de mettre à disposition de l'établissement un dispositif fiable, partagé et évolutif permettant d'accompagner la construction et le suivi de l'offre de formation. Il constitue un outil d'aide à la décision stratégique en s'appuyant sur des données consolidées (effectifs, réussite, insertion, ressources, attractivité, etc.) et en les rendant accessibles de manière lisible et opérationnelle. Il vise notamment à :

- > **Accompagner la démarche d'accréditation 2028-2034** en sécurisant la production et la circulation des données ;
- > **Renforcer la capacité de l'établissement** à adapter son offre aux besoins des étudiants, aux évolutions socio-économiques et aux contraintes budgétaires.

## ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA QUALITÉ ET STRUCTURATION D'UN RÉSEAU INTERNE DÉDIÉ À LA QUALITÉ

En mars 2025, le conseil d'administration a adopté le schéma directeur de la qualité, témoignant d'un engagement fort de l'établissement dans l'amélioration continue, en cohérence avec le projet d'établissement. Élaboré selon une approche collaborative, ce schéma a permis d'identifier des macro processus auxquels se rattachent les activités de l'université de Caen Normandie et les chantiers prioritaires qui peuvent en découler.

En 2025, le premier comité de suivi du schéma directeur a mis en avant des réussites collectives : déploiement du système d'information décisionnel ouvert à la Gouvernance et aux composantes et services de l'université, lancement d'une communauté accompagnant la diffusion et le partage d'une culture qualité commune (réseau UNIQUAL), guide de gestion des examens.

# SERVICES PUBLICS+ : POURSUITE DU DÉPLOIEMENT ET PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES

L'université de Caen Normandie poursuit le déploiement de la démarche Services Publics+ (SP+) en cohérence avec le cadre national défini pour les universités et en l'adaptant à nos usagers. À cet effet, le questionnaire d'autoévaluation des formations a été adapté pour identifier une partie "vie étudiante" : en renvoyant notamment aux indicateurs de suivi au niveau national (transversaux à toutes les administrations), ce questionnaire permet de récupérer les informations utiles à la valorisation de ces indicateurs. La stabilisation de ce questionnaire demeure une priorité pour capitaliser sur les remontées annuelles, harmoniser les analyses et adapter nos leviers d'action et la communication interne.

Par ailleurs, une comitologie s'est structurée autour de la démarche SP+. Le comité de pilotage (COFIL) valorise notamment l'accompagnement des structures qui entrent par vague dans la démarche SP+. Cet accompagnement repose sur une vision croisée entre services pour identifier les points de convergence dans la prise en compte des besoins usagers et définir une feuille de route propre à chaque service. À l'appui des constats issus de ces vagues successives SP+, des chantiers dits «établissement», c'est à dire transversaux, ont été identifiés et pris en compte par la gouvernance : guide d'accueil des personnels d'accueil, retour aux étudiants et étudiantes sur le questionnaire de satisfaction des formations, communication sur les indicateurs de qualité de service.

## DES PROJETS INFORMATIQUES ENGAGEANTS

### Pégase, un projet national pour la gestion de la scolarité

#### *Déploiement de Pégase : un projet structurant pour l'établissement*

L'université de Caen Normandie est engagée dans le déploiement de Pégase, nouvelle solution nationale de gestion de la scolarité portée par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (Amue), dans le cadre du programme PC-SCOL. Ce projet vise à remplacer progressivement l'application historique de gestion des formations et des cursus des étudiants (Apogée) par un système d'information modernisé, interopérable et évolutif.

Au-delà de la seule évolution technique, le déploiement de Pégase constitue un projet structurant à l'échelle de l'établissement, tant par son ampleur que par ses impacts organisationnels, fonctionnels et stratégiques.

#### *Un levier majeur de transformation du système d'information*

Le projet engage une refonte en profondeur du système d'information (SI) de la scolarité. Il implique :

- **la reprise et la fiabilisation de données stratégiques** relatives aux parcours étudiants

- **la mise en place de nouvelles architectures techniques** (API, interconnexions, urbanisation du SI)

- **l'adaptation des interfaces** avec les applications métiers existantes

- **le renforcement des exigences** en matière de sécurité, de traçabilité et de qualité des données.

À ce titre, Pégase agit comme un catalyseur de modernisation du SI, favorisant une meilleure intégration des outils numériques et une rationalisation des processus.

#### *Une transformation organisationnelle transverse*

Le déploiement mobilise de manière coordonnée :

- la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et son pôle SIScol qui dirige le projet ;
- la Direction du système d'information (DSI) ;
- les scolarités des composantes de formation ;
- la Délégation de l'appui au pilotage et de l'amélioration continue (DAPAC)

...  
page suivante

- Ce projet transversal nécessite une harmonisation des pratiques, une formalisation accrue des procédures et un accompagnement au changement des équipes. Il contribue ainsi à renforcer la culture commune autour de la donnée, de la qualité de service et de la gestion des parcours étudiants et des formations.

#### **Un enjeu stratégique pour la qualité de service et le pilotage**

Pégase permettra :

- > **une gestion plus fluide et sécurisée** des inscriptions et des parcours
- > **une amélioration de la fiabilité** et de la disponibilité des données

> **un renforcement des capacités** de pilotage et d'aide à la décision

> **une meilleure interopérabilité** avec les systèmes nationaux.

Le projet participe pleinement aux orientations stratégiques de l'établissement en matière de transformation numérique, d'amélioration continue et d'optimisation des processus administratifs.

En synthèse, le déploiement de Pégase dépasse le cadre d'un simple changement d'outil. Il constitue un projet structurant, fédérateur et stratégique, porteur d'une transformation durable de l'organisation, de la gestion des formations et des cursus et du système d'information de l'université de Caen Normandie.

## ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LES USAGES DE L'IA

Un séminaire pour les cadres de direction a été organisé afin de poser une première réflexion commune sur les usages possibles de l'intelligence artificielle (IA) au sein de l'administration. Animé par les enseignants chercheurs et enseignantes-chercheuses de l'université, il a notamment permis d'identifier les usages les plus attendus dans une optique de facilitation du travail des agents.

Parallèlement, un travail a été engagé autour d'une charte de l'IA, visant à identifier les grands principes dans les domaines de l'administration, de la recherche, et de la formation. Le Centre d'enseignement multimédia universitaire (CEMU) a mené un travail conséquent autour de l'IA et l'enseignement, qui a donné lieu à la publication d'un livre blanc qui fait aujourd'hui référence.

Enfin, l'université est entrée dans l'alliance avec Mistral. Elle s'engage ainsi à travailler en réseau avec d'autres universités pour définir une offre souveraine d'intelligence artificielle dédiée au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche public.

### Palmes académiques 2025

En 2025 ont été mis à l'honneur 5 parcours qui font vivre et rayonner notre université, tout en témoignant de sa diversité, de sa pluridisciplinarité, et de l'engagement de ses membres. C'est une dynamique collective qui est mise en avant, au service de la réussite de la communauté étudiante, du rayonnement des activités de recherche, et du lien de notre institution avec la société.

#### Chevaliers

**Cécile Coutances**, UFR Droit, AES & Administration publique ; **Aurélié Malzert-Fréon**, UFR Santé ; **Sophie Picot**, IAE Caen ; **Jérôme Laurent**, UFR Humanités & sciences sociales

#### Officier

**Myriam Leloup-Neveu**, Direction des finances et du budget (DFB)



Remise des **Palmes académiques 2025**, à l'université de Caen Normandie.



**RAPPORT D'ACTIVITÉ**  
de l'université de  
Caen Normandie  
Mai **2025**



**UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE**  
ESPLANADE DE LA PAIX - CS 14032  
14032 CAEN CEDEX 5

**WWW.UNICAEN.FR**  


Conception - Réalisation : L'empreinte écrite by Handiprint - empreinte-crea.handi-print.fr

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Information

*Présidence*

### BILAN ANNUEL DU PLAN PLURIANNUEL ÉGALITÉ 2025-2027

*Vu la délibération n°2025-017 du Conseil d'administration du 14 mars 2025.*

Le Conseil d'administration a été informé du bilan annuel (mars 2025 à mars 2026) du plan pluriannuel pour l'égalité 2025-2027 par la Vice-présidente déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations.

*Annexe : Bilan annuel.*

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri ADOUI*  
Lamri ADOUI

Université Caen Normandie

# Plan pluriannuel égalité 2025-2027

## Bilan annuel (mars 2025 à mars 2026)

Mai 2026

## Introduction

Le plan pluriannuel pour l'égalité 2025-2027 est composé de 7 axes, 19 objectifs et 46 actions. A l'échelle des actions, environ 20% du plan pluriannuel a été mis en œuvre au cours de l'année écoulée entre mars 2025 et mars 2026.

L'axe le plus avancé est l'axe 7, qui concerne le renforcement de la gouvernance en matière d'égalité et de diversité. L'axe 4, portant sur la lutte contre les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes, est lui aussi en bonne voie d'avancement. Ces deux axes peuvent s'appuyer sur les travaux menés dans les années précédentes. Les axes 1 à 3, portant sur l'égalité professionnelle sous plusieurs plans, l'axe 5 portant sur la formation et la recherche, et enfin l'axe 6 portant sur la vie étudiante sont peu avancés (état d'achèvement inférieur à 20% pour chacun de ces axes).

Aucune action n'est entièrement achevée, car la plus grande partie des actions demande un déploiement sur plus d'un an.

Pour chaque action, l'action prévue est rappelée en italique et grisé, avant de présenter le cas échéant les actions effectivement mises en œuvre.

## Axe 1 – Analyse et traitement des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes

### Objectif 1.1 – Identifier, analyser et communiquer sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

#### Action 1.1.1 – Affiner l'analyse des écarts de rémunération dans les documents sociaux de l'Université

			40%						
--	--	--	-----	--	--	--	--	--	--

*Rédaction plus détaillée du chapitre du RSU dédié à l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes (notamment les écarts de rémunération liés aux temps partiels et liés à l'âge)*

Travail de relecture pour le RSU 2024 pour améliorer la présentation des questions liées aux inégalités de genre pour les rémunérations

*Constitution de la base de données sociales de l'Université avec pour objectif une réalisation pour 2027*

Echanges VP RH / VP égalité / DRH en septembre 2025 pour mettre en œuvre cette action, qui est une obligation légale.

#### Action 1.1.2 – Mieux communiquer à l'ensemble de la communauté sur les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

10%									
-----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Présentation annuelle au CSA et au CA du bilan de l'égalité professionnelle femmes/hommes*

*Communication à l'ensemble de la communauté du bilan annuel de l'égalité professionnelle femmes/hommes, mais aussi des bilans genrés des opérations d'avancement, repyramidage et RIPEC C3 pour ce qui est des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs*

Il n'y a pas eu de présentation spécifique en 2026. Concernant les bilans genrés, un travail en collaboration avec la DRH est prévu.

### **Action 1.1.3 – S'interroger sur la répartition des fonctions, sources d'écart de rémunération**

10%

*Pour les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs, établir et présenter annuellement un bilan genré de la répartition des heures référentiel Unicaen et composantes, ainsi que des primes RIPEC C2, de manière à évaluer un éventuel déséquilibre dans l'accès à ces fonctions*

Echanges VP RH / VP égalité / DRH en septembre 2025 pour mettre en œuvre cette action pendant l'année 2026.

## **Objectif 1.2 – Traiter les causes des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes**

### **Action 1.2.1 – Traitement des écarts en termes de primes et de régimes indemnitaires**

10%

*Primes des personnels BIATSS :*

*Faire une étude sur les impacts des congés parentaux sur le régime indemnitaire et en fonction des résultats, compenser le potentiel effet de la non prise en compte des congés parentaux dans l'évolution des primes, dans les mêmes limites que la conservation des droits à l'avancement*

*Inclure des éléments relatifs à l'égalité femmes-hommes dans le cadre de la révision du régime indemnitaire des personnels BIATSS (par ex. : prise en compte de la moindre mobilité des femmes dans leur carrière)*

Echange VP RH / VP égalité / DRH en septembre 2025 pour mettre en œuvre cette action au cours de l'année 2026.

*Primes des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs (RIPEC) :*

*Prime fonctionnelle C2 : v. axe 2 sur la parité de genre dans les fonctions de gouvernance*

*Prime personnelle C3 : adoption de lignes directrices de gestion permettant la prise en compte des freins liés au genre et à la parentalité pour l'attribution d'une prime*

Echange VP RH / VP égalité / DRH en septembre 2025 pour mettre en œuvre cette action au cours de l'année 2026.

### **Action 1.2.2 – Traitement des écarts en matière d'accès aux fonctions et responsabilités**

0%

*Travail d'harmonisation entre tous les types d'agents de la valorisation des fonctions ou missions d'intérêt général identiques (ex : référents et référentes égalité ou handicap, assistants et assistantes de prévention, etc.)*

*Au regard des bilans genrés d'accès aux primes fonctionnelles et aux heures référentiel de l'Université et des composantes, envisager des quotas d'heures référentiel par genre dans chaque type de référentiel*

## Axe 2 - L'égal accès aux corps, grades et responsabilités

### Objectif 2.1 – Assurer l'égalité dans les recrutements

#### Action 2.1.1 – Encadrer plus fortement les conditions de recrutement

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Veiller à ce que les documents concernant les recrutements (présentation des postes sur le site internet, fiche de poste, etc.) soient conformes au guide d'écriture égalitaire de l'Université*

*S'assurer que tout recrutement à l'université, quel que soit le type de poste ou contrat, soit réalisé par une commission paritaire :*

- *Respect des obligations légales pour le recrutement des titulaires,*
- *Comités d'audition tendant à être paritaires pour le recrutement de contractuels d'une durée de plus de 6 mois – LDG contractuels.*

Echange VP RH / VP égalité / DRH en septembre 2025 pour assurer de manière opérationnelle la mise en œuvre cette action au cours de l'année 2026. L'incitation forte à la parité pour le recrutement de contractuels est inscrite dans les LDG.

#### Action 2.1.2 – Lutter contre les biais de recrutement

		25%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Pour les personnels BIATSS*

*Formation des personnes en charge du recrutement à la lutte contre les discriminations*

Action non mise en œuvre pour le moment.

*Pour les personnels enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses*

*Améliorer la sensibilisation des COS à tous les biais de recrutement par :*

- *L'évaluation du dispositif mis en place en 2023 et 2024 pour les COS ;*
- *L'amélioration du dispositif, notamment en faisant en sorte que les statistiques genrées, les informations sur les biais de genre, etc., soient envoyées directement aux membres des COS, et non par l'intermédiaire des présidences.*

Evaluation des actions des années précédentes en cours. Contact DSI pour la mise en place des test d'associations implicites pour améliorer le dispositif.

### Objectif 2.2 – Accompagner les parcours et favoriser l'égal accès aux responsabilités professionnelles : mesures concernant tous les personnels

### Action 2.2.1 - Inclure les questions d'égalité dans les échanges avec les composantes et dans la politique d'emplois

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Inclure dans le cadre des réunions préparatoires aux dialogues stratégiques un point avec les composantes sur l'état des effectifs, l'égalité femmes-hommes, les évolutions de carrière selon le genre, etc.*

### Action 2.2.2 – Actions spécifiques pour les personnes en situation de handicap

					70%				
--	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

*Les actions spécifiques pour les personnes en situation de handicap sont développées dans le schéma directeur handicap et la convention FIPHFP.*

Le schéma directeur handicap a été adopté par le CA le 6 février 2026. La convention FIPHFP, mise en œuvre depuis un an, a été signée le 27 janvier 2027 et a fait l'objet d'un premier bilan. Une chargée de mission Handicap, Amandine Cayol, a été nommée le 31 octobre 2025. Elle est notamment en charge de piloter les différents dispositifs et d'assurer la cohérence globale de la politique de l'établissement en matière de handicap.

### Objectif 2.3 – Accompagner les parcours et structurer le suivi de carrière pour les personnels BIATSS

#### Action 2.3.1 Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'évolution des carrières

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Inclure des éléments d'égalité entre les femmes et les hommes lors de l'adoption de lignes directrices de gestion pour la mobilité et l'évolution de carrières des personnels BIATSS (par ex., prise en compte de la moindre mobilité liée à la vie de famille, freins à la carrière liés à la parentalité, etc.).*

#### Action 2.3.2 – Renforcer l'accompagnement dans l'évolution des carrières

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Poursuite des formations, entretiens, suivi de carrières et incitations au concours, de manière à généraliser l'accompagnement pour la constitution des dossiers (bureau Recrutements, formation, parcours professionnels de la DRH)*

*Réaliser un bilan annuel quantitatif et qualitatif des formations relatives à l'évolution de la carrière suivies par les personnels BIATSS (au moyen d'une enquête, notamment au regard de la réussite ou échec à l'avancement/concours)*

*Sur la base des LDG rédigées dans le cadre de l'action 2.3.1, proposer des trajectoires pour les parcours professionnels, en proposant des entretiens de carrière :*

- 6 mois avant la fin d'un contrat supérieur à 18 mois,
- Tous les 3 ans à 5 ans pour les autres typologies de personnels (titulaires, CDI, CDD supérieur à 3 ans)



## Objectif 2.5 – Assurer une gouvernance paritaire et favoriser un égal accès aux responsabilités professionnelles

### Action 2.5.1 - Diagnostic des causes de la non-parité dans les directions de composantes, d'unités de recherche et d'écoles doctorales

0%

*Lancement d'une enquête sur les causes de la non-parité aux responsabilités de gouvernance de l'Université, l'objectif final étant de construire des solutions pour tendre vers la parité dans les directions.*

## Axe 3 - Conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle

### Objectif 3.1 – Adapter l'organisation du travail, le temps et les horaires de travail

#### Action 3.1.1 – Faciliter l'organisation du travail pour les personnels BIATSS

0%

*A partir des résultats du questionnaire parentalité réalisé en mars 2024, objectiver l'existence ou l'absence de difficultés dans les services et composantes qui n'auraient pas été identifiées jusqu'ici concernant le temps et les horaires de travail.*

*Lancer des discussions en vue de la construction d'un cadre général sur le temps de travail pour les membres du personnel BIATSS. Un tel cadre pourra établir des règles générales pour les demandes de modification et flexibilisation du temps de travail, en particulier pour :*

- Les parents de jeunes enfants
- Les proches-aidants
- Les parents d'enfants en situation de handicap, etc.

*Formaliser la procédure de dons de jours de repos (autorisés par la loi) dans l'interface de dépôt des congés.*

*Réflexion sur les besoins d'aménagements pour des motifs genrés (parcours PMA, interruption volontaire de grossesse, interruption non volontaire de grossesse, troubles gynécologiques invalidants, etc.), permettant de fournir une meilleure information aux personnels sur ceux-ci.*

*Proposer des sensibilisations sur l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle*

#### Action 3.1.2 – Faciliter l'organisation du travail pour les enseignants, enseignantes, enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses

10%

*Rédiger une « charte de bonnes pratiques » concernant le temps de travail, notamment en matière de :*

- Fixation des horaires de réunions, assemblées générales, conseils, etc. ;
- Respect des temps de réunions prévues ;
- Fixation des heures d'enseignement, etc.

*Réfléchir à la manière de sécuriser/maintenir le service des enseignantes et enseignantes-chercheuses, enseignants et enseignants-chercheurs en retour de congé maternité ou d'adoption*

*Continuer à communiquer sur la possibilité ouverte depuis le précédent plan égalité de remplacer les enseignantes et enseignantes-chercheuses en congé maternité*

*Proposer des sensibilisations sur l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle*

La communication s'est développée sur la possibilité de remplacement des enseignantes et enseignantes-chercheuses en congé maternité.

## Objectif 3.2 – Soutenir la parentalité

### Action 3.2.1 – Réflexion sur la création de lieux de soutien à la parentalité

0%

*Réflexion à mener sur la création a minima sur le Campus 1 et le Campus 2 de lieux de soutien à la parentalité, destiné aux futurs parents, femmes enceintes, jeunes parents, femmes allaitantes, agents et agentes en parcours d'adoption ou de PMA, collègues et managers de ces agentes et agents. Il s'agirait de proposer un lieu accueillant, non assimilable à un espace de travail, pour organiser des temps d'échange sur la reprise du travail, la parentalité, des rencontres avec des experts et expertes, etc.*

*Le lieu pourrait aussi proposer un local dédié aux mères souhaitant tirer leur lait.*

### Action 3.2.2 - Garantir l'accès à un lieu pour l'allaitement

0%

*Recensement des lieux dans chaque service ou composante susceptibles d'accueillir une femme souhaitant allaiter (lavabo, frigo, prise électrique, porte qui ferme à clé, fauteuil confortable)*

*Réfléchir à la création d'un lieu dédié à la parentalité (cf. action 3.2.1)*

### Action 3.2.3 - Réflexion sur les modes de garde

0%

*Réfléchir sur l'aide pouvant être apportée aux personnels parents d'enfants en matière de modes de garde (aide à la recherche, mises en relations, partenariat avec des communes, etc.), et sur la possibilité de mettre en place des possibilités de garde ponctuelle. Réaliser un benchmark de ce qui peut exister dans d'autres universités.*

### Action 3.2.4 - Développer les ressources pour les personnels

60%

*Ateliers de retour au travail*

*(En lien avec le CASUC, proposé par la MGEN) à pérenniser et diffuser*

Action non commencée.

## Guide pour les parents

Un guide pour les parents à destination des membres du personnel doit être finalisé pour le premier semestre de l'année universitaire 2024-25. 16 fiches ont déjà été rédigées sur les sujets suivants : Autorisations spéciales d'absence lors d'un parcours de PMA – Déclarer sa grossesse – Travailler pendant la grossesse – L'interruption volontaire de grossesse – Interruption médicale de grossesse, fausses couches – Grossesses pathologiques – Etats pathologiques résultant de la grossesse – Le décès d'un enfant – Le décès de la mère – Les violences dans le couple – Les congés et aménagements liés à la parentalité – Travailler à temps partiel après la naissance ou l'accueil d'un enfant – Allaiter au travail – Faire garder son enfant – Travailler en ayant un enfant en situation de handicap – Les contacts utiles.

Il s'agira dans les années à venir de diffuser, actualiser et développer ce guide.

Le guide est en cours de finalisation et de mise en forme auprès de la direction de la communication. Le souhait est qu'il soit opérationnel pour la rentrée 2026/27.

## Axe 4 - Lutter contre les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes

Objectif 4.1 - Sensibiliser aux situations de discrimination, actes de violence, harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes

Action 4.1.1 - Développer et pérenniser les actions de sensibilisation autour des journées nationales et internationales

					60%				
--	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

Journées à pérenniser :

- 8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes ;
- 25 novembre : Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.
- 21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale ;

Journée sur laquelle une première proposition « test » a été faite en 2024, à développer dans les années à venir :

- 17 mai : Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie - Remarque : à ne pas organiser sur la date du 17 mai (cf. Mois de l'égalité ci-dessous)

Journées à développer :

- 3 décembre : journée internationale des personnes handicapées / novembre : SEEH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées)

Réfléchir à un temps fort pour toutes les discriminations (ex. du mois de l'égalité dans certaines universités)

Travailler avec les associations concernées dans et à l'extérieur de l'Université (ex. : invitation dans le cadre de forums et d'évènements, co-construction d'évènements)

Proposer des ateliers de lecture et d'écriture en petits groupes sur la place des femmes (ou plus largement des minorités) à l'Université.

Un travail de pérennisation des actions évènementielles organisées autour des journées internationales est en cours. Des liens ont été tissés avec des services internes à l'université et avec des structures externes, pour la co-production des actions, notamment :

- > Travail en cours avec le SCD pour construire une programmation d'expositions dans les BU sur l'ensemble des campus de l'université
- > Travail en cours avec le SUAC pour prévoir plus en amont les actions culturelles en lien avec l'égalité. Sanctuarisation d'une date en novembre pour une pièce de théâtre à la MDE, développement des cinés-débats autour de certaines dates clé.
- > Echanges amorcés dans la perspective de participation à des actions de sensibilisation dans le cadre des journées internationales avec Le Mémorial de Caen
- > Développement des partenariats avec :
  - Le CIDFF (présent lors des actions « before Carnaval », de Campus en Fête)
  - L'ACJM (présent lors de Campus en Fête)
  - Le DDD (déléguée présente lors de Campus en Fête, de la journée d'accueil des nouveaux personnels)

Une séance d'ateliers d'écriture sur la place des femmes à l'université a été organisée en octobre 2026, avec le soutien financier de la MRSH. Cela a donné lieu à la réalisation d'un podcast, et une réflexion sur les suites à donner à ce premier atelier est en cours.

#### Action 4.1.2 - Généraliser les actions de sensibilisation au sein des services et composantes

			40%						
--	--	--	-----	--	--	--	--	--	--

*Pour la communauté étudiante*

*Recenser et mieux relayer les initiatives prises dans les composantes, formations, associations étudiantes.*

*Généraliser les sensibilisations de type théâtre-forum, théâtre, films, débats, expositions dans les composantes avec un soutien de la vice-présidence déléguée à l'égalité.*

*Accentuer les sensibilisations et communications sur les VSS dans les filières/disciplines/lieux où il y a une forte majorité d'hommes : « reconnaître les VSS, quels sont vos droits, quels sont vos interlocuteurs »*

*Proposer des sensibilisations pour lutter contre les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle*

Pour les étudiantes et étudiants, les sensibilisations de type théâtre se sont généralisées :

- En 2025-26 : 14 amphis avec La Mano Fica et 14 amphis avec Macédoine, soit une augmentation environ 50% du nombre d'interventions, et sans doute supérieure du nombre d'étudiant-es concerné-es
- Accentuation des sensibilisations dans des composantes en réponse à des saisines de la cellule d'écoute, avec perspective de pérennisation

Des interventions sous une forme plus institutionnelles ont été proposées en binôme avec référente racisme-antisémitisme ou uniquement de l'une des deux dans certaines composantes.

*Pour les membres du personnel*

*Accentuer les sensibilisations et communications sur les VSS dans les composantes/services/lieux où il y a une forte majorité d'hommes : « reconnaître les VSS, quels sont vos droits, quels sont vos interlocuteurs »*

*Proposer des sensibilisations pour lutter contre les discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle : former notamment les personnels à l'accueil des personnes trans (en priorité les scolarités et les enseignantes et enseignants)*

*Faire vivre et développer un espace sur l'intranet « Phénix » dédié à l'égalité, aux discriminations et à l'inclusion et le faire vivre (bureau EDI-QVCT de la DRH)*

Concernant les personnels, un travail est à mener concernant le plan de formation et le développement des sensibilisations. Des actions ont cependant été menées :

- Une formation était prévue sur l'identité de genre avec le SUAPS mais a été annulée (en raison de l'absence du formateur, malade), et pas relancée pour le moment
- 2 formations en avril 2025 : une à destination de la SD, une à destination de l'UFR STAPS, financement ministériel, organisées par l'ANEF, à l'échelle de l'académie de Normandie
- Passages dans certains conseils de composantes ou réunions de directions de département (IUT, SEGGAT)

## Objectif 4.2 – Développer et consolider les dispositifs de prévention des situations de discrimination, actes de violence, harcèlement moral ou sexuel, ainsi que les agissements sexistes

### Action 4.2.1 - Mettre en place et/ou consolider les procédures de lutte en amont contre les discriminations

		25%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Lancer une enquête de victimation EVIDENCE-ONDES auprès de la communauté étudiante et des personnels : questionnaire commun permettant, outre une sensibilisation, d'objectiver et de quantifier les comportements discriminatoires et les violences au sein d'un établissement d'enseignement supérieur. Ce questionnaire porte sur tous les motifs des discriminations reconnus par la loi, et est commun pour les étudiants et étudiantes et pour les membres du personnel.*

*Diffuser la Charte pour la lutte contre le sexisme, les discriminations de genre et les violences à caractère sexuel auprès de l'ensemble de la communauté universitaire*

*Développer la formation des personnels à la lutte contre les VSS et les discriminations*

*Adapter et diffuser dans l'ensemble des composantes le guide des bonnes pratiques lors des enseignements rédigé par l'UFR STAPS*

*Réaliser un guide analogue à destination des personnels dans les services*

L'enquête de victimation est en préparation, prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire 2026-27.

La charte de lutte contre le sexisme a été distribuée lors de la journée d'accueil des nouveaux personnels, action qui a vocation à se pérenniser. Elle est présentée lors de chaque intervention de la

cellule d'écoute ou de la mission égalité-diversité, et distribuée dans le cadre des tables d'informations.

Un guide de prévention des violences sur le terrain est en cours dans le cadre d'un travail avec l'UMR ESO et le département de géographie (UFR SEGGAT).

#### Action 4.2.2 – Assurer une communication égalitaire à l'Université Caen Normandie

20 %										
------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Faire un rappel régulier de l'existence de ce guide et de l'actualiser régulièrement.*

*Un travail de rédaction du site internet de l'Université en accord avec le guide d'écriture égalitaire doit être engagé. Il s'agit aussi de poursuivre la modification des documents institutionnels de l'Université dans le sens d'une communication égalitaire.*

Rappel régulier de l'existence du guide. Le travail sur le site internet n'a pas encore été lancé, mais une attention est apportée à la rédaction de la documentation institutionnelle de l'université.

#### Action 4.2.3 – Rédaction d'une charte sur la lutte contre toutes les discriminations

0%										
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Rédiger une charte sur la lutte contre toutes les discriminations, venant compléter la Charte pour la lutte contre le sexisme, les discriminations de genre et les violences à caractère sexuel adoptée en mars 2024*

Le lancement de ce chantier est prévu dans le cadre de la commission égalité-diversité.

### Objectif 4.3 – Avoir un dispositif de traitement des situations de violences et discriminations étendu et efficace

#### Action 4.3.1 - Consolider la cellule d'écoute

						70%				
--	--	--	--	--	--	-----	--	--	--	--

Plusieurs actions ont été menées afin de consolider la cellule d'écoute :

- Concernant les écoutantes et écoutants :
  - Recrutement en cours de nouvelles personnes (appel dans le Trait d'Union en avril 2026)
  - Finalisation d'une lettre de mission
  - Travail en cours pour la mise en place d'un dispositif d'analyse des pratiques pour les membres de la cellule d'écoute (coordination et écoutant-es/écoutants, en cours)
- Documentation/Ressources (en cours) :
  - Amélioration de la procédure de recueil de consentement avec la DAJI
  - Finalisation du vademecum

### *Élargir la cellule d'écoute aux situations de discrimination et de harcèlement moral*

*Recrutement d'un ou d'une chargé-e de mission sur l'élargissement de la cellule d'écoute. L'objectif n'est pas nécessairement de reproduire les mêmes modalités d'écoute que celles de la cellule VSS, mais plutôt de réfléchir à des modalités adaptables aux personnes signalantes et tenables quant à la charge de travail induite pour les écoutantes et écoutants.*

Une chargée de projet a été recrutée pour travailler sur l'élargissement de la cellule d'écoute entre septembre 2025 et décembre 2026. Un travail de parangonnage a été fait et présenté au copil en février 2026, malgré des difficultés liées à l'absence de la chargée de mission égalité.

### *Construire une solution d'écoute externe*

*La FR-CIDFF est une piste d'ouverture à l'écoute externe. Évaluer d'autres pistes d'externalisation, en gardant à l'esprit que l'objectif principal de l'externalisation est de faciliter l'écoute pour des personnes qui ne souhaiteraient pas être écoutées en interne à l'Université.*

Pour le moment, la convention avec la FR-CIDFF ne contient pas de proposition concernant une écoute externe. À l'heure actuelle, il n'y a pas de piste pour une écoute hors de l'université qui puisse être organisée en collaboration avec la cellule d'écoute.

### *Formaliser le lien avec la F3SCT*

*Ce lien doit être formalisé en particulier :*

- *S'il apparaît dans les statistiques de la cellule d'écoute des problèmes récurrents dans certaines composantes ou certains services ;*
- *Si des RSST sont déposés parallèlement à une sollicitation de la cellule d'écoute.*

Action pas avancée.

### *Renforcer la communication sur la cellule d'écoute*

*La diffusion des dépliants de la cellule d'écoute et l'affichage notamment dans les sanitaires doivent se poursuivre. Il faudra actualiser ces éléments de communication en fonction des modifications éventuelles de la cellule d'écoute (ex : intégration d'un QR-code renvoyant au formulaire de signalement en ligne). À ces documents pourront s'ajouter un format « carte de visite », à concevoir avec l'aide de la Direction de la Communication.*

*Un « Guide à l'usage des scolarités et équipes pédagogiques : Réagir face à un signalement de VSS » a été validé en février 2024 et est disponible comme ressource sur la page internet « Égalité, parité et lutte contre les discriminations ». Il conviendra de le diffuser largement dans les scolarités et de proposer des échanges avec la vice-présidence et/ou la chargée de mission égalité dans les scolarités.*

*Rédiger et diffuser un guide analogue à l'intention des personnels dans les services communs et centraux*

*Finaliser et installer sur le site de l'Université (page « Égalité, parité et lutte contre les discriminations ») et l'intranet un formulaire de signalement, complémentaire à l'adresse email, pour faciliter l'accès à la cellule d'écoute*

De nombreuses actions ont été menées en ce sens :

- Développement des interventions en amphithéâtres.
- En cours : développement d'une information régulière et tournante sur la cellule d'écoute sur les écrans dynamiques de l'université.

- Actualisation des informations sur la page internet faite entre janvier et avril 2026. Le nouveau schéma de la cellule d'écoute est finalisé et doit être mis sur la page internet.
- Impression systématique de la documentation cellule d'écoute dans la perspective des tables d'informations des référentes et référents et de toutes les interventions de la cellule d'écoute ou de la mission égalité-diversité.

#### Action 4.3.2 - Structurer et consolider le dispositif d'enquête administrative

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Constituer un vivier de personnes formées pour réaliser les enquêtes administratives sur les situations de VSS, harcèlement et discriminations*

*Développer un réseau régional pour accroître les ressources disponibles afin d'assurer les enquêtes*

*Structurer le lien avec les composantes et services, du signalement au lancement d'une enquête*

*Structurer la procédure de retour d'information auprès des composantes et services concernés*

#### Action 4.3.3 - Consolider les procédures disciplinaires

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Former les membres de la section disciplinaire aux situations de VSS, harcèlement et discrimination*

*Rédiger un guide des procédures disciplinaires*

*Structurer la procédure de retour au travail / à l'Université pour les personnes mises en cause (sanctionnées ou non)*

*Formaliser le lien avec les autorités judiciaires (conventionnement avec le ministère public)*

Une formation sur le traitement disciplinaire des VSS a été proposé en avril 2025 aux membres de la section disciplinaire. Un travail est à mener pour s'assurer que l'ensemble des membres de la SD ont effectivement accès à une formation sur les VSS, ainsi que sur le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

#### Action 4.3.4 - Mettre en œuvre une procédure de soutien et d'accompagnement des victimes efficace

		40%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*La vice-présidence déléguée à l'égalité et la chargée de mission égalité travaillent avec le Service de Santé Étudiante (SSE) et la médecine de prévention des personnels de façon à s'assurer de la meilleure prise en charge possible des personnes qui contactent ces trois services et se déclarent victimes ou témoins de violences sexistes et sexuelles. Toute personne qui sollicite la cellule d'écoute est informée en parallèle de l'existence du SSE, s'il s'agit d'un étudiant ou d'une étudiante, ou du service de médecine préventive des personnels, s'il s'agit d'un membre du personnel. Il s'agira de poursuivre ce travail et de développer les procédures de liens avec le SSE et la médecine de prévention des personnels.*

*A l'heure actuelle, en cas d'écoute, le binôme d'écoute informe la personne écoutée des possibilités d'accompagnement à l'extérieur de l'université. Il s'agira, pour rendre possible l'accueil extérieur, de faire vivre et développer le lien avec les associations locales, notamment la FR-CIDFF (Centre*

*d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) pour les situations de violences sexistes et sexuelles.*

*Faire vivre le partenariat avec le DDD (Défenseur des droits) pour toutes les situations de discrimination (y compris le harcèlement sexuel).*

- Partenariats avec DDD, ACJM
  - Concernant DDD : le constat au niveau local est que la très grande majorité des personnes qui sollicitent la déléguée du DDD sont des étudiantes et étudiants internationaux avec des besoins concernant leurs démarches pour l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour
  - Globalement : difficulté à communiquer sur ces partenariats, assez peu de personnes s'emparent de ces dispositifs. Un travail est à mener sur la communication
- La coordination de la cellule d'écoute informe systématiquement les victimes qui la sollicitent de l'existence des services de santé (personnels et étudiant-es) et les envoie dès que nécessaire vers ces services. Les besoins sont très importants. Concernant les étudiant-es, le succès du SSE a pour conséquence que les rendez-vous pour des personnes sollicitant la cellule d'écoute ont parfois lieu tardivement au regard de la date de la saisine. Une réflexion sera à mener pour identifier d'autres solutions (revoir lien avec BAPU, psychologues libéraux via les solutions mon soutien psy, etc.).

## Axe 5 – Favoriser le développement des recherches et de la formation sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations

### Objectif 5.1 – Favoriser la recherche sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations

#### Action 5.1.1 – Réaliser un état des lieux de la recherche à l'Université Caen Normandie sur l'égalité et la lutte contre les discriminations



Recensement par la DRI des travaux correspondant à une liste de mots clés sur le genre et les violences sexistes et sexuelles. Le travail est à affiner, ce qui pourra être fait dans le cadre de la commission égalité-diversité.

#### Action 5.1.2 - Valoriser les travaux de recherche de l'Université Caen Normandie



*Piste pour une valorisation des travaux de recherche sur les thématiques de l'égalité et de la lutte contre les discriminations :*

- *Mettre en valeur sur le site de l'Université Caen Normandie (page « Egalité, parité et lutte contre les discriminations ») les travaux de recherche sur ces questions*
- *Communiquer régulièrement dans le Trait d'Union sur les initiatives et les travaux de recherche sur les thématiques de l'égalité et de la lutte contre les discriminations*

### Action 5.1.3 - Travailler sur un appel à projet fléché

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Possibilité d'avoir un levier pour lancer des projets plus globaux

Identifier les modes de financement possible (Fondation 1432 ?)

## Objectif 5.2 – Favoriser la formation sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations

### Action 5.2.1 - Soutenir les UE transversales sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

Les UE pluridisciplinaires Études sur le genre 1 (Economie et travail) et 2 (Corps, santé, sexualités) sont ouvertes depuis la rentrée universitaire 2022 dans les 3<sup>es</sup> années de licence d'économie, géographie, histoire et sociologie, ainsi qu'en philosophie pour l'UE du 2<sup>nd</sup> semestre. Elles sont aussi proposées en UE libre dans la 3<sup>e</sup> année de licence humanités numériques.

En dépit d'un bilan très positif du point de vue des participantes et participants, la mise en œuvre des UE études sur le genre a rencontré plusieurs difficultés, sur le plan organisationnel et sur le plan de leur intégration dans les maquettes des diplômes (difficultés face aux UE disciplinaires). Si les UE ont été maintenues dans toutes les maquettes, ces difficultés mettent en lumière la nécessité pour l'Université de mener une réflexion plus générale sur le fonctionnement et le portage des UE transversales, comme par exemple les UE TEDS (Transition Ecologique pour un Développement Soutenable). En particulier, il conviendra de réfléchir à un portage transversal, afin d'assurer leur pérennité et leur développement.

Les UE disposent depuis la rentrée universitaire 2025-26 d'une page dans l'espace de la mission égalité-diversité pour présenter les 2 UE.

### Action 5.2.2 - Recenser les besoins en matière de formation sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations et construire un catalogue des formations à l'Université Caen Normandie

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Effectuer un recensement global dans toutes les filières de l'Université des formations existantes en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations et des éventuels besoins dans ce domaine

Encourager les propositions existantes ou constituer des groupes de travail pour construire des propositions à partir des besoins identifiés auprès des filières et composantes

## Axe 6 – Assurer l'égalité des étudiantes et des étudiants

### Objectif 6.1 – Faciliter la conciliation de la vie personnelle et familiale et des études

#### Action 6.1.1 - Adapter l'organisation des études et du temps d'études pour les étudiantes et étudiants selon les situations (parents, proches-aidants, etc.)

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des étudiantes et étudiants, afin que tous connaissent leurs droits et les dispositifs dont ils peuvent bénéficier (notamment, diffusion de fiches pratiques, déjà rédigées par les chargés d'accompagnement à la réussite pour chaque situation, et constituant un premier pas dans la réalisation de l'objectif, associé au déploiement de l'application "Objectif réussites", qui facilitera à la fois l'information et les procédures).*

*Développer les différentes formes d'aménagements possibles, en concertation avec les composantes*

Développement de l'accompagnement des étudiantes et étudiants par le pôle ARE (Accompagnement des Réussites Etudiantes) de la DEVE et par l'EOI (Espace Orientation Insertion).

Un guide des régimes spéciaux d'études a été publié et diffusé dans les composantes, accompagné d'une page internet spécifique sur le sujet.

### Action 6.1.2 - Soutenir la parentalité

0%									
----	--	--	--	--	--	--	--	--	--

*Dans le cadre de la Commission Egalité, un guide pour les parents à destination des étudiantes et étudiants est en cours de rédaction. Ce guide traitera des questions suivantes : Déclaration de grossesse / parentalité – Les aménagements d'études – Les aspects financiers – Le mode de garde – Le logement – Les contacts et personnes utiles – L'allaitement – L'interruption volontaire de grossesse – Les interruptions de grossesses, fausses couches et grossesses dites pathologiques – La perte d'un enfant – Les violences dans le couple. A cela s'ajoute une fiche réflexe à destination des équipes enseignantes, pédagogiques, et des autres services susceptibles de recevoir des étudiants et étudiantes en situation de parentalité. Dans les années 2025-2027, ce guide devra être diffusé, actualisé et développé.*

*Communiquer auprès des étudiantes concernées (par l'intermédiaire du CROUS et du SSE) sur l'existence d'une salle d'allaitement dans les locaux du SSE*

Pas d'avancée sur les éléments concernant le guide pour les parents, dont une première version existe, mais doit être relancée.

Au-delà de ce guide et de la communication sur l'existence d'une salle d'allaitement, il est à noter la présence d'une crèche avec une part notable de berceaux réservés aux étudiantes et étudiants, subventionnée par l'Université de Caen Normandie. D'autre part, le SSE propose une offre de service très diversifiée, avec notamment des consultations gynécologiques, des consultations pour la santé mentale, ainsi que pour la vie affective et sexuelle.

### Action 6.1.3 - Accompagner la menstruation et les troubles gynécologiques invalidants

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Faire un bilan (coût, financements, accessibilité réelle, difficultés éventuelles de mise en œuvre, etc.) de l'offre de protections gratuites dans les BU, pour pouvoir la pérenniser si elle s'avère répondre à un besoin réel ; Réfléchir à la distribution de protections durables.*

*Valoriser ce qui est fait, en particulier au SSE, par la construction d'une communication ad hoc. Proposer à la CFVU l'ajout dans le règlement des études de modalités d'absences justifiées sans nécessité de produire un certificat médical pour les étudiantes et étudiants (ex : 3/4/5 jours d'absence), dans le cadre d'une réflexion globale sur les pathologies chroniques invalidantes, en lien avec le SSE.*

Le nombre de distributeurs de protections périodiques jetables est passé lors de l'année universitaire 2025-26 de 16 à 21. Des distributeurs ont été ajoutés dans les lieux suivants :

- BU Rosalind Franklin, passage de 1 à 2 distributeurs ;
- Campus de Cherbourg : ajout d'un distributeur dans les bâtiments de cours ;
- CREC, Luc-sur-mer ;
- BU de l'IUT GON, campus d'Ifs (Campus 3) : passage de 1 à 2 distributeurs ;
- BU de l'INSPE sur le campus de Saint-Lô : passage de 1 à 2 distributeurs ;

12 autres distributeurs ont été commandés, dont 5 qui doivent être installés sur le campus 2 et 7 sont en attente de livraison. L'extension se fait au fur et à mesure des besoins exprimés, et les décisions en matière de localisation dépendent donc de la demande des personnes concernées.

Le dispositif est géré par le BVE (Bureau de la Vie Etudiante), qui gère à la fois la mise en place de nouveaux distributeurs et le réassort de l'ensemble des distributeurs (sauf sur les campus de Cherbourg et Vire). Il s'agit d'une charge lourde. Une réflexion doit être menée sur l'organisation de ce service.

A l'initiative de la VP étudiante, Bérénice Saiter, un questionnaire sur la précarité menstruelle a été lancé à l'échelle du CROUS Normandie. A ce jour, environ 435 personnes ont répondu, dont 250 étudiant sur les campus de l'Université de Caen Normandie ont répondu à ce questionnaire. Une première analyse des données permet de constater que près de 30% des personnes ayant répondu se considèrent en situation de précarité menstruelle, à l'échelle de la Normandie comme à l'échelle de l'Université de Caen Normandie. Les réponses aux questions libres traduisent une demande de développement de l'offre de protections périodiques gratuites, ainsi que de la sensibilisation et des distributions de protections durables.

L'Université a intégré en avril 2026 un groupe de travail sur la précarité menstruelle organisé par la Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité, Laurie Traver, de façon à organiser des actions pour les étudiantes en collaboration avec des associations et structures expertes.

Concernant la mise en place d'absences justifiées sans nécessité de produire un certificat médical, une concertation est en cours, organisée par la vice-présidence à la CFVU. Les directions de composantes ont été consultées. Une réunion avec les représentant-es des étudiantes et étudiants dans les conseils doit être organisée.

## Objectif 6.2 – Lutter contre la discrimination à l'entrée des filières

### Action 6.2.1 – Sensibiliser les responsables de master à partir des rapports d'étude ONDES

0%

*Diffuser et présenter les résultats des études de l'ONDES aux responsables de Master*

*Proposer aux responsables de Master intéressé-es la mise en place d'un GT pour la réalisation d'un guide de bonnes pratiques*

## Objectif 6.3 – Encourager et favoriser la mixité des filières



décembre 2025. Cela a donné lieu à la rédaction d'un règlement intérieur de la Commission « Egalité-diversité » (ED), qui :

- Propose la création de « groupes égalité-diversité »
- Identifie le mode de nomination et la durée du mandat des membres de la commission ED :
  - Pour les composantes, les membres sont proposés dans le cadre d'une discussion au sein du groupe ED de chaque composante, et la proposition est ensuite soumise au conseil de composante qui donne un avis motivé sur cette proposition ;
  - Pour les services centraux et communs, les candidatures sont regroupées par la mission égalité-diversité, qui propose 5 personnes, sur accord des responsables de service ;
  - Les doctorantes et doctorants candidats sont intégrés aux groupes ED des composantes correspondantes. 5 doctorantes et doctorants sont désignés par la mission égalité-diversité pour siéger à la commission ED.
  - Le mandat des référentes et référents égalité-diversité ainsi nommés est de 2 ans.
- Fixe la composition (par structure/service, par statut, par genre...) de la commission Égalité :
  - La proposition est que chaque composante est représentée par au moins 2 référentes, un étudiant ou une étudiante et un membre du personnel. Dans les composantes de grande taille (HSS, Santé, Sciences), un-e autre référent-e membre du personnel, préférentiellement d'un statut différent, est nommé-e. Pour l'IUT GON, les pôles d'Alençon et de Cherbourg peuvent être représentés par 2 référent-es, et le pôle de Caen par 3 référent-es, selon des modalités identiques aux composantes.
  - Les services centraux et communs sont représentés par 5 référentes et référents qui représentent la diversité des services dans la mesure du possible ;
  - Les doctorantes et doctorants sont représentés par 5 référentes et référents.
  - Il n'y a pas de fixation de la composition par genre, car la désignation des référentes et référents est décentralisée dans les composantes.
- Identifie les missions et les attendus concernant les référentes et référents égalité-diversité. A ce jour, cela n'a pas donné lieu à la rédaction d'une lettre de mission, mais cette lettre est prévue par la suite.

#### Action 7.1.2 - Développer le réseau dans les composantes et les services

							80%		
--	--	--	--	--	--	--	-----	--	--

*Préciser le rôle et les missions des référentes et référents dans les composantes et services*

*Préciser l'articulation entre référentes et référents handicap et égalité, en envisageant de fusionner les deux fonctions dans une fonction « égalité / lutte contre les discriminations »*

Un appel à candidature pour le renouvellement de la commission égalité-diversité a été lancé auprès de toute la communauté universitaire le 19 janvier 2026. Les personnes pouvaient se positionner comme candidates et candidats pour être membre de la commission égalité-diversité, ou pouvait souhaiter intégrer le groupe ED de leur composante. Cet appel a donné lieu à 115 réponses de personnes souhaitant soit être référentes ou référents, soit intégrer un groupe ED.

Les groupe ED se sont regroupés entre février et avril 2026, et les propositions des référentes et référents par les groupes ED ont été soumises à avis dans les conseils de composante entre le 1<sup>er</sup> mars et le 20 mai. La première réunion de la commission ED se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 2026.

Concernant l’articulation avec les référent-es handicap, il a été établi que les référentes et référents égalité-diversité seront amenés à faire de la sensibilisation et à réfléchir collectivement aux enjeux concernant le handicap, mais ne se substituent pas aux référentes et référents handicap pour les étudiantes et les étudiants, ni au correspondant handicap pour les membres du personnel. Afin de renforcer la prise en compte de cet enjeu, : la Chargée de mission à destination des étudiantes et étudiants à besoins spécifiques au Relais handicap (DEVE) est membre de droit de la Commission égalité-diversité.

## Objectif 7.2 – Consolider la structure de la vice-présidence égalité (financement, organisation)

### Action 7.2.1 - Structurer le budget des actions

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Pour les années 2025-2027, afin de clarifier les modes et le montant du financement des missions en lien avec l’égalité, il conviendra d’identifier les lignes budgétaires finançant les différentes actions/missions concernant l’égalité à l’université :*

- *Identifier les financeurs possibles des différentes actions (ex : financement via la DRH pour des actions concernant les membres du personnel ; financement via le SUAC pour actions culturelles, etc.) Mettre en avant dans le budget de l’Université le financement des actions liées à l’égalité.*
- *Cela passera par la construction d’un code analytique permettant de préciser les dépenses sur les questions d’égalité.*

Le budget propre de la mission ED est de 10 000 € par an en 2025 et en 2026.

Parallèlement, la mission ED a soumis des projets à la CVEC, pour le financement :

- Des actions de sensibilisation en amphis pour les L1 (cf. Axe 4) ;
- Des évènements organisés en novembre 2025 (cf. Axe 4).

En mars 2026, une réunion entre la mission ED et la DFB a permis de consolider le cadre concernant le budget de la mission ED. Une discussion est engagée sur la possibilité de mettre en place un code analytique pour préciser les dépenses sur les questions d’égalité en dehors de ce budget.

Des échanges ont par ailleurs été menés avec des services de l’université, notamment le SUAC et le SCD, pour identifier des actions communes pour lesquels le financement pourrait être partagé.

Le travail pour clarifier les dépenses sur les questions d’égalité reste à poursuivre.

### Action 7.2.2 - Structurer l’organisation des actions de la vice-présidence égalité

		30%							
--	--	-----	--	--	--	--	--	--	--

*Définir un schéma d’organisation en lien avec les différents services concernés (SUAC, Direction de la communication, DEVE, DRH, etc.)*

La mission égalité-diversité travaille avec les services concernés à une meilleure coordination autour de ses actions. A cette fin, des échanges avec les services suivants ont été organisés :

- **Direction de la Communication** : depuis décembre 2025, une réunion régulière (environ tous les deux mois) est organisée avec la direction de la communication, de façon à fluidifier la

communication sur les évènements, mais aussi à échanger sur tous les sujets concernant la communication (page internet, affichages, documentation créée par la mission, etc.).

- **Direction des finances et du budget** : une réunion a eu lieu afin d'échanger sur les pratiques à mettre en place pour une bonne coordination.
- **SUAC (Service universitaire d'action culturelle)** : des échanges ont eu lieu en amont des réunions de programmation culturelle, de façon à proposer des actions spécifiques sur l'égalité et la lutte contre les discriminations dans le programme 2026-27. L'objectif est de pérenniser cette organisation.
- **SCD (Service commun de documentation)** : une réunion a eu lieu de façon à proposer de manière régulière et organisée des expositions sur les questions d'égalité et de lutte contre les discriminations dans les BU sur l'ensemble des campus de l'université.
- **DEVE (Direction des études et de la vie étudiante)** : la Chargée de mission à destination des étudiantes et étudiants à besoins spécifiques au Relais handicap est membre de droit de la Commission égalité-diversité.

Les liens avec la DEVE méritent d'être développés. Outre l'intégration de la chargée de mission du Relais handicap, l'un des 5 sièges pour les services centraux et communs à la commission égalité-diversité est attribué à un personnel de la DEVE.

*Formaliser les liens entre le bureau EDI-QVCT de la DRH et la vice-présidence déléguée à l'égalité*

Pas d'évolution en 2025.

## Objectif 7.3 – Synergies, partenariats

### Action 7.3.1 - Partenariats avec les associations

			40%						
--	--	--	-----	--	--	--	--	--	--

*Développer les partenariats et les faire connaître : SOS racisme, Amnesty International, Outrans, SOS Homophobie, centre LGBTI, etc., ainsi que les dispositifs et ressources qui émanent de ces associations*

*Faire vivre les partenariats existants : DDD et FR-CIDFF*

*Mettre en place un partenariat avec l'association Elles Bougent Normandie*

*Formaliser et développer les liens avec les associations étudiantes ayant conventionné avec l'Université Caen Normandie, en lien avec les thématiques du plan.*

#### *Conventions en cours*

**Défenseur des Droits** : la Déléguée du DDD poursuit la permanence un mercredi sur deux dans le bâtiment B. Nous poursuivons le travail de communication pour informer la communauté universitaire sur l'existence de cette permanence. Il est notamment envisagé d'utiliser les écrans dynamiques pour cette information régulière. Il est prévu aussi de mieux expliquer sur le site internet le statut et le fonctionnement du DDD. Il est prévu de passer à un système de convention pluri-annuelle (sur 3 ans).

**FR-CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)** : Une convention annuelle a été signée avec la FR-CIDFF le 30 juin 2025. Cette convention vise à développer l'interconnaissance entre les structures, rechercher la complémentarité dans le parcours d'accompagnement des publics vulnérables, et enfin, contribuer à prévenir et traiter les discriminations, actes de violences, de harcèlement moral et sexuel, ainsi que les agissements ou discours sexistes.

Lors de l'année universitaire 2025-26, cette convention s'est matérialisée particulièrement par 2 types d'actions :

- La présence de la FR-CIDFF à l'occasion de Campus en Fête et des actions de prévention « Before Carnaval » sur les campus 1 et 2.
- L'organisation par la FR-CIDFF des formations obligatoires sur les VSS pour les associations étudiantes (article 5 de la Charte de lutte contre le sexisme, les discriminations de genre et les violences à caractère sexuel). 4 séances de formation sont prévues pour l'année 2026.

**ACJM (Association d'aide aux victimes, citoyenneté, justice, médiation)** : association conventionnée dans le cadre de la convention de partenariat avec le Parquet du Tribunal Judiciaire de Caen, la Préfecture du Calvados, la Direction interdépartementale de la police nationale et l'ACJM, pour assurer un meilleur accompagnement des victimes.

L'association propose une permanence tous les mardis matin dans le bâtiment L'Oxygène depuis février 2025. La communication doit là-aussi se poursuivre pour informer la communauté universitaire de l'existence de cette permanence.

Il est par ailleurs prévu que l'ACJM intervienne auprès des étudiantes et étudiants pour des sensibilisations.

#### *Démarches dans la perspective de nouveaux partenariats*

Des échanges ont eu lieu en avril 2026 avec SOS Racisme et avec le Mémorial de Caen, notamment dans la perspective de développer les actions communes à des fins de sensibilisation et de formation de la communauté universitaire. La préparation d'une convention de partenariat est en cours avec SOS Racisme.

Bien qu'il n'y ait pas de convention existante avec le centre LGBTI de Normandie, l'association est un partenaire régulier de l'université pour la lutte contre les discriminations LGBT+phobes.

#### *Lien avec les associations étudiantes*

Depuis 2026, les formations sur la lutte contre les VSS organisées pour les associations conventionnées avec l'université sont obligatoires. Au moins un membre actif de chaque association doit être formé. Il est aussi proposé une formation facultative sur la lutte contre les LGBT+phobies.

#### *Actions prévues n'ayant pas encore été lancées*

Mettre en place un partenariat avec l'association Elles Bougent Normandie

### **Action 7.3.2 - Développer le projet InEDI – Action annulée**

*Signature d'une convention entre les membres du consortium pour développer la proposition d'actions sur de nombreux établissements d'enseignement supérieur et de recherche à Caen*

Cette action ne sera pas mise en œuvre. Malgré le succès du consortium, nous n'avons pas trouvé d'accord avec les autres membres de ce projet pour signer une convention impliquant le recrutement d'un coordinateur ou d'une coordinatrice du projet. L'investissement dans la coordination du projet apparaissant comme un prérequis pour son succès futur, l'université a décidé de se concentrer sur les actions dédiées à la communauté universitaire.

## Tableau récapitulatif de l'avancement des actions

<b>Axe 1 – Analyse et traitement des écarts de rémunérations hommes / femmes</b>										
1.1.1				40%						
1.1.2	10%									
1.1.3	10%									
1.2.1	0%									
1.2.2	0%									
<b>Axe 2 – Egal accès aux corps, grades et responsabilités</b>										
2.1.1			30%							
2.1.2			25%							
2.2.1	0%									
2.2.2										
2.3.1	0%									
2.3.2	0%									
2.4.1		20%								
2.4.2		20%								
2.5.1	0%									
<b>Axe 3 – Articulation vie professionnelle / vie personnelle</b>										
3.1.1	0%									
3.1.2	10%									
3.2.1	0%									
3.2.2	0%									
3.2.3	0%									
3.2.4						60%				
<b>Axe 4 – Lutte contre toutes les violences et les discriminations</b>										
4.1.1						60%				
4.1.2				40%						
4.2.1			25%							
4.2.2		20%								
4.2.3	0%									
4.3.1							70%			
4.3.2	0%									
4.3.3			30%							
4.3.4				40%						
<b>Axe 5 – Favoriser la recherche et la formation sur l'égalité</b>										
5.1.1	10%									
5.1.2	0%									
5.1.3	0%									
5.2.1			30%							
5.2.2	0%									

<b>Axe 6 – Assurer l'égalité des étudiantes et des étudiants</b>										
6.1.1			30%							
6.1.2			25%							
6.1.3			30%							
6.2.1	0%									
6.3.1	0%									
6.3.2			30%							
<b>Axe 7 – Renforcer la gouvernance en matière d'égalité et de diversité</b>										
7.1.1								80%		
7.1.2								80%		
7.2.1			30%							
7.2.2			30%							
7.3.1				40%						
7.3.2	ANNULEE									

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Information

*Présidence*

## DÉMARCHE D'ÉVALUATION HCÉRES

*Vu le code de la recherche et notamment son article L. 114-3-1.*

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration a été informé de la démarche d'évaluation Hcéres de l'établissement par le Vice-président délégué en charge du pilotage.

*Annexe : Présentation.*

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri ADOUI*  
Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

# ÉVALUATION HCÉRES

PRÉSENTATION AUX INSTANCES DE L'UNIVERSITÉ DE CAEN  
NORMANDIE





# ORDRE DU JOUR



- Le nouveau cadre d'évaluation HCÉRES
- Les périmètres d'évaluation
- Les calendriers
- Les rapports d'auto-évaluation





# LE NOUVEAU CADRE D'ÉVALUATION HCERES



- **Évaluation stratégique, moins normative et moins prescriptive**

- ↳ Logique d'accompagnement plutôt que de contrôle
- ↳ Dialogue renforcé entre établissements, experts et État
- ↳ Respect de l'autonomie des établissements

- **Guides simplifiés**

- ↳ Remplaçant les anciens référentiels
- ↳ Des attendus et des questions

- **Calendrier simplifié :**

- ↳ Périodicité de 6 ans  $\pm$  6 mois (au lieu de 5),
- ↳ Suivi des recommandations à 3 ans,
- ↳ Durée totale de l'évaluation à 1 an





## DES OBJECTIFS COMMUNS AUX 3 VOLETS

### Favoriser la réflexion collective :

- analyser le bilan des activités au cours de la période évaluée,
- valoriser les réussites (points positifs, actions pertinentes)
- identifier les fragilités (difficultés rencontrées, axes d'amélioration)
- préparer le développement futur de l'établissement.



### Soutenir l'amélioration continue :

- se saisir des recommandations pour améliorer la qualité du pilotage stratégique et opérationnel
- mieux suivre les effets des politiques menées.



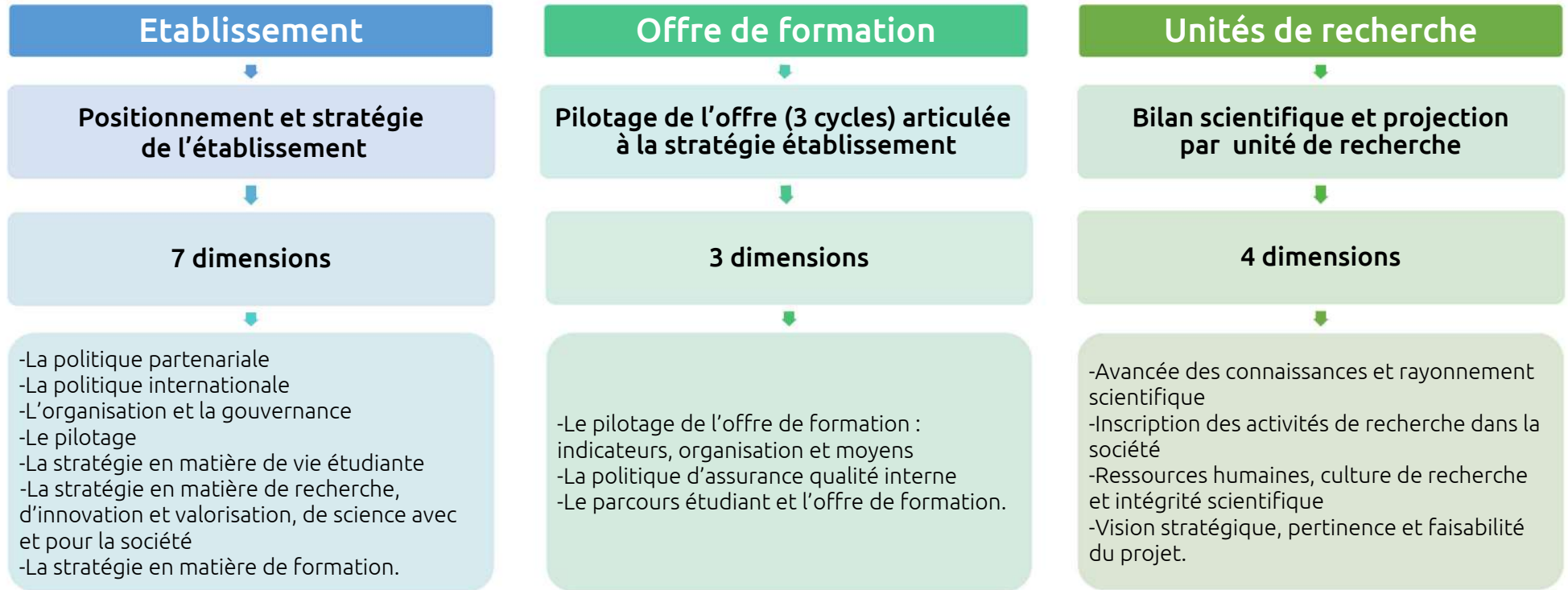
### Nourrir le dialogue stratégique :

- contribuer au dialogue contractuel entre l'établissement, les tutelles, et l'État par le diagnostic et les recommandations





# LES PÉRIMÈTRES D'ÉVALUATION



## DES ATTENDUS COMMUNS

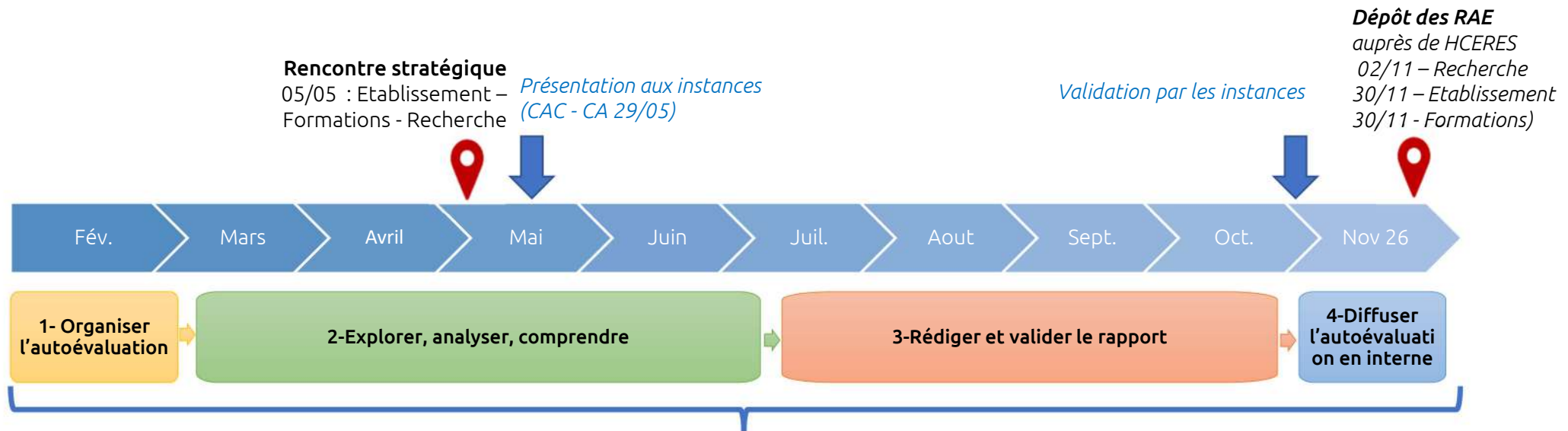
- Stratégie et moyens
- Prise en compte des recommandations
- ~SWOT : Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces
  - Points positifs et actions pertinentes mises en œuvre
  - Difficultés rencontrées et axes d'amélioration

## UNE DEMARCHE COLLEGIALE A STRUCTURER

- Consultations internes : enjeux d'information et d'implication des instances et du collectif
- Consultations externes : mutualiser les sollicitations des parties prenantes externes



# LE CALENDRIER



**Processus HCERES d'auto-évaluation**  
Analyse du bilan pendant la période évaluée, perspectives stratégiques  
*/!\ Mobilisation du collectif et cohérence avec le projet d'établissement et le COMP*



# LE CALENDRIER

Visite HCERES sur site  
– Volet Recherche



Visite HCERES sur site –  
Volet Etablissement et  
volet Formations



Lettre d'information à  
l'issue de la visite



Envoi du rapport provisoire – volet  
Etablissement et volet Formations



Validation par les  
instances  
Lettres d'information



Publication du rapport



Déc. 2026

Janv. 2027

Fév.

Mars

Avril

Mai

Juin

Analyse et écriture du pré-rapport

Experts HCERES

Préparation du rapport

Experts HCERES

Mise au point finale du rapport  
> Phase contradictoire

HCERES + UNICAEN

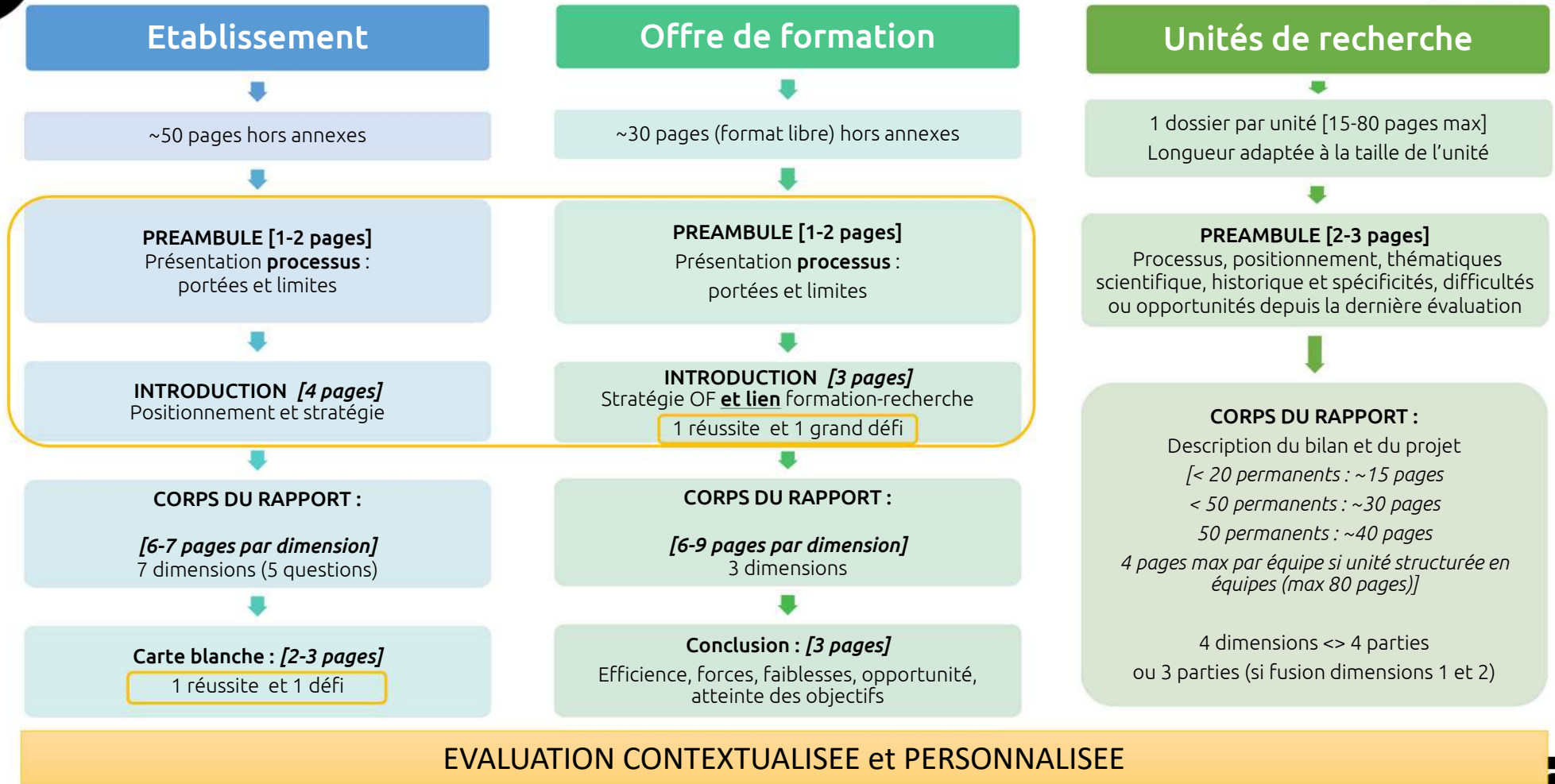
Evaluation par les pairs



Normandie Université



# LES RAPPORTS D'AUTO-ÉVALUATION



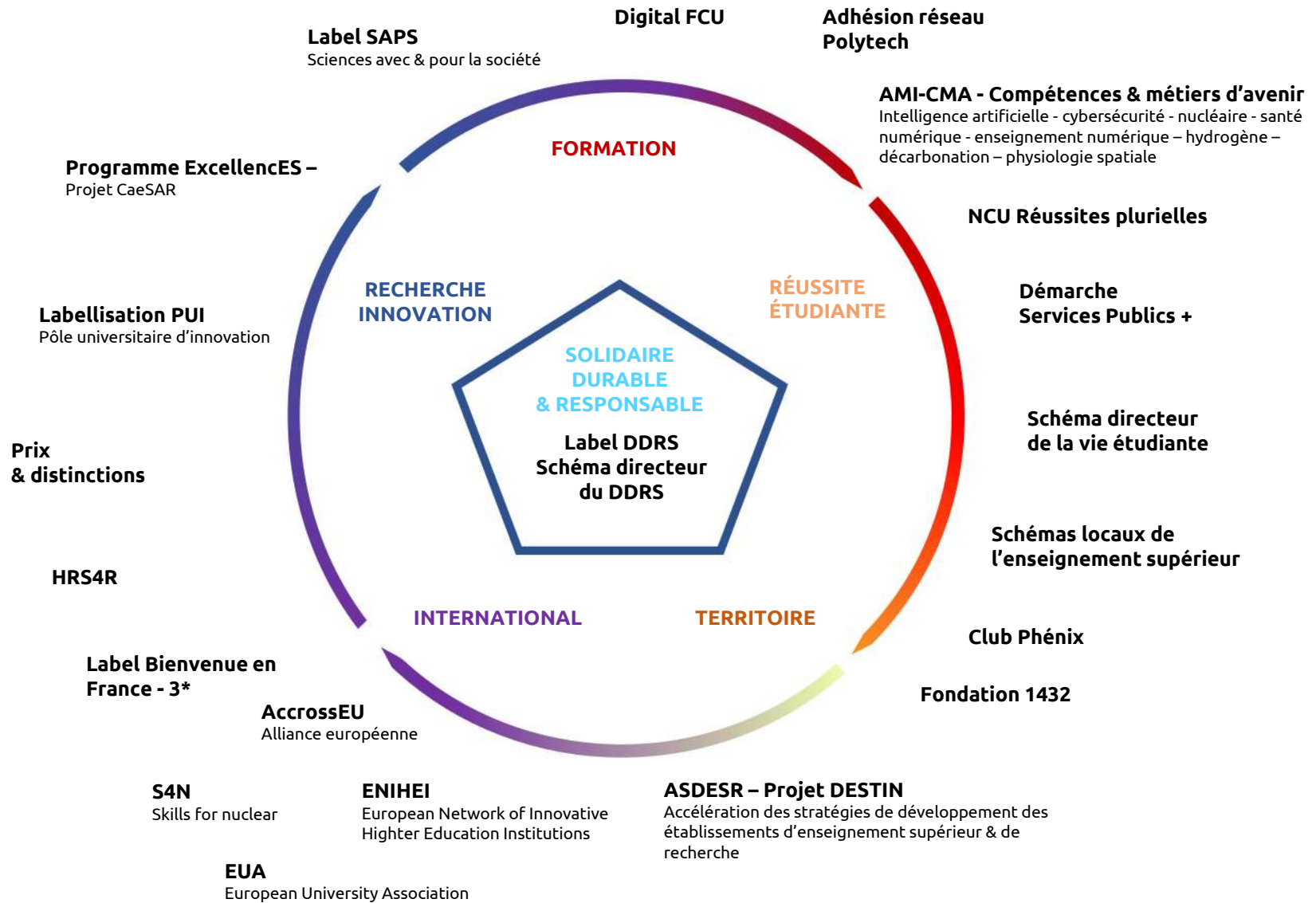


# L'ÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT



- Repose sur la stratégie d'établissement définie dans les documents structurants approuvés par le CA:
  - Projet d'établissement
  - Contrat d'établissement
  - Contrat d'objectif de moyens et de performance (COMP)







## CARTE BLANCHE :

# UNE UNIVERSITE AU CŒUR DE SON ECOSYSTEME TERRITORIAL

- **Réussites à valoriser et conforter :**

- Des relations partenariales diversifiées et renforcées : conventions/schémas, projets AMI CMA, dynamique autour de l'ASDESR, club Phénix, Fondation 1432, société civile (SAPS), PUI...

- **Défi :**

- Trajectoire financière
  - capacité à accompagner la pérennisation des missions développées grâce aux AAP,
  - développer davantage la FC (poursuite DESTIN),
  - dévolution patrimoniale.





# MÉTHODOLOGIE : QUELLES PARTIES PRENANTES EXTERNES ?

- Région
- Autres collectivités territoriales (sites d'implantation des antennes de l'université...)
- ARS, CHU, Centre Baclesse
- CROUS
- Entreprises, filières, clubs
- ONR
- Autres établissements d'ESR
- Partenaires européens ou internationaux
- ...

Enjeu HCERES : associer les partenaires externes

Enjeu COMP : s'appuyer sur diagnostic HCERES pour alimenter le COMP



## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-025

Centre d'Enseignement Multimédia de l'Université

#### MODIFICATION DES STATUTS DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT MULTIMÉDIA DE L'UNIVERSITÉ (CEMU)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-3 et L. 714-1 ;  
Vu les statuts du CEMU et notamment son article 13.*

#### DÉLIBÈRE

##### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la modification des statuts du CEMU.

*Annexe : Statuts modifiés.*

##### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Adouli*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

## **STATUTS DU CEMU – SERVICE D'APPUI À LA PÉDAGOGIE DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE**

### Article 1 :

Conformément aux articles L.714-1 et suivants du code de l'éducation et à l'article 45 des statuts de l'Université de Caen Normandie, les actions d'accompagnement et d'innovation pédagogiques sont assurées par l'Université au moyen d'un service commun dénommé : CEMU – Service d'appui à la pédagogie.

### **CHAPITRE Ier – MISSIONS DU CEMU – SERVICE D'APPUI À LA PÉDAGOGIE**

#### Article 2 :

Le CEMU – SERVICE D'APPUI À LA PÉDAGOGIE, ou CEMU, a pour vocation d'accompagner les innovations et transformations pédagogiques de l'établissement.

En lien avec les composantes et les services, ses missions s'exercent à destination des personnes enseignantes ou formatrices au sein de l'établissement, ainsi qu'à destination des partenaires extérieurs sous forme de prestations de service, et comprennent :

- 1 l'accompagnement, le conseil et la formation continue à la pédagogie universitaire ;
- 1 la conception, la production et la mise à disposition de ressources pédagogiques et multimédias ;
- 1 l'assistance et l'administration fonctionnelle des environnements numériques d'apprentissage ;
- 1 le soutien à l'innovation et à l'expérimentation pédagogiques ;
- 1 la valorisation et la diffusion des innovations pédagogiques afin de contribuer au rayonnement national et international de l'établissement ;
- 1 la participation à la recherche en pédagogie universitaire et en ingénierie pédagogique.

### **CHAPITRE II - ORGANISATION**

#### Article 3 :

Le service est dirigé par un directeur ou une directrice, personnel titulaire en fonction à l'Université en qualité d'enseignant ou d'enseignant-chercheur.

#### Article 4 :

Le Directeur ou la Directrice est nommé-e par le Président ou la Présidente de l'Université, sur proposition du Conseil du Cemu en raison de ses compétences dans les domaines liés aux missions du CEMU. Au premier tour, la majorité absolue des suffrages exprimés est exigée, au second tour est désigné-e celui ou celle qui a obtenu le plus de voix. Le mandat du Directeur ou de la Directrice, d'une durée de quatre ans, est renouvelable.

#### Article 5 :

Un conseil du CEMU participe au fonctionnement du service.

Le conseil comprend :

- 1 une représentante ou un représentant de la présidence de l'Université ;
- 1 trois personnes élues par la commission formation et vie universitaire (CFVU), dont un étudiant ou une étudiante, un enseignant ou une enseignante, ou enseignant chercheur ou enseignante chercheuse, et un personnel BIATSS ;
- 1 une représentante ou un représentant de la direction générale des services ;

- 1 le directeur ou la directrice du CEMU ;
- 1 la responsable ou le responsable administratif du CEMU ;
- 1 le directeur ou la directrice de chacune des composantes d'enseignement et de recherche de l'établissement ou son représentant ou sa représentante ;
- 1 le directeur ou la directrice du Carré International ou son représentant ou sa représentante ;
- 1 le ou la responsable de chacun des pôles du CEMU ou son représentant ou sa représentante ;
- 1 deux membres extérieurs désignés pour un mandat de trois ans par le Conseil d'administration de l'Université, en raison de leurs compétences dans les domaines liés aux missions du CEMU.

Sur invitation de la direction du CEMU, en fonction des ordres du jour, toute personne liée à l'ordre du jour peut assister au conseil.

### **CHAPITRE III - FONCTIONNEMENT**

#### Article 6 :

Le directeur ou la directrice dirige le service. Pour ce faire, la direction bénéficie d'une délégation de signature de la présidence de l'Université dans les limites de l'activité du service. À ce titre, la direction prend toutes décisions dans le respect des statuts et notamment :

- 1 propose le budget ;
- 1 prépare le plan des actions à mener par le CEMU dans le cadre de ses missions et le met en œuvre ;
- 1 dirige le personnel affecté au CEMU par l'Université ;
- 1 représente l'Université de Caen Normandie au sein des réseaux en lien avec la pédagogie universitaire ;
- 1 peut prendre tous contacts extérieurs nécessaires à la gestion du CEMU.

Les conseils centraux de l'Université, lorsqu'ils traitent de questions concernant le CEMU, en entendent la direction.

La direction soumet un rapport d'activité annuel à la présidence de l'Université sur le fonctionnement du service, après une présentation formelle en CFVU.

#### Article 7 :

Le conseil du CEMU se réunit une fois par semestre sous la présidence de la représentante ou du représentant de la présidence de l'Université. Il est convoqué à l'initiative de la présidence de l'Université ou de la direction du CEMU.

Le conseil du CEMU a pour rôle de :

- 1 contribuer à la stratégie et aux orientations de l'établissement en matière d'appui à la pédagogie ;
- 1 valider le rapport d'activité présenté annuellement à la CFVU ;
- 1 contribuer au plan d'action proposé par la direction et soumis à la présidence de l'Université.

Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Les procurations sont admises à raison d'une par membre.

Les membres participent aux décisions et activités du conseil du CEMU et peuvent contribuer aux commissions d'examen des appels à projets portés par le service.

## **CHAPITRE IV – MODIFICATIONS DES STATUTS**

### Article 8:

Les présents statuts peuvent être modifiés par décision du Conseil d'Administration de l'Université sur proposition de la direction du service après consultation du conseil du CEMU.

Le Conseil d'administration de l'université a adopté les présents statuts le XXX.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-026

Direction de la Recherche et de l'Innovation

## PLANS DE FINANCEMENT

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la recherche en date du 21 mai 2026.

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les plans de financement pour la recherche suivants :

- HECTAAR – Histoire de l'édition : circulations transnationales, acteurs et archives (coût total du programme : 599 600 €) ;
- EXPLOREM – Étude d'acquisition de connaissance sur l'impact des engins de pêche de fond sur les habitats et les espèces à échelle locale et basée sur des connaissances in situ (coût total du programme : 275 094,60 €) ;
- ModAM<sup>3</sup> – Modélisation et algorithmes pour la localisation, la caractérisation et l'identification d'objets dans des nuages de points 3D massives, multi-échelles et temporelles (coût total du programme : 310 500 €) ;
- Expérimentation et démonstration d'un fauteuil roulant et d'un chariot autonomes au Centre Henri Becquerel (coût total du programme : 69 000 €).

*Annexe : Plans de financement.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)



Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,

*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le 16 JUIN 2026

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Forte du patrimoine inestimable de l'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine (IMEC), d'une portée internationale, mais aussi de très nombreuses institutions culturelles en lien avec le livre et le patrimoine écrit, la Normandie est une terre d'art et de littérature, d'édition, d'imprimeurs et de libraires. Le projet de chaire d'excellence Histoire de l'édition : circulations transnationales, acteurs et archives (HECTAAR) se situe au cœur de la stratégie de l'établissement : la mémoire est un des quatre axes structurants de la politique de l'université de Caen Normandie. Il permettra de constituer un pôle normand et français, international et interdisciplinaire d'histoire du livre et de l'édition, capable de faire le pont entre les centres d'archives français et européens, entre les centres de recherches normands, français et internationaux, entre le monde scientifique et le monde professionnel, et enfin, entre la recherche, l'archive et le grand public, en s'appuyant sur les ressources de la Maison de la Recherche en Sciences humaines de l'université de Caen Normandie, de son Pôle Document numérique et de sa Forge numérique. La chaire devrait permettre d'apporter de nouveaux champs de compétences à l'écosystème de recherche normand, la formation de chercheurs comme l'attraction d'étudiants et de chercheurs désireux de travailler en histoire transnationale du livre dans le cadre des *book studies*, avec des productions scientifiques valorisées chez des éditeurs de rayonnement national et international. L'objectif scientifique et institutionnel est de parvenir à créer un consortium européen d'archives et de recherches contemporaines du livre et de l'édition. La création de la chaire entend procéder par ailleurs à un effet levier sur des financements nationaux et internationaux (AMI SHS, Collex-Persée, Excellence 2030, ANR, ERC) pour amplifier et pérenniser ses travaux.

Enfin, HECTAAR entend contribuer à créer et renforcer les partenariats avec les autres centres d'archives européens et mondiaux, qui disposent tous d'une chaire d'excellence de référence à l'appui de leur travail archivistique et documentaire : la bibliothèque nationale de Leipzig compte sur l'institut d'histoire du livre à l'université (avec différents types de chaires), le centre des archives littéraires de Marbach s'appuie sur l'expertise de sa directrice Sandra Richter, comme les archives de la fondation Arnaldo et Alberto Mondadori peuvent reposer sur les ressources de la chaire de l'université de Milan et de l'équipe Archivi della Parola, dell'Immagine e della Comunicazione Editoriale (APICE).

L'originalité de ce projet est de placer, en partant de la Normandie et des archives de l'IMEC, les circulations transnationales au centre d'une histoire de l'édition globale à vocation comparative et interdisciplinaire, en confrontant les approches historiques, sociologiques, littéraires, linguistiques, politistes et communicationnelles, dans l'échange autour des différentes écoles d'histoire du livre et de l'édition à l'échelle européenne pour constituer une histoire comparative des cultures européennes, des industries culturelles et de leur patrimonialisation. HECTAAR serait ainsi à même d'être à la pointe de la recherche en histoire du livre et de l'édition contemporaine et des « book studies ».

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/ Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	REGION (100%)
Normandie Recherche Chaire d'Excellence 2025 Programmation FEDER 2021-2027	MRSH / ERLIS / Harri VEIVO Resp.Sc. Julien HAGE	HECTAAR – Histoire de l'édition : circulations transnationales, acteurs et archives.  01/09/2026 au 28/02/2030	599 600 €	599 600 €

Avis de la Commission de la Recherche du :  
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet FEAMPA EXPLOREM consiste en l'étude d'acquisition de connaissances sur l'impact des engins de pêche de fond sur les habitats et les espèces à échelle locale et basée sur des connaissances in situ. Les 27 000 tonnes pêchées en 2022 font de la coquille Saint-Jacques l'espèce phare de la Normandie et les 216 navires en moyenne par mois répartis sur les 8 mois d'ouverture font de la drague le métier majoritaire de la pêche Normande. C'est pourquoi il est nécessaire de développer des connaissances sur l'impact que peut avoir cette activité sur l'environnement. Le projet EXPLOREM, dans la continuité d'IPREM, va permettre, grâce aux mesures acquises directement sur le terrain, d'obtenir des données scientifiques robustes et locales, qui représentent aussi bien les spécificités de la pêche et de la faune normande que les conditions environnementales en Manche, pour permettre de répondre aux questions restées en suspens dans le projet IPREM à savoir : • Quels sont les impacts sur les communautés benthiques liés à l'environnement et liés à la pêche ? Quelle est la proportion d'impact des différentes pressions ? • Quels sont les niveaux de résistance et de résilience des communautés benthiques aux pressions face aux engins de pêche ? En d'autres termes, il s'agit d'identifier, distinguer et quantifier les impacts liés aux conditions environnementales, liés à la pêche. Une fois la distinction et la proportion d'impact des arts traïnants sur les communautés et habitats benthiques identifiés, il s'agira d'apporter des éléments de réponse plus précis aux questions suivantes : • Quelle est l'impact de la drague à la coquille Saint-Jacques sur un habitat donné ? Quel engin impacte le plus cet habitat ? • Y a-t-il des différences sur la résistance/résilience des communautés benthiques selon la saisonnalité ? Les réponses à ces questions, étayées par des fondements scientifiques, ont pour objectifs de permettre : • D'avoir des éléments de réponses sur l'avenir de la drague à coquille Saint-Jacques concernant leur impact sur les ressources et les habitats marins, souvent ciblés par des communications négatives ; • D'informer le grand public et les responsables politiques pour mieux faire connaître l'activité, son implication dans la réduction de l'impact qu'elle peut avoir sur l'environnement et pour influencer les prises de décision • De mieux valoriser certaines ressources issues de la pêche artisanale normande, notamment grâce aux labels (exemple : Label Rouge coquille Saint-Jacques, MSC coquille Saint-Jacques baie de Seine) ; • D'adopter des mesures de gestion cohérentes au sein des aires marines protégées (comme le réseau Natura 2000 en mer) à la fois profitable pour la biodiversité et pour les activités de pêche ; Ainsi, documenter l'impact des activités de pêche permettrait notamment de mieux gérer les pêcheries dans leur ensemble et ajuster les pratiques pour en limiter les impacts sur le long terme et de ce fait garantir des écosystèmes fonctionnels et une exploitation durable.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEAMPA (56%)	ETAT (24%)	Auto- financement (20%)
<b>Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture</b> <b>Projet collaboratif d'innovation – FEAMPA</b> Programmation 2021-2027	UFR SCIENCES / M2C Pierre WEILL Resp.Sc. Lucille FURGEROT / Jean-Philippe PEZY	<b>EXPLOREM</b> - Étude d'acquisition de connaissance sur l'impact des engins de pêche de fond sur les habitats et les espèces à échelle locale et basée sur des connaissances in situ.  15/10/2025 au 15/10/2029	275 094,60 €	154 052,97 €	66 022,71 €	55 018,92 €

Avis de la Commission de la Recherche du :  
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

**Coordinateur**, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) de Normandie. **Partenaire(s) bénéficiaire(s)** : M2C UNICAEN, IFREMER. **Partenaires techniques non bénéficiaires** : OPN, Organisation de Producteur de Normandie, FROM Nord, Fonds Régional d'Organisation du Marché du poisson, NFM, Normandie Fraicheur Mer.

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet FEDER ModAM<sup>3</sup> a pour objectif de développer de nouveaux modèles et algorithmes pour la localisation, la caractérisation et l'identification automatique d'objets dans des nuages de points 3D massifs, multi-échels, et temporels. Les applications visées sont l'environnement et le patrimoine côtier, le BIM et la robotique, avec un consortium académique-entreprise GREYC-M2C-NORM3D-ROBORATIVE. Le projet fait de la Normandie un territoire vitrine de l'IA 3D appliquée aux villes, ports et littoraux stratégiques.

Les résultats issus de ce projet pourront à terme trouver un usage dans le cadre de réalisation de solutions industrielles dans des applications concrètes dans le domaine du BIM pour faciliter la reconstruction de maquette numérique 3D, la robotique pour l'automatisation de tâches de manipulation d'objets par des robots, l'environnement et le patrimoine culturel 3D pour la défense et la préservation des côtes normandes. Les verrous technologiques ont été identifiés au cours d'un ancien projet collaboratif d'innovation (FEDER-LoRRI) portant sur le développement d'algorithmes pour la localisation d'objets 3D dans un nuage de points 3D à partir de la connaissance exacte de la géométrie de l'objet à rechercher. Le projet collaboratif d'innovation i-demo dont il est question dans ce présent dossier, vise à développer des modèles et algorithmes pour la localisation, la caractérisation et l'identification automatiquement d'objets 3D à partir de données multi-échelles, massives et temporelles et sans connaissance de la géométrie de l'objet à rechercher.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (60%)	REGION (40%)
<b>Projet collaboratif d'innovation – FEDER INNOVATION I-DEMO régionalisé</b> Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES GREYC / Christophe ROSENBERGER Resp.Sc. Abderrahim ELMOATAZ	<b>ModAM<sup>3</sup> : Modélisation et Algorithmes pour la localisation, la caractérisation et l'identification d'objets dans des nuages de points 3D Massives, Multi-échelles et temporelles.</b> 01/04/2026 - 31/03/2029	310 500 €	186 300 €	124 200 €

Avis de la Commission de la Recherche du :  
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur, l'entreprise NORM3D, Partenaire(s) bénéficiaire(s) : UNICAEN - GREYC, le CNRS et la société ROBORATIVE.

## Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Le projet FEDER « Expérimentation et démonstration d'un fauteuil roulant et d'un chariot autonomes au Centre Henri Becquerel(CHB) » vise à expérimenter et démontrer l'usage d'un fauteuil roulant et d'un chariot autonomes au Centre Henri Becquerel, en partenariat avec le laboratoire GREYC-CNRS. L'objectif est d'évaluer la faisabilité de solutions de mobilité autonome développées par la société VITA COGNITION pour améliorer le confort des patients et optimiser les flux logistiques en milieu hospitalier. Des premiers résultats ont été acquis dans le cadre du projet FEDER Maturation VITA+ mis en œuvre par le GREYC au sein de l'université de Caen.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans une dynamique d'innovation en santé numérique. Il mobilise des partenaires normands, renforce les capacités d'innovation hospitalière et offre des perspectives en matière de développement économique pour la Normandie. Ce projet devrait permettre au CHB d'améliorer l'accueil des patients tout en déchargeant le personnel. Il contribue à réduire les temps d'attente, à fluidifier les parcours de soins et à répondre aux tensions croissantes sur les ressources humaines hospitalières.

Type de programme	UFR/Equipe Directeur/Responsable Scientifique	Intitulé du programme Période de Réalisation	Coût total du programme	FEDER (100%)
<b>Projet collaboratif d'innovation – FEDER NUMERIQUE</b> Programmation FEDER 2021-2027	UFR SCIENCES GREYC / Christophe ROSENBERGER Resp.Sc. Abdel-Allah MOUADDIB	Expérimentation et démonstration d'un fauteuil roulant et d'un chariot autonomes au Centre Henri Becquerel. 01/10/2025 - 31/03/2027	69 000 €	69 000 €

Avis de la Commission de la Recherche du :  
Décision du Conseil d'Administration du :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Coordinateur, Centre Henri BECQUEREL, Partenaire(s) bénéficiaire(s) : UNICAEN - GREYC.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-027

Direction des Études et de la Vie Étudiante

## MASTER « MANAGEMENT », PARCOURS « MANAGEMENT DE PROJETS INDUSTRIELS COMPLEXES »

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 19 mai 2026.

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la création du parcours « Management de projets industriels complexes » du Master « Management » (IAE).

*Annexe : Présentation et maquette du parcours.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

16 JUIN 2026

Publiée et Transmise au Rectorat le

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



# MASTER MPIC en FC

## Master 2 Management parcours Management de projets industriels complexes en 1 an (Naval, nucléaire et offshore)



**DIPLOME** : Master | **NIVEAU 7** : Grade de Master (Bac+5) | **CODE RNCP** : 35917

### IAE CAEN, ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT

#### MASTER MPIC EN 1 AN

C'est un **parcours en un an** qui se déroulera selon un rythme d'une semaine en formation et de trois semaines en entreprise de septembre à juin.

#### OBJECTIFS

Le Master MPIC - Management de Projets Industriels Complexes (en FC sur 1 an) s'adresse aux professionnels en activité ou en reconversion qui souhaitent renforcer leurs compétences en management de projets industriels ou faire reconnaître leur expérience par un diplôme de niveau master.

Cette formation prépare à piloter des projets complexes dans des secteurs exigeants comme le naval, le nucléaire ou l'offshore. À l'issue du master, les diplômés sont capables de piloter des projets d'envergure, d'anticiper et de maîtriser les risques, d'élaborer les chiffrages, de manager efficacement des équipes projet, de construire et répondre aux appels d'offres et de coordonner les activités avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème.

#### COMPÉTENCES CLÉS DÉVELOPPÉES

- Management et pilotage de projets complexes
- Management de la sûreté et des risques
- Planification, suivi et contrôle des projets
- Leadership et management d'équipes projet
- Management des coûts, délais et qualité

#### PUBLIC CONCERNÉ

- Titulaires d'un Bac +3/4 et 240 ECTS dans le domaine de la gestion ou du management.
- Expérience professionnelle significative
- Adéquation du projet professionnel
- Possibilité d'effectuer une demande de validation d'acquis professionnels pour les personnes n'ayant pas le niveau académique requis.

#### LES +++ DE LA FORMATION

- Une formation éligible au CPF
- La formation est animée par des experts et enseignants chercheurs spécialisés
- Préparation aux certifications : Green Belt, Yellow Belt et Black Belt

#### DURÉE DE LA FORMATION

Master en **1 AN**

#### RYTHME DE LA FORMATION

Compatible avec une activité professionnelle  
**5 jours de formation par mois de septembre à juin.**

#### LIEU(X) DE LA FORMATION

- **Campus universitaire de Cherbourg**
  - Inter-entreprises effectif maxi : 18.
  - Intra-entreprise (de 8 à 12 salariés).

#### MODALITÉ

- Formation en présentiel
- Date de rentrée : **14 septembre 2026**
- Promotion limitée à **18 apprenants**

#### COÛT DE LA FORMATION

**12 250 €**

**PROGRAMME DE LA FORMATION**

Compagnie IAE  
 Type de diplôme MASTER MANAGEMENT  
 Niveau de diplôme PARCOURS MANAGEMENT DE PROJETS INDUSTRIELS COMPLEXES  
 Version d'étape MPIC MASTER  
 Type de formation M2  
 Volume horaire 120 heures  
 Lieu de formation CAMPUS UNIVERSITAIRE DE CHERBOURG



PROGRAMME MASTER MPIC FC EN 1 AN		Vol horaire CM	ECTS
SEMESTRE 1	<b>UE 1 : Environnement industriel et gouvernance des projets complexes</b>	<b>56</b>	<b>8</b>
	Approches hybrides et agiles de gestion de projet	14	2
	Cadres de référence (PMBOK et ISO 21500)	14	2
	Management des appels d'offres industriels	14	2
	Gestion de projet appliquée	14	2
	<b>UE 2 : Structuration et ingénierie des projets industriels</b>	<b>56</b>	<b>12</b>
	Fondamentaux de l'ingénierie de projet industriel	21	5
	Structuration et planification des projets	21	5
	Management de la qualité et de l'innovation des projets industriels	14	2
<b>UE 3 : Management des risques et de la sûreté organisationnelle</b>	<b>63</b>	<b>9</b>	
Management des risques des projets industriels complexes	21	3	
Management stratégique de la sûreté et gestion des situations d'urgence	21	3	
Audit organisationnel des systèmes de sûreté	21	3	
SEMESTRE 2	<b>UE 4 : Leadership et conduite du changement</b>	<b>56</b>	<b>8</b>
	Posture managériale et leadership personnel	21	3
	Conduite du changement, communication et gestion des conflits	21	3
	Gestion des interfaces techniques et organisationnelles	14	2
	<b>UE 5 : Pilotage économique des projets industriels complexes</b>	<b>56</b>	<b>8</b>
	Construction du budget d'un projet industriel	14	2
	Analyse de rentabilité et choix d'investissement	21	3
Contrôle de gestion et pilotage des coûts projet	21	3	
<b>UE 6 : Excellence opérationnelle et pilotage de la performance</b>	<b>49</b>	<b>7</b>	
Lean management et excellence opérationnelle	14	2	
Méthodes d'analyse et résolution de problèmes	21	3	
Management par les processus	14	2	
<b>UE 7 : Conduire un projet professionnel et produire un mémoire</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	
Gestion de projet appliquée	14	3	
Mémoire et soutenance de fin d'études		5	

**PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE**

- La sélection des candidats s'effectuera sur dossier et entretien individuel.
- L'inscription définitive sera conditionnée à l'obtention d'un accord de financement (entreprise, CPF, personnel ...).
- La décision définitive sera prise après analyse des prérequis nécessaires et du projet professionnel.
- Ouverture des candidatures : **Mai 2026 au 30 Août 2026** sur la plateforme E-candidat : <https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/>, puis sélectionner « **MASTER MPIC FC en 1 an** » dans la liste proposée.

**RESPONSABLES FORMATION CONTINUE**

**ELISABETH ESNAULT**  
 RESPONSABLE  
 FORMATION CONTINUE  
[ELISABETH.ESNAULT@UNICAEN.FR](mailto:ELISABETH.ESNAULT@UNICAEN.FR)  
 02.31.56.65.17

**CÉLINE DUVAL**  
 RESPONSABLE ALTERNANCE  
 CONSEILLÈRE FORMATION  
[CELINE.DUVAL@UNICAEN.FR](mailto:CELINE.DUVAL@UNICAEN.FR)  
 02.31.56.65.12

**JEAN-MRIE BRIQUET**  
 CONSEILLER  
 FORMATION CONTINUE  
[JEAN-MARIE.BRIQUET@UNICAEN.FR](mailto:JEAN-MARIE.BRIQUET@UNICAEN.FR)  
 02.31.56.65.14

**RESPONSABLES PEDAGOGIQUES**

**Yassine ININOU**  
 Enseignant Chercheur  
 IAE CAEN, École Universitaire de Management  
[yassine.ininou@unicaen.fr](mailto:yassine.ininou@unicaen.fr)

**Anne PETRON**  
 Enseignant Chercheur  
 IAE CAEN, École Universitaire de Management  
[anne.petron@unicaen.fr](mailto:anne.petron@unicaen.fr)

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	ECTS	SESSION 1 en juin			SESSION 2 en septembre			Coefficient	Remarques éventuelles	
						Contrôle terminal			Contrôle terminal					
						Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT			
MPICFCS1	MPICFC1E1			<b>UE 1 : Environnement industriel et gouvernance des projets complexes</b>	<b>8</b>							<b>2</b>		
		MPICFC1E11		Approches hybrides et agiles de gestion de projet	2	Ecrit	1H30	20%	Ecrit ou oral	3H/20 min	100%		Session 2 : si le nombre d'étudiant est >5 écrit, sinon oral. Le sujet portant sur au moins 2 matières de l'UE	
		MPICFC1E12		Cadres de référence (PMBOK et ISO 21500)	2	Ecrit ou oral	1H30/20 min	20%						
		MPICFC1E13		Management des appels d'offres industriels	2	Ecrit	1H30	30%						
		MPICFC1E14		Gestion de projet appliquée	2	Dossier	Temps libre	30%						
		MPICFC1E2			<b>UE 2 : Structuration et ingénierie des projets industriels</b>	<b>12</b>							<b>4</b>	
		MPICFC1E21		Fondamentaux de l'ingénierie de projet industriel	5	Ecrit	1h00	40%	Ecrit ou oral	3H/20 min	100%		Session 2 : si le nombre d'étudiant est >5 écrit, sinon oral. Le sujet portant sur au moins 2 matières de l'UE	
		MPICFC1E22		Structuration et planification des projets	5	Dossier/Pratique	Temps libre	40%						
		MPICFC1E23		Management de la qualité et de l'innovation des projets industriels	2	Ecrit	2h00	20%						
		MPICFC1E3			<b>UE 3 : Management des risques et de la sûreté organisationnelle</b>	<b>9</b>							<b>4</b>	
		MPICFC1E31		Management des risques des projets industriels complexes	3	Ecrit	2h00	40%	Ecrit ou oral	3H/20 min	100%		Session 2 : si le nombre d'étudiant est >5 écrit, sinon oral. Le sujet portant sur au moins 2 matières de l'UE	
		MPICFC1E32		Management stratégique de la sûreté et gestion des situations d'urgence	3	Ecrit	2h00	30%						
		MPICFC1E33		Audit organisationnel des systèmes de sûreté	3	Ecrit	2h00	30%						
		MPICFC2E4			<b>UE 4 : Leadership et conduite du changement</b>	<b>8</b>							<b>4</b>	
		MPICFC2E41		Posture managériale et leadership personnel	3	Ecrit	2h00	33%	Ecrit ou oral	3H/20 min	100%		Session 2 : si le nombre d'étudiant est >5 écrit, sinon oral. Le sujet portant sur au moins 2 matières de l'UE	
		MPICFC2E42		Conduite du changement, communication et gestion des conflits	2	Ecrit	2h00	33%						
		MPICFC2E43		Gestion des interfaces techniques et organisationnelles	3	Ecrit	1H30	34%						
	MPICFC2E5			<b>UE 5 : Pilotage économique des projets industriels complexes</b>	<b>8</b>							<b>2</b>		

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-028

Direction des Études et de la Vie Étudiante

#### DOSSIER D'ACCREDITATION DE L'ESIX NORMANDIE

Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 19 mai 2026.

#### DÉLIBÈRE

##### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve le dossier d'accréditation de l'ESIX Normandie auprès de la Commission des titres d'ingénieur.

*Annexe : Présentation du dossier et maquettes des formations.*

##### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



# ORDRE DU JOUR



1. L'ESIX Normandie
2. Évaluation un an avant l'HCERES
3. CTI et Polytech, les règles et objectifs qui s'imposent à nous
4. Partie pédagogique de la CTI
5. Questions diverses



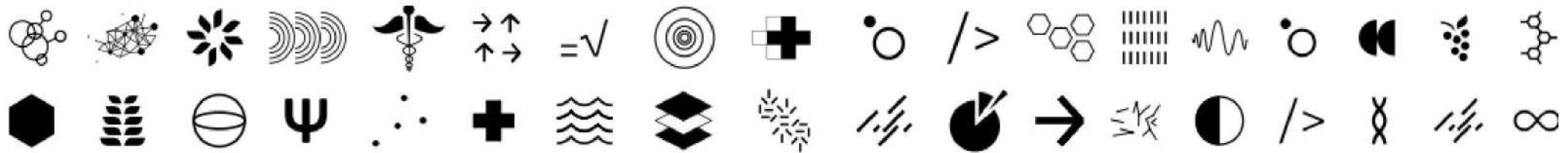
UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



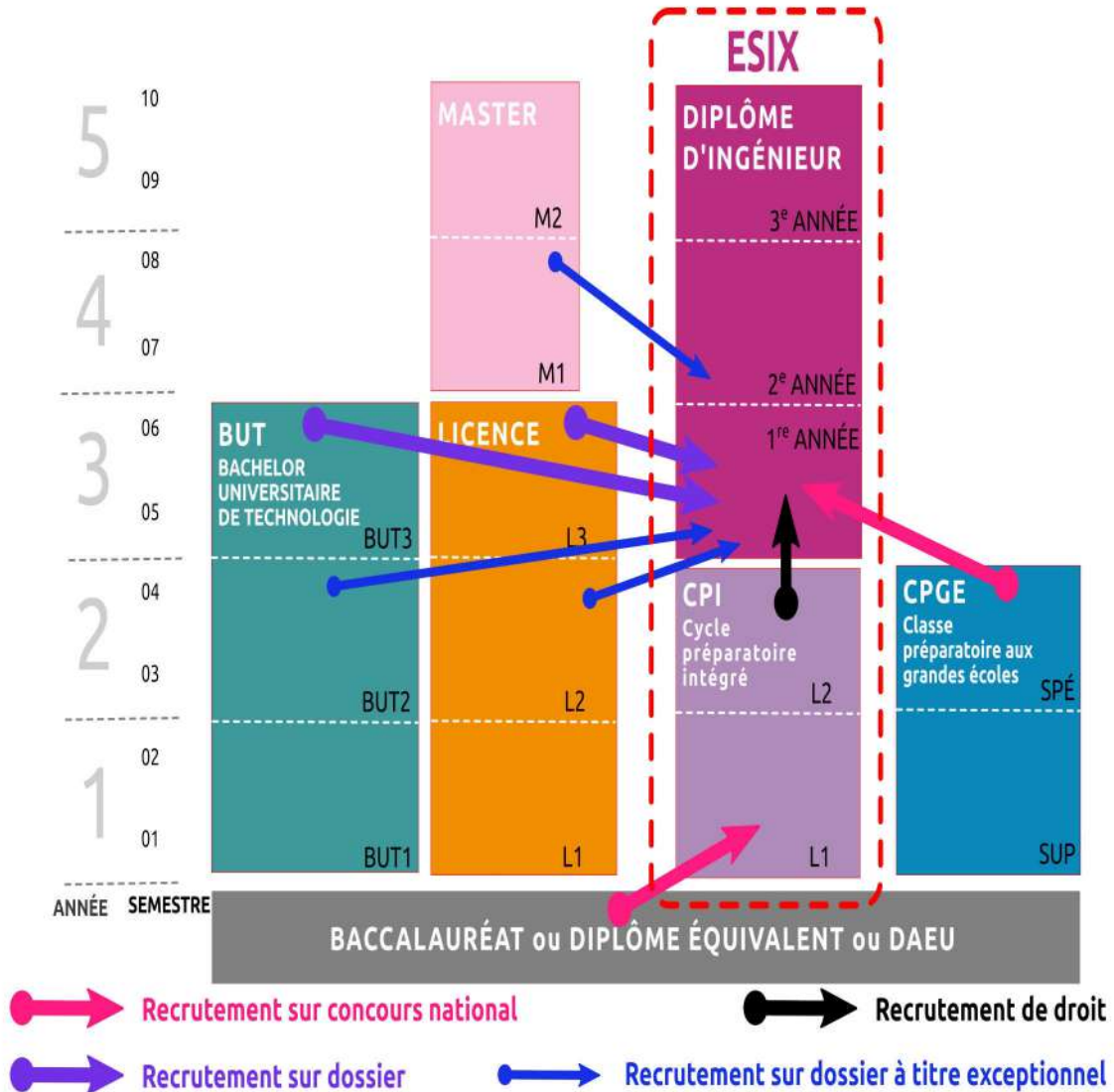
ESIX NORMANDIE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE  
D'INGÉNIEURS



# 1. L'ESIX NORMANDIE



# L'ESIX NORMANDIE



- L'école d'ingénieurs de l'Université Caen Normandie
- Une école **associée au réseau Polytech**
- Une école, 2 sites, 5 spécialités : Caen et Cherbourg
- 5 formations d'ingénieurs **habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI) et labélisées EUR-ACE Master**
- Formation initiale, formation continue et apprentissage

# L'ESIX NORMANDIE



**344**

Élèves à l'ESIX Normandie



**125**

En formation par apprentissage



**135**

Partenaires internationaux



**32**

Enseignants-chercheurs



**2**

Campus



**500**

Entreprises partenaires

# 2 SITES UNIVERSITAIRES



- **Cherbourg-en-Cotentin**

- Génie industriel (comme étudiant·e· ou apprenti·e)
- Génie nucléaire (comme apprenti·e uniquement)
- Génie énergétique (comme apprenti·e uniquement)

- **Caen – Campus 2**

- Agroalimentaire (comme étudiant·e· ou apprenti·e)
- Mécatronique et Systèmes Embarqués (comme étudiant·e· ou apprenti·e sur 2 ans)

# À CAEN, INGÉNIEUR·E EN AGROALIMENTAIRE

*Comme étudiant ou en alternance*

- La spécialité Agroalimentaire forme en 3 ans des **ingénieurs de terrain** opérationnels et capables d'innover, **spécialisés en production, qualité, et recherche et développement.**
- L'ingénieur AgroA peut prétendre à des fonctions d'encadrement aux profils variés :
  - **secteurs d'activité** : produits carnés, produits laitiers, produits de la mer, produits végétaux, alimentation santé, alimentation animale...
  - **services** : qualité, production, R&D, commerce / achat, distribution, logistique...



# À CHÉRBOURG, INGÉNIEUR·E EN GÉNIE INDUSTRIEL

*Comme étudiant ou en alternance*

- La spécialité « Génie Industriel » forme des ingénieurs de production ou de projet
- intervenant sur des activités pluri-technologiques, quels que soient les procédés mis en œuvre.
- Ces connaissances leur permettent de conjuguer simultanément les objectifs de sûreté et de performance économique, sociale et environnementale de l'entreprise.



# À CHERBOURG, INGÉNIEUR·E EN GÉNIE NUCLÉAIRE

*En alternance uniquement*

- Le diplôme d'ingénieur en Génie Nucléaire de l'ESIX Normandie forme des
  - **“ingénieurs chef de projet”**
  - **spécialisés dans la sûreté et le démantèlement**
  - **en milieu nucléaire ou électronucléaire.**
- Les ingénieurs formés peuvent intervenir dans l'environnement des installations nucléaires à différentes phases de leur cycle de vie, de la construction au démantèlement. Les missions incluent des études liées à l'activité industrielle nucléaire et des études de sûreté relatives aux installations nucléaires.



# À CHERBOURG, INGÉNIEUR·E EN GÉNIE ÉNERGÉTIQUE

*En alternance uniquement*

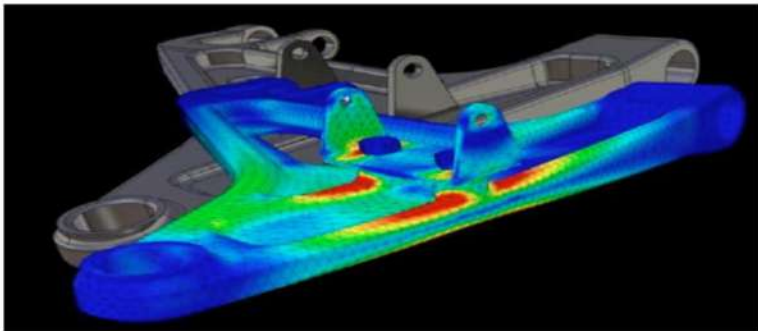
- Le diplôme d'ingénieur en Génie Énergétique de l'ESIX Normandie vise à former des ingénieurs pour
  - **la conception et le déploiement des énergies renouvelables marines et terrestres**, ainsi que
  - les solutions de **transfert** et de **stockage de l'énergie**.
- Cette formation prépare les étudiants à intervenir dans le domaine de l'énergie en mettant l'accent sur les solutions durables et les technologies émergentes.



# À CAEN, INGÉNIEUR·E EN MÉCATRONIQUE ET SYSTÈMES EMBARQUÉS

*Comme étudiant ou en alternance*

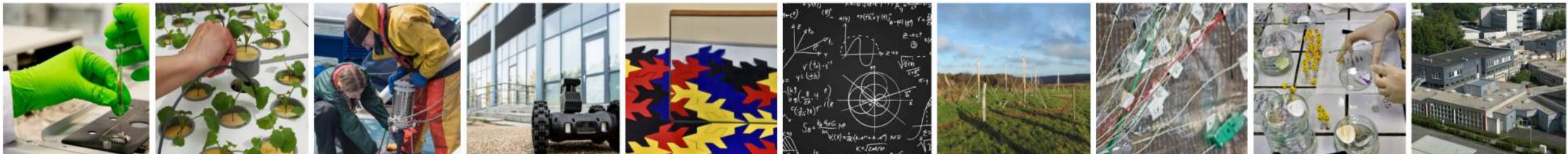
- Le diplôme d'ingénieur en « Mécatronique et Systèmes Embarqués » forme des ingénieurs spécialisés dans **la conception et le développement de systèmes complexes alliant mécanique, électronique, contrôle-commande, microprocesseurs et informatique.**
- Ces ingénieurs participent à la conception de systèmes intégrés intelligents et communicants dont l'usage peut être nomade et l'intelligence répartie ou collaborative.



# LA RECHERCHE AU CŒUR DE LA FORMATION D'INGÉNIEUR

32 MCF et PU répartis dans 10 laboratoires de recherche universitaire :

- ABTE (6),
- EVA (1),
- MERSEA (1),
- GREYC (6),
- LMNO (1),
- LIS (2),
- M2C (2),
- LUSAC (11),
- CRISMAT (1),
- LPC (1)





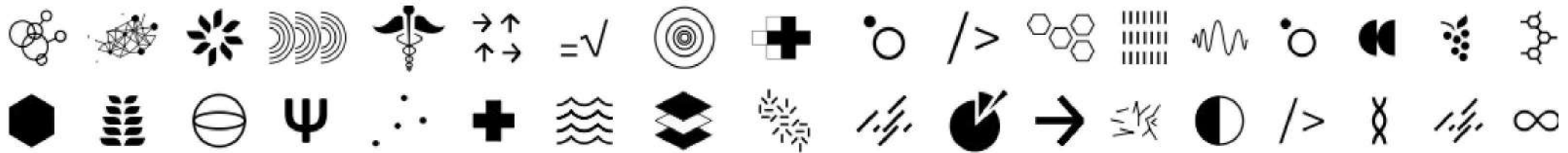
UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



ESIX NORMANDIE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE  
D'INGÉNIEURS



## 2. ÉVALUATION UN AN AVANT L'HCERES



# APRÈS UNE NOMINATION MI-NOVEMBRE, UN CALENDRIER TRÈS SERRÉ

Pour les écoles d'ingénieurs, évaluation par la CTI

Évaluation périodique (vague B) :

- **Date dépôt dossier :** 12 juin 2026
- **Période visite :** entre le 01/09/26 et le 09/10/26
- Type d'audit : Périodique + Lettre d'intention
- Périmètre : PE5 + NV2
- **Séance plénière :** 08 décembre 2026
- Rapporteur principal : Gilles TRYSTRAM



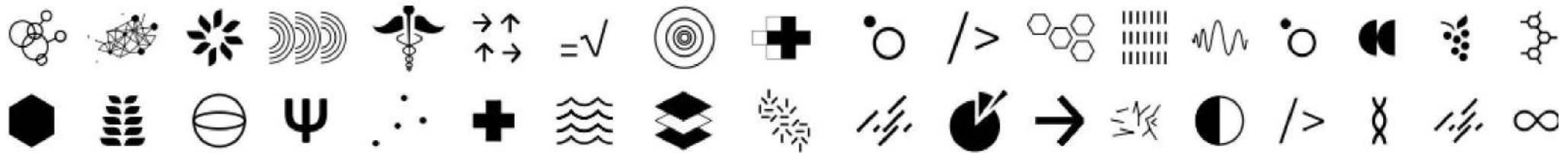
UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



ESIX NORMANDIE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE  
D'INGÉNIEURS



### 3. CTI ET POLYTECH, LES RÈGLES ET OBJECTIFS QUI S'IMPOSENT À NOUS



# LA CTI, COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR

- La CTI est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises en vue de leur accréditation afin de développer la qualité des formations.
- pour les écoles publiques : « l'accréditation pour délivrer le titre d'ingénieur diplômé est accordée par l'autorité administrative compétente après avis de la CTI » (article L 642-1 du code de l'éducation)

# ÉLÉMENTS IMPORTANT POUR L'ACCRÉDITATION (1)

- L'école a une stratégie, des objectifs, une organisation et des moyens conformes à ces missions.
- L'école a une identité effective et une implantation géographique identifiée et visible.
- L'école a une exigence de qualité et d'amélioration continue dans la définition, la réalisation et les résultats de ses différentes activités.
- L'école est fortement intégrée dans son environnement local, national, européen et international ; elle tisse des partenariats avec des entreprises et les collectivités territoriales.

# ÉLÉMENTS IMPORTANT POUR L'ACCRÉDITATION (2)

- Et respect des critères majeurs de la formation, par exemple, en FISE,
  - au moins 28 semaines de stage,
  - mobilité à l'étranger de 16 semaines minimum
  - objectif d'un niveau minimal B2 en anglais
  - de 1800 à 2000h d'enseignements réalisées :
    - pour plus de 20 % par des EC et
    - pour plus de 20 % par des personnes issus du milieu socio- économique.

# D'ASSOCIATION AU RÉSEAU POLYTECH À MEMBRE DU RÉSEAU POLYTECH

- Le réseau PolyTech rassemble des écoles d'ingénieurs polytechniques publiques des universités (16 écoles et 7 associées).
- ESIX associée depuis cette année
- Pour devenir membre, atteindre 2 objectifs :
  - **5 spécialités,**
  - **250 diplômés par an.**





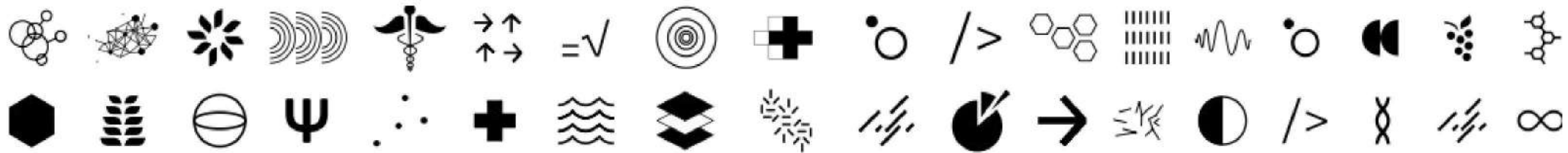
UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE



ESIX NORMANDIE  
ÉCOLE SUPÉRIEURE  
D'INGÉNIEURS



## 4. PARTIE PÉDAGOGIQUE DE LA CTI



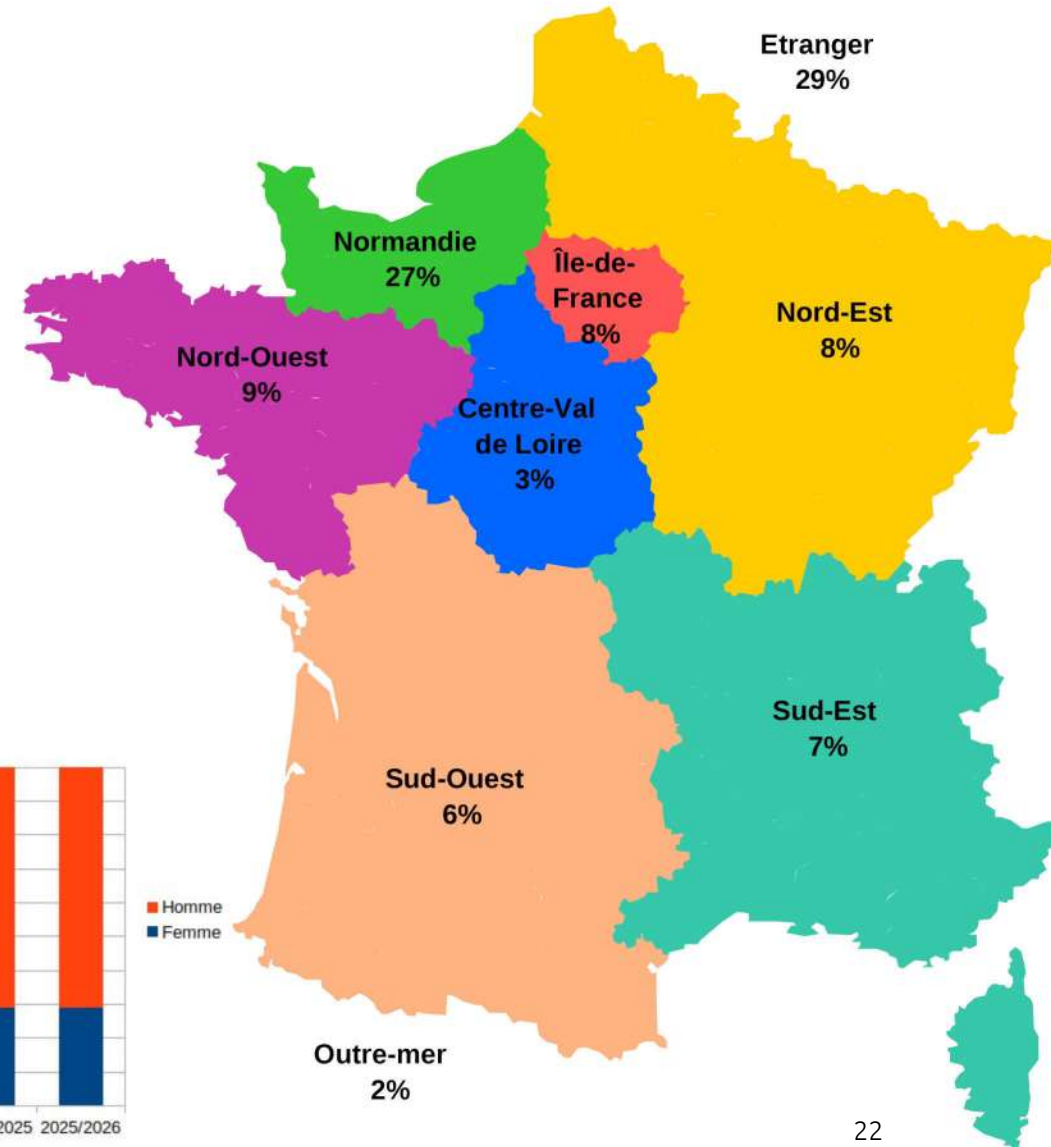
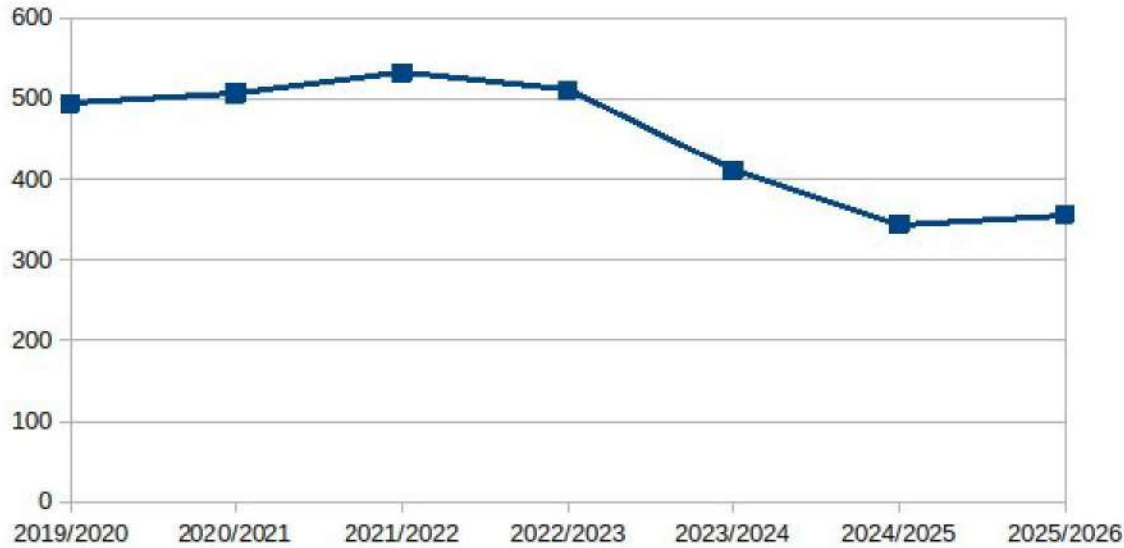
**ESIX**  
Remise d

**Un point sur  
les effectifs et  
les primo-entrants**

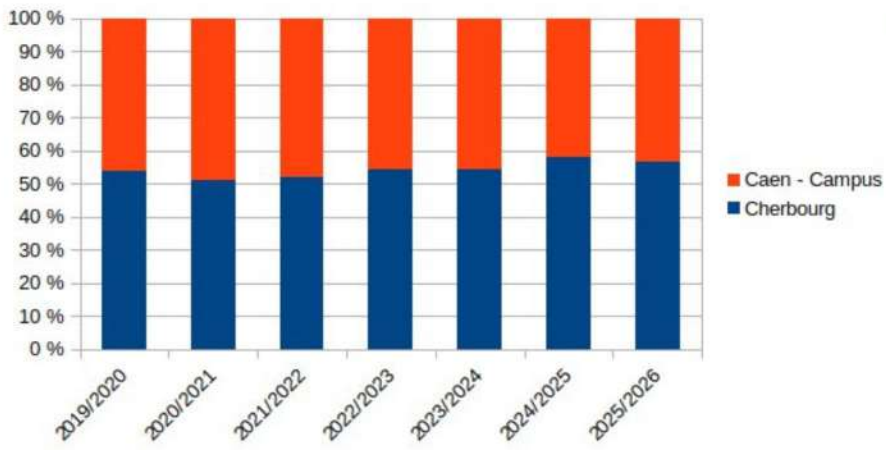
Samedi 19 novembre 2022

# LES EFFECTIFS EN FORMATION INGÉNIEUR

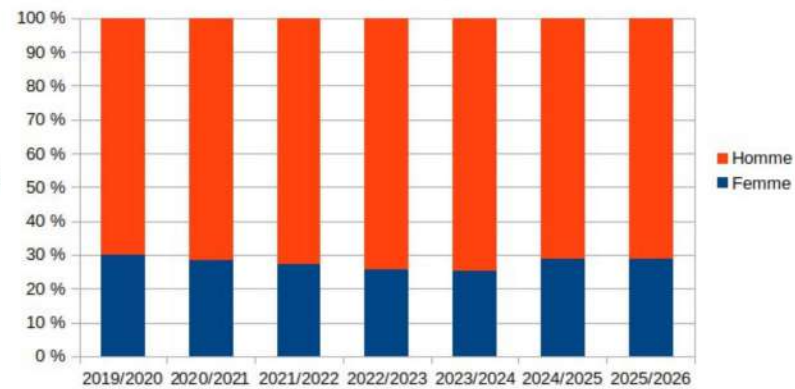
Total formation d'ingénieur



Effectifs ingénieurs pas site

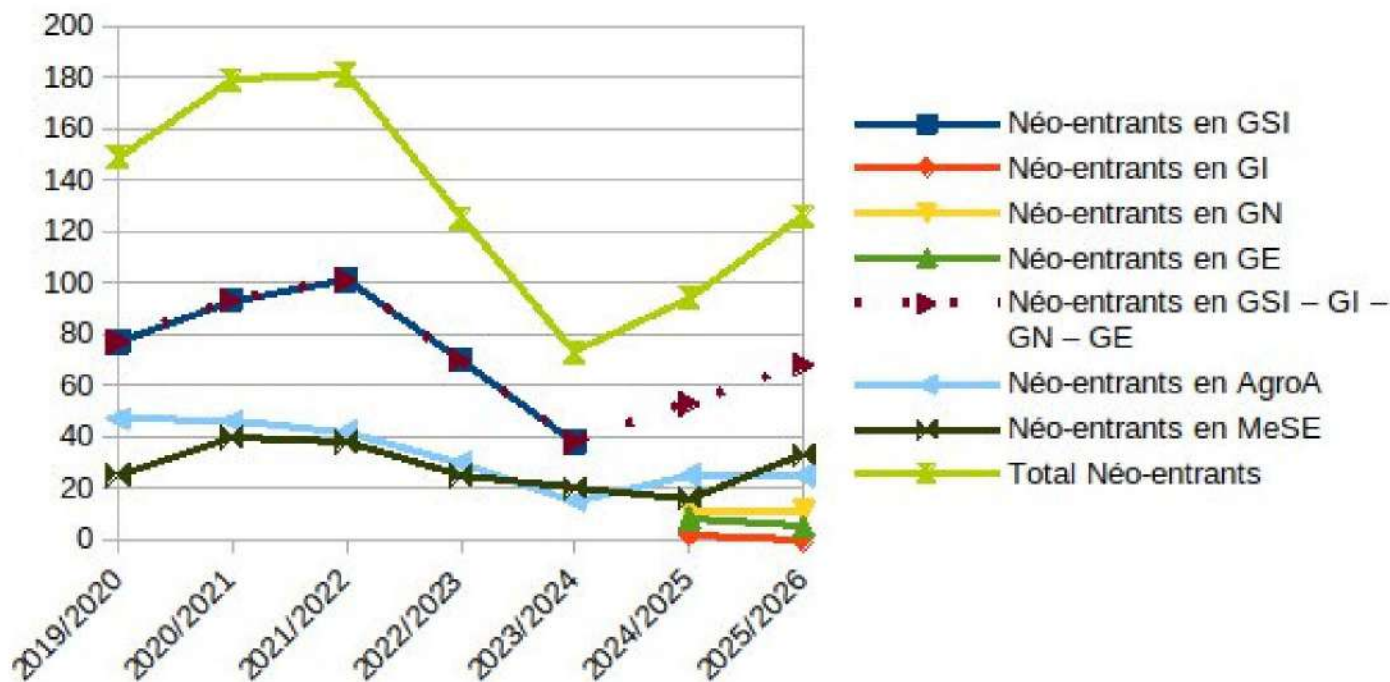


Effectif ingénieur par sexe

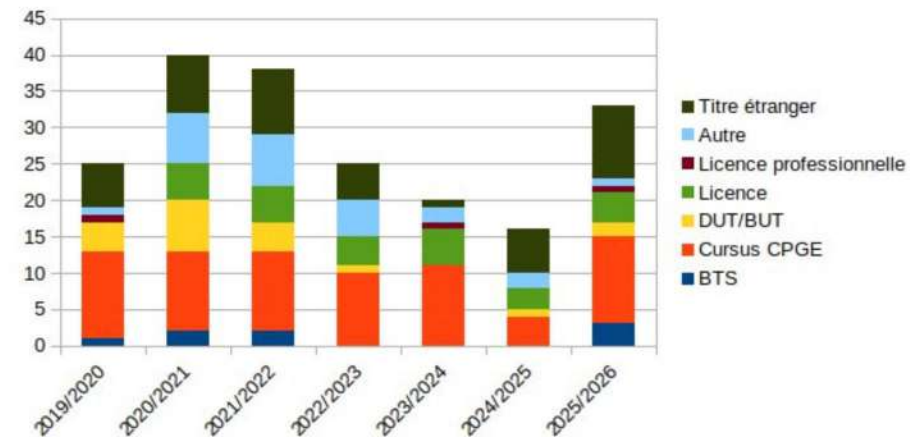


# ZOOM SUR LES PRIMO-ENTRANTS 3A (L3)

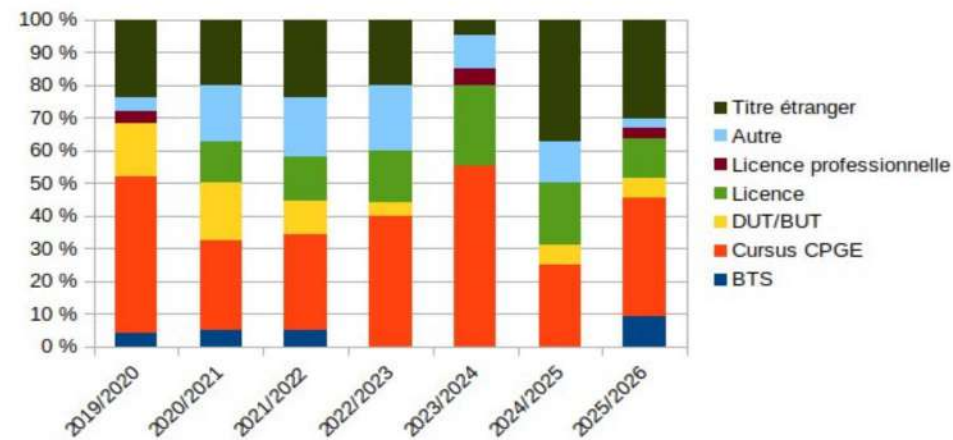
Évolution des effectifs de néo-entrants en 3A ESIX



Néo-entrants en MeSE

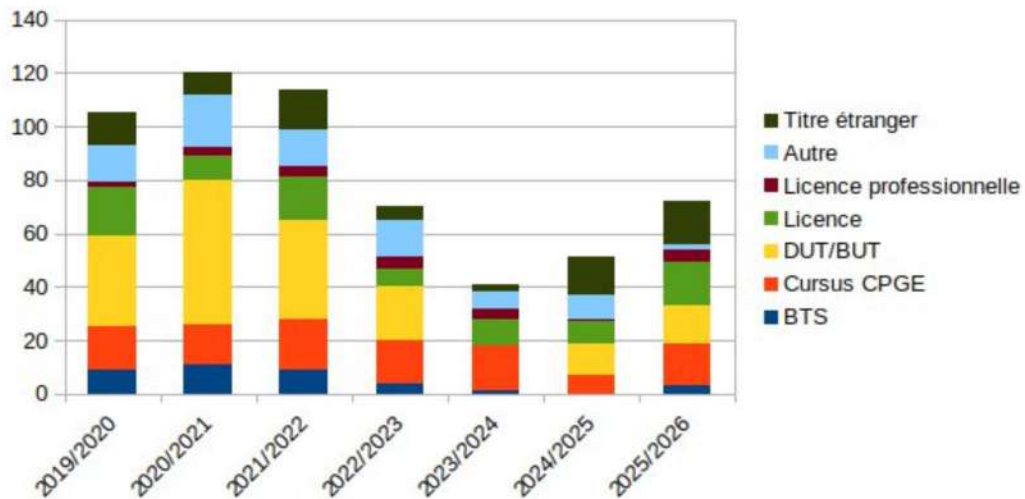


Néo-entrants en MeSE

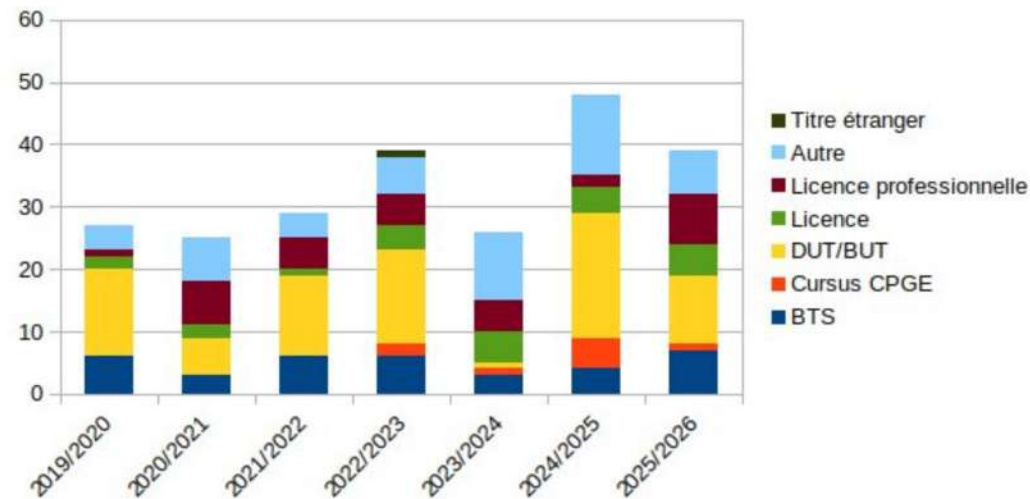


# ZOOM SUR LES PRIMO-ENTRANTS 3A (L3)

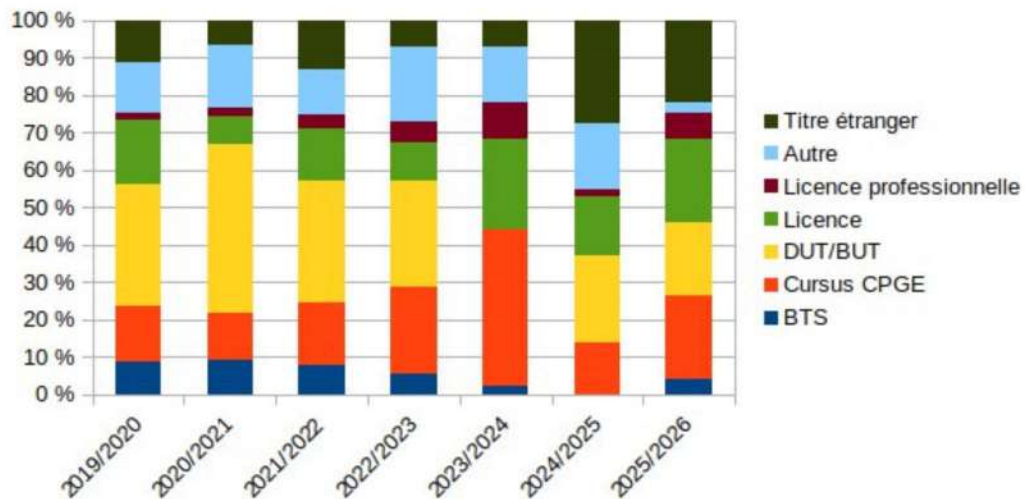
Néo-entrants en FISE 3A ESIX



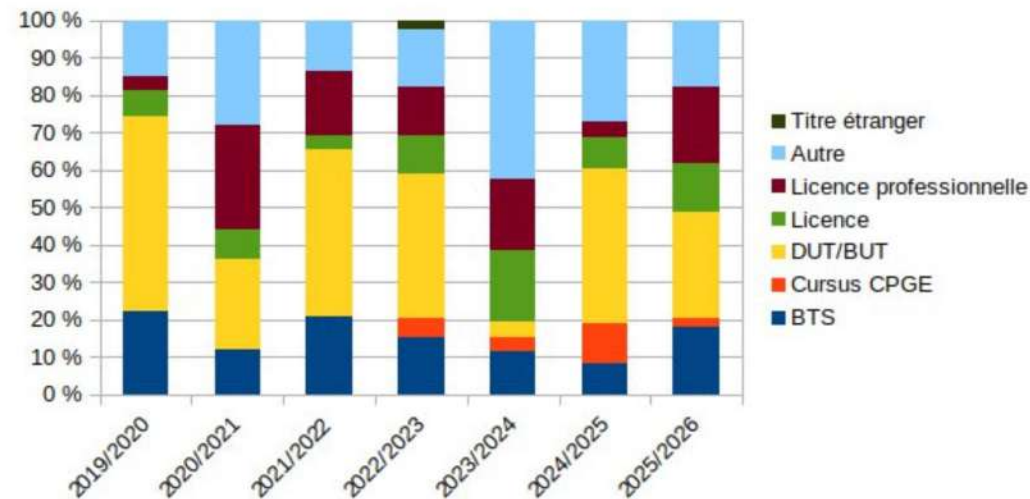
Néo-entrants en FISA 3A ESIX



Néo-entrants en FISE 3A ESIX



Néo-entrants en FISA 3A ESIX



**ESIX**  
Remise de

# Formation Agroalimentaire

Samedi 19 novembre 2022

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

	<i>Composantes essentielles</i>
<b>COMPETENCE 1</b>	En organisant les systèmes de productions et les différents flux
<i>Gérer et Optimiser un outil de production agroalimentaire</i>	En mettant en œuvre les indicateurs sur une chaîne de production
<i>OP</i>	En résolvant des problèmes techniques non familiers
	En intégrant une démarche d'amélioration continue sur la chaîne de production
	<i>Composantes essentielles</i>
<b>COMPETENCE 2</b>	En déployant les processus de veille scientifique, de créativité et d'innovation
<i>Concevoir de nouveaux produits, process et services alimentaires</i>	En réalisant des essais expérimentaux et pilote
<i>PP</i>	En prenant en compte les processus d'industrialisation
	En prenant en compte les enjeux de RSE
	<i>Composantes essentielles</i>
<b>COMPETENCE 3</b>	En appliquant les plans de contrôle
<i>Déployer la qualité et la sécurité dans l'entreprise</i>	En respectant les cahiers des charges des certifications et les contextes réglementaires
<i>QS</i>	En suivant/intégrant les règles d'éthique et de RSE
	En impliquant tous les acteurs de l'entreprise dans les processus
	<i>Composantes essentielles</i>
<b>COMPETENCE 4</b>	En adaptant sa communication au public visé
<i>Communiquer et conseiller dans un contexte industriel et international</i>	En s'inscrivant dans les enjeux du monde agricole et agroalimentaire
<i>CC</i>	En tenant compte des contraintes et opportunités en entreprise
	En respectant les règles de communication scientifique
	<i>Composantes essentielles</i>
<b>COMPETENCE 5</b>	En accompagnant les personnes dans le changement
<i>Manager des équipes et des projets</i>	En prenant en compte le contexte international et multiculturel
<i>MP</i>	En dimensionnant et conduisant un projet de l'idée à la réalisation
	En étant attentif au bien-être au travail en tant que manager

Samedi 19 novembre

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

- Depuis septembre 2025, 5 réunions pédagogiques et 2 conseils de départements pour monter la nouvelle maquette
- **Objectifs :**
  - Équilibrer les semestres et les UE
  - Rendre plus visible certains enseignements dans les intitulés
  - Ajouter des Travaux Pratiques à l'ETA (rapatrier des enseignements)
  - Assurer les mobilités internationales
  - Créer les spécialités en 5<sup>ème</sup>

## Maquette Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE)

## Maquette Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA)

**Ancienne Maquette 1979 h**

	CM	TD	TP	TOTAL	
S5	186	111	175,5	454,5	891,5
S6	111,5	110	215,5	437	
S7	156	79,5	200	435,5	767,5
S8	112,5	105	114,5	332	
S9	171,5	84,5	64	320	

**Ancienne Maquette 1807 h**

	CM	TD	TP	REX	TOTAL
S5	162	94,5	127,5	20,5	386,5
S6	98	94	183	15	390
S7	139,5	48	163	22,5	373
S8	152	79,5	89,5	16,5	337,5
S9	171,5	84,5	64		320

**Nouvelle Maquette 1974 h**

	CM	TD	TP	TOTAL	
S5	141	124,5	183,5	431	878,5
S6	179	100,5	168	447,5	
S7	133,5	81	204	427,5	737,5
S8	108	97,5	113,5	319	
S9	202,5	82	64	348,5	

**Nouvelle Maquette 1803 h**

	CM	TD	TP	REX	TOTAL
S5	124,5	112,5	160,5	16,5	396
S6	159,5	88,5	125	16,5	389,5
S7	123	39	165	31,5	358,5
S8	102	94,5	99	22,5	318
S9	202,5	84	54		340,5

- Intégration de l'université d'été en S6 (+ 50 h de CM) pour les 2 promotions
- Changement répartition CM en 3ème année : ne pas compter 50h d'université d'été, diminution en S5 (passage en FISE de 297,5 h à 270 h et FISA de 260 à 234 heures)
- Passage de TP en interne pour valoriser l'ETA et équilibrer l'utilisation (S5, S7)

# PROPOSITIONS D'OPTIONS EN 5<sup>ÈME</sup> ANNÉE

- Rapprochements avec des Masters pour pouvoir ouvrir de spécialités

5<sup>ème</sup> année

200 heures + 60h projet

Ouverture de spécialités  
3 semaines sur 12, 90 heures

Innovation &  
Nutrition

Spécialité  
Qualité

Spécialité  
Production

Master Innovation (IAE)  
Masters Nutrition,  
Agrosciences ( BST)

Master QHSE (IAE)

Master Supply Chain  
(IAE)

# INTERNATIONALISATION/ FORMATION AU CONTEXTE INTERNATIONAL ET MULTICULTUREL

- Tous les étudiants et apprentis font une mobilité collective ( 2 semaines ) et une mobilité individuelle. La mobilité se fait majoritairement en 4ème année sur l'été pour les apprentis et les étudiants.
- Quelques étudiants en semestre Erasmus (étudiant et apprenti) mais candidatures en baisse.
- Une offre originale d'universités d'été (4ème édition ) via des partenariats Erasmus+ partnership (projet Net-FOOT)
- Nouvel accord avec l'université francophone d'Alexandrie finalisé.
- Réponse de l'ambassade de France au Maroc à l'appel à projets pour le développement d'accords de double-diplomation avec École Nationale des Sciences Appliquées - Béni Mellal a été positive ( viistes été -automne 2026).
- Nouveau dépôt du projet Erasmus + partnership ( GrainFermentEd: Supporting Sustainable Transitions in Food Science Education) avec les University des Foggia, Valencia et Czech University of Life Sciences Prague (CZU) déposé en mars.

# INSERTION PROFESSIONNELLE

Population étudiée : Site parmi "Caen" Et mention parmi "Agro-Alimentaire" Et Promotion 2022-2023  
Taille de l'échantillon 46 réponses

**SITUATION 6 MOIS APRÈS LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR**

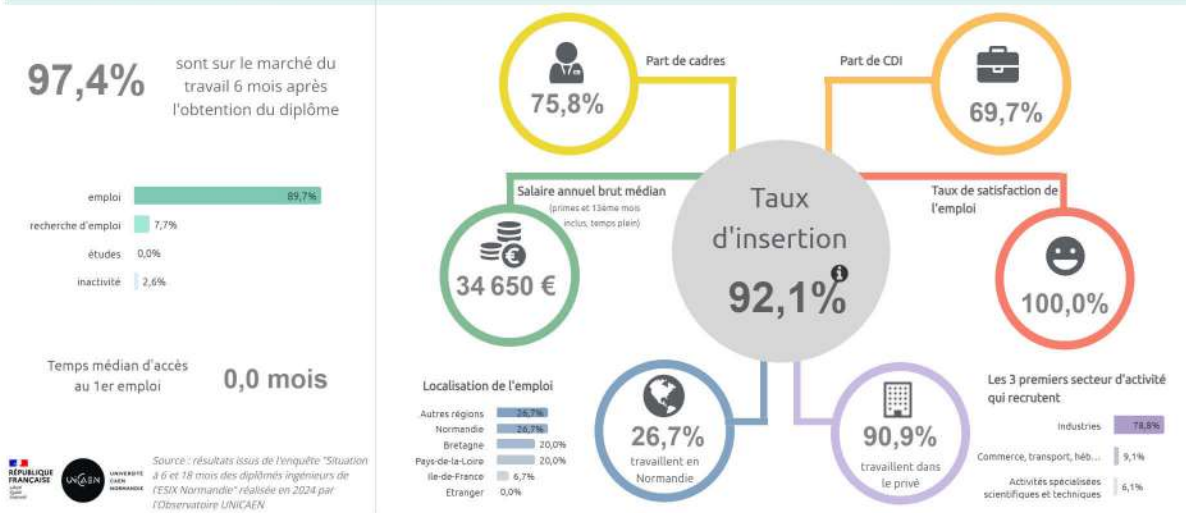
ESIX - PROMOTION 2023

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2024.

Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

46 diplômés  
39 répondants  
84,8% taux de réponse



Population étudiée : mention parmi "Agro-Alimentaire" Et Promotion 2023-2024  
Taille de l'échantillon 36 réponses

**SITUATION 6 MOIS APRÈS LE DIPLÔME D'INGÉNIEUR**

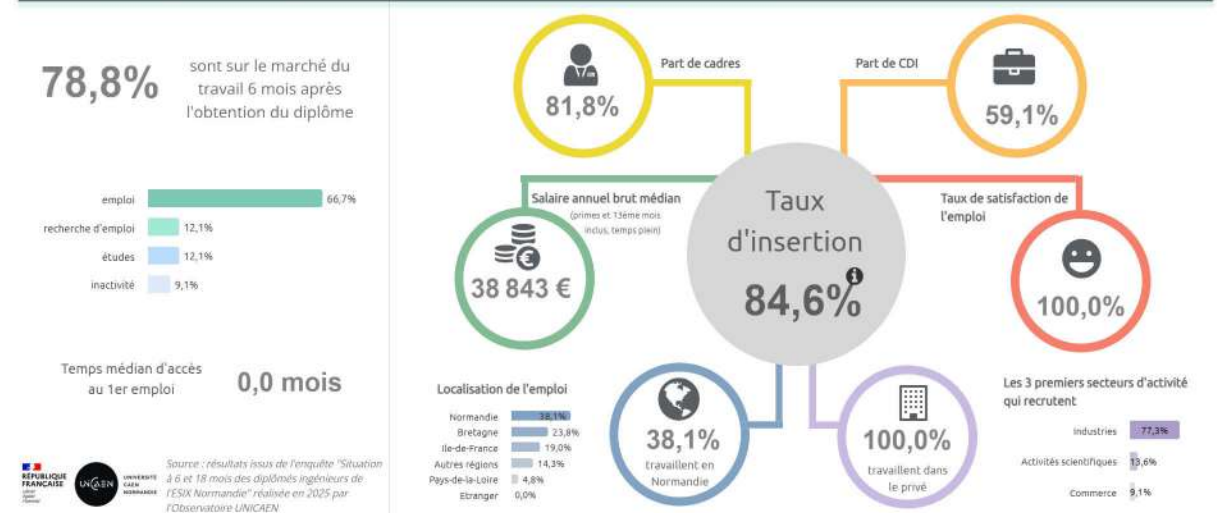
ESIX - PROMOTION 2024

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2025.

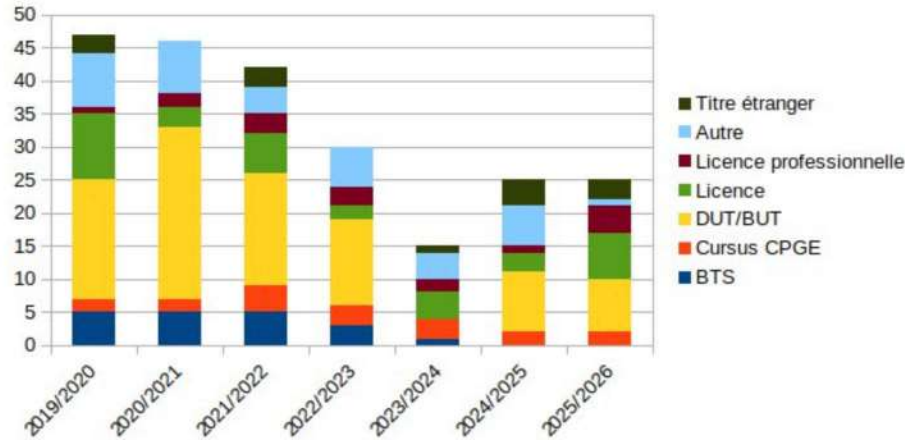
Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

36 diplômés 2024  
33 répondants  
91,7% taux de réponse

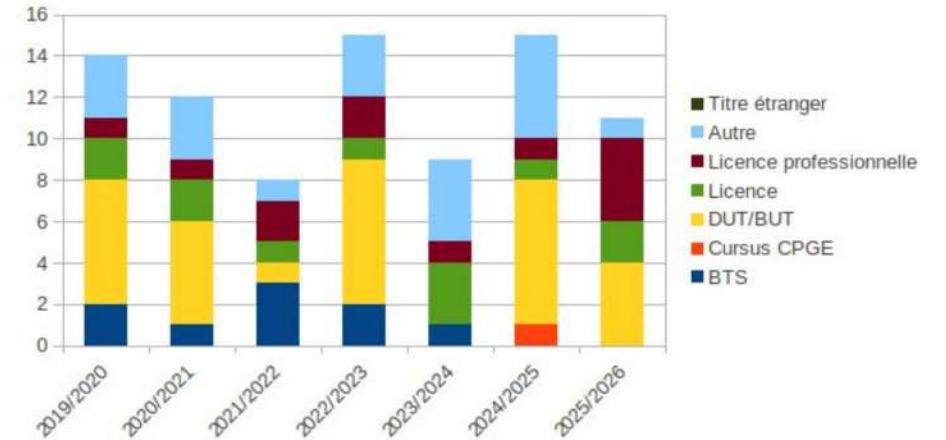


# LES PRIMO-ENTRANTS 3A (L3)

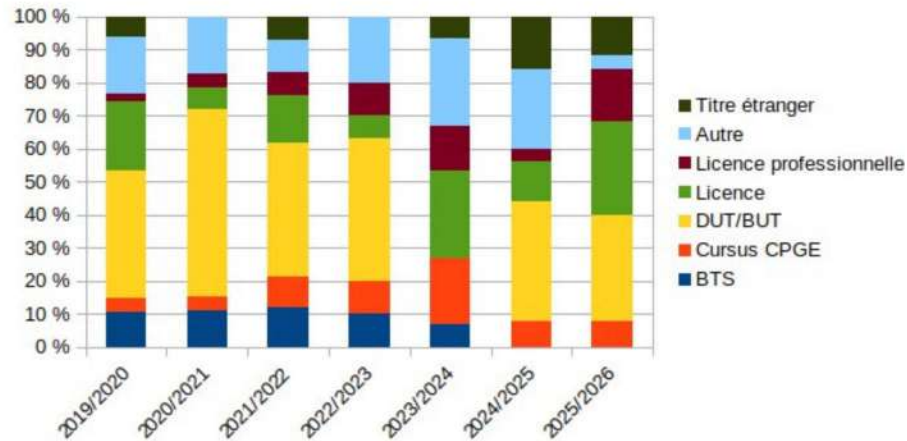
Néo-entrants en FISE 3A AgroA



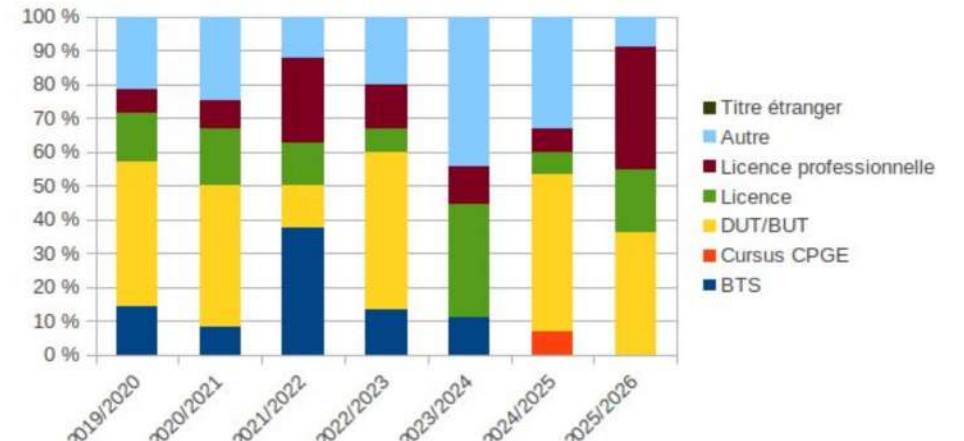
Néo-entrants en FISA 3A AgroA



Néo-entrants en FISE 3A AgroA



Néo-entrants en FISA 3A AgroA



# OUVERTURE AU MONDE PROFESSIONNEL/ FORMATION AU MONDE DE L'ENTREPRISE

Répartition FISE (25h/sem)

Répartition FISA (30h/sem)

	École	Univ été	Stage	Vacances	Projet	
<b>S5</b>	17			3		
<b>S6</b>	16	2	9	5		52
<b>S7</b>	17			3		
<b>S8</b>	13		14	5		52
<b>S9-S10</b>	12		24		12	50

	Semaines	Univ été	Mobilité	Entreprise
<b>S5</b>	13			
<b>S6</b>	13	2		24
<b>S7</b>	12			
<b>S8</b>	11		7	22
<b>S9-S10</b>	12			40

**Mobilité de stage encouragée à l'été de la 4ème année pour les deux promotions**

**Deux semaines de vacances possibles en année 3 et 4**

**Répartition de l'alternance : 63 semaines école et 93 entreprise**

**47 à 49 semaines de stage sur 3 années**

# ADOSSEMENT À LA RECHERCHE / FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE

- Appui des laboratoires des enseignants-chercheurs (ABTE, MerSEA et EVA)
- Accès à la plateforme technologique alimentaire et de l'US Emerode
- Au contact avec la recherche au cours des 3 années : la veille bibliographique, projets innovants en 4ème et 5ème année
- Partenariats ESIX, Recherche et filières dans le cadre de projet de 5ème année (10 semaines)
- Présentation des résultats de recherche des laboratoires caennais et lors des universités d'été
- Intégration des thématiques DD et RSE au cours des 3 années
- Accompagnement à l'entrepreneuriat via Pepite

# SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance forte de la formation au niveau national et régional par les partenaires socio-économiques</li> <li>• Une formation agile avec une forte capacité d'adaptation aux transitions du secteur agroalimentaire</li> <li>• Une plateforme technologique bien équipée et gérée par une ingénieure de recherche</li> <li>• Implication des enseignants chercheurs et personnel technique en enseignement et en recherche (liens forts avec la recherche académique et partenariale)</li> <li>• Fort réseau de partenaires et bonne implantation locale (entreprises, associations, acteurs socio-culturels, institutions régionales, autres composantes de l'université...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de visibilité de la formation</li> <li>• Des effectifs maintenus à 50 % des capacités</li> <li>• Communication non ciblée avec des moyens limités</li> <li>• Identité de la formation agroalimentaire à renforcer</li> </ul>
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration au réseau Polytech et échanges de pratiques avec d'autres formations en biologie</li> <li>• Offre internationale originale et pérenne</li> <li>• Mise en place de doubles diplômes avec une forte demande de formation dans ce domaine à l'international</li> <li>• Formation apprentissage attractive auprès des entreprises et candidats</li> <li>• Projet d'options en 5<sup>ème</sup> année avec l'IAE pour renforcer l'attractivité</li> <li>• Intégration aux Cordées de la réussite ( dont lycées agricoles)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'attractivité du secteur</li> <li>• Démobilisation d'une équipe restreinte</li> <li>• Reforme du financement de l'apprentissage</li> </ul>

**ESIX**  
Remise de

**Formations GSI  
GI – GN – GE**

Samedi 19 novembre 2022

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

<p><b>COMPETENCE 1 (MP)</b>            Manager un projet technique dans un environnement industriel et dans un contexte international</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En veillant au bon déroulement du projet</li> <li>En manquant une équipe</li> <li>En maîtrisant les enjeux internationaux</li> </ul>
<p><b>COMPETENCE 2 (GP)</b>            Gérer l'exploitation d'une ligne de production</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En gérant l'outil de fabrication</li> <li>En veillant à la bonne mise en œuvre du procédé de fabrication et à la bonne réalisation du produit (qualité, coût, délai)</li> <li>En participant à la conception, à la définition et au développement de nouveaux procédés, ainsi qu'aux études d'amélioration des procédés existants.</li> </ul>
<p><b>COMPETENCE 3 (AP)</b>            Améliorer la production et les conditions de travail</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En s'appuyant sur la connaissance de l'outil de production</li> <li>En organisant les programmes de production, les méthodes de fabrication et de maintenance</li> <li>En gérant la documentation technique de la chaîne de fabrication et de son environnement</li> <li>En participant à l'optimisation de la performance économique et écologique de l'entreprise</li> <li>En assurant la gestion de son personnel dans le respect de la réglementation du travail</li> </ul>
<p><b>COMPETENCE 4 (PC)</b>            Prévenir les contaminations</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En veillant au respect des règles de sécurité au travail et des comportements en ambiance contrôlée</li> <li>En exploitant et maintenant les dispositifs de contrôle d'ambiance</li> <li>En faisant évoluer la performance d'une installation en ambiance contrôlée</li> <li>Prévenir les risques d'exploitation et joue un rôle actif en cellule de crise</li> </ul>
<p><b>COMPETENCE 5 (ON)</b>            Maîtriser les outils numériques de l'industrie 4.0</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En s'assurant de la sécurité des systèmes d'exploitation informatique et de l'adéquation des systèmes d'information relatifs à la production</li> <li>En gérant les systèmes d'information de l'unité de production</li> </ul>

Samedi 19 novembre

# GÉNIE INDUSTRIEL FISE

- Architecture actuelle de la formation
  - 5 semestres école
  - 3 stages (4 sem., 4 sem. et 22-26 sem.)
- International : mobilité de 16 semaines obligatoires
  - Validée par toute la promo 2022-2025
  - En bonne voie pour la promo 2023-2026
  - Grande diversité de mobilités (semestre Erasmus, hors Europe, stages,...)
- Ouverture au monde de l'entreprise
  - 5 Projets (1 tous les semestres =5x30h), Job dating , conférences entreprises, REX Anciens
  - Nombreux intervenants extérieurs (e.g., Argumentation et négociation, Décision d'investissement, Doc. Comptables et financiers...)
- Évolutions majeures :
  - **Intégration d'un stage long en A4 (4 à 16 sem) pour favoriser la mobilité en 4A**
  - **Stages notés dans leur semestre**
  - **Structurer avec des EC plus volumineux pour favoriser lisibilité et MCC**
  - **Nouveaux cours (e.g., cybersécurité, IA et RSE)**

TOTAL HEURE FISE (ancien)				
	h cours / semestre	h cours/ année	nb semaine école	
Semestre 5	380	785	16	31
Semestre 6	405		15	
Semestre 7	380	766	16	31
Semestre 8	386		15	
Semestre 9	408	508	18	23
Semestre 10	projet		5	
Total 3 années		1959		



TOTAL HEURE FISE (nouveau)				
	heures cours / semestre	heures cours/ année	nb semaine école	
Semestre 5	435	853	16	31
Semestre 6	418		15	
Semestre 7	424	684	16	26
Semestre 8	260		10	
Semestre 9	427	427	18	18
Semestre 10	projet		0	
Total 3 années		1964	38	

# GÉNIE INDUSTRIEL FISA

- Architecture de la formation

- 2/3 en entreprise – 1/3 à l'école
- **Pas d'évolution de l'architecture mais des nouveaux cours (e.g., cybersécurité ou RSE)**

- International :  
mobilité de 9 semaines obligatoires

- Validée par toute la promo 2022-2025
- En bonne voie pour la promo 2023-2026
- Grande diversité de mobilités (travail dans une filiale, stages, projets, séjours d'étude au Maroc, ...)

- Ouverture au monde de l'entreprise

- Par définition (formation par apprentissage)
- Nombreux intervenants extérieurs (e.g., Argumentation et négociation, Décision d'investissement, Doc. Comptables et financiers...)

TOTAL HEURE APPRENTISSAGE						
	heures cours / semestre	heures cours/ année	nb semaine école		nb semaine entreprise	
Semestre 5	385	735	11	21	15	31
Semestre 6	350		10		16	
Semestre 7	315	595	9	17	17	35
Semestre 8	280		8		18	
Semestre 9	245	449	7	13	19	39
Semestre 10	210h		6		20	
Total 3 années		<b>1779</b>				

# GÉNIE INDUSTRIEL

- Adossement à la recherche
  - Enseignement dispensé principalement par des EC
  - Quelques projets et stages en lien avec la recherche
  - 3 thèses ces dernières années
- DD&RS, Innovation et entreprenariat
  - Cours de QSE, Intél. éco., Innovation, Organisation de l'entreprise; Marketing. ind., Propr. intél., Usine du futur, Sécurité et conditions de travail...

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'insertion,</li> <li>• Bon retour des étudiants et des professionnels,</li> <li>• Services administratifs de qualité (organisation des cours),</li> <li>• Réseau des anciens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau scientifique de certains étudiants (en baisse)</li> </ul>
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dynamisme des entreprises locales,</li> <li>• intégration au réseau Polytech,</li> <li>• Double diplomation ESAM Maroc,</li> <li>• Forte demande d'étudiants étrangers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse démographique,</li> <li>• Baisse des aides de l'état,</li> <li>• Concurrence ECAM...</li> </ul>

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

<b>COMPÉTENCE 1 (Tronc commun)</b> Manager un projet technique dans un environnement industriel et dans un contexte international	<b>Composantes essentielles</b> En veillant au bon déroulement du projet En respectant les normes nationales et internationales En maîtrisant les enjeux internationaux En animant des réunions ou des groupes de travail
<b>COMPÉTENCE 2</b> Réaliser des analyses de sûreté et radioprotection aussi bien en exploitation nucléaire qu'en démantèlement	<b>Composantes essentielles</b> En permettant de garantir la sûreté des installations En prévenant les incidents. En préservant l'homme et l'environnement de la dispersion de matières radioactives. En évaluant l'état de sûreté des installations En vérifiant le respect des règles et des procédures En tenant compte des normes de sûreté nucléaire En garantissant la radioprotection
<b>COMPÉTENCE 3</b> Gérer les interventions dans un milieu radioactif	<b>Composantes essentielles</b> En analysant et cadrant le projet En rédigeant les documents techniques, de sûreté et de sécurité En gérant des équipes d'intervention et en maîtrisant le coût En participant à la rédaction des comptes rendus En contrôlant la mise en œuvre des consignes de radioprotection
<b>COMPÉTENCE 4</b> Piloter le démantèlement, la gestion des déchets et l'assainissement d'une installation nucléaire	<b>Composantes essentielles</b> En rédigeant des documents techniques En évaluant l'impact économique En présentant un plan de démantèlement En estimant les coûts du chantier En maîtrisant le cycle du combustible
<b>COMPÉTENCE</b> Maîtriser les outils numériques de l'industrie 4.0	<b>Composantes essentielles</b> En tenant compte de la digitalisation des centrales En s'investissant dans les programmes de réacteur numérique: jumeau numérique ( <i>clone digital permet de s'immerger virtuellement dans le fonctionnement d'un réacteur...</i> ) En s'assurant de la sécurité des systèmes d'exploitation informatique et de l'adéquation des systèmes d'information relatifs à la production. En évaluant les risques d'attaques informatiques

# GÉNIE NUCLEAIRE FISA

- Architecture de la formation

- 2/3 en entreprise – 1/3 à l'école
- **Pas d'évolution de l'architecture depuis création (sept. 2024)**

- International :  
mobilité de 9 semaines obligatoires

- 1ère promo 2024, 1 étudiant a déjà validé sa mobilité
- 5 ont programmé leur mobilité en 2026 et les 5 autres en recherche.
  - Grande diversité de mobilités (travail dans une filiale, stages, projets, séjours linguistiques...)
  - Mobilité au CNESTEN (Kenitra-Maroc) en cours de discussion

- Ouverture au monde de l'entreprise

- Par définition (formation par apprentissage)
- Visites pédagogiques en entreprise
- Nombreux intervenants extérieurs (e.g., Sûreté nucléaire, Neutronique, Radionucléides dans l'environnement, Démantèlement, Boucle thermo-hydraulique, Décontamination, Déchets nucléaires, Maîtrise des risques, Argumentation et négociation, Doc. Comptables et financiers, conférences...)
- Projets S10 + journées "Materclass nucléaire"

TOTAL HEURE APPRENTISSAGE						
	h cours / semestre	h cours/ année	nb semaine école		nb semaine entreprise	
Semestre 5	385	735	11	21	15	31
Semestre 6	350		10		16	
Semestre 7	315	595	9	17	17	35
Semestre 8	280		8		18	
Semestre 9	245	449	7	13	19	39
Semestre 10	210		6		20	
Total 3 années		<b>1779</b>				

# GÉNIE NUCLEAIRE

## DEMANDE OUVERTURE FISE

- Architecture de la formation
  - Identique à celle de GI FISE pour permettre des mutualisations
  - Attention spé = 50% de cours scientifiques et techniques spécifiques
- **Hérite de GN FISA :**
  - dans les partenariats internationaux
  - l'ouverture au monde industriel
  - et les attendues des cours de spécialités
- International : mobilité de 14 semaines obligatoires
- Ouverture au monde de l'entreprise
  - Visites pédagogiques en entreprise
  - Nombreux intervenants extérieurs
  - Projets S10 + journées "Materclass nucléaire"



TOTAL HEURE FISE (nouveau)				
	heures cours / semestre	heures cours/ année	nb semaine école	
Semestre 5	435	855	16	31
Semestre 6	420		15	
Semestre 7	420	690	16	26
Semestre 8	270		10	
Semestre 9	420	420	18	18
Semestre 10	projet		0	
Total 3 années		1965		

# GÉNIE NUCLÉAIRE

- Adossement à la recherche
  - Enseignement dispensé principalement par des EC
  - Conférences en lien avec les activités de recherche (e.g: Fusion nucléaire...)
  - Projets dans le cadre des cours menés par des EC des laboratoires LPC, LUSAC, GREYC et CRISMAT
- DD&RS, Innovation et entrepreneuriat
  - Documents comptables et financiers, Maîtrise des coûts, Décision d'investissement, RSE, droit du travail, droit lié aux ERTM, Innovation et éco-conception, Organisation de l'entreprise, Comportement stratégique des entreprises, Marketing industriel, propriété industrielle , ...

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon retour des étudiants,</li> <li>• Services administratifs de qualité (organisation des cours, gestion des contrats, relation entreprise, ...)</li> <li>• Fort intérêt pour les cours de sciences nucléaires</li> <li>• Des travaux pratiques sont prévus à l'école de métiers d'ORANO et sur le simulateur de l'EPR à Flamanville.</li> <li>• Financement CMA 3NC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recul sur l'insertion et les recrutements</li> </ul>
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• la CPI et l'intégration au réseau Polytech,</li> <li>• Dynamisme du secteur du nucléaire dans le Cotentin</li> <li>• Financement CMA 3NC (halle de TP à Cherbourg)</li> <li>• Validation de la PPE 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des aides de l'état,</li> <li>• Concurrence ISEN, ECAM...</li> </ul>

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

<p><b>COMPÉTENCE 1</b>            Manager un projet technique dans un environnement industriel et dans un contexte international</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En veillant au bon déroulement du projet</li> <li>En respectant les normes nationales et internationales</li> <li>En maîtrisant les enjeux internationaux</li> <li>En animant des réunions ou des groupes de travail</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCE 2</b>            Innover/Concevoir et/ou améliorer des systèmes de production d'Énergies Renouvelables Terrestres et Marines (ERTM), de stockage d'énergie et de production d'hydrogène</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En respectant les règles de la conception (CdC, Pré-étude, Étude de définition), les contraintes liées au milieu des ERTM (Terrestre et marin),</li> <li>En tenant compte des impacts des dysfonctionnement liés à l'environnement d'exploitation</li> <li>En tenant compte de l'éloignement et des moyens de pilotage à distance (cybersécurité du contrôle à distance)</li> <li>En garantissant les fonctions mécaniques et énergétiques, y compris en environnement extérieur exposé</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCE 3</b>            Mettre en place des solutions intégrées de production d'ERTM (en particulier marine), de son transport et de son stockage.</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En garantissant une capacité énergétique</li> <li>En respectant les règles de sécurité et les contraintes environnementales, en particulier pour les sites isolés</li> <li>En tenant compte des particularités des solutions de production d'énergies renouvelables et des moyens de stockages</li> <li>En considérant les nouvelles solutions de stockage comme l'hydrogène</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCE 4</b>            Monter des projets d'installation de systèmes de récupération d'ERTM en tenant compte des contraintes environnementales du déploiement (composante essentielle)</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En tenant compte des contraintes environnementales du déploiement.</li> <li>En tenant compte des règles d'implantation, des méthodes d'implantation et des moyens disponibles, des contraintes environnementales</li> <li>En maîtrisant le planning et le budget</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCE</b>            Maîtriser les outils numériques de l'industrie 4.0</p>	<p><b>Composantes essentielles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>En s'assurant de la sécurisation des données du bureau d'étude</li> <li>En s'assurant de la sécurité des systèmes d'exploitation informatique</li> <li>En tenant compte du pilotage à distance des dispositifs de récupération d'énergie renouvelable, de son stockage, et de son injection sur le réseau</li> <li>En évaluant les risques d'attaques informatiques</li> <li>En s'investissant dans la mise en place de clones digitaux de systèmes ERTM</li> </ul>

# GÉNIE ÉNERGÉTIQUE FISA

- Architecture de la formation

- 2/3 en entreprise – 1/3 à l'école
- **Pas d'évolution de l'architecture depuis création (sept. 2024)**

- International :  
mobilité de 9 semaines obligatoires

- 1ère promo 2024, 5/8 ont programmé leur mobilité en 2026, les autres en recherche.
- 5 ont programmé leur mobilité en 2026 et les 5 autres en recherche.
  - Grande diversité de mobilités (travail dans une filiale, stages, projets, séjours linguistiques...)
  - Mise en place d'une mobilité à l'ENSA Kenitra

- Ouverture au monde de l'entreprise

- Par définition (formation par apprentissage)
- Visites pédagogiques en entreprise
- Nombreux intervenants extérieurs (e.g., Economie des ERTM, Design des système d'Enr, Calcul de structure, Règles d'implantation terrestre et maritime, Etudes d'impact sur environnement, Analyse du cycle de vie, Argumentation et négociation, Doc. Comptables et financiers...)

TOTAL HEURE APPRENTISSAGE						
	h cours / semestre	h cours/ année	nb semaine école		nb semaine entreprise	
Semestre 5	385	735	11	21	15	31
Semestre 6	350		10		16	
Semestre 7	315	595	9	17	17	35
Semestre 8	280		8		18	
Semestre 9	245	449	7	13	19	39
Semestre 10	210		6		20	
Total 3 années		<b>1779</b>				

# GÉNIE ÉNERGÉTIQUE

- Adossement à la recherche
  - Enseignement dispensé principalement par des EC
  - Sujet en relation directe avec les activités de recherche du LUSAC UR 4253 : énergie renouvelable et environnement (optimisation, design, stockage,...)
  - Projets dans le cadre des cours menés par des EC du LUSAC
  - Des projets S10 seront en lien avec la recherche (donnés par de EC)
- DD&RS, Innovation et entrepreneuriat
  - Documents comptables et financiers, Maîtrise des coûts, Décision d'investissement, RSE, droit du travail, droit lié aux ERTM, Innovation et éco-conception, Organisation de l'entreprise, Comportement stratégique des entreprises, Marketing industriel, propriété industrielle , ...

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon retour des étudiants,</li> <li>• Services administratifs de qualité (organisation des cours, gestion des contrats, relation entreprise, ...)</li> <li>• Intérêt accru pour les EnR et le stockage de l'énergie</li> <li>• Financement CMA H2NC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de recul sur l'insertion et les recrutements</li> <li>• Retard dans la rédaction de la PPE 3 (programmation pluriannuelle de l'énergie)</li> </ul>
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration au réseau Polytech (induit de nouvelles candidatures)</li> <li>• Participation à CMA H2NC</li> <li>• Validation de la PPE 3</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisse des aides de l'état,</li> <li>• Concurrence ISEN, ECAM...</li> </ul>

# INSERTION PROFESSIONNELLE

Population étudiée : mention parmi "Génie des systèmes industriels" Et Promotion 2022-2023  
Taille de l'échantillon 87 réponses

Population étudiée : mention parmi "Génie des systèmes industriels" Et Promotion 2023-2024  
Taille de l'échantillon 70 réponses

**SITUATION 6 MOIS APRES LE DIPLOME D'INGENIEUR**

**ESIX - PROMOTION 2023**

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2024.

Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

87 diplômés  
73 répondants  
83,9% taux de réponse

**SITUATION 6 MOIS APRES LE DIPLOME D'INGENIEUR**

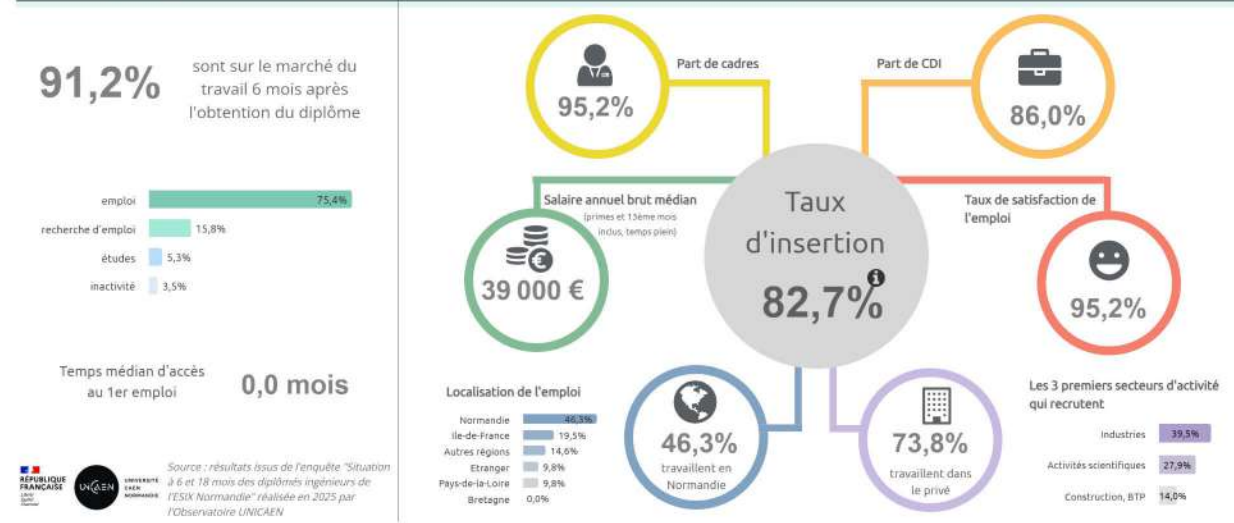
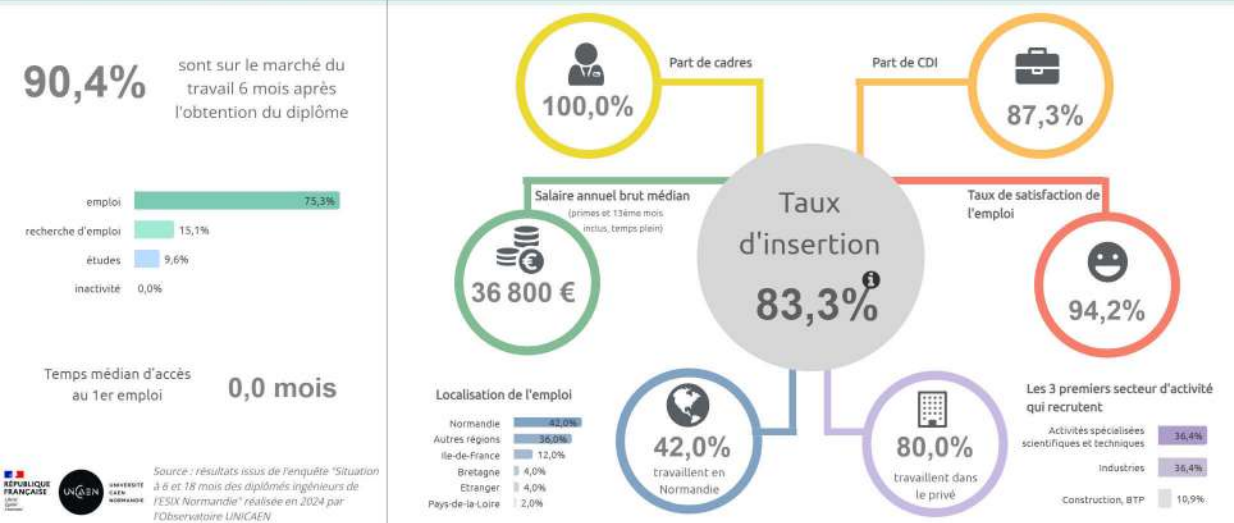
**ESIX - PROMOTION 2024**

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2025.

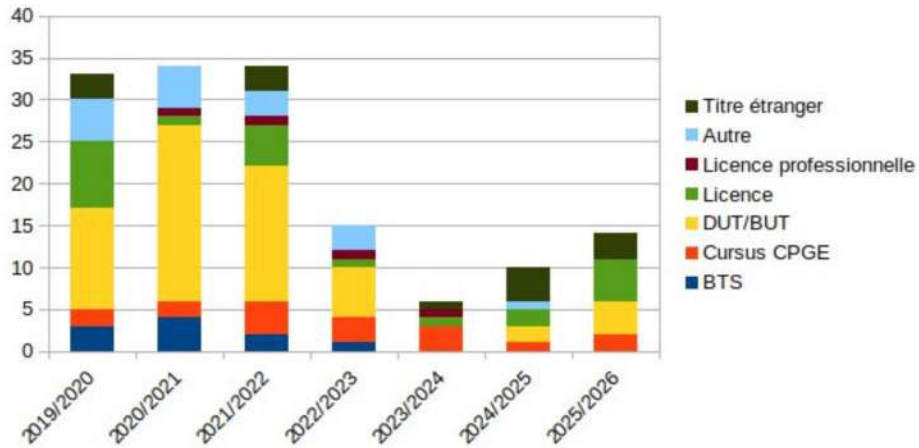
Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

70 diplômés 2024  
57 répondants  
81,4% taux de réponse

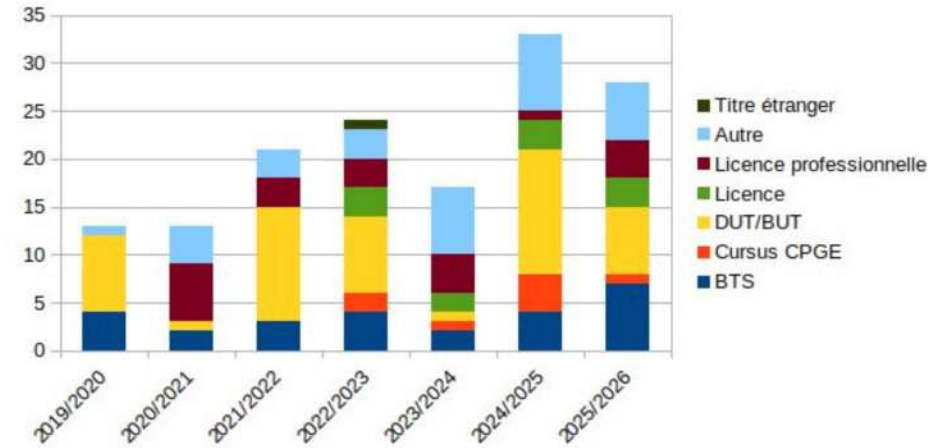


# LES PRIMO-ENTRANTS 3A (L3)

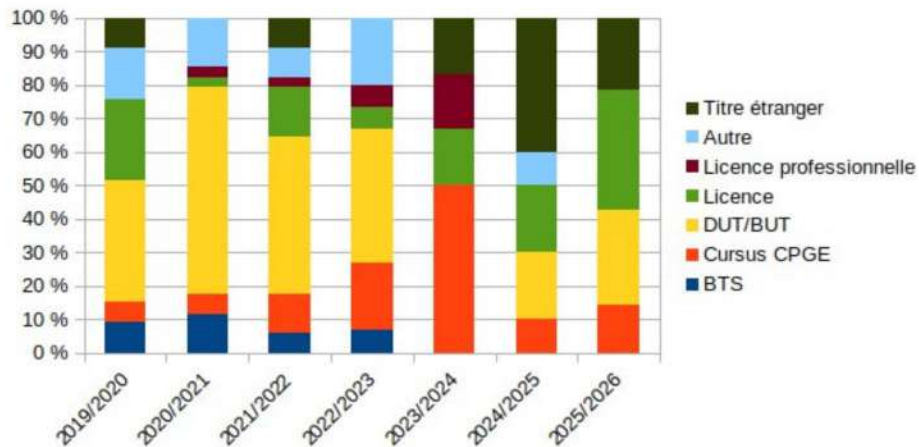
Néo-entrants en FISE 3A GSI - GI



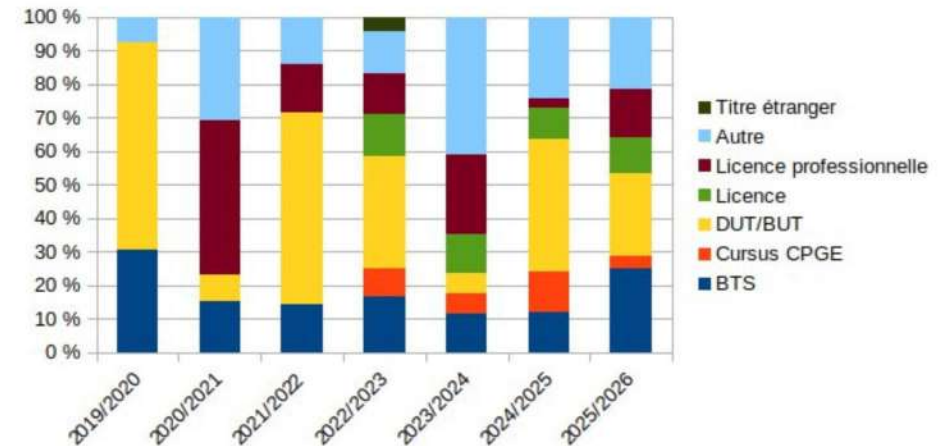
Néo-entrants en FISA 3A GSI - GI - GN - GE



Néo-entrants en FISE 3A GSI - GI



Néo-entrants en FISA 3A GSI - GI - GN - GE



**ESIX**  
Remise de

**Formation  
MeSE**

Samedi 19 novembre 2022

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

<b>COMPÉTENCE – C1 (PI)</b> <b>Gérer collectivement des projets innovants dans un contexte international</b>	<b>Composantes essentielles</b> en tenant compte des attentes des clients en se conformant à la stratégie d'entreprise en respectant les valeurs d'éthique, de déontologie, de QVT et de RSE et de sécurité au travail en s'engageant personnellement au service de l'équipe pour la réussite du projet en communiquant en français ou en anglais
<b>COMPÉTENCE – C2 (PT)</b> <b>Développer des systèmes complexes innovants et sûrs</b>	<b>Composantes essentielles</b> s'appuyant sur une approche systémique et transversale en prenant en compte les besoins des utilisateurs finaux et les attentes du client en prenant en compte le cycle de vie du produit/système et les démarches d'éco-conception en s'assurant du fonctionnement fiable et global du système
<b>COMPÉTENCE – C3 (EM)</b> <b>Concevoir la partie matérielle d'un système embarqué</b>	<b>Composantes essentielles</b> en respectant les interdépendances avec la partie logicielle du système en respectant un cahier des charges techniques, notamment en terme de contraintes énergétiques, d'entrées/sorties en concevant la validation matérielle du système
<b>COMPÉTENCE – C4 (EL)</b> <b>Concevoir la partie logicielle ou de contrôle d'un système embarqué</b>	<b>Composantes essentielles</b> en respectant les interdépendances avec la partie matérielle du système en respectant un cahier des charges techniques, notamment en terme de contraintes de temps réels et de performances dynamiques du système en concevant la validation logicielle du système
<b>COMPÉTENCE – C5 (SM) – Option Systèmes Mécatroniques</b> <b>Concevoir la partie mécanique d'un système mécatronique intégré</b>	<b>Composantes essentielles</b> en dimensionnant correctement le système et ses sous-systèmes à partir de modèles physiques analytiques ou numériques globaux en s'assurant de la pertinence et de la robustesse des modèles numériques mise en œuvre en intégrant les différents aspects de la mécanique (solide, fluide, système) et leurs interactions
<b>COMPÉTENCE – C6 (SA) – Option Systèmes Mécatroniques</b> <b>Concevoir la partie électronique et de commande d'un système mécatronique intégré</b>	<b>Composantes essentielles</b> en dimensionnant correctement une électronique intégrée à partir des modèles de signal, de bruit et de puissance en mettant en œuvre une modélisation du système temporelle ou fréquentielle à partir de son principe physique ou de son comportement en choisissant les composants et les montages suivant les contraintes de signal, de bruit, de puissance et de stockage d'énergie
<b>COMPÉTENCE – C7 (II) – Option Systèmes Nomades et Répartis</b> <b>Concevoir de manière avancée l'informatique machine des systèmes nomades et répartis</b>	<b>Composantes essentielles</b> en mettant en œuvre la communication numérique entre systèmes en prenant en compte des données numériques issues de sources hétérogènes en optimisant les performances par l'utilisation de systèmes numériques complexes hétérogènes adaptés
<b>COMPÉTENCE – C8 (IN) – Option Systèmes Nomades et Répartis</b> <b>Concevoir des algorithmes d'intelligence artificielle dédiés aux systèmes nomades et répartis</b>	<b>Composantes essentielles</b> en mettant en œuvre des méthodes classiques d'IA (apprentissage, réseau de neurones ...) en construisant des stratégies de coopération entre agents en prenant en compte la géolocalisation dans les algorithmes développés

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

- Depuis septembre 2025, 5 réunions pédagogiques et 3 conseils de départements pour monter la nouvelle maquette
- **Objectifs :**
  - Limiter l'échec en 4A en réduisant l'écart de niveau 3A → 4A
    - Accroître le nb d'heures de cours en 3A
  - Mieux s'adapter aux prérequis des entrants en 3A
    - Avoir une approche plus progressive en électronique
    - Rendre plus digeste « hyperfréquence / antenne »
  - Éviter que « auto des systèmes linéaires échantillonnés » soit le seul module scientifique de son UE
  - **Permettre une mobilité académique en S8**

# ARCHITECTURE DE LA FORMATION ET ÉVOLUTION

## Maquette Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE)

<étu>	FISE				
OLD	MeSN	Me	SN	parcours	%
IM5	435			435	22 %
IM6	429			429	22 %
IM7	345	90	90	435	22 %
IM8	99	135	135	234	12 %
IM9	171	252	252	423	22 %
IMA					
<b>total</b>	<b>1479</b>	<b>477</b>	<b>477</b>	<b>1956</b>	<b>100 %</b>

<étu>	FISE				
NEW	MeSN	Me	SN	parcours	%
IM5	480			480	25 %
IM6	462			462	24 %
IM7	225	180	180	405	21 %
IM8	117	90	90	207	11 %
IM9	186	216	216	402	21 %
IMA					
<b>total</b>	<b>1470</b>	<b>486</b>	<b>486</b>	<b>1956</b>	<b>100 %</b>

## Maquette Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA)

<étu>	FISEA				
OLD	MeSN	Me	SN	parcours	%
IM5	435			435	25 %
IM6	429			429	25 %
IM7	255	78	78	333	19 %
IM8	63	117	117	180	10 %
IM9	45	210	210	255	15 %
IMA	93			93	5 %
<b>total</b>	<b>1320</b>	<b>405</b>	<b>405</b>	<b>1725</b>	<b>100 %</b>

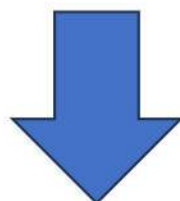
<étu>	FISEA				
NEW	MeSN	Me	SN	parcours	%
IM5	480			480	28 %
IM6	462			462	27 %
IM7	174	156	156	330	19 %
IM8	95	78	78	173	10 %
IM9	98	183	183	281	16 %
IMA					0 %
<b>total</b>	<b>1308</b>	<b>417</b>	<b>417</b>	<b>1725</b>	<b>100 %</b>

Ancienne Maquette  
1956 h



Nouvelle Maquette  
1956 h

Ancienne Maquette  
1725 h



Nouvelle Maquette  
1725 h

et  
- 141 h  
de cours  
spécifiques  
aux  
apprentis

# INTERNATIONALISATION/ FORMATION AU CONTEXTE INTERNATIONAL ET MULTICULTUREL

- LV2 obligatoire parmi 15 langues, avec une forte attractivité pour les langues asiatiques (près d'un tiers des étudiants choisissent le coréen ou le japonais)
- Mobilité de 16 semaines obligatoires validée par toute la promo 2022-2025
  - Très majoritairement en mobilité académique S9

# ADOSSEMENT À LA RECHERCHE / FORMATION À ET PAR LA RECHERCHE ET INNOVATION

- Formation en lien direct avec la recherche notamment en S9 sur les thématiques de recherche des enseignants-chercheurs (GREYC, LMNO, LYS, M2C): analyse numérique multi-physique, capteurs, commande des systèmes, énergie, stockage et informatique nomade/répartie.
- En FISE, le projet de S9 (60h) confronte les étudiants à des sujets ouverts, développant autonomie, analyse et esprit critique. Le stage de fin d'études peut être réalisé en laboratoire pour les étudiants souhaitant poursuivre en thèse.
- 8 doctorats à ce jour.
- En FISA, l'alternance facilite la mise en relation entre recherche académique et besoins industriels
- Fort lien avec l'innovation notamment en Start-up
- Des interventions extérieures abordent l'innovation, la propriété intellectuelle et le business plan, complétées en 3e année par des enseignements de stratégie et de marketing produit
- Deux lauréats du prix national PEPITE (DAE System en 2020 et DataDunk en 2022).

# INSERTION PROFESSIONNELLE

Population étudiée : mention parmi "Mécatronique et systèmes embarqués" Et Promotion 2022-2023  
Taille de l'échantillon 36 réponses

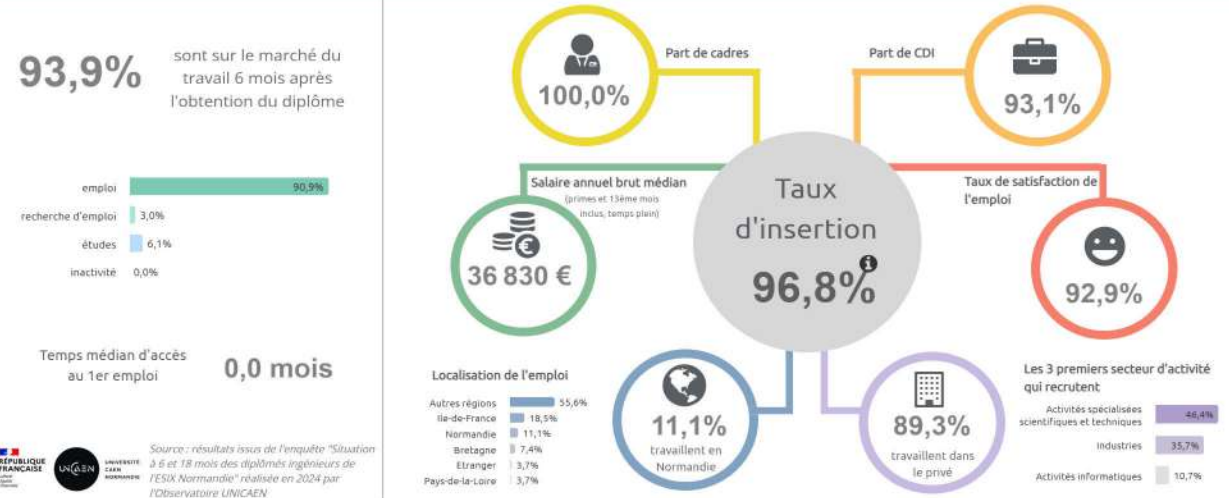
**SITUATION 6 MOIS APRES LE DIPLOME D'INGENIEUR**  
ESIX - PROMOTION 2023

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2024.

Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

36 diplômés  
33 répondants  
91,7% taux de réponse



Population étudiée : mention parmi "Mécatronique et systèmes embarqués" Et Promotion 2023-2024  
Taille de l'échantillon 38 réponses

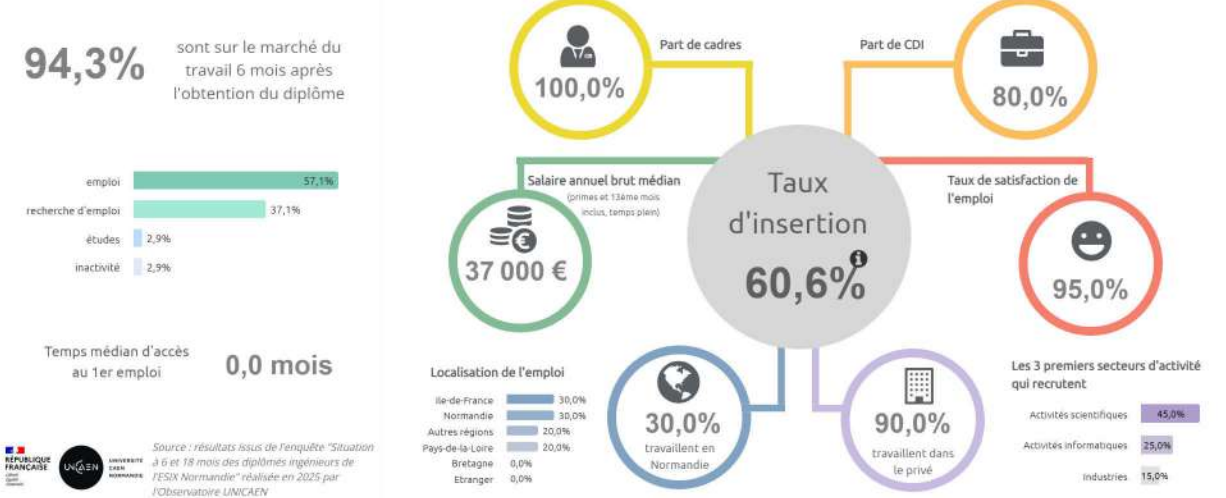
**SITUATION 6 MOIS APRES LE DIPLOME D'INGENIEUR**  
ESIX - PROMOTION 2024

Sur demande de l'ESIX, l'Observatoire UNICAEN met en œuvre tous les ans une enquête à 6 et 18 mois auprès des diplômés ingénieurs. Les principales thématiques traitées dans cette étude sont l'entrée sur le marché du travail et ses caractéristiques, la poursuite d'études et l'évaluation de la formation.

Les diplômés ont été interrogés au 1er avril 2025.

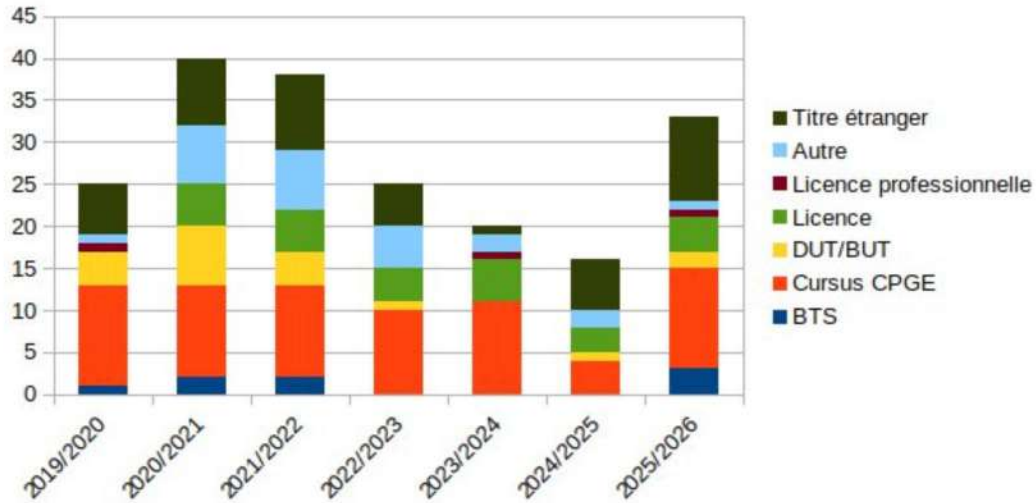
Vous pouvez filtrer les données de l'ensemble du document en sélectionnant un ou plusieurs critères dans le bandeau ci-dessus. Pour supprimer ces filtres, cliquez sur l'entonnoir.

38 diplômés 2024  
35 répondants  
92,1% taux de réponse

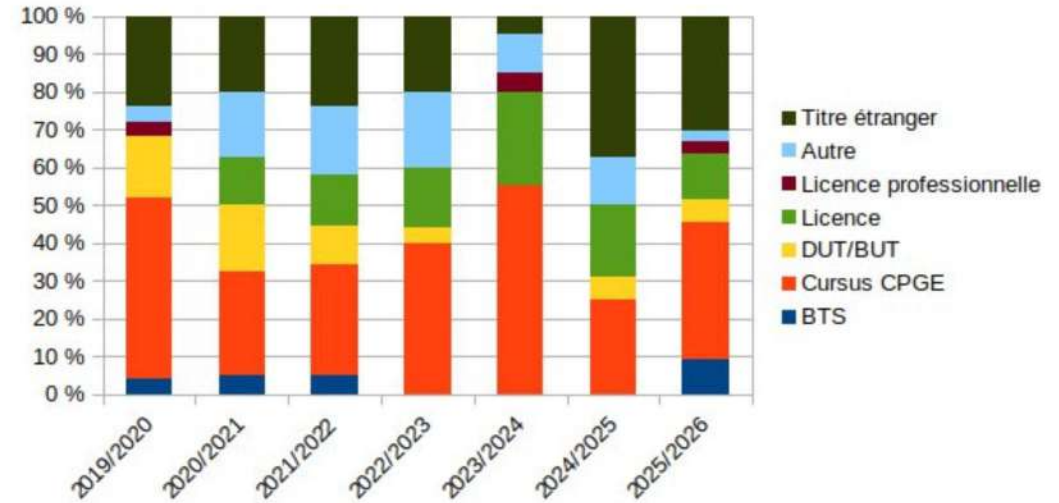


# LES PRIMO-ENTRANTS 3A (L3)

Néo-entrants en FISE 3A MeSE



Néo-entrants en FISE 3A MeSE



# SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des enseignants chercheurs et personnel technique</li> <li>• Fort lien avec la recherche académique</li> <li>• Dynamisme du secteur industriel en SE, IA et mécatronique</li> <li>• Financement CMA Normanthiia</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de visibilité de la formation</li> <li>• Difficulté de recrutement d'enseignants-chercheurs, de contractuels et de vacataires</li> </ul>
OPPORTUNITES	RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition d'alternance original répondant aux besoins des start-ups et des grands groupes</li> <li>• Renforcement des liens avec nos partenaires industriels via l'apprentissage</li> <li>• Participation à des AMI CMA Normanthiia et Cyrce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démobilisation d'une équipe restreinte</li> </ul>

Proposition de maquette ESIX AgroA -Formation Initiale sous statut apprenti pour 2027-2028									
Semestre	UE	EC	Libellé	CM	TD	TP	REX	ECTS	Total H.E
<b>IA5I</b>	<b>IA51A</b>		<b>Bases générales et scientifiques pour l'ingénieur</b>					<b>4</b>	
		IA5CC11A	Rédaction et expression scientifiques	3	9	6		1	18
		IA5PP11A	Biologie	10,5	7,5			1	18
		IA5OP11A	Mathématiques	3	9	6		1	18
		IA5PP12A	Chimie et Biochimie	10,5	7,5			1	18
		IA5PP13A	Techniques de laboratoire		3	15		1	18
	<b>IA52A</b>		<b>Sciences des aliments 1</b>					<b>5</b>	
		IA5PP21A	Bases d'agronomie 1 (2 filières sur 4)	16,5	3	7	3	1	29,5
		IA5PP22A	Biochimie	16,5	10,5	16	1,5	2	44,5
		IA5OP21A	Opérations unitaires (PL, PV)	16,5	10,5	10,5	1,5	2	39
	<b>IA53A</b>		<b>Genie industriel alimentaire 1</b>					<b>6</b>	
		IA5OP31A	Systèmes automatisés	9	6	20	1,5	2	36,5
		IA5OP32A	Genie des procédés	12	15	12	3	2	42
		IA5OP33A	Biodiversité des microbiotes alimentaires	18	10,5	24	3	2	55,5
	<b>IA54A</b>		<b>Communication &amp; Management 1</b>					<b>7</b>	
		IA5MP41A	Outils de gestion de projets	9		12	1,5	2	22,5
		IA5MP42A	Projet			6	1,5	2	7,5
		IA5CC41A	Anglais		21	10		2	31
		IA5IC42A	Ouverture culturelle et internationale			16		1	16
	<b>IA55A</b>		<b>Evaluation en entreprise 1</b>					<b>8</b>	
		IA5OP51A	Evaluation						
			<b>Bilan semestre (-18 heures suivant profil)</b>	<b>124,5</b>	<b>112,5</b>	<b>160,5</b>	<b>16,5</b>	<b>30</b>	<b>396</b>
<b>IA6I</b>	<b>IA61I</b>		<b>Sciences des aliments 2</b>					<b>4</b>	
		IA6PP11A	Bases d'agronomie 2 (2 filières sur 4)	16,5	3	7	3	1	29,5
		IA6PP12A	Biochimie alimentaire	16,5	15	24	1,5	3	57
	<b>IA62I</b>		<b>Genie industriel alimentaire 2</b>					<b>5</b>	
		IA6OP21A	Opérations unitaires	16,5	9	15	1,5	2	42
		IA6QS21A	Maitrise des procédés	12	12	10	1,5	2	35,5
		IA6OP22A	Contrôle par échantillonnage et plan d'expériences	6	3	12	1,5	1	22,5
	<b>IA63I</b>		<b>Genie des bioprocédés</b>					<b>4</b>	
		IA6PP31A	Fermentations & Ferments	18	12	28	3	3	61
		IA6PP32A	Genie enzymatique	9	4,5	8	1,5	1	23
	<b>IA64I</b>		<b>Communication &amp; Management 2</b>					<b>9</b>	
		IA6MP41A	Management de projets	15	9	6	3	2	33
		IA6MP42A	Projet			6		2	6
		IA6CC31A	Anglais		21	9		2	30
		IA6CC32A	Ouverture culturelle et internationale (Univ été)	50				3	50
	<b>IA65A</b>		<b>Evaluation en entreprise 2</b>					<b>8</b>	
		IA5OP51A	Evaluation						
		IATB1	Toeic B1						
			<b>Bilan semestre ( dont 50h université d'été)</b>	<b>159,5</b>	<b>88,5</b>	<b>125</b>	<b>16,5</b>	<b>30</b>	<b>389,5</b>
<b>IA7I</b>	<b>IA71A</b>		<b>Technologies et Innovation en produits laitiers</b>					<b>5</b>	
		IA7OP11A	Filières fromagères	18		28	6	3	52
		IA7OP12A	Autres produits laitiers	16,5		20	6	2	36,5
	<b>IA72A</b>		<b>Technologies et Innovation en produits végétaux</b>					<b>5</b>	
		IA7OP21A	Filière des produits végétaux	18		24	6	3	42
		IA7PP22A	Innovation en produits végétaux	16,5		8	6	2	24,5
	<b>IA73A</b>		<b>Qualité, Sécurité et Environnement</b>					<b>6</b>	
		IA7QS31A	Démarche qualité en entreprise	15	1,5	12	1,5	2	16,5
		IA7QS32A	Qualité des produits alimentaires	15	1,5	28	1,5	2	16,5
		IA7QS33A	Rheologie et Analyse sensorielle	12	6	8	1,5	2	18
	<b>IA74A</b>		<b>Communication &amp; Management 3</b>					<b>6</b>	
		IA7MP41A	Management de projets et marketing	12	9	7,5	3	2	31,5
		IA7MP42A	Projet			4,5		1	4,5
		IA7CC41A	Anglais		21	9		2	30
		IA7CC42A	Ouverture culturelle et internationale			16		1	16
	<b>IA75A</b>		<b>Evaluation en entreprise 3</b>					<b>8</b>	
		IA5MP51A	Evaluation						
			<b>Bilan semestre</b>	<b>123</b>	<b>39</b>	<b>165</b>	<b>31,5</b>	<b>30</b>	<b>358,5</b>
<b>IA8I</b>	<b>IA81A</b>		<b>Technologies et Innovation des produits carnés et aquatiques</b>					<b>9</b>	
		IA8OP11A	Filière des produits carnés	18	10,5	28	6	3	62,5
		IA8OP12A	Charcuterie & Volailles	16,5	1,5		3	2	21
		IA8OP21A	Filière des produits aquatiques	18	12	22	3	3	55
		IA8OP22A	Alimentation animale	9	4,5	4	1,5	1	19
	<b>IA82A</b>		<b>Management et Pilotage</b>					<b>7</b>	
		IA8MP31A	Outils de management de la production	18	15	14	3	3	50
		IA8MP32A	Gestion des flux et Distribution	7,5	6	3	3	1	19,5
		IA8MP33A	Pilotage des organisations et stratégie RSE	12	12	6	1,5	3	31,5
	<b>IA83A</b>		<b>Communication &amp; Management 4</b>					<b>6</b>	
		IA8MP41A	Management de projet et leadership opérationnel	3	12	8,5	1,5	2	25
		IA8MP42A	Projet			4,5		2	4,5
		IA8CC41A	Anglais		21	9		2	30
	<b>IA84A</b>		<b>Evaluation en entreprise 4</b>					<b>8</b>	
		IA5MP51A	Evaluation						
			<b>Bilan semestre</b>	<b>102</b>	<b>94,5</b>	<b>99</b>	<b>22,5</b>	<b>30</b>	<b>318</b>
<b>IA9A</b>	<b>IA91A</b>		<b>Quelles entreprises et filières demain?</b>					<b>6</b>	
		IA9OP11I	Accompagner la performance industrielle	19,5	12	14		2	45,5
		IA9MP11I	Accompagner la performance collective	19,5	12			2	31,5
		IA9CC11I	Faire face à des enjeux complexes et interdépendants	19,5	12			2	31,5
	<b>IA92A</b>		<b>L'innovation dans l'alimentaion</b>					<b>6</b>	
		IA9PP21I	Intégrer la durabilité	18	12			2	30
		IA9PP22I	Favoriser la santé par l'alimentation	18	12			2	30
		IA9PP23I	Utiliser les outils d'innovation	18	12			2	30
	<b>IA93A</b>		<b>Projet</b>					<b>5</b>	
		IA9PP31I	Projet		12	40			52
	<b>IA94A</b>		<b>Spécialité au choix</b>					<b>6</b>	
		IA9PP41I	Innovation & Nutrition	90					90
		IA9QS41I	Qualité, Sécurité, Environnement	90					90
		IA9OP41I	Management de la production	90					90
	<b>IA95A</b>		<b>Evaluation en entreprise 5</b>					<b>7</b>	
		IA5QF51A	Evaluation						
			<b>Bilan semestre</b>	<b>202,5</b>	<b>84</b>	<b>54</b>		<b>30</b>	<b>340,5</b>
<b>IA10I</b>	<b>IA101I</b>		<b>Mémoire de fin d'études</b>					<b>30</b>	
		IA10PP1I	Rapport écrit					20	
		IA10PP2I	Soutenance orale					10	
			<b>Bilan semestre</b>					<b>30</b>	

Proposition de maquette ESIX AgroA -Formation Initiale sous statut étudiant pour 2027-2028								
Semestre	UE	EC	Libellé	CM	TD	TP	ECTS	Total H.E
<b>IA5I</b>	<b>IA511</b>		<b>Bases générales et scientifiques pour l'ingénieur</b>				<b>4</b>	
		IA5CC11I	Rédaction et expression scientifiques	3	9	6	1	18
		IA5PP11I	Biologie	10,5	7,5		1	18
		IA5OP11I	Mathématiques	3	9	6	1	18
		IA5PP12I	Chimie et Biochimie	10,5	7,5		1	18
		IA5PP13I	Techniques de laboratoire		3	15	1	18
	<b>IA52I</b>		<b>Sciences des aliments 1</b>				<b>9</b>	
		IA5PP21I	Bases d'agronomie 1 (2 filières sur 4)	19,5	6	7	2	32,5
		IA5PP22I	Biochimie	19,5	12	28	4	59,5
		IA5OP21I	Opérations unitaires	19,5	12	10,5	3	42
	<b>IA53I</b>		<b>Génie industriel alimentaire 1</b>				<b>9</b>	
		IA5OP31I	Systèmes automatisés	9	6	20	2	35
		IA5OP32I	Génie des procédés	15	18	12	3	45
		IA5OP33I	Biodiversité des microbiotes alimentaires	19,5	12	32	4	63,5
	<b>IA54I</b>		<b>Communication &amp; Management 1</b>				<b>8</b>	
		IA5MP41I	Outils de gestion de projets	12	1,5	12	2	25,5
		IA5MP42I	Projet			6	2	6
		IA5CC41I	Anglais		21	9	2	30
		IA5IC42I	Ouverture culturelle et internationale			20	2	20
			<b>Bilan semestre (-18 heures suivant profil)</b>	<b>141</b>	<b>124,5</b>	<b>183,5</b>	<b>30</b>	<b>431</b>
<b>IA6I</b>	<b>IA611</b>		<b>Sciences des aliments 2</b>				<b>5</b>	
		IA6PP11I	Bases d'agronomie 2 (2 filières sur 4)	19,5	6	7	2	32,5
		IA6PP12I	Biochimie alimentaire	19,5	15	32	3	66,5
	<b>IA62I</b>		<b>Génie industriel alimentaire 2</b>				<b>5</b>	
		IA6OP21I	Opérations unitaires	19,5	9	20	2	48,5
		IA6QS21I	Maitrise des procédés	12	16,5	15	2	43,5
		IA6OP22I	Contrôle par échantillonnage et plan d'expériences	6	4,5	12	1	10,5
	<b>IA63I</b>		<b>Génie des bioprocédés</b>				<b>5</b>	
		IA6PP31I	Fermentations & Ferments	19,5	12	48	3	79,5
		IA6PP32I	Génie enzymatique	13,5	6	12	2	31,5
	<b>IA64I</b>		<b>Communication &amp; Management 2</b>				<b>10</b>	
		IA6MP41I	Management de projets	19,5	10,5	6	2	36
		IA6MP42I	Projet			6	3	6
		IA6CC31I	Anglais		21	10	2	31
		IA6CC32I	Ouverture culturelle et internationale (Univ été)	50			3	50
	<b>IA65I</b>		<b>Stage ou Expérience en milieu professionnel</b>				<b>5</b>	
		IA6OP51I	Stage de 6 à 10 semaines					
		IATB1	Toeic B1					
			<b>Bilan semestre</b>	<b>179</b>	<b>100,5</b>	<b>168</b>	<b>30</b>	<b>447,5</b>
<b>IA7I</b>	<b>IA711</b>		<b>Technologies et Innovation en produits laitiers</b>				<b>7</b>	
		IA7OP11I	Filières fromagères	18	6	30	4	54
		IA7OP12I	Autres produits laitiers	18	6	30	3	54
	<b>IA72I</b>		<b>Technologies et Innovation en produits végétaux</b>				<b>6</b>	
		IA7OP21I	Filière des produits végétaux	18	6	30	4	54
		IA7PP22I	Innovation en produits végétaux	18	6	8	2	32
	<b>IA73I</b>		<b>Qualité, Sécurité et Environnement</b>				<b>9</b>	
		IA7QS31I	Démarche qualité en entreprise	16,5	3	12	3	19,5
		IA7QS32I	Qualité des produits alimentaires	15	1,5	32	3	16,5
		IA7QS33I	Rheologie et Analyse sensorielle	12	7,5	12	3	19,5
	<b>IA74I</b>		<b>Communication &amp; Management 3</b>				<b>8</b>	
		IA7MP41I	Management de projets et marketing	18	24	9	2	42
		IA7MP42I	Projet			12	2	0
		IA7CC41I	Anglais		21	9	2	21
		IA7CC42I	Ouverture culturelle et internationale			20	2	0
			<b>Bilan semestre</b>	<b>133,5</b>	<b>81</b>	<b>204</b>	<b>30</b>	<b>418,5</b>
<b>IA8I</b>	<b>IA811</b>		<b>Technologies et Innovation des produits carnés et aquatiques</b>				<b>10</b>	
		IA8OP11I	Filière des produits carnés	18	10,5	32	3	28,5
		IA8OP12I	Charcuterie & Volailles	18	1,5		2	19,5
		IA8OP21I	Filière des produits aquatiques	19,5	12	22	3	31,5
		IA8OP22I	Alimentation animale	10,5	4,5	4	2	15
	<b>IA82I</b>		<b>Management et Pilotage</b>				<b>8</b>	
		IA8MP21I	Outils de management de la production	18	18	14	3	36
		IA8MP22I	Gestion des flux et Distribution	7,5	15	3	2	22,5
		IA8MP23I	Pilotage des organisations et stratégie RSE	13,5	12	6	3	25,5
	<b>IA83I</b>		<b>Communication &amp; Management 4</b>				<b>6</b>	
		IA8MP31I	Management de projet et leadership opérationnel	3	12	8,5	2	23,5
		IA8MP32I	Projet			12	2	12
		IA8CC31I	Anglais		21	12	2	33
	<b>IA84I</b>		<b>Stage thématique</b>				<b>6</b>	
		IA8CC41I	Stage de 14 à 18 semaines					
			<b>Bilan semestre</b>	<b>108</b>	<b>106,5</b>	<b>113,5</b>	<b>30</b>	<b>328</b>
<b>IA9I</b>	<b>IA911</b>		<b>Quelles entreprises et filières demain?</b>				<b>6</b>	
		IA9OP11I	Accompagner la performance industrielle	19,5	12	14	2	45,5
		IA9MP11I	Accompagner la performance collective	19,5	12		2	31,5
		IA9CC11I	Faire face à des enjeux complexes et interdépendants	19,5	12		2	31,5
	<b>IA92I</b>		<b>L'innovation dans l'alimentaion</b>				<b>6</b>	
		IA9PP21I	Intégrer la durabilité	18	12		2	30
		IA9PP22I	Favoriser la santé par l'alimentation	18	12		2	30
		IA9PP23I	Utiliser les outils d'innovation	18	12		2	30
	<b>IA93I</b>		<b>Projet</b>				<b>12</b>	
		IA9PP31I	Projet		10	50		60
	<b>IA94I</b>		<b>Spécialité au choix</b>				<b>6</b>	
		IA9PP41I	Innovation & Nutrition	90				90
		IA9QS41I	Qualité, Sécurité, Environnement	90				90
		IA9OP41I	Management de la production	90				90
			<b>Bilan semestre (hors spécialité)</b>	<b>202,5</b>	<b>82</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>348,5</b>
<b>IA10I</b>	<b>IA101I</b>		<b>Stage de fin d'études (22 à 24 semaines)</b>				<b>30</b>	
		IA10MP11I	Rapport écrit				20	
		IA10MP12I	Soutenance orale				10	
			<b>Bilan semestre</b>				<b>30</b>	

## ESIX GE - SEMESTRE 5 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef écrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :												327						
		CM	TD	TP	SALLE TP													
<b>Tronc Commun II5UE1A</b>	II5MP11A	TC	Mathématiques pour l'ingénieur	24	M. Grondeau	16,5	M. Grondeau	6	JM Reboul	Multimédia	46,5	193,5	0,2	0,8	25%	1h30	15	
	II5MP12A	TC	Théorie des mécanismes	4,5	M.Sbayti	6	M.Sbayti	6	M.Sbayti	Bureau d'études	16,5		0,5	0,5	10%	1h		
	II5MP13A	TC	Mécanique générale	15	A. Santa Cruz	18	A. Santa Cruz	3	L. Jegou	Méca	36		0,3	0,7	20%	2h		
	II5MP14A	TC	Cristallographie	9	J. Noudem	6	J. Noudem	3	M.Mouyane	TP Matériaux 1	18		0,5	0,5	10%	1h30		
	II5MP15A	TC	Diagramme	9	M. Mouyane	6	M. Mouyane	3	M.Mouyane	TP Matériaux 1	18		0,5	0,5	10%	1h		
	II5MP16A	TC	Gestion de projet	10,5	J. Nicoleau	-	-	6	M. Mouyane	Multimédia	16,5		0,5	0,5	5%	1h		
	II5MP17A	TC	Outils de l'intelligence économique	3	-	-	-	6	-	Info UFR ou BE	9		1	-	5%	CC		
	II5MP18A	TC	Qualité - Sécurité - Environnement	16,5	P.Allaire	7,5	P.Allaire	-	-	-	24		-	1	10%	CC		
	II5MP19A	TC	Fiabilité humaine et machine	6	J. Nicoleau	3	J. Nicoleau	-	-	-	9		-	1	5%	1h		
<b>Spé GE IE5UE2A</b>	IE5IC21A	GE	Contexte des énergies et Energies Renouvelables	12	S. Guillou (3 h)- H. Gualous (9 h)	6	S. Guillou (1,5h)- H. Gualous (4,5h)	9	S. Guillou (3h)- H. Gualous (6h)	EMR	27	79,5	0,4	0,6	40%	1h30	7	
	II5MP21A	TC	Composants de l'électronique	18	Y. Guhel	13,5	Y. Guhel	6	Y. Guhel	Electronique	37,5		0,4	0,6	40%	1h30		
	IE5IC23A	GE	Conception de réseaux électriques	6	JM Reboul (3 h) F. Gire (3 h)	0	-	9	JM Reboul (6 h) F. Gire (3 h)	BE	15		0,4	0,6	20%	1h30		
<b>Langues et unités professionnelles IE5UE3A</b>	II5MP31A	GE	Anglais	-	-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet L. Walker	-	30	54	0,5	0,5	20%	2h	8	
	II5MP32A	GN/GE	Langue 2 (Chinois)	-	-	-	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h		
	II5MP33A	TC	Communication orale	1,5	C.Abikhalil	7,5	C.Abikhalil	-	-	-	9		1	-	20%	CC		
	IE5IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)												25%	CC		
	IE5IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)												25%	CC		

infos réunions rentrée	15
Méthodologie (Révisions, Examens, soutenance)	37
Rex (4 séances de 1h30)	6

réunion de rentrée 2\*1h  
 présentation REX 1h  
 réunion MA 5h  
 remise code info 1h30  
 présentation SUAPS BU MDE

Total : 15h

<b>385</b>	<b>h</b>
11 semaines	
35	
0	

Contrôle continu  
 TP = Contrôle Continu

MAJ 10/09/2025

## ESIX GE - SEMESTRE 6 - APPRENTISSAGE

											Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS				
Total heures cours :											291									
		CM	TD	TP	SALLE TP															
<b>Tronc Commun IE6UE1A</b>	II6MP11A	TC	Résistance des matériaux	9	J.Thiebot	9	J.Thiebot	9	A.Swissi	Mécanique	27	70,5	0,4	0,6	40%	1h	5			
	II6MP12A	TC	Matériaux métalliques- Céramique	16,5	9h D. Briand 7h30 M.Mouyane	6	3h D. Briand 3h M.Mouyane	6	B.Misski	Matériaux 1	28,5		0,4	0,6	40%	1h				
	II6MP13A	TC	Polymères et composites	9	M. Mouyane	3	M. Mouyane	3	B.Misski	Matériaux 1	15		0,3	0,7	20%	0h45				
<b>Spé GE IE6UE2A</b>	IE6SP21A	GE	Thermodynamique et Transferts thermiques	10,5	7h30 D. Briand 3h JM Reboul	6	4h30 D. Briand 1h30 JM Reboul	3	D.Briand	Multimédia UFR	19,5	169,5	-	1	10%	1h30	15			
	II6MP23A	GI/GE	Mécanique analytique et vibration	9	A.Swissi	10,5	A.Swissi	-	-	-	19,5		-	1	10%	1h30				
	IE6IC21A	GE	Filtrage, Logique et Traitement du signal	13,5	B.Boudart	15	B.Boudart	6	F. Guilbert/F.Gire	Info Indus/ Automation	34,5		0,4	0,6	20%	1h30				
	IE6IC22A	GE/GN	Mécanique des fluides	10,5	S.Guillou	10,5	S.Guillou	6	F.Ghouini	EMR	27		0,4	0,6	10%	1h30				
	IE6CE23A	GE	Connaissance de l'environnement et les ressources, 1 système d'information géographique	18	13h30 E.Poizot 4h30 L. Furgerot	-	-	21	9h E.Poizot 12h F.Ghouini	BE EMR	39		0,4	0,6	20%	1h30				
	IE6IC24A	GE	Economie des ERTM	12	A.Voisin	-	-	-	-	-	12		-	1	10%	CC				
	IE6CE25A	GE	Langage de programmation	-	-	-	-	9	F. Guilbert	Info Indus	9		1	-	10%	CC				
IN6RS26A	GN/GE	Mécanique des sols	9	J.Thiebot	-	-	-	-	-	9	-	1	10%	1h30						
<b>Langues et unités professionnelles IE6UE3A</b>	II6MP31A	GE	Anglais	-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	51	0,5	0,5	20%	2h30	10				
	II6MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)	-	-	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h					
	II6MP33A	TC	Communication écrite	-	-	6	C.Abikhalil	-	-	6		-	1	20%	CC					
	IE6IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)										25%	CC						
	IE6IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)										25%	CC						

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 53

Rex (4 séances de 1h30) 6

350 h

10 semaines

35

0

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GE - SEMESTRE 7 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS
Total heures cours :												264					
		CM			TD		TP		SALLE TP								
<b>Tronc Commun II7UE1A</b>	II7GP11A	TC	Prévention des risques électriques (1)	3	F.Gire	1,5	F.Gire		-	-	4,5	27	-	1	15%	1	4
	II7GP12A	TC	Réseaux et distribution électriques (1)	3	JM.Reboul	3	JM.Reboul		-	-	6		-	1	25%	1	
	II7AP13A	TC	Convertisseurs électriques (2)	7,5	F.Gire	3	F.Gire	6	F.Gire	Automation & drive	16,5		0,4	0,6	60%	1	
<b>Spé GE IE7UE2A</b>	II7PC21A	TC	Réseaux et communications numériques, cybersécurité	7,5	1- F. Guilbert (1,5 h) 2- F. Gire (1,5 h) 3- C. Condette (1,5 h) Exterieur (3 h)			15	1- F. Guilbert (6 h) 2- F. Gire (6) 3- C. Condette (3 h)	Info indus Automation & drive Régulation	22,5	186	0,4	0,6	12%	1h30	15
	IE7SP22A		Energies Renouvelables 2 ①	12	S. Guillou	6	S. Guillou	15	M. Sbayti	EMR	33		0,4	0,6	18%	1h	
	IE7SP23A		Matériaux pour les énergies	9	D. Houivet			9	D. Houivet	Matériaux	18			1	10%	CC	
	IE7SP24A		Génératrices électriques	9	JM Reboul	6	JM Reboul	6	JM Reboul	Automation & drive	21		0,3	0,7	11%	1h	
	IE7SP25A		Design des systèmes d'énergie renouvelable ③	9	Ancellin (3h) S. Guillou (6h)	6	S. Guillou (6h)	15	Ancellin (6h) M. Sbayti (9h)	BE	30		0,5	0,5	16%	1h30	
	IE7IC26A		Stockage de l'énergie② (entre octobre/novembre)	12	S. Guillou (9h) M. Mouyane (3h)	3	S. Guillou (3h)	12	M. Sbayti (9h) M. Mouyane (3h)	EMR	27		0,4	0,6	15%	1h30	
	IE7IC27A		Contrôle commande des systèmes d'énergie renouvelable	7,5	C. Condette (3h) F.Guilbert (3h) F.Gire (1,5h)			9	C. Condette (3h) F.Guilbert (3h) F.Gire (3h)	Régulation	16,5		0,5	0,5	9%	1h30	
	IE7IC28A		Calcul de structures	9	L. Dagba	3	L. Dagba	6	L. Dagba	BE	18		0,4	0,6	9%	1h30	
<b>Langues et unités professionnelles IE7UE3A</b>	II7MP31A	GE	Anglais		-		-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	51	0,5	0,5	20%	1h30	11
	II7MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)		-		-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h	
	II7MP33A	TC	Animation de réunion	3	C.Abikahlil	3	C.Abikahlil		-	-	6		-	1	20%	CC	
	IE7IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)												25%	CC	
	IE7IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)												25%	CC	

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions..)

45

315 h

9 semaines

Rex (4 séances de 1h30)

6

35

0

Contrôle continu

TP = Contrôle Continu

MAJ 28/05/2025

## ESIX GE - SEMESTRE 8 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS			
Total heures cours :												226,5								
		CM	TD	TP	SALLE TP															
<b>Tronc Commun I18UE1A</b>	I18MP11A	TC	Corrosion	13,5	D.Houivet						13,5	33	-	1	40%	1h	4			
	I18MP12A	TC	Organisation de l'entreprise	3	H.Hélie					3			1	10%	CC					
	I18MP13A	TC	Comportement stratégique des entrepr.	6	H.Hélie	3	H.Hélie			9			1	30%						
	I18MP14A	TC	Marketing industriel, propriété industrielle	6	3h S.Marde/ 3h V.Chapelain	1,5	S.Marde			7,5			1	20%	1h					
<b>Spé GE IE8UE2A</b>	I18GP21A	GI/GE	Transmission mécanique de la puissance	10,5	G.Roubaud		-	6	G.Roubaud	BE	16,5	148,5	0,4	0,6	11%	1h30	16			
	I18ON22A	GI/GE	Guidage	6	J.Nicoleau		-			6			1	5%	0h30					
	IE8IC23A	GE	Innovation et éco-conception	9	F. Gesdon	9	F. Gesdon			18			1	12%	1h30					
	IE8IC24A	GE	Dimensionnement des turbines hydrauliques	10,5	S. Guillou	3	S. Guillou			13,5			1	9%	1h30					
	IE8SP25A	GE	Efficacité et optimisation énergétique	10,5	H. Louahlia	6	H. Louahlia	9	H. Louahlia/ M. Marion	St-Lô	25,5		0,4	0,6	17%	1h30				
	IE8SP26A	GE	Hydrogène - production/stockage/utilisation	10,5	R. Petrone			12	M.Sbayti	EMR	22,5		0,6	0,4	15%	1h30				
	IE8IC27A	GE	Conception de systèmes multi énergies et hybridation	12	H Gualous	4,5	H Gualous	15	H Gualous	St-Lô	31,5		0,5	0,5	21%	1h30				
	IE8SP28A	GE	Dimensionnement des réseaux électriques	6	F.Gire /Reboul			9	F.Gire /Reboul	BE/Salle info	15		0,6	0,4	10%	1h30				
<b>Langues et unités professionnelles IE8UE3A</b>	I18MP31A	GE	Anglais		-		-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	45	0,5	0,5	25%	1h30	10			
	I18MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)		-		-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	15%	1h				
	IE8IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)											30%	CC					
	IE8IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)											30%	CC					

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 47,5

280 h

8 semaines

Rex (4 séances de 1h30) 6

35

0

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GE - SEMESTRE 9 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS
												Total heures cours :					
												201					
		CM	TD	TP	SALLE TP												
<b>Tronc Commun II9UE1A</b>	II9GP11A	TC	Droit du travail	9	V.Haettel	0	-	1,5	V.Haettel	-	10,5	24	-	1	40%	1h	3
	II9MP12A	TC	L'individu et le groupe, psychologie	4,5	H.Hélie	0	-	0	-	-	4,5		-	1	20%		
	II9MP13A	TC	Encadrement d'équipe	6	H.Hélie	3	H.Hélie	0	-	-	9		-		40%		
<b>Spé GE IE9UE2A</b>	II9GP21A	GI/GE	Tenue et résistance des assemblages	6	M.Ermisse	-	-	9	P.Lecerf	Lycée Doucet	15	132	0,6	0,4	10%	1h30	16
	II9MP22A	GI/GE	Vibration des structures	10,5	A.Swissi	6	A.Swissi	9	A.Swissi	Méca	25,5		0,3	0,7	20%	1h30	
	IE9IC23A	GE	Outils de simulation CFD pour le dimensionnement des ERTM	12	S.Guillou	-	-	18	S..Guillou	BE UFR	30		0,5	0,5	25%	1h30	
	IE9IC24A	GE	Outils de dimensionnement des fermes de récupérateur d'énergie	6		-	-	15			21		0,7	0,3	15%	1h	
	IE9MP25A	GE	Turbulence et fatigue	6	M.Grondeau	-	-	6	M.Grondeau	BE	12		0,5	0,5	10%	1h	
	IE9CE26A	GE	Droit lié aux ERTM	15	C.Boutin	-	-		-		15			1	10%	1h	
	IE9CE27A	GE	Règles d'implantation terrestre et maritime	10,5		-	-	3			13,5		0,1	0,9	10%	1h	
<b>Langues et unités professionnelles IE9UE3A</b>	II9MP31A	GE	Anglais		-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	45	0,5	0,5	25%	1h30	11
	II9MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)		-	-	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	15%	1h	
	IE9IC34A		<b>Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)</b>												30%	CC	
	IE9IC35A		<b>Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)</b>												30%	CC	

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 38

Rex (4 séances de 1h30) 6

245 h

7 semaines

35

0

MAJ 24/11/2025

Contrôle continu

TP = Contrôle Continu

## ESIX GE - SEMESTRE 10 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS		
<i>Total heures cours :</i>												<b>156,5</b>							
		CM	TD	TP	SALLE TP														
<b>Tronc Commun IIAUE1A</b>	IIAMP11A	TC	Documents comptables et financiers	6	G.Fatout	3	G.Fatout	-	-		9	<b>37,5</b>	-	1	25%	1h	<b>5</b>		
	IIAMP12A	TC	Maîtrise des coûts	6	M.Huard	6	M.Huard	-	-		12			1	30%	1h			
	IIAMP13A	TC	Décision d'investissement	4,5	M.Huard	3	M.Huard	-	-		7,5				20%	1h			
	IIAMP14A	TC	RSE	9				-	-		9			1	25%	1h			
<b>Spé GE IEAUE2A</b>	IEASP21A	GE	Ouvrages et moyens à la mer	6			-		-		6	<b>30</b>		1	20%	1h	<b>4</b>		
	IEACE22A	GE	Etudes d'impact sur environnement	6				9			15			0,6	0,4	50%		1h	
	IEACE23A	GE	Analyse du cycle de vie	6			-	3			9			0,3	0,7	30%		1	
<b>Langues et unités professionnelles IEAUE3A</b>	IIAMP31A	GE	Anglais	0	-	0	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	<b>89</b>	0,5	0,5	17%	1h30	<b>21</b>		
	IEAON32A	GI	Réalité virtuelle	3	P.Belhomme			15	P.Belhomme	BE	18			1		10%		CC	
	IEAMP33A	TC	Argumentation et négociation	1,5	J.Renet	7,5	J.Renet			-	9			1		5%		oral	
	IEAMP34A	GI	Projet		-		-	32		-	32			1		18%			
	IEAIC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)															25%	CC
	IEAIC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)															25%	CC

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 47,5

210 h

6 semaines

Rex (4 séances de 1h30) 6

35

0

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GI - SEMESTRE 5 - APPRENTISSAGE

											Total (h)	Coef TP	Coef écrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS				
											Total heures cours : 318									
		CM	TD		TP		SALLE TP													
<b>Tronc Commun II5UE1A</b>	II5MP11A	Mathématiques pour l'ingénieur	24	M.Grondeau	16,5	M.Grondeau	6	JM Reboul	Multimédia	46,5	<b>193,5</b>	0,2	0,8	25%	1h30	<b>15</b>				
	II5MP12A	Théorie des mécanismes (1)	4,5	M.Sbayti	6	M.Sbayti	6	M.Sbayti	Bureau d'études	16,5		0,5	0,5	10%	1h					
	II5MP13A	Mécanique générale (2)	15	A.Santa Cruz	18	A.Santa Cruz	3	L.Jouenne	Méca	36		0,3	0,7	20%	2h					
	II5MP14A	Cristallographie et verres	9	J.Noudem	6	J.Noudem	3	M.Mouyane/ J.Noudem	Matériaux 1	18		0,5	0,5	10%	1h30					
	II5MP15A	Diagramme d'équilibre	9	M.Mouyane	6	M.Mouyane	3	M.Mouyane/ J.Noudem	Matériaux 1	18		0,5	0,5	10%	1h					
	II5MP16A	Gestion de projet (2)	10,5	J.Nicoleau	-	-	6	M.Mouyane	Multimédia	16,5		0,5	0,5	5%	1h					
	II5MP17A	Outils de l'intelligence économique	3	-	-	-	6	-	Info UFR ou BE	9		1	0	5%	CC					
	II5MP18A	Qualité - Sécurité - Environnement	16,5	P.Allaire	7,5	P.Allaire	-	-	-	24		0	1	10%	CC					
	II5MP19A	Fiabilité humaine et machine (1)	6	J.Nicoleau	3	J.Nicoleau	-	-	-	9		0	1	5%	1h					
<b>Spé GI II5UE2A</b>	II5MP21A	Composants Electroniques	18	Y.Guhel	13,5	B.Boudart	6	Y.Guhel	Electronique	37,5	<b>70,5</b>	0,4	0,6	50%	1h30	<b>7</b>				
	II5AP22A	Analyse des risques et Crise	7,5	J.Bernard/ J.Nicoleau	-	-	3	J.Bernard	BE	10,5		0,4	0,6	17%	1h					
	II5ON23A	Langage de programmation	4,5	F.Guilbert	-	-	18	C.Condette/F.Guilbert	Info indus/Régul	22,5		0,3	0,7	33%	1h					
<b>Langues et unités professionnel les II5UE3A</b>	II5MP31A	Anglais	-	-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	<b>54</b>	0,5	0,5	20%	2h	<b>8</b>				
	II5MP32A	Langue 2 (Chinois)	-	-	-	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h					
	II5MP33A	Communication orale	1,5	C.Abikhalil	7,5	C.Abikhalil	-	-	-	9		1	0	20%	CC					
	II5PC34A	Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	25%	CC					
	II5PC35A	Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	25%	CC					

infos réunions rentrée	15
Méthodologie (Révisions, Examens, soutenance)	46
Rex (4 séances de 1h30)	6

réunion de rentrée 2h  
présentation REX 1h  
réunion MA 5h  
remise code info 1h30  
présentation SUAPS BU MDE

Total : 15h

<b>385 h</b>
11 semaines
35
0

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

MAJ 23/10/24

## ESIX GI - SEMESTRE 6 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS				
Total heures cours :												291									
Tronc Commun	UE	C	M	CM		TD		TP		SALLE TP		Total	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module	Durée	Crédits				
				h	Prof	h	Prof	h	Prof	h	Prof										
II6UE1A	II6MP11A	TC	Résistance des matériaux	9	J.Thiebot	9	J.Thiebot	9	A.Swissi	Mécanique	27	70,5	0,4	0,6	40%	1h	5				
	II6MP12A	TC	Matériaux métalliques- Céramique	16,5	9h D. Briand 7h30 M.Mouyane	6	3h D. Briand 3h M.Mouyane	6	M.Mouyane	Matériaux 1	28,5		0,4	0,6	40%	1h					
	II6MP13A	TC	Polymères et composites	9	M.Mouyane	3	M.Mouyane	3	M.Mouyane	Matériaux 1	15		0,3	0,7	20%	0h45					
Spé GI II6UE2A	II6MP21A	GI	Composants électroniques II	18	Y.Guhel	12	Y.Guhel	6	Y.Guhel	Electronique	36	169,5	0,4	0,6	20%	1h30	15				
	II6ON22A	GI	Architecture des systèmes	4,5	C.Condette	-	-	18	C.Condette / F.Guilbert	Info Indus / Régul.	22,5		0,7	0,3	15%	0h30					
	II6MP23A	GI/GE	Mécanique analytique	9	A.Swissi	10,5	A.Swissi	-	-	-	19,5		-	1	10%	1h					
	II6GP24A	GI/GN	Gestion de base de données	3	F.Guilbert	-	-	9	F.Guilbert	Info Indus.	12		0,4	0,6	5%	1h					
	II6GP25A	GI	Logique et TDS en production	13,5	B.Boudart	15	B.Boudart	6	F.Gire	Automation	34,5		0,4	0,6	20%	2h					
	II6AP26A	GI	Proba-Stats	6	J.Bernard	7,5	J.Bernard	-	-	-	13,5		-	1	10%	1h					
	II6GP27A	GI	Pilotage des processus	1,5	M.Mouyane	1,5	M.Mouyane	3	M.Mouyane	BE	6		0,5	0,5	5%	CC					
	II6GP28A	GI	Maitrise statistique des procédés	6	M.Mouyane	6	M.Mouyane	9	J.Bernard / D.Houivet M.Mouyane	Multimédia/BE	21		0,4	0,6	10%	1h					
II6ON29A	GI	Gestion de l'info.	3	JM Yvon	1,5	JM Yvon	-	-	-	4,5	-	1	5%	CC							
Langues et unités professionnelles II6UE3A	II6MP31A	GI	Anglais	-	-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	51	0,5	0,5	20%	2h30	10				
	II6MP32A	GI	Langue 2 (Chinois)	-	-	-	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h					
	II6MP33A	GI	Communication écrite	-	-	6	C.Abikhalil	-	-	-	6		-	1	20%	CC					
	II6PC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)										25%	CC							
	II6PC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)										25%	CC							

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 53

Rex (4 séances de 1h30) 6

350 h

10 semaines

35

0

MAJ 23/10/2024

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GI - SEMESTRE 7 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS
												Total heures cours : 264					
		CM	TD	TP	SALLE TP												
<b>Tronc Commun I17UE1A</b>	I17AP11A	TC	Prévention des risques électriques (1)	3	F.Gire	1,5	F.Gire		-	-	4,5	27	-	1	15%	2h	5
	I17GP12A	TC	Réseaux et distribution électriques (1)	3	JM.Reboul	3	JM.Reboul		-	-	6		-	1	25%		
	I17GP13A	TC	Convertisseurs électriques (3)	7,5	F.Gire	3	F.Gire	6	F.Gire	Automation & drive	16,5		0,4	0,6	60%		
<b>Spé GI I17UE2A</b>	I17PC21A	GI-GE	Réseaux et Communications numériques, Cybersécurité	7,5	FG- FG- CC + Ext			4,5	FG- FG- CC		12	186	0,4	0,6	5%	1h	15
	I17PC22A	GI	Thermodynamique appliquée	7,5	D.Briand	4,5	D.Briand	3	D.Briand	Multimédia UFR	15		-	1	10%	1h	
	I17PC23A	GI	Mécanique des fluides	10,5	S.Guillou	10,5	S.Guillou	3	ATER	EMR	24		0,2	0,8	10%	1h30	
	I17PC24A	GI	Transferts Thermiques	3	JM.Reboul	1,5	JM.Reboul		-		4,5		-	1	5%	0h30	
	I17MP25A	GI	Mat. III Opérations sur les liquides, milieux granulaires	9	M.Mouyane	3	M.Mouyane	3	M.Mouyane	Matériaux 2	15		0,3	0,7	10%	1h	
	I17MP26A	GI	Mat. III Choix des matériaux et Dév. Durable	9	D.Houivet	3	D.Houivet (salle info)	3	M.Mouyane	Matériaux 2	15		0,3	0,7	10%	CC	
	I17MP27A	GI	Opérations sur les solides - CND	7,5	M.Mouyane	1,5	M.Mouyane	6	M.Mouyane	GIM A1 A2	15		0,4	0,6	10%	1h	
	I17GP28A	GI	Gestion de la production	13,5	J.Nicoleau	4,5	J.Nicoleau	6	J.Nicoleau	BE	24		0,3	0,7	10%	0h30	
	I17GP29A	GI	Actionneurs électriques (2) (avant convertisseurs TC)	9	JM.Reboul	6	JM.Reboul	6	JM.Reboul	Automation & drive	21		0,4	0,6	10%	1h	
	I17AP2AA	GI	Optimisation de l'outil de production	4,5	J.Nicoleau	6	J.Nicoleau	3	J.Nicoleau	BE	13,5		0,3	0,7	10%	0h30	
I17ON2BA	GI	Innovation	9	L.Protin	18	L.Gonzalez		-		27	-	1	10%	CC			
<b>Langues et unités professionnelles I17UE3A</b>	I17MP31A	GI	Anglais		-		-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	51	0,5	0,5	20%	1h30	10
	I17MP32A	GI	Langue 2 (Chinois)		-		-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	10%	1h	
	I17MP33A	GI	Animation de réunion	3	C.Abikhalil	3	C.Abikhalil		-	-	6		-	1	20%	CC	
	I17PC34A	GI	Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)												25%	CC	
	I17PC35A	GI	Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)												25%	CC	

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 45

Rex (4 séances de 1h30) 6

315 h

9 semaines

35

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GI - SEMESTRE 8 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS
Total heures cours :												219					
		CM	TD	TP	SALLE TP												
<b>Tronc Commun I18UE1A</b>	I18MP11A	TC	Corrosion	13,5	D.Houivet	-	-	-	-	-	13,5	33	-	1	40%	1h	5
	I18MP12A	TC	Organisation de l'entreprise	3	H.Hélie	-	-	-	-	-	3		-	-	10%	CC	
	I18MP13A	TC	Comportement stratégique des entrepr.	6	H.Hélie	3	H.Hélie	-	-	-	9		-	1	30%		
	I18MP14A	TC	Marketing industriel, propriété industrielle	6	3h S.Marde/ 3h V.Chapelain	1,5	S.Marde	-	-	-	7,5		-	1	20%	1h	
<b>Spé GI I18UE2A</b>	I18GP21A	GI/GE	Transmission mécanique de la puissance	10,5	G.Roubaud	-	-	6	G.Roubaud	BE	16,5	141	0,4	0,6	10%	1h30	15
	I18ON22A	GI/GE	Guidage	6	J.Nicoleau	-	-	-	-	-	6		-	1	5%	0h30	
	I18GP23A	GI	Développement durable	3	Y.Guesdon	-	-	15	Y.Guesdon	Salle informatique	18		1	-	10%	TP	
	I18MP24A	GI	Usine du Futur	1,5	F.Gire	-	-	9	F.Gire	Automation	10,5		1	-	10%	TP	
	I18MP25A	GI	Hydraulique	10,5	A.Swissi	-	-	-	-	-	10,5		-	1	10%	1h30	
	I18MP26A	GI	Aéraulique	6	A.Santa Cruz	3	A.Swissi	6	A.Swissi	UFR BE/1 Prod	15		0,5	0,5	10%	1h	
	I18MP27A	GI	Confinement et traitement de l'Air	7,5	P.Schell	3	T.Herman	3	A.Swissi	Salle Prod	13,5		0,3	0,7	10%	CC	
	I18MP28A	GI	Aérocontamination	3	A.Santa Cruz	-	-	-	-	-	3		-	1	5%	0h30	
	I18PC29A	GI	Physico chimie des surfaces	18	D.Briand	3	D.Briand	-	-	-	21		-	1	15%	1h30	
	I18PC2AA	GI	Ambiance de travail	4,5	J.Nicoleau	-	-	6	J.Nicoleau	BE	10,5		0,6	0,4	5%	0h30	
	I18GP2BA	GI	Ergonomie	9	J.Nicoleau	-	-	-	-	-	9		-	1	5%	1h	
I18MP2CA	GI	Sécurité et conditions de travail	4,5	A.Lalande	3	A.Lalande	-	-	-	7,5	-	1	5%	CC			
<b>Langues et unités professionnelles I18UE3A</b>	I18MP31A	GI	Anglais	-	-	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	-	30	45	0,5	0,5	25%	1h30	10
	I18MP32A	GI	Langue 2 (Chinois)	-	-	-	15	S.Mutel	-	-	15		0,5	0,5	15%	1h	
	I18PC34A	GI	Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)										30%	CC			
	I18PC35A	GI	Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)										30%	CC			

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 55

280 h

8 semaines

Rex (4 séances de 1h30) 6

35

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GI - SEMESTRE 9 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS
Total heures cours :												201					
		CM	TD	TP	SALLE TP												
<b>Tronc Commun I19UE1A</b>	I19GP11A	TC	Droit du travail	9	V.Haettel	0	-	1,5	V.Haettel	-	10,5	24	-	1	40%	1h	3
	I19MP12A	TC	L'individu et le groupe, psychologie	4,5	H.Hélie	0	-	0	-	-	4,5		-	1	20%		
	I19MP13A	TC	Encadrement d'équipe	6	H.Hélie	3	H.Hélie	0	-	-	9		-	1	40%		
<b>Spé GI I19UE2A</b>	I19GP21A	GI/GE	Tenue et résistance des assemblages	6	M.Ermisse	0	-	9	P.Lecerf	Lycée Doucet	15	132	0,5	0,5	10%	1h30	16
	I19MP22A	GI/GE	Vibration des structures	10,5	A.Swissi	6	A.Swissi	9	A.Swissi	Méca	25,5		0,3	0,7	15%	1h30	
	I19GP23A	GI	Automatique	4,5	C.Condette	4,5	C.Condette	6	C.Condette	Régulation	15		0,4	0,6	10%	1h	
	I19ON24A	GI	Automatisme	4,5	F.Gire	0	-	6	F.Gire	Automation & Drives	10,5		0,5	0,5	10%	1h	
	I19GP25A	GI	Capteurs	3	JM.Reboul	3	JM.Reboul	6	JM.Reboul	Salle Prod	12		0,5	0,5	10%	0h30	
	I19ON26A	GI	Systèmes de l'échange d'information	3	C.Condette	0	-	6	C.Condette		9		0,5	0,5	10%	0h30	
	I19AP27A	GI	Implantation/organisation des ateliers	6	J.Bernard	3	J.Bernard	6	J.Bernard	BE	15		0,4	0,6	10%	1h	
	I19PC28A	GI	Maitrise du confinement	7,5	A.Santa Cruz	3	A.Santa Cruz	0			10,5			1	10%	2h	
	I19PC29A	GI	Méthodes d'analyses, organisation ambiance cor	6	A.Santa Cruz	1,5	A.Santa Cruz	0			7,5			1	5%		
	I19PC2AA	GI	Normes et contexte réglementaire	3	A.Santa Cruz	3	A.Santa Cruz	0			6			1	5%		
I19PC2BA	GI	Comportement en ambiance contrôlée	0		0		6	A.Santa Cruz	UFR BE	6	1		5%				
<b>Langues et unités professionnelles I19UE3A</b>	I19MP31A	GI	Anglais	0	-	0	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	45	0,5	0,5	25%	1h30	11
	I19MP32A	GI	Langue 2 (Chinois)	0	-	0	-	15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	15%	1h	
	I19PC34A	GI	Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)												30%	CC	
	I19PC35A	GI	Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)												30%	CC	

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 38

Rex (4 séances de 1h30) 6

245 h

7 semaines  
35

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GI - SEMESTRE 10 - APPRENTISSAGE

												Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :												210						
		CM	TD	TP	SALLE TP													
<b>Tronc Commun IIAUE1A</b>	IIAMP11A	TC	Documents comptables et financiers	6	G.Fatout	3	G.Fatout	-	-		9	37,5	-	1	25%	1h	5	
	IIAMP12A	TC	Maîtrise des coûts	6	M.Huard	6	M.Huard	-	-		12		-	1	30%	1h		
	IIAMP13A	TC	Décision d'investissement	4,5	M.Huard	3	M.Huard	-	-		7,5		-	1	20%	1h		
	IIAMP14A	TC	RSE	9				-	-		9		-	1	25%	1h		
<b>Spé GI IIAUE2A</b>	IIAPC21A	GI	Maitrise du confinement	10,5	O.Crespin	0	-	0	-		10,5	30		1	35%	1h	4	
	IIAPC22A	GI	Normes et Methodes	3	A.Santa Cruz	0	-	0	-		3			1	15%	0h30		
	IIAPC23A	GI	Comportement en ambiance controlee	3	O.Crespin	0	-	9	O.Crespin	INSTN	16,5		1		25%			
<b>Langues et unités professionnelles IIAUE3A</b>	IIAMP31A	GI	Anglais	0	-	0	-	30	S.Poujade/A.Souchet	-	30	89	0,5	0,5	15%	1h30	21	
	IIAON32A	GI	Réalité virtuelle	3	P.Belhomme			15	P.Belhomme	BE	18		1		10%	CC		
	IIAMP33A	TC	Argumentation et négociation	1,5	J.Renet	7,5	J.Renet			-	9		1		5%	oral		
	IIAMP34A	GI	Projet		-		-	32		-	32		1		10%			
	IIAPC34A	GI	Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)													30%		CC
	IIAPC35A	GI	Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)													30%		CC

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...) 47,5

210 h

6 semaines

Rex (4 séances de 1h30) 6

35

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

# Maquette FISE GI

Semestre 5 : 16 semaines

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
I15C111I Mathématiques	15	24	0	39	58,5	4	10
I16C116I Probabilités - Statistiques	7,5	12	0	19,5			
I15C112I Matériaux 1	12	9	3	24	48	3	
	10,5	7,5	6	24			
I15C334I Anglais	0	0	30	30	45	3	
I15C335I LV2	0	0	15	15			
I15C113I Mécanique générale et théorie des mécanismes	18	18	3	39	66	5	10
	6	9	12	27			
I15C231I Gestion de projet	10,5	0	6	16,5	34,5	5	
I15C232I Analyse des risques et crise	10,5	0	3	13,5			
	3	1,5	0	4,5			
I16C131I Qualité et statistiques	7,5	6	9	22,5	46	5	
I16C232I Gestion de l'information & intelligence économique	4,5	0	3	7,5			
I16C233I Développement durable	3	4	0	7			
I15C336I Communication orale	1,5	7,5	0	9			
I15C121I Composants électroniques et blocs fonctionnels	15	10,5	9	34,5	136,5	9	
I15C122I Logique et microprocesseurs	10,5	7,5	27	45			
I15C123I Langage de programmation	6	0	21	27			
I15C124I Capteurs usuels en production	12	9	9	30			
I15C233I Projet S5	0	0	0	30			30
<b>Total semestre</b>	<b>153</b>	<b>125,5</b>	<b>156</b>	<b>464,5</b>	<b>464,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

# Maquette FISE GI

Semestre 6 : 15 semaines

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
II6C111I Thermodynamique appliquée et prévention des risques thermiques	10,5	7,5	6	24	31,5	2	10
II6C112I Transferts thermiques	4,5	3	0	7,5			
II6C113I Mécanique analytique et vibration	13,5	15	0	28,5	102	7	
II6C114I Mécanique des fluides	16,5	16,5	6	39			
II6C115I Résistance des matériaux	13,5	12	9	34,5			
II6C234I Projet S6	0	0	0	30	30	1	
II6C121I Matériaux II	9	4,5	18	58,5	58,5	4	10
	9	4,5					
	9	4,5					
II6C123I Composants électroniques et blocs fonctionnels	22,5	16,5	9	48	93	6	
II6C124I Traitement du signal	9	10,5	6	25,5			
II6C125I Programmation et gestion de base de données	4,5	0	15	19,5			
II6C335I Anglais	0	0	30	30	45	3	10
II6C336I LV2	0	0	15	15			
II6C337I Communication écrite	0	9	3	12	88,5	6	
II7C431I Systèmes et gestion opérationnelle de la production	21	0	18	39			
II7C432I Maintenance	9	9	6	24			
II8C262I Ergonomie	13,5	0	0	13,5			
II7C271I Stage ouvrier	-	-	-	-	-	1	
<b>Total semestre</b>	<b>165</b>	<b>112,5</b>	<b>141</b>	<b>448,5</b>	<b>448,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Maquette FISE GI

**Semestre 7 : 16 semaines**

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
I17C111I Matériaux III : Matériaux et développement durable	15	6	12	33	87	6	10
	15	6		21			
I17C112I Opérations sur les solides (Fabrication)	6	4,5	22,5	33			
I18C411I Transmission mécanique de la puissance et prévention des risques	15	10,5	15	40,5	67,5	4	
I18C412I Guidage	6	4,5	0	10,5			
I18C413I Hydraulique	9	7,5	0	16,5			
I17C121I Actionneurs électriques	18	10,5	12	40,5	88,5	7	
I17C122I Convertisseurs électriques	13,5	4,5	12	30			
I17C123I Réseaux et distribution électriques	6	4,5	0	10,5			
I17C124I Prévention des risques électriques	4,5	3	0	7,5			
I17C833I Cybersécurité	7,5	0	3	10,5	10,5		
I17C353I Animation de réunion	3	3	0	6	48	3	
I18C261I Ambiance de travail	15	3	6	24			
I18C263I Hygiène sécurité et conditions de travail	12	6	0	18			
I17C641I Surfaces : Physico-chimie, traitement et nettoyage	27	6	3	36	78	5	
I17C142I Corrosion	12	6	3	21			
I17C144I Contrôle non destructif	10,5	1,5	9	21			
I17C351I Anglais	0	0	30	30	45	3	
I17C352I LV2	0	0	15	15			
I17C261I Projet disciplinaire		-		70	70	2	
<b>Total semestre</b>	<b>195</b>	<b>87</b>	<b>142,5</b>	<b>494,5</b>	<b>494,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Maquette FISE GI

**Semestre 8 : 10 semaines**

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
I18C421I Automatique	12	9	9	30	75	5	
I18C422I Automatismes	6	0	12	18			
I18C423I Systèmes de l'échange d'information	6	0	9	15			
I18C424I Robotique industrielle	9	3	0	12			
I18C841I Innovation en EEAI	7	0	3	10	10	2	
I18C842I Innovation en mécanique	7	0	3	10	10		
I18C843I Usine du futur	1,5		9	10,5	10,5		
I18C231I Organisation de l'entreprise	6	0	0	6	45	3	
I18C232I Comportement stratégique des entreprises et environnement concurrentiel	12	4,5	0	16,5			
I18C233I Marketing industriel, propriété intellectuelle	10,5	3	0	13,5			
I18C373I Argumentation et négociation	0	9	0	9			
I18C651I Aéraulique	12	4,5	12	28,5	66	4	
I18C652I Confinement et traitement de l'air	12	4,5	3	19,5			
I18C653I Aérocontamination	4,5	1,5	0	6			
I18C654I Traitement des gaz	10,5	1,5	0	12			
I18C371I Anglais	0	0	30	30	45	3	
I18C372I LV2	0	0	15	15			
I18C374I Projet Voltaire				20	20	1	
I18C281I Projet disciplinaire	-	-		70	70	2	
I19C271I Stage assitant ingénieur	-	11-16 semaines	-	-	-	10	
<b>Total semestre</b>	<b>116</b>	<b>40,5</b>	<b>105</b>	<b>351,5</b>	<b>351,5</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Maquette FISE GI

### Semestre 9 : 18 semaines

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
II9C411I Résistance des structures	7,5	6	3	16,5	94,5	6	10
II9C412I Tenue et résistance des assemblages	12	9	15	36			
II9C413I Vibration des structures	18	9	15	42			
II9C631I Confinement et transferts	16,5	4,5	6	27	64,5	4	
II9C632I Méthodes et normes	15	3	3	21			
II9C633I Comportement en ambiance contrôlée	7,5	0	9	16,5			
II9C421I optimisation de la chaine de production et gestion des déchets	10,5	7,5	12	30	30	2	10
II9C822I éco-conception de dév durable	6			6	6		
II9C241I Analyse des coûts et budgets	15,5	12	0	27,5	125	8	
II9C242I Responsabilité sociétale des entreprises	9			9			
II9C243I Comptabilité et choix des investissements	6	3	0	9			
II9C244I Management QSE	18	1,5	0	19,5			
II9C245I Management d'équipe	21	4,5	3	28,5			
II9C246I Droit du travail	18	0	3	21			
II9C353I Entretien individuel	1,5	9	0	10,5			
II9C821I Usine du futur / industrie 4,0	8,5	0	12	20,5	20,5	3	10
II9C823I Réalité virtuelle et augmentée	3	0	18	21	21		
II.....I Initiation à l'intelligence artificielle	8,5	0	12	20,5	20,5	2	
II9C351I Anglais	0	0	30	30	45	3	
II9C352I LV2	0	0	15	15			
II9C261I Projet de fin d'études	-	-		70	70	2	
<b>Total semestre</b>	<b>202</b>	<b>69</b>	<b>156</b>	<b>497</b>	<b>497</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

## Maquette FISE GI

### Semestre 10

	CM	TD	TP	tot		Coefficient	ECTS
IIAC221I Stage de fin d'études	-	24-26 semaines	-	-	-	30	30
<b>Total semestre</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>30</b>

<b>Total GI FISE</b>	<b>831</b>	<b>434,5</b>	<b>700,5</b>	<b>2256</b>	<b>2256</b>	<b>180</b>	<b>180</b>
----------------------	------------	--------------	--------------	-------------	-------------	------------	------------

## ESIX GN - SEMESTRE 5 - APPRENTISSAGE

										Total (h)	Coef TP	Coef écrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :										330						
										CM	TD	TP	SALLE TP			
Tronc Commun IISUE1A	IISMP11A	TC	Mathématiques pour l'ingénieur	24	M. Grondeau	16,5	M. Grondeau	6	JM Reboul	Multimédia	46,5	0,2	0,8	25%	1h30	15
	IISMP12A	TC	Théorie des mécanismes	4,5	M.Sbayel	6	M.Sbayel	6	M.Sbayel	Bureau d'études	16,5	0,5	0,5	10%	1h	
	IISMP13A	TC	Mécanique générale	15	A. Santa Cruz	18	A. Santa Cruz	3	L. Jégo	Méca	36	0,3	0,7	20%	2h00	
	IISMP14A	TC	Cristallographie	9	J. Noudem	6	J. Noudem	3	B. Misski	TP Matériaux 1	18	0,5	0,5	10%	1h30	
	IISMP15A	TC	Diagramme	9	M. Mouyane	6	M. Mouyane	3	B. Misski	TP Matériaux 1	18	0,5	0,5	10%	1h	
	IISMP16A	TC	Gestion de projet	10,5	J. Nicoleau	0	-	6	M. Mouyane	Multimédia	16,5	0,5	0,5	5%	1h	
	IISMP17A	TC	Outils de l'intelligence économique	3	JM Yvon	0	-	6	JM Yvon	Info UFR ou BE	9	1	-	5%	CC	
	IISMP18A	TC	Qualité - Sécurité - Environnement	16,5	P. Allaire	7,5	P. Allaire	0	-	-	24	-	1	10%	CC	
	IISMP19A	TC	Fiabilité humaine et machine	6	J. Nicoleau	3	J. Nicoleau	0	-	-	9	-	1	5%	1h	
Spé GN INSUE2A	IISMP21A	TC	Composants de l'électronique	18	Y. Guhel	13,5	Y. Guhel	6	Y. Guhel	Electronique	37,5	0,4	0,6	50%	1h30	5
	INSRS22A	GN	Base de la radioprotection (2)	9	A. Bahini	3	A. Bahini	0	-	-	12	-	1	20%	1h	
	INSRS24A	GN	Introduction à la physique nucléaire (1)	9	A. Bahini	4,5	A. Bahini	0	-	-	13,5	-	1	20%	1h30	
	INSRS25A	GN	Langage de programmation/ Initiation à la labview	4,5	F. Guilbert	0	-	15	F. Guilbert (9 h) C. Condetto (6 h)	Esix régulation Esix info industr	19,5	1	-	10%	CC	
Langues et unités professionnelles INSUE3A	IISMP31A	GN	Anglais	0	-	0	-	30	S.Poujade/A.Souchet /L. Walker	-	30	0,5	0,5	20%	2h	10
	IISMP32A	GN/GE	Langue 2 (Chinois)	0	-	0	-	15	S. Mutel	-	15	0,5	0,5	10%	1h	
	IISMP33A	GN/GE	Communication orale	1,5	C. Abikhalil	7,5	C. Abikhalil	0	-	-	9	1	-	20%	CC	
	INSIC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)								25			25%	CC	
	INSIC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)								15			25%	CC	

Infos réunions rentrée	15
Méthodologie (Révisions, Examens, soutenance)	34
Rex (4 séances de 1h30)	6

réunion de rentrée 2h  
présentation REX 1h  
réunion MA 5h  
remise code info 1h30  
présentation SIUPS BU MDE

385	h
11	semaines
35	
0	

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

Total : 15h

MAI 16/10/24

## ESIX GN - SEMESTRE 6 - APPRENTISSAGE

										Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :										268,5						
										CM	TD	TP	SALLE TP			
Tronc Commun IISUE1A	IISMP11A	TC	Résistance des matériaux	9	J.Thiebot	9	J.Thiebot	9	A.Swissi	Mécanique	27	0,4	0,6	40%	1h	8
	IISMP12A	TC	Matériaux métalliques-Céramique	16,5	9h D. Briand 7h30 M. Mouyane	6	3h D. Briand 3h M. Mouyane	6	B. Misski	Matériaux 1	28,5	0,4	0,6	40%	1h45 (MM 300 et C 0h45)	
	IISMP13A	TC	Polymères et composites	9	M. Mouyane	3	MM. Mouyane	3	B. Misski	Matériaux 1	15	0,3	0,7	20%	0h45	
Spé GN INSUE2A	IN6RS21A	GN	Composants électroniques II	18	B.Boutart	12	B.Boutart	6	F. Guilbert (3 h) F. Gire (3 h)	Info Indus automation & drives	36	0,4	0,6	20%	1h30	12
	IN6RS22A	GN	Thermodynamique appliquée et Transferts thermiques pour le nucléaire (IN6RS27A)	10,5	7h30 D. Briand 3h JM Reboul	6	4h30 D. Briand 1h30 JM Reboul	3	D. Briand	Multimédia UFR	19,5	-	1	10%	1h30	
	IE6IC22A	GE/GN	Mécanique des fluides	10,5	S.Guillou	10,5	S.Guillou	3	F.Ghouini	EMR	24	0,4	0,6	15%	1h30	
	IN6RS24A	GN	Cryogénie	6	J.Noudem	3	J.Noudem	0	-	-	9	-	1	10%	1h30	
	IN6RS25A	GN	Introduction à la sûreté nucléaire	9	D. Quingare	1,5	D. Quingare	0	-	-	10,5	-	1	10%	1h	
	IN6RS26A	GN/GE	Mécanique des sols	9	J. Thiebot	0	-	0	-	-	9	-	1	5%	1h	
	IN6GP27A	GN	Thermohydraulique pour le nucléaire (fin de semestre)	9	D. Briand	3	D. Briand	0	-	-	12	-	1	10%	1h	
	IN6RS28A	GN	Bases de la Chimie	10,5	J. Noudem	4,5	J. Noudem	0	-	-	15	-	1	10%	1h30	
	IISMP24A	GI/GN	Gestion de base de données	3	F. Guilbert	0	-	9	F. Guilbert	Info Indus	12	0,4	0,6	10%	1h	
Langues et unités professionnelles INSUE3A	IISMP31A	GN	Anglais	0	-	0	-	30	S. Poujade	-	30	0,5	0,5	20%	2h30	10
	IISMP32A	GN/GE	Langue 2 (Chinois)	0	-	0	-	15	S. Mutel	-	15	0,5	0,5	10%	1h	
	IISMP33A	GN/GE	Communication écrite	0	-	6	C. Abikhalil	0	-	-	6	-	1	20%	CC	
	IN6GR34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)								25			25%	CC	
	IN6GR35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)								25			25%	CC	

Méthodologie (Révisions, Examens, Soutenance, Réunions...)	75,5
Rex (4 séances de 1h30)	6

350	h
10	semaines
35	
0	

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

MAI 28/01/2025

ESIX GN - SEMESTRE 7 - APPRENTISSAGE

				Total (h)		Coef TP	Coef écrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS						
Total heures cours : 264																
Tronc Commun I17UE1A	I17Ap11A	TC	Prévention des Risques électrique	3	F. Gire	1,5	F. Gire	0		4,5	-	1	15%		3	
	I17GP12A	TC	Réseaux et distribution électrique	3	JM.Reboul	3	JM.Reboul	0		6	-	1	25%			
	I17GP13A	TC	Convertisseurs électriques	7,5	F. Gire	3	F. Gire	6	F. Gire	Automation & drive	16,5	0,4	0,6	60%		
Spé GN IN7UE2AA	IN7RS21A	GN	Actionneurs électriques	9	JM.Reboul	6	JM.Reboul	6	JM.Reboul	Automation & drive	21	0,4	0,6	25%	1h	12
	IN7RS22A	GN	Stabilité du noyau atomique et radioactivité (1)	12	MCF	12	MCF	12	MCF	Caen	36	0,3	0,7	35%	1h30	
	IN7RS23A	GN	Les réactions nucléaires (2)	12	MCF	6	MCF	0			18		1	15%	1h30	
	IN7RS24A	GN	Chimie des actinides et procédés	12	J. Noudem	0		6	M. Mouyane	TP matériaux 1	18	0,3	0,7	15%	1h30_CC	
	IN7RS25A	GN	Dégradation sous irradiation	9	A. Jankowiak	0		0			9		1	10%	0h30	
Spé GN IN7UE2AB	I17PC21A	TC	Réseaux et communications numériques, Cybersécurité	7,5	1- F. Guilbert (1,5 h) 2- F. Gire (2,5 h) 3- C. Condette (1,5 h) Examineur (3 h)	0		15	1- F. Guilbert (6 h) 2- F. Gire (6 h) 3- C. Condette (3 h)	Info indus Automation & drive Régulation	22,5	0,4	0,6	30%	1h	7
	IN7PN31A	GN	Matériaux pour le nucléaire	13,5	J. Noudem	0		0			13,5		1	15%	1h30_CC	
	IN7RS32A	GN	Connaissance, gestion et analyse de la sûreté codes de calcul et démonstration de sûreté	30	M. Dubois (6 h) M. Chatelet (6h) M. Herbreteau (6 heures), Vine Mizury (6 h) M. Sabatier (6h)	0		0			30		1	35%	Chat/ Herb C.Maury CC M. Dubois (1 h)	
	IN7RS33A	GN	Histoire et leçon du nucléaire	9	V. Deganne	0		0			9		1	10%	CC	
	IN7RS34A	GN	Ethique et épistémologie	9	M. Kirchner	0		0			9		1	10%	CC	
Langues et unités professionnelles IN7UE3A	I17MP31A	GE	Anglais	0		0		30	S.Poujade/A.Souchet L. Walker		30	0,5	0,5	20%	2h	8
	I17MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)	0		0		15	S.Mutel		15	0,5	0,5	10%	1h	
	I17MP33A	TC	Animation de réunion	3	C. Abikhailil	3	C. Abikhailil	0			6	1	-	20%	CC	
	IN7IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)											25%	CC	
	IN7IC43A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)											25%	CC	
315 h													9 semaines			
Méthodologie (Révisions, Examens, soutenance)				45												
Rex (4 séances de 1h30)				6												
Contrôle continu TP = Contrôle Continu											MAJ 01/10/2025					

ESIX GN - SEMESTRE 8 - APPRENTISSAGE

				Total (h)		Coef TP	Coef écrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS						
Total heures cours : 234																
Tronc Commun I18UE1A	I18MP11A	TC	Corrosion	13,5	D.Houivet	0		0		13,5	-	1	40%	1h	6	
	I18MP12A	TC	Organisation de l'entreprise	3	H. Helie	0		0		3		1	10%	CC		
	I18MP13A	TC	Comportement stratégique des entrepr.	6	H. Helie	3	H. Helie	0		9	-	1	30%			
	I18MP14A	TC	Marketing industriel, propriété industrielle	6	3h S.Marde/ 3h V.Chapelain	1,5	S.Marde	0		7,5	-	1	20%	1h		
Spé GN IN8UE2A	IN8RS21A	GN	Ingénierie d'affaire	10,5	Y. Ininou	0		0		10,5		0	1	5%	1h30	15
	IN8RS22A	GN	Phénomènes physiques - interaction Ray-mat	9	A. Bahini	9	A. Bahini	6	A. Bahini		24	0,3	0,7	15%		
	IN8GR23A	GN	Mesure et instrumentation nucléaire	13,5	A. Bahini	7,5	A. Bahini	6	A. Bahini		27	0,3	0,7	20%		
	IN8GR24A	GN	Analyse de sûreté (2), Codes de calcul et dem	13,5	D. Quingare	0		0			13,5		1	10%	1h	
	IN8GR25A	GN	Radionucléide dans l'environnement : sources et	13,5	JC Dalouzy	0		0			13,5		1	10%	CC	
	IN8GR26A	GN	Contrôle non destructif	9	M. Mouyane	0		9	M. Mouyane	Salle TP GIM A1 A2	18	0,3	0,7	10%		
	IN8MP27A	GN	Résistance des matériaux en génie civil	7,5	M. Sbayti	9	M. Sbayti	0			16,5		1	10%		
	IN8RS28A	GN	Production d'électricité	9	F. Gire	0		6	F. Gire	Automation & drive	15	0,4	0,6	10%	1h30	
IN8ON29A	GN	Architecture et commande des systèmes	3 3 3	1- C. Condette 2- F. Gire 3- F. Guilbert	3	F. Guilbert (2 TD à la suite) Salle Automation	3 3 3	C. Condette F. Gire	Régulation Automation & drive	18	0,4	0,6	10%			
Langues et unités professionnelles IN8UE3A	I18MP31A	GE	Anglais	0		0		30	A.Souchet	-	30	0,5	0,5	25%	2h30	9
	I18MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)	0		0		15	S.Mutel	-	15	0,5	0,5	15%	1h	
	IN8IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)											30%	CC	
	IN8IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)											30%	CC	
280 h													8 semaines			
Méthodologie (Révisions, Examens, soutenance)				40												
Rex (4 séances de 1h30)				6												
Contrôle continu TP = Contrôle Continu											MAJ 01/10/2025					

## ESIX GN - SEMESTRE 9 - APPRENTISSAGE

										Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :										204						
		CM	TD	TP	SALLE TP											
Tronc Commun I19UE1A	I19GP11A	TC	Droit du travail	9	V.Haettel	0		1,5	V.Haettel	Salle TD	10,5		-	1	40 %	3
	I19MP12A	TC	L'individu et le groupe, psychologie	4,5	H.Hélie	0		0			4,5		-	1	20 %	
	I19MP13A	TC	Encadrement d'équipe	6	H.Hélie	3	H.Hélie	0			9		-	1	40 %	
Spé GNE I19UE2	IN9RS21A	GN	Dosimétrie et radioprotection (Objectif PCR)	9	A. Pin A. Bahini P. Baily du bois A. Pin	0		30		INSTN	39		0,3	0,7	25 %	18
	IN9GR22A	GN	Effets biologiques/Réglementation	7,5		0		0			7,5			1	5 %	
	IN9RS23A	GN	Cycle du combustible/Boucle primaire	15	M. Mahias (boucle primaire); 4,5/3/3 E. Diascom (Neutronique); 10,5/3/0	6	M. Mahias (boucle primaire) E. Diascom (Neutronique)	3	M. Mahias (boucle primaire)	Salle TD	24		0,3	0,7	15 %	
	IN9RS24A	GN	Démantèlement	15	M. Coulomb (10,5/3/3) C. Porte (4,5)	3	M. Coulomb	12	M. Coulomb (3h) D. Brand J. Noudem	Esix BE	30		0,3	0,7	25 %	
	IN9PN25A	GN	Décontamination-Assainissement	12	M. Sarraf	0		0			12			1	10 %	
	IN9GR26A	GN	Déchets/transport	10,5	Coulomb /M. Dan	0		0			10,5			1	10 %	
	IN9RS27A	GN	Maîtrise de risques/Gestion de crise	12	uron M. Poncet (6	0		0			12			1	10 %	
Langues et unités professionnelles I19UE3	I19MP31A	GN	Anglais	0		0		30	S.Poujade/A.Souchet	-	30		0,5	0,5	25 %	1h30
	I19MP32A	GE/GN	Langue 2 (Chinois)	0		0		15	S.Mutel	-	15		0,5	0,5	15 %	1h
	I19IC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)											30 %	CC	
	I19IC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)											30 %	CC	

Méthodologie (Révisions, Exams, Soutenance, Réunions...) 35

245 h

Rex (2 séances de 1h30) 6

7 semaines  
35  
0

MAJ 04/03/2025

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## ESIX GN - SEMESTRE 10 - APPRENTISSAGE

										Total (h)	Coef TP	Coef Ecrit	Coef module dans l'UE	Durée examen	Crédits ECTS	
Total heures cours :										158						
		CM	TD	TP	SALLE TP											
Tronc Commun I1AUE1A	I1AMP11A	TC	Documents comptables et financiers	6	G.Fatout	3	G.Fatout	0			9		-	1	25 %	1h
	I1AMP12A	TC	Maîtrise des coûts	6	M.Huard	6	M.Huard	0			12			1	30 %	1h
	I1AMP13A	TC	Décision d'investissement	4,5	M.Huard	3	M.Huard	0			7,5			1	20 %	1h
	I1AMP14A	TC	RSE	9		0		0			9			1	25 %	1h
Spé GN I1AUE2	INAGR21A	GN	Confinement/contamination/traitement des effluents	30		1,5		12			43,5	43,5	0,3	0,7	1	9
Langues et unités professionnelles I1AUE3	I1AMP31A	GN	Anglais	0		0		30	S.Poujade/A.Souchet	-	30		0,5	0,5	17 %	1h30
	I1AON32A	TC	Réalité virtuelle	3	P.Belhomme	0		15	P.Belhomme	BE	18		1		10 %	CC
	I1EAMP33A	TC	Argumentation et négociation	1,5	J.Renet	7,5	J.Renet	0			9		1		5 %	oral
	I1AON34A	GN	Projet	0		0		20			20		1		18 %	
	I1AIC34A		Soutenance (0,4)-Rapport (0,4)-Retour exp.(0,20)											25 %	CC	
I1AIC35A		Unité de pratique prof.(note MA : 0,6, note Tuteur 0,4)											25 %	CC		

Méthodologie (Révisions, Exams, Soutenance, Réunions...) 46

210 h

Rex (4 séances de 1h30) 6

6 semaines  
35  
0

MAJ 24/11/2025

Contrôle continu  
TP = Contrôle Continu

## Maquette FISE GN

Sem	UE	Module	CM	TD	TP	Total heures module	Total heures UE	ECTS	Coeff
S5	Tronc Commun : Fondamentaux pour l'ingénieur	IN5MP11A : Maths pour l'ingénieur	15	24	0	39	60,00	4	11
		IN5MP12A: Méca générale	10,5	7,5	3	21			
		IN5MP13A Sciences des matériaux 1	10,5	9	3	22,5	45,00	3	
		IN5RS21A Composants de l'électronique	12	9	6	30,00	60,00	4	
		Capteurs	12	9	9	30			
	Connaissance de la physique nucléaire	Introduction à l'Interaction Rayonnement Matière	12	6		18	60	4	
		IN5RS22A : Bases de la radioprotection et dosimétrie	15	6		21			
		IN5RS24A : Introduction à la physique nucléaire	12	9		21			
	Sciences et techniques nucléaires	Bases de la Chimie	10,5	4,5		15	30	2	
		Cryogénie	6			6			
		IN6RS25A Mécanique des sols	9			9			
	Tronc Commun	IN9RS21A : Certification CEFRI-INSTN (radioprotection/dosimétrie/sûreté)	18	1,5	30	45	45	3	
		IN5MP14A Gestion de projet	12,00	0,00	6,00	18,00	45,00	3	
		IIS2C32I Analyse des risques et crise	10,5	0	3	13,5			
		IIS2C32I Analyse des risques et crise	3	1,5	0	4,5			
		IIS2C32I Gestion de l'information & intelligence économique	4,5	0	4,5	9			
		IN5MP31A Anglais	0,00	0,00	30,00	30,00	45,00	3	
		IN5MP32A LV2	0,00	0,00	15,00	15,00	45,00	3	
		IN5MP33A Communication orale	1,50	7,50	0,00	9,00			
		IIS2C33I Développement durable	4,5	6	0	10,5			
IN5MP17A : fiabilité humaine et machine		7,5	4,5		12				
Intelligence artificielle	1,5	3	9	13,5	1				
Projet S5	0	0	0	0					
<b>Total semestre</b>			196,5	115,5	127,5	435	435	30	30

## Maquette FISE GN

Sem	UE	Module	CM	TD	TP	Total heures module	Total heures UE	ECTS	Coeff
S6	Tronc Commun : Fondamentaux pour l'ingénieur	IN6PN12A Science des Matériaux II	9	6		60	60,00	4	
			9	4,5	18				
			9	4,5					
		Sciences et sûreté nucléaires	N6PN11A Résistance des matériaux	10,5	9	9	28,5	60,00	4
			IN6RS23A Mécanique des fluides	13,5	12	6	31,50	30,00	2
			IN6RS24A Transferts thermiques	4,5	3	0	7,5		
			IIS2C111I Thermodynamique appliquée et prévention des risques thermiques	10,5	7,5	6	22,5	60,00	4
	IIS2C123I Composants électroniques et blocs fonctionnels		16,5	12	9	37,5			
	IIS2C124I Traitement du signal		7,5	9	6	22,5	60	4	
	Usages de la physique des réacteurs		15	10,5		25,5			
	Composants électroniques : effets d'irradiations		9	6		15	60	4	
	IN6RS26A Introduction à la sûreté nucléaire		19,5			19,5	60	4	
	Modélisation et animation 3D dans Blender - Introduction à la RV/RA		1,5		15	16,5			
	Outils numériques 1		Initiation au logiciel Solidworks	1,5	1,5	12	15	60	4
	Outils numériques 2		IN5RS25A Langage de programmation/Initiation à labview	4,5		24	28,5	45	3
			IN7RS22A : Travaux pratiques numériques de physique nucléaire/RV			18	18		
		IN6ON28A Gestion de base de données	4,5		9	13,5			
		Cybersecurité			13,5	13,5			
		Tronc commun	IN6MP31A Anglais	0	0	30	30	45,00	3
	IN6MP32A LV2 (Chinois)	0	0	15	15	1			
IIS2C34I Projet S6	0	0	Prj : 30	0					
IIS2C271I Stage ouvrier	-	-	-	-	-	1			
<b>Total semestre</b>			145,5	85,5	190,5	420	420	30	30

## Maquette FISE GN

Sem	UE	Module	CM	TD	TP	Total heures module	Total heures UE	ECTS	Coeff
S7	Tronc commun	IIS2C122I Convertisseurs électriques	9	3	12	24	75	5	
		IIS2C121I Actionneurs électriques	12	9	12	33			
		IIS2C123I Réseaux et distribution électriques	6	4,5	0	10,5			
		IIS2C124I Prévention des risques électriques	4,5	3	0	7,5	45	3	
		IIS2C142I Corrosion	12	7,5	3	22,5			
	IIS2C144I Contrôle non destructif	10,5	3	9	22,5	45	3		
	IN7RS22A Stabilité du noyau atomique et radioactivité	12	9	24	45				
	Sciences nucléaires 1	UEN II8 : IN8GR25A Radionucléide dans l'environnement : sources et dispersion	18			18	30	2	
		310-5 Traitement des eaux	9		3	12	60	4	
		7RS24A Chimie des actinides et procédés	18		12	30			
	Sciences nucléaires 2	IN7RS25A Dégradation des matériaux sous irradiation	12			12	60	4	
		IN7PN31A Matériaux pour le nucléaire	18			18			
	Sûreté nucléaire	IN7RS32A Connaissance, gestion et analyse de la sûreté, Codes de calcul et démonstration de sûreté + réglementation	27			27	60	4	
		IN7RS23A Les réactions nucléaires	12	12		24			
	Sciences des techniques nucléaires	IN7RS34A Ethique, épistémologie et leçon du nucléaire	9			9	30	2	
		IN6RS27A Thermohydraulique pour le nucléaire	12	3		15			
		IN7RS26A Production d'électricité	3	3	9	15			
	Tronc commun	IN7MP41A Anglais	0	0	30	30,00	45,00	3	
		IN7MP42A LV2	0	0	15	15,00	30,00	2	
		IIS2C63I Hygiène sécurité et conditions de travail	12	9	0	21			
IN7MP43A Animation de réunion		4,5	4,5	0	9,00	2			
IIS2C261I Projet disciplinaire				Prj : 70					
<b>Total semestre</b>			220,5	70,5	129	420	420	30	30



## MCC - MeSE FISE

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
<b>IM5</b>	<b>IM5UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 1</b>										<b>8</b>
IM5	IM5UE1	O	IM5P11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90	3	
IM5	IM5UE1	O	IM5P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM5	IM5UE1	O	IM5P13	Culture de projets et des métiers des SE	MeSN	24	0	36	0		60	90	3	
IM5	IM5UE1	O	IM5P15	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30	1	
<b>IM5</b>	<b>IM5UE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 1</b>										<b>11</b>
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EM41	Introduction à la conception de systèmes mécaniques	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EM42	Électrocinétique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EL43	Signaux et systèmes déterministes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EL44	Algorithmique et Introduction au langage C	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5P145	Mathématique pour l'ingénieur	MeSN	24	0	21	0		45	82,5	2,75	
<b>IM5</b>	<b>IM5UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 2</b>										<b>11</b>
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM51	Mécanique du solide	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM52	Électronique fonctionnelle	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EL53	Introduction aux systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM54	Logique et CPU	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EL55	Langage C	MeSN	12	0	33	0		45	82,5	2,75	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 2</b>										<b>8</b>
IM6	IM6UE1	O	IM6P11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90	3	
IM6	IM6UE1	O	IM6P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM6	IM6UE1	O	IM6P13	Gestion de projets et culture des SE 1	MeSN	27	0	15	0		42	60	2	
IM6	IM6UE1	O	IM6P14	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30	1	
IM6	IM6UE1	O	IM6P15	Stage exécutant	MeSN	0	0	0	0		0	140	1	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 3</b>										<b>11</b>
IM6	IM6UE4	O	IM6EM41	Mécanique des systèmes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EM42	Chânes de mesure et d'action	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EL43	Systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EL44	Microcontrôleurs 8 bits	MeSN	15	0	30	0		45	82,5	2,75	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>										<b>11</b>
IM6	IM6UE5	O	IM6EM51	Thermodynamique et transfert thermique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EM52	Puissance électrique dans les systèmes embarqués	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EL53	Probabilités et Signaux aléatoires	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EL54	C pour l'embarqué	MeSN	15	0	30	0		45	82,5	2,75	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 3</b>										<b>8</b>
IM7	IM7UE1	O	IM7P11	Anglais	MeSN	0	0	30	0		30	60	2	
IM7	IM7UE1	O	IM7P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM7	IM7UE1	O	IM7PT14	Gestion de projets et culture des SE 2	MeSN	21	0	9	0		30	60	2	
IM7	IM7UE1	O	IM7PT15	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	90	3	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE2</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>										<b>10</b>
IM7	IM7UE2	O	IM7EL21	Représentation d'état et commande des systèmes continus	MeSN	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE2	O	IM7EM22	Hyperfréquence	MeSN	15	0	15	0		30	60	2	
IM7	IM7UE2	O	IM7EL23	Microcontrôleurs et programmation temps réel	MeSN	24	0	51	0		75	150	5	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>										<b>24</b>
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7IN41	Programmation Objet	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7IN42	Intelligence artificielle et systèmes communicants	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7SM43	Mécanique des solides déformables	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7SM44	Mécanique des fluides	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7IN45	Intelligence artificielle distribuée	SN	36	0	54	0		90	180	6	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7SM46	Méthode des éléments finis	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7SA47	Bruit de fond en électronique	Me	18	0	27	0		45	90	3	

MCC - MeSE FISE

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
<b>IM8</b>	<b>IM8UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 4</b>										<b>6</b>
IM8	IM8UE1	O	IM8P11	Anglais	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM8	IM8UE1	O	IM8P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM8	IM8UE1	O	IM8PT13	Conception de systèmes complexes	MeSN	12	0	18	0		30	60	2	
IM8	IM8UE1	O	IM8PT14	Projet supervisé	MeSN	0	0	12	30		12	60	2	
<b>IM8</b>	<b>IM8UE2</b>		-	<b>STAGE DE SPÉCIALITÉ</b>										<b>15</b>
IM8	IM8UE2	O	IM8P121	Stage de spécialité	MeSN	0	0	0	0		0	450	15	
<b>IM8</b>	<b>IM8UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>										<b>15</b>
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8I131	Communication numérique	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8IN32	Interface Homme-Machine Embarqué et usages	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SM33	Vibrations et dynamique des structures	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SA34	Énergie dans les systèmes embarqués	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8EM36	Antennes	MeSN	18	0	27	0		45	90	3	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE1</b>		-	<b>UE PROJETS</b>										<b>6</b>
IM9	IM9UE1	O	IM9P11	Engagement étudiant	MeSN	0	0	0	60		0	60	2	
IM9	IM9UE1	O	IM9PT12	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	120		0	120	4	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE2</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 5</b>										<b>9</b>
IM9	IM9UE2	O	IM9P122	Ingénieur éthique et innovant	MeSN	60	0	15	0		75	150	5	
IM9	IM9UE2	O	IM9PT23	Conception de systèmes complexes	MeSN	24	0	0	0		24	60	2	
IM9	IM9UE2	O	IM9P124	Au choix : Anglais renforcé, LV2, ...	MeSN	15	0	0	0		15	30	1	
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1210	Anglais renforcé	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1220	Deuxième Langue	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1230	Systèmes embarqués, agroalimentaire et agriculture	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1240	Systèmes embarqués et aéronautique/spatial/défense	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1250	Systèmes embarqués et la transition énergétique	MeSN au choix									
<b>IM9</b>	<b>IM9UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 5</b>										<b>4</b>
IM9	IM9UE5	O	IM9EL51	Logique programmable	MeSN	12	0	24	0		36	60	2	
IM9	IM9UE5	O	IM9EL52	Analyse et commande des systèmes linéaires échantillonnés	MeSN	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>										<b>12</b>
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I131	Informatique embarquée avancée	SN	12	0	24	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I132	Filtrage numérique	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I136	Extraction de connaissances	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM33	Intégration de systèmes et micro-systèmes mécatroniques	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM34	Analyse numérique de problèmes multi-physiques	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SA35	Électronique des circuits intégrés	Me	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>										<b>12</b>
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9I141	Linux embarqué	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9I143	Systèmes mobiles et géoréférencés	SN	24	0	48	0		72	120	4	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA44	Électronique faible bruit	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA46	Identification des systèmes mécatronique	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA47	Commande avancée des systèmes mécatronique	Me	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IMA</b>	<b>IMAUE1</b>		-	<b>UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION</b>										<b>30</b>
IMA	IMAUE1	O	IMAPT11	Stage de fin d'étude	MeSN	0	0	0	0		0	900	30	
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
				total		755		1202	300		1956	5210	180	180
				Tronc Commun		567		903	300		1470	4310		
				Spécifique Me		198		288			486	900		
				Spécifique SN		177		309			486	900		
				parcours Me		765		1191	300		1956	5210		
				parcours SN		744		1212	300		1956	5210		
				% Spécifique Me		26%		24%			25%	17%		
				% Spécifique SN		24%		25%			25%	17%		

## MCC - MeSE FISE

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
<b>IM5</b>	<b>IM5UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 1</b>										<b>8</b>
IM5	IM5UE1	O	IM5P11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90	3	
IM5	IM5UE1	O	IM5P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM5	IM5UE1	O	IM5P13	Culture de projets et des métiers des SE	MeSN	24	0	36	0		60	90	3	
IM5	IM5UE1	O	IM5P15	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30	1	
<b>IM5</b>	<b>IM5UE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 1</b>										<b>11</b>
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EM41	Introduction à la conception de systèmes mécaniques	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EM42	Électrocinétique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EL43	Signaux et systèmes déterministes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5EL44	Algorithmique et Introduction au langage C	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE4	C-4 parmi 5	IM5P145	Mathématique pour l'ingénieur	MeSN	24	0	21	0		45	82,5	2,75	
<b>IM5</b>	<b>IM5UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 2</b>										<b>11</b>
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM51	Mécanique du solide	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM52	Électronique fonctionnelle	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EL53	Introduction aux systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EM54	Logique et CPU	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM5	IM5UE5	C-4 parmi 5	IM5EL55	Langage C	MeSN	12	0	33	0		45	82,5	2,75	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 2</b>										<b>8</b>
IM6	IM6UE1	O	IM6P11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90	3	
IM6	IM6UE1	O	IM6P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM6	IM6UE1	O	IM6P13	Gestion de projets et culture des SE 1	MeSN	27	0	15	0		42	60	2	
IM6	IM6UE1	O	IM6P14	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30	1	
IM6	IM6UE1	O	IM6P15	Stage exécutant	MeSN	0	0	0	0		0	140	1	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 3</b>										<b>11</b>
IM6	IM6UE4	O	IM6EM41	Mécanique des systèmes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EM42	Chaines de mesure et d'action	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EL43	Systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE4	O	IM6EL44	Microcontrôleurs 8 bits	MeSN	15	0	30	0		45	82,5	2,75	
<b>IM6</b>	<b>IM6UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>										<b>11</b>
IM6	IM6UE5	O	IM6EM51	Thermodynamique et transfert thermique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EM52	Puissance électrique dans les systèmes embarqués	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EL53	Probabilités et Signaux aléatoires	MeSN	18	0	27	0		45	82,5	2,75	
IM6	IM6UE5	O	IM6EL54	C pour l'embarqué	MeSN	15	0	30	0		45	82,5	2,75	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 3</b>										<b>8</b>
IM7	IM7UE1	O	IM7P11	Anglais	MeSN	0	0	30	0		30	60	2	
IM7	IM7UE1	O	IM7P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM7	IM7UE1	O	IM7PT14	Gestion de projets et culture des SE 2	MeSN	21	0	9	0		30	60	2	
IM7	IM7UE1	O	IM7PT15	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	90	3	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE2</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>										<b>10</b>
IM7	IM7UE2	O	IM7EL21	Représentation d'état et commande des systèmes continus	MeSN	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE2	O	IM7EM22	Hyperfréquence	MeSN	15	0	15	0		30	60	2	
IM7	IM7UE2	O	IM7EL23	Microcontrôleurs et programmation temps réel	MeSN	24	0	51	0		75	150	5	
<b>IM7</b>	<b>IM7UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>										<b>24</b>
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7IN41	Programmation Objet	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7IN42	Intelligence artificielle et systèmes communicants	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7SM43	Mécanique des solides déformables	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SN	IM7SM44	Mécanique des fluides	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7IN45	Intelligence artificielle distribuée	SN	36	0	54	0		90	180	6	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7SM46	Méthode des éléments finis	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM7	IM7UE4	C - parcours SM	IM7SA47	Bruit de fond en électronique	Me	18	0	27	0		45	90	3	

MCC - MeSE FISE

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
<b>IM8</b>	<b>IM8UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 4</b>										<b>6</b>
IM8	IM8UE1	O	IM8P11	Anglais	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM8	IM8UE1	O	IM8P12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30	1	
IM8	IM8UE1	O	IM8PT13	Conception de systèmes complexes	MeSN	12	0	18	0		30	60	2	
IM8	IM8UE1	O	IM8PT14	Projet supervisé	MeSN	0	0	12	30		12	60	2	
<b>IM8</b>	<b>IM8UE2</b>		-	<b>STAGE DE SPÉCIALITÉ</b>										<b>15</b>
IM8	IM8UE2	O	IM8P121	Stage de spécialité	MeSN	0	0	0	0		0	450	15	
<b>IM8</b>	<b>IM8UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>										<b>15</b>
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8I131	Communication numérique	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8IN32	Interface Homme-Machine Embarqué et usages	SN	15	0	30	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SM33	Vibrations et dynamique des structures	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SA34	Énergie dans les systèmes embarqués	Me	18	0	27	0		45	90	3	
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8EM36	Antennes	MeSN	18	0	27	0		45	90	3	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE1</b>		-	<b>UE PROJETS</b>										<b>6</b>
IM9	IM9UE1	O	IM9P11	Engagement étudiant	MeSN	0	0	0	60		0	60	2	
IM9	IM9UE1	O	IM9PT12	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	120		0	120	4	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE2</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 5</b>										<b>9</b>
IM9	IM9UE2	O	IM9P122	Ingénieur éthique et innovant	MeSN	60	0	15	0		75	150	5	
IM9	IM9UE2	O	IM9PT23	Conception de systèmes complexes	MeSN	24	0	0	0		24	60	2	
IM9	IM9UE2	O	IM9P124	Au choix : Anglais renforcé, LV2, ...	MeSN	15	0	0	0		15	30	1	
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1210	Anglais renforcé	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1220	Deuxième Langue	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1230	Systèmes embarqués, agroalimentaire et agriculture	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1240	Systèmes embarqués et aéronautique/spatial/défense	MeSN au choix									
IM9	IM9UE2	C – 1 parmi 5	IM9P1250	Systèmes embarqués et la transition énergétique	MeSN au choix									
<b>IM9</b>	<b>IM9UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 5</b>										<b>4</b>
IM9	IM9UE5	O	IM9EL51	Logique programmable	MeSN	12	0	24	0		36	60	2	
IM9	IM9UE5	O	IM9EL52	Analyse et commande des systèmes linéaires échantillonnés	MeSN	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>										<b>12</b>
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I131	Informatique embarquée avancée	SN	12	0	24	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I132	Filtrage numérique	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9I136	Extraction de connaissances	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM33	Intégration de systèmes et micro-systèmes mécatroniques	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM34	Analyse numérique de problèmes multi-physiques	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SA35	Électronique des circuits intégrés	Me	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IM9</b>	<b>IM9UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>										<b>12</b>
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9I141	Linux embarqué	SN	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9I143	Systèmes mobiles et géoréférencés	SN	24	0	48	0		72	120	4	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA44	Électronique faible bruit	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA46	Identification des systèmes mécatronique	Me	15	0	21	0		36	60	2	
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA47	Commande avancée des systèmes mécatronique	Me	15	0	21	0		36	60	2	
<b>IMA</b>	<b>IMAUE1</b>		-	<b>UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION</b>										<b>30</b>
IMA	IMAUE1	O	IMAPT11	Stage de fin d'étude	MeSN	0	0	0	0		0	900	30	
Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé	Coef.	Crédits ECTS
				total		755		1202	300		1956	5210	180	180
				Tronc Commun		567		903	300		1470	4310		
				Spécifique Me		198		288			486	900		
				Spécifique SN		177		309			486	900		
				parcours Me		765		1191	300		1956	5210		
				parcours SN		744		1212	300		1956	5210		
				% Spécifique Me		26%		24%			25%	17%		
				% Spécifique SN		24%		25%			25%	17%		

## MCC - MeSE FISA

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé
<b>IM5</b>	<b>IMSUE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 1</b>								
IM5	IMSUE1	0	IM5PI11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90
IM5	IMSUE1	0	IM5PI12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30
IM5	IMSUE1	0	IM5PI13	Culture de projets et des métiers des SE	MeSN	24	0	36	0		60	90
IM5	IMSUE1	0	IM5PI15	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30
<b>IM5</b>	<b>IMSUE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 1</b>								
IM5	IMSUE4	C-4 parmi 5	IM5EM41	Introduction à la conception de systèmes mécaniques	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE4	C-4 parmi 5	IM5EM42	Électrocinétique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE4	C-4 parmi 5	IM5EL43	Signaux et systèmes déterministes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE4	C-4 parmi 5	IM5EL44	Algorithmique et Introduction au langage C	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE4	C-4 parmi 5	IM5PI45	Mathématique pour l'ingénieur	MeSN	24	0	21	0		45	82,5
<b>IM5</b>	<b>IMSUE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 2</b>								
IM5	IMSUE5	C-4 parmi 5	IM5EM51	Mécanique du solide	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE5	C-4 parmi 5	IM5EM52	Électronique fonctionnelle	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE5	C-4 parmi 5	IM5EL53	Introduction aux systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE5	C-4 parmi 5	IM5EM54	Logique et CPU	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM5	IMSUE5	C-4 parmi 5	IM5EL55	Langage C	MeSN	12	0	33	0		45	82,5
<b>IM6</b>	<b>IM6UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 2</b>								
IM6	IM6UE1	0	IM6PI11	Anglais	MeSN	0	0	45	0		45	90
IM6	IM6UE1	0	IM6PI12	Deuxième Langue	MeSN	0	0	15	0		15	30
IM6	IM6UE1	0	IM6PI13	Gestion de projets et culture des SE 1	MeSN	27	0	15	0		42	60
IM6	IM6UE1	0	IM6PI14	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	30		0	30
IM6	IM6UE1	0	IM6PI15	Stage exécutant	MeSN	0	0	0	0		0	140
<b>IM6</b>	<b>IM6UE4</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 3</b>								
IM6	IM6UE4	0	IM6EM41	Mécanique des systèmes	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE4	0	IM6EM42	Chaînes de mesure et d'action	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE4	0	IM6EL43	Systèmes asservis continus	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE4	0	IM6EL44	Microcontrôleurs 8 bits	MeSN	15	0	30	0		45	82,5
<b>IM6</b>	<b>IM6UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>								
IM6	IM6UE5	0	IM6EM51	Thermodynamique et transfert thermique	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE5	0	IM6EM52	Puissance électrique dans les systèmes embarqués	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE5	0	IM6EL53	Probabilités et Signaux aléatoires	MeSN	18	0	27	0		45	82,5
IM6	IM6UE5	0	IM6EL54	C pour l'embarqué	MeSN	15	0	30	0		45	82,5
<b>IM7</b>	<b>IM7UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 3</b>								
IM7	IM7UE1	0	IM7PI11	Anglais	MeSN	0	0	30	0		30	60
IM7	IM7UE1	0	IM7PI12A	Analyse d'un projet en entreprise	MeSN	0	0	3			3	60
IM7	IM7UE2	0	IM7EM13A	Mise en œuvre matérielle des SE en entreprise	MeSN	0	0	3	0		3	60
IM7	IM7UE2	0	IM7EL14A	Mise en œuvre logicielle des SE en entreprise	MeSN	0	0	3	0		3	60
<b>IM7</b>	<b>IM7UE2</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 4</b>								
IM7	IM7UE2	0	IM7EL21A	Représentation d'état et commande des systèmes continus	MeSN	18	0	21	0		39	90
IM7	IM7UE2	0	IM7EM22A	Hyperfréquence	MeSN	15	0	15	0		30	60
IM7	IM7UE2	0	IM7EL23A	Microcontrôleurs et programmation temps réel	MeSN	24	0	42	0		66	150
<b>IM7</b>	<b>IM7UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>								
IM7	IM7UE4	C- parcours SN	IM7IN41A	Programmation Objet	SN	15	0	24	0		39	90
IM7	IM7UE4	C- parcours SN	IM7IN42A	Intelligence artificielle et systèmes communicants	SN	15	0	24	0		39	90
IM7	IM7UE4	C- parcours SN	IM7SM43A	Mécanique des solides déformables	Me	18	0	21	0		39	90
IM7	IM7UE4	C- parcours SN	IM7SM44A	Mécanique des fluides	Me	18	0	21	0		39	90
IM7	IM7UE4	C- parcours SM	IM7IN45A	Intelligence artificielle distribuée	SN	36	0	42	0		78	180
IM7	IM7UE4	C- parcours SM	IM7SM46A	Méthode des éléments finis	Me	18	0	21	0		39	90
IM7	IM7UE4	C- parcours SM	IM7SA47A	Bruit de fond en électronique	Me	18	0	21	0		39	90

## MCC - MeSE FISA

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Parcours	CM	TD	TP	Projet	EAD	Heures encadrées face à face étudiants	Temps de travail estimé
<b>IM8</b>	<b>IM8UE1</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 4</b>								
IM8	IM8UE1	O	IM8PI11	Anglais	MeSN	0	0	15	0		15	30
IM8	IM8UE1	O	IM8PI12A	Conduite de projet en entreprise	MeSN	0	0	3	0		3	90
IM8	IM8UE1	O	IM8PT13A	Conception de systèmes complexes	MeSN	12	0	18	0		30	60
<b>IM8</b>	<b>IM8UE2</b>		-	<b>STAGE DE SPÉCIALITÉ</b>								
IM8	IM8UE2	O	IM8PI21A	Projet à l'étranger	MeSN	0	0	0	0		0	90
IM8	IM8UE2	O	IM8PI22A	Mise en situation professionnelle	MeSN	0	0	0	0		0	90
IM8	IM8UE2	O	IM8EM23A	Conception matérielle d'un SE	MeSN	0	0	0	0		0	90
IM8	IM8UE2	O	IM8EL24A	Conception logicielle d'un SE	MeSN	0	0	0	0		0	90
IM8	IM8UE2	O	IM8PT25A	Conception fiable et sure	MeSN	0	0	0	0		0	90
<b>IM8</b>	<b>IM8UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>								
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8II31A	Communication numérique	SN	15	0	24	0		39	90
IM8	IM8UE3	C – parcours SN	IM8IN32A	Interface Homme-Machine Embarqué et usages	SN	15	0	24	0		39	90
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SM33A	Vibrations et dynamique des structures	Me	18	0	21	0		39	90
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8SA34A	Énergie dans les systèmes embarqués	Me	18	0	21	0		39	90
IM8	IM8UE3	C – parcours SM	IM8EM36A	Antennes	MeSN	18	0	21	0		39	90
<b>IM9</b>	<b>IM9UE1</b>		-	<b>UE PROJETS</b>								
IM9	IM9UE1	O	IM9PI11A	Engagement étudiant	MeSN	0	0	0	60		0	60
IM9	IM9UE1	O	IM9PT12A	Projet supervisé	MeSN	0	0	0	120		0	120
<b>IM9</b>	<b>IM9UE2</b>		-	<b>UE TRANSVERSALE 5</b>								
IM9	IM9UE2	O	IM9PI22A	Ingénieur éthique et innovant	MeSN							
IM9	IM9UE2	O	IM9PT23A	Conception de systèmes complexes	MeSN							
IM9	IM9UE3	O	IM9SM24A	Mise en œuvre SM en entreprise	Me							
IM9	IM9UE4	O	IM9SA25A	Mise en œuvre SA en entreprise	Me							
IM9	IM9UE5	O	IM9IN26A	Mise en œuvre IN en entreprise	SN							
IM9	IM9UE6	O	IM9SM24A	Mise en œuvre SM en entreprise	Me							
IM9	IM9UE7	O	IM9PI28A	Management de projet en entreprise	MeSN	0	0	0	0		0	90
<b>IM9</b>	<b>IM9UE5</b>		-	<b>UE SYSTÈMES EMBARQUÉS 5</b>								
IM9	IM9UE5	C – parcours SN	IM9EL51A	Logique programmable	MeSN							
IM9	IM9UE5	C – parcours SN	IM9EL52A	Analyse et commande des systèmes linéaires échantillonnés	MeSN	15	0	15	0		30	60
<b>IM9</b>	<b>IM9UE3</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 1</b>								
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9II31A	Informatique embarquée avancée	SN	12	0	18	0		30	60
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9II32A	Filtrage numérique	SN	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE3	C – parcours SN	IM9II36A	Extraction de connaissances	SN	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM33A	Intégration de systèmes et micro-systèmes mécatroniques	Me	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SM34A	Analyse numérique de problèmes multi-physiques	Me	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE3	C – parcours SM	IM9SA35A	Électronique des circuits intégrés	Me	15	0	15	0		30	60
<b>IM9</b>	<b>IM9UE4</b>		-	<b>UE PARCOURS OPTIONNEL 2</b>								
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9II41A	Linux embarqué	SN	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9IN43A	Systèmes mobiles et géoréférencés	SN	24	0	36	0		60	120
IM9	IM9UE4	C – parcours SN	IM9SA44A	Électronique faible bruit	Me	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA46A	Identification des systèmes mécatronique	Me	15	0	15	0		30	60
IM9	IM9UE4	C – parcours SM	IM9SA47A	Commande avancée des systèmes mécatronique	Me	15	0	15	0		30	60
<b>IMA</b>	<b>IMAUE1</b>		-	<b>UE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION</b>								
IMA	IMAUE1	O	IMAPT11A	Mémoire d'alternance	MeSN	0	0	0	0		0	810
IMA	IMAUE1	O	IMAPT12A	Projet de recherche	MeSN	0	0	0	0		0	90
<b>Semestre</b>	<b>UE</b>	<b>Liste</b>	<b>EC</b>	<b>Libellé</b>	<b>Parcours</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Projet</b>	<b>EAD</b>	<b>Heures encadrées face à face étudiants</b>	<b>Temps de travail estimé</b>
				total		671		1049	240		1719	5270
				Tronc Commun		483		816	240		1299	4310
				Spécifique Me		198		222			420	960
				Spécifique SN		177		243			420	960
				parcours Me		681		1038	240		1719	5270
				parcours SN		660		1059	240		1719	5270
				% Spécifique Me		29%		21%			24%	18%
				% Spécifique SN		27%		23%			24%	18%

MCC - MeSE FISA

Coef.	Crédits ECTS
	<b>8</b>
3	
1	
3	
1	
	<b>11</b>
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
	<b>11</b>
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
	<b>8</b>
3	
1	
2	
1	
1	
	<b>11</b>
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
	<b>11</b>
2,75	
2,75	
2,75	
2,75	
	<b>8</b>
2	
2	
2	
2	
	<b>10</b>
3	
2	
5	
	<b>24</b>
3	
3	
3	
3	
6	
3	
3	

MCC - MeSE FISA

Coef.	Crédits ECTS
	<b>6</b>
1	
3	
2	
	<b>15</b>
3	
3	
3	
3	
3	
	<b>15</b>
3	
3	
3	
3	
3	
	<b>6</b>
2	
4	
	<b>10</b>
3	
	<b>4</b>
2	
	<b>12</b>
2	
2	
2	
2	
2	
2	
	<b>12</b>
2	
4	
2	
2	
2	
	<b>30</b>
27	
3	

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-029

Direction des Études et de la Vie Étudiante

## CRÉATIONS ET MODIFICATIONS DE PASSERELLES

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.*

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les créations et les modifications de passerelles proposées (UFR Humanités et science sociales et UFR des sciences).

*Annexe : Tableaux des passerelles créées et modifiées.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

**Nouvelles passerelles et modifications des passerelles 2026-2027**

COMPOSANTE : UFR des Sciences

Légende :

Surligné en bleu Nouvelles passerelles (ouverture de nouvelles formations)

Surligné en rose Modifications de passerelles

COMPOSANTE	VET L1	INTITULE VET L2	PASSAGE Sans condition (AUTO)	VET L2 POSSIBLE	INTITULE VET L2 POSSIBLE	Commentaires
UFR des Sciences	XSIME1-501	Licence 1 CPI - Sciences de l'ingénieur	VE	EEEAL2-201	Licence 2 EEEA	Suite à l'ouverture du parcours CPI Esix/UFR des Sciences.
	XSIME1-501	Licence 1 CPI - Sciences de l'ingénieur	VE	MECAL2-201	Licence 2 Mécanique	

COMPOSANTE	VET L1	INTITULE VET	PASSAGE Sans condition (AUTO)	VET L2 NOF POSSIBLE	INTITULE VET L2 POSSIBLE	Commentaires
UFR des Sciences	MATHL1-203	Licence 1 CUPGE Maths/Info	VE >> AUTO	MATHL2-201	L2 Mathématiques	Erreur dans le paramétrage initial. Une passerelle automatique est souhaitée par l'équipe pédagogique la rentrée 2026-2027.

COMPOSANTE	VET L1 NOF	INTITULE VET L1	Passerelles EOI	PASSAGE Sans condition (AUTO)	VET L2 NOF POSSIBLE	INTITULE VET L2 NOF POSSIBLE
12 - HSS	ARSL1 200	Licence 1 Arts du Spectacle		AUTO	ARS1L2 201	Licence 2 Arts du Spectacle P.Etudes théâtrales
		LICENCE 1 LETTRES	X	VE		
	ARSL1 200	Licence 1A Arts du Spectacle		AUTO	ARS2L2 202	Licence 2 Arts du Spectacle P.Etudes cinématographiques
		LICENCE 1 LETTRES	X	VE		
	EDUL1 201	Licence 1 Sciences de l'Éducation et de la Formation		AUTO	EDUL2 201	Licence 2 Sciences de l'Education et de la Formation
	PSYCL1 201	Licence 1A Psychologie	X	AUTO		
		Licence 1A Sociologie		VE		
	HISL1 200	Licence 1 Histoire		AUTO	HIS1L2 201	Licence 2 Histoire P. Archéologie
	HISL1 209	Licence 1 Histoire EAD		AUTO		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		VE		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		VE		
		Licence 1 Géographie et Aménagement		VE		
		LICENCE 1 SOCIO	X	VE		
		LICENCE 1 PHILO	X	VE		
	HISL1 200	Licence 1 Histoire		AUTO	HIS2L2 202	Licence 2 Histoire P. Histoire et Sciences Politiques
	HISL1 209	Licence 1 Histoire EAD		AUTO		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		VE		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		VE		
		Licence 1 Géographie et Aménagement		VE		
		LICENCE 1 SOCIO	X	VE		
		LICENCE 1 PHILO	X	VE		
	HISL1 200	Licence 1 Histoire		AUTO	HIS3L2 203	Licence 2 Histoire P. Histoire et Sciences Sociales
	HISL1 209	Licence 1 Histoire EAD		AUTO		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		VE		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		VE		
		Licence 1 Géographie et Aménagement		VE		
		LICENCE 1 SOCIO	X	VE		
		LICENCE 1 PHILO	X	VE		
	HISL1 200	Licence 1 Histoire		AUTO	HIS3L2 209	Licence 2 Histoire P. Histoire et Sciences Sociales EAD
	HISL1 209	Licence 1 Histoire EAD		AUTO		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		VE		
		Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		VE		
		Licence 1 Géographie et Aménagement		VE		
		Licence 1 Lettres EAD		VE		
		LICENCE 1 SOCIO	X	VE		
		LICENCE 1 PHILO	X	VE		
	HUM1L1 201	Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		AUTO	HUM1L2 201	Licence 2 Humanités P. Humanités classiques
	HUM2L1 202	Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		VE		
		Licence 1 Histoire		VE		
		Licence 1 Philosophie		VE		
		LICENCE 1 LETTRES	X	VE		
	HUM2L1 202	Licence 1 Humanités parcours Humanités numériques		AUTO	HUM2L2 202	Licence 2 Humanités P. Humanités numériques
	HUM1L1 201	Licence 1 Humanités parcours Humanités classiques		VE		
		Licence 1 Histoire		VE		
		Licence 1 Sciences du langage		VE		
		LICENCE 1 LETTRES	X	VE		
	SLANL1 201	Licence 1 Sciences du langage		AUTO	SLANL2 201	Licence 2 Sciences du Langage
	SLANL1 209	Licence 1 Sciences du langage EAD		AUTO		
		Licence 1 LLCER Anglais		VE		
		Licence 1 LLCER Anglais EAD		VE		
	Licence 1 LLCER Allemand		VE			
	Licence 1 LLCER Espagnol		VE			
	Licence 1 LLCER Italien		VE			
	Licence 1 LLCER Langues Nordiques		VE			
	Licence 1 LLCER Russe		VE			
	LICENCE 1 LETTRES	X	VE			
	LICENCE 1 HUMANITES	X	VE			
SLANL1 201	Licence 1 Sciences du langage		AUTO	SLANL2 209	Licence 2 Sciences du Langage EAD	
SLANL1 209	Licence 1 Sciences du langage EAD		AUTO			
	Licence 1 LLCER Anglais		VE			
	Licence 1 LLCER Anglais EAD		VE			
	Licence 1 LLCER Allemand		VE			
	Licence 1 LLCER Espagnol		VE			
	Licence 1 LLCER Italien		VE			

	Licence 1 LLCER Langues Nordiques			VE		
	Licence 1 LLCER Russe			VE		
	LICENCE 1 LETTRES	X		VE		
	LICENCE 1 HUMANITES	X		VE		
LETTL1 201	Licence 1 Lettres modernes			AUTO		
LETTL1 209	Licence 1 Lettres modernes EAD			AUTO		
LETEL1 401	Licence 1 Lettres Enseigner et éduquer			AUTO	LETTL2 201	Licence 2 Lettres modernes
	LICENCE 1 ARTS DU SPECTACLE	X		VE		
	LICENCE 1 SCIENCES DU LANGAGE	X		VE		
	LICENCE 1 HUMANITES	X		VE		
LETTL1 201	Licence 1 Lettres modernes			AUTO		
LETTL1 209	Licence 1 Lettres modernes EAD			AUTO		
LETEL1 401	Licence 1 Lettres Enseigner et éduquer			AUTO	LETTL2 209	Licence 2 Lettres modernes EAD
	Licence 1 Histoire EAD			VE		
	LICENCE 1 ARTS DU SPECTACLE	X		VE		
	LICENCE 1 SCIENCES DU LANGAGE	X		VE		
	LICENCE 1 HUMANITES	X		VE		
LETEL1 401	Licence 1 Lettres Enseigner et éduquer			AUTO	LETEL2 401	Licence 2 Lettres Enseigner et éduquer
	Licence 1 Professeur des écoles			VE		
PHIL1 200	Licence 1 Philosophie			AUTO		
	LICENCE 1 SOCIO	X		VE	PHI1L2 201	Licence 2 Philosophie P. Sciences Politiques
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		VE		
PHIL1 200	Licence 1 Philosophie			AUTO		
	LICENCE 1 SOCIO	X		VE	PHI2L2 202	Licence 2 Philosophie P. Sciences Sociales
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		VE		
SOCL1 200	Licence 1 Sociologie			AUTO		
SOCL1 209	Licence 1 Sociologie EAD			AUTO		
	Licence 1 Sciences de l'Éducation et de la Formation			VE	SOC1L2 201	Licence 2 Sociologie P. sociologie et sciences sociales
	Licence 1 Géographie et Aménagement			VE		
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		VE		
	LICENCE 1 PHILO	X		VE		
SOCL1 200	Licence 1 Sociologie			AUTO		
SOCL1 209	Licence 1 Sociologie EAD			AUTO		
	Licence 1 Sciences de l'Éducation et de la Formation			VE	SOC2L2 202	Licence 2 Sociologie P. sociologie et sciences politiques
	Licence 1 Géographie et Aménagement			VE		
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		AUTO		
	LICENCE 1 PHILO	X		AUTO		
SOCL1 200	Licence 1 Sociologie			VE		
SOCL1 209	Licence 1 Sociologie EAD			AUTO	SOC3L2 203	Licence 2 Sociologie P. métiers du social, du médico-social et de l'insertion
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		AUTO		
	LICENCE 1 PHILO	X		AUTO		
SOCL1 200	Licence 1 Sociologie			AUTO		
SOCL1 209	Licence 1 Sociologie EAD			AUTO		
	Licence 1 Sciences de l'Éducation et de la Formation			VE	SOC1L2 209	Licence 2 Sociologie P. sociologie et sciences sociales EAD
	Licence 1 Géographie et Aménagement			VE		
	LICENCE 1 HISTOIRE	X		AUTO		
	LICENCE 1 PHILO	X		AUTO		

COMPOSANTE	VET L2 NOF	INTITULE VET L2 NOF	Passerelles EOI	PASSAGE Sans condition (AUTO)	VET L3 NOF POSSIBLE	INTITULE VET L3 POSSIBLE
12 - HSS	ARS2L2 202	Licence 2 Arts du Spectacle parcours Études cinématographiques Licence 2 Arts du Spectacle parcours Études théâtrales		AUTO VE	ARS2L3 212	Licence 3 Arts du Spectacle P. Etudes cinématographiques
	ARS1L2 201	Licence 2 Arts du Spectacle parcours Études théâtrales Licence 2 Arts du Spectacle parcours Études cinématographiques		AUTO VE	ARS1L3 211	Licence 3 Arts du Spectacle P. Etudes théâtrales
	EDUL2 201	Licence 2 Sciences de l'Éducation et de la Formation		AUTO	EDU1L3 211	Licence 3 Sciences de l'Éducation et de la Formation P. Enseignement et éducation scolaires
	EDUL2 201	Licence 2 Sciences de l'Éducation et de la Formation		AUTO	EDU2L3 212	Licence 3 Sciences de l'Éducation et de la Formation P. Intervention sociale et accompagnement éducatif
	HIS1L2 201	Licence 2 Histoire parcours Histoire-Archéologie		AUTO	HIS1L3 211	Licence 3 Histoire P. Archéologie
	HIS2L2 202	Licence 2 Histoire parcours Histoire-Sciences Politiques Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Politiques		AUTO VE	HIS2L3 212	Licence 3 Histoire P. Histoire et Sciences Politiques
	HIS3L2 203	Licence 2 Histoire parcours Histoire-Sciences Sociales		AUTO	HIS3L3 213	Licence 3 Histoire P. Histoire et Sciences Sociales
	HIS3L2 209	Licence 2 Histoire parcours Histoire-Sciences Sociales EAD Licence 2 Humanités parcours Humanités numériques Licence 2 Humanités parcours Humanités classiques Licence 2 Philosophie parcours sociologie et sciences sociales		AUTO VE VE VE		
	HIS3L2 209	Licence 2 Histoire parcours Histoire-Sciences Sociales EAD Licence 2 Humanités parcours Humanités numériques Licence 2 Humanités parcours Humanités classiques Licence 2 Lettres EAD Licence 2 Philosophie parcours sociologie et sciences sociales		AUTO VE VE VE VE		
	HUM1L2 201	Licence 2 Humanités parcours Humanités classiques Licence 2 Histoire parcours sciences politiques		AUTO VE		
	HUM2L2 202	Licence 2 Humanités parcours Humanités numériques Licence 2 Histoire parcours sciences politiques		AUTO VE	HUM2L3 212	Licence 3 Humanités P. Humanités numériques
	SLANL2 201	Licence 2 Sciences du Langage		AUTO	SLANL3 211	Licence 3 Sciences du Langage
	SLANL2 209	Licence 2 Sciences du Langage EAD		AUTO	SLANL3 219	Licence 3 Sciences du Langage EAD
	SLANL2 209	Licence 2 Sciences du Langage EAD		AUTO		
	SLANL2 201	Licence 2 Sciences du Langage		AUTO		
	LETL2 201	Licence 2 Lettres modernes		AUTO	LETL3 211	Licence 3 Lettres modernes
	LETEL2 401	Licence 2 Lettre Enseigner et éduquer LICENCE 2 SCIENCES DU LANGAGE	X	AUTO VE		
	LETL2 209	Licence 2 Lettres modernes EAD		AUTO	LETL3 219	Licence 3 Lettres modernes EAD
	LETEL2 401	Licence 2 Lettre Enseigner et éduquer Licence 2 Histoire EAD LICENCE 2 SCIENCES DU LANGAGE	X	AUTO VE VE		
	LETEL2 401	Licence 2 Lettres Enseigner et éduquer Licence 2 Professeur des écoles		AUTO VE		
	PHI2L2 202	Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Sociales Licence 2 Humanités parcours Humanités numériques Licence 2 Humanités parcours Humanités classiques Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Politiques		AUTO VE VE VE	PHI2L3 212	Licence 3 Philosophie P. Sciences Sociales
	PHI1L2 201	Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Politiques Licence 2 Humanités parcours Humanités numériques Licence 2 Humanités parcours Humanités classiques Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Sociales		AUTO VE VE VE	PHI1L3 211	Licence 3 Philosophie P. Sciences Politiques
	SOC1L2 201	Licence 2 Sociologie parcours sociologie et sciences sociales		AUTO	SOC1L3 211	Licence 3 Sociologie P. sociologie et sciences sociales
	SOC1L2 209	Licence 2 Sociologie parcours sociologie et sciences sociales EAD Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Sociales		AUTO VE		
	SOC1L2 201	Licence 2 Sociologie parcours sociologie et sciences sociales		VE	SOC1L3 219	Licence 3 Sociologie P. sociologie et sciences sociales EAD
	SOC1L2 209	Licence 2 Sociologie parcours sociologie et sciences sociales EAD Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Sociales		AUTO VE		

SOC2L2 202	Licence 2 Sociologie parcours sociologie et sciences politiques		AUTO	SOC2L3 212	Licence 3 Sociologie P. sociologie et sciences politiques
	Licence 2 Histoire parcours Philosophie-Sciences Sociales		VE		
	Licence 2 Philosophie parcours Philosophie-Sciences Sociales		VE		
SOC3L2 203	Licence 2 Sociologie parcours métiers du social, du médico-social et de l'insertion		AUTO	SOC3L3 213	Licence 3 Sociologie P. métiers du social, du médico-social et de l'insertion

COMPOSANTE	VET master 1NOF	INTITULE VET master 1 NOF	PASSAGE AUTOMATIQUE sans condition (AUTO)	VET M2 NOF POSSIBLE	INTITULE VET M2 POSSIBLE	
12 - HSS	ART2M1 202	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Cinéma	AUTO	ART2M2 212	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Cinéma	
	ART4M1 204	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Théâtre	AUTO	ART4M2 214	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Théâtre	
	ART1M1 201	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Lettres	AUTO	ART1M2 211	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Lettres	
	ART1M1 209	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Lettres EAD	AUTO	ART1M2 211	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Lettres	
	ART1M1 201	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Lettres	AUTO	ART1M2 219	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Lettres EAD	
	ART1M1 209	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Lettres EAD	AUTO	ART1M2 219	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Lettres EAD	
	ART3M1 203	Master 1 Arts, Lettres, Civilisations parcours Métiers de la production cinématographique	AUTO	ART3M2 213	Master 2 Arts, Lettres, Civilisations P. Métiers de la production cinématographique et audiovisuelle	
	EDUFM1 201	Master 1 Sciences de l'Education et de la Formation	AUTO	EDU1M2 211	Master 2 Sc. de l'Education P. Ing. de la formation des adultes, de la coordination et de l'insertion	
	EDUFM1 201	Master 1 Sciences de l'Education et de la Formation	AUTO	EDU2M2 212	Master 2 Sc. de l'Education P. Ing. numériques dans l'enseignement supérieur et la formation des adultes	
	HIS1M1 201	Master 1 Histoire parcours Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours	AUTO	HIS1M2 211	Master 2 Histoire P. Histoire : Sources, sociétés et cultures de l'Antiquité à nos jours	
	HIS2M1 202	Master 1 Histoire parcours Histoire, cultures et sciences politiques	AUTO	HIS2M2 212	Master 2 Histoire P. Histoire, cultures et sciences politiques	
	HIS3M1 203	Master 1 Histoire parcours Métiers du Patrimoine : archives et musées	AUTO	HIS3M2 213	Master 2 Histoire P. Métiers du patrimoine : archives et musées	
	HIS4M1 204	Master 1 Histoire parcours Métiers de la recherche en archéologie	AUTO	HIS4M2 214	Master 2 Histoire P. Métiers de la recherche en archéologie	
	LAN2M1 202	Master 1 Sciences du Langage parcours Didactique du Français Langue Étrangère	AUTO	LAN2M2 212	Master 2 Sc. du Langage P. Didactique du Français Langue Étrangère	
	LAN1M1 201	Master 1 Sciences du Langage parcours Linguistique et traitement de données	AUTO	LAN1M2 211	Master 2 Sc. du Langage P. Linguistique et traitement des données	
	LIV2M1 202	Master 1 Métiers du livre et de l'édition parcours Édition	AUTO	LIV2M2 212	Master 2 Métiers du livre et de l'édition P. Édition	
	LIV1M1 201	Master 1 Métiers du Livre et de l'Édition parcours Métiers des bibliothèques	AUTO	LIV1M2 211	Master 2 Métiers du Livre et de l'Édition P. Métiers des bibliothèques	
	PHILM1 201	Master 1 Philosophie	AUTO	PHILM2 211	Master 2 Philosophie	
	SOC3M1 203	Master 1 Sociologie parcours Vulnérabilités	AUTO	SOC3M2 213	Master 2 Sociologie P. Vulnérabilités	
				AUTO	SOC3M2 219	Master 2 Sociologie P. Vulnérabilités EAD
	SOC3M1 209	Master 1 Sociologie parcours Vulnérabilités EAD	AUTO	SOC3M2 219	Master 2 Sociologie P. Vulnérabilités EAD	
				AUTO	SOC3M2 213	Master 2 Sociologie P. Vulnérabilités
	SOC2M1 202	Master 1 de Sociologie parcours Gouvernance des risques et environnement (GREEN)	AUTO	SOC2M2 212	Master 2 de Sociologie P. Gouvernance des risques et environnement (GREEN)	

Commentaire

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-030

Direction des Études et de la Vie Étudiante

#### BACHELOR « AGRO » MENTION « GÉNIE AGRONOMIQUE ET TRANSITIONS »

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;*

*Vu la loi n°2025-268 du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture ;*

*Vu le décret n°2025-960 du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "bachelor agro" ;*

*Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "bachelor agro" ;*

*Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 portant nomenclature des mentions et définissant les référentiels d'activités, référentiels de compétences et référentiels d'évaluation du diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé "bachelor agro" ;*

*Vu la délibération du Conseil d'administration de l'EPLEFPA Le Robillard du 25 novembre 2025 ;*

*Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 19 mai 2026.*

#### DÉLIBÈRE

##### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la demande d'accréditation et la convention de consortium avec l'EPLEFPA Le Robillard relatives à la mise en place du Bachelor « agro » – Mention « Génie agronomique et Transitions » à compter de la rentrée universitaire 2027.

*Annexe : Convention de consortium, décrets du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.*

##### Résultat du vote :

Pour : 27

Abstention : 2

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Adou*  
Lamri ADOUI

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-030

*Direction des Études et de la Vie Étudiante*

---

*Publiée et Transmise au Rectorat le*

**16 JUIN 2026**

*La présente délibération peut faire l'objet*

- *d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification*
- *et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.*

*La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>*



# Convention de consortium

## 3<sup>ème</sup> année de Bachelor

**Bachelor agro – Mention « *Génie agronomique et Transitions* »**  
**Consortium EPLEFPA Le Robillard/Université de Caen**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**L'EPLEFPA Le Robillard,**

Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole,  
Dont le siège social est situé L'Oudon 938 Route du Lycée Agricole – 14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE,  
Identifié sous le numéro SIRET : 191 411 123 00018,  
Identifié sous le numéro de déclaration d'activité : 251 401 832 14,  
Représenté par Monsieur Saïdi LAWAL, en sa qualité de Directeur,  
Certifié QualiFormAgri et Qualiopi,

Agissant pour le compte de l'EPLEFPA Le Robillard,

Ci-après dénommé l'« **Établissement porteur administratif** »,

**D'une part,**

**ET**

**L'Université de Caen Normandie,**

Établissement public national à caractère scientifique, culturel et professionnel,  
Dont le siège social est situé Esplanade de la Paix, CS 14032, 14032 Caen Cedex 5,  
Identifiée sous le numéro SIRET 191 414 085 000 16,  
Identifiée sous le numéro de déclaration d'activité 251 4P6 000 14 auprès de la DREETS de Normandie,  
Certifié Qualiopi,  
Représenté par Monsieur Lamri ADOUI, en sa qualité de Président,  
Agissant pour le compte de l'Université de Caen Normandie

Ci-après dénommé l'« **Établissement d'enseignement supérieur** ».

**D'autre part,**

Ci-après dénommés ensemble les « **Parties** » et individuellement la « **Partie** ».

## **REFERENCES :**

Vu la Loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture du 24 mars 2025 ;

Vu le Décret n° 2025-960 du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro »;

Vu l'Arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » ;

Vu l'Arrêté du 8 septembre 2025 portant nomenclature des mentions et définissant les référentiels d'activités, référentiels de compétences et référentiels d'évaluation du diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro ».

## **PRÉAMBULE**

Les Parties entendent solliciter conjointement l'accréditation du bachelor agro, mention « *Génie agronomique et Transitions* », » par les voies de la formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue.

Les Parties constituent à cette fin un consortium d'établissements destiné à mutualiser leurs compétences, leurs moyens et leurs réseaux pour assurer la formation menant au diplôme dans le respect du cadre réglementaire de l'enseignement supérieur agricole.

**Il a été convenu ce qui suit :**

## **ARTICLE 1 – OBJET**

La présente convention a pour objet :

- d'organiser la coopération entre les établissements signataires dans le cadre de la préparation du bachelor agro, mention « Génie agronomique et transitions », par les voies de la formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue.
- de formaliser, dans la perspective de la demande d'accréditation, la désignation de l'établissement responsable administratif de la formation, de l'établissement d'inscription principale et, le cas échéant, des modalités d'inscription secondaire ;
- de définir la répartition des rôles, compétences, obligations et responsabilités respectives des parties en matière de pilotage administratif, d'organisation pédagogique, de suivi des apprenants, d'évaluation, de fonctionnement des instances de gouvernance et de diplomation ;
- de fixer les règles de fonctionnement, de gouvernance, de communication et les modalités financières applicables au consortium.

Le consortium ainsi constitué a vocation à être intégré au dossier de demande d'accréditation déposé auprès de l'autorité compétente.

## **ARTICLE 2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS**

L'accord entre les Parties est intégralement et exclusivement constitué par les documents définis ci-après, classés par ordre hiérarchique décroissant :

- La présente convention et ses éventuels avenants qui en font partie intégrante ;
- Les annexes contractuelles qui, au jour de la signature des présentes, sont au nombre de vingt et un(21) :
  - Annexe 1 : Délibération n°2025 03 66 de l'Établissement porteur administratif ;
  - Annexe 2 : Origine du projet
  - Annexe 3 : Note synthétique
  - Annexe 4 : Contexte territorial et professionnel
  - Annexe 5 : Note de démonstration du dispositif permettant de répondre aux besoins d'emplois
  - Annexe 6 : Calendrier pédagogique de la formation
  - Annexe 7 : Présentation des UE
  - Annexe 8 : Description des situations d'évaluation
  - Annexe 9 : Projet tutoré
  - Annexe 10 : Equipe mixte enseignante
  - Annexe 11 : Note des capacités d'accueil
  - Annexe 12 : Note de recrutement
  - Annexe 12 : Commission d'examen des candidatures
  - Annexe 13 : Note de démonstration du dispositif permettant aux étudiants l'acquisition de capacités d'analyse et de contribution aux innovations (adossement à la recherche)
  - Annexe 14 : Mobilité internationale
  - Annexe 15 : Politique sociale
  - Annexe 16 : Modalités d'obtention du diplôme
  - Annexe 17 : Jury de délivrance du diplôme
  - Annexe 18 : Comité de la formation (Conseil de perfectionnement)
  - Annexe 18 : Démarche qualité
  - Annexe 19 : Justificatif de certification Qualiopi des Parties
  - Annexe 20 : Présentation du bachelor agro aux instances (CNEA/CNESERAAV et CNESER le cas échéant)
  - Annexe 21 : Modalités de financement

Il est expressément convenu entre les Parties qu'en cas de contradiction entre une ou plusieurs stipulations figurant dans l'un quelconque des documents ci-dessus, les stipulations du document juridique de rang supérieur prévaudront pour l'obligation en cause

## **ARTICLE 3 – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSORTIUM**

### **3.1. Rôle de l'Établissement porteur administratif**

L'Établissement porteur administratif est désigné, pour les besoins de la présente convention, comme établissement responsable administratif de la formation.

À ce titre, il assure, sous réserve de l'obtention de l'accréditation :

- la transmission du dossier de demande d'accréditation auprès de l'autorité compétente ;
- le pilotage administratif, pédagogique et financier de la formation ;
- la coordination administrative générale du parcours ;
- l'organisation matérielle de la formation ;
- le suivi administratif des apprenants ;
- l'organisation des instances de gouvernance prévues par la présente convention.

Pour l'année de diplomation, l'Établissement porteur administratif est désigné comme établissement d'inscription principale des apprenants. Il procède à l'enregistrement de cette inscription principale. Les apprenants font également l'objet d'une inscription secondaire à titre gracieux au sein de l'Établissement d'enseignement supérieur signataire.

Un coordonnateur de la formation est désigné par l'Établissement porteur administratif. Il assure le suivi opérationnel du parcours, la coordination entre les équipes pédagogiques et administratives des Parties et constitue l'interlocuteur privilégié de l'Établissement d'enseignement supérieur.

### **3.2. Rôle de l'Établissement d'enseignement supérieur**

L'Établissement d'enseignement supérieur contribue à la conception, à la mise en œuvre pédagogique, à l'évaluation et à la diplomation de la formation.

A ce titre, il assure :

- La désignation du jury et du président du jury de diplomation ;
- Le secrétariat et le fonctionnement du jury de diplomation ;
- La délivrance du parchemin ;
- La délivrance du diplôme dans les conditions prévues par les textes applicables.

Le jury est composé de représentants de l'Établissement porteur administratif et de l'Établissement d'enseignement supérieur. Il prend toutes les décisions relevant de son champ de compétences, conformément au règlement des études. Il délibère sur les notes et les résultats obtenus à l'issue des épreuves d'examen, sur les redoublements, ainsi que sur la délivrance du diplôme aux étudiants, apprentis et stagiaires inscrits.

L'Établissement d'enseignement supérieur désigne un enseignant-chercheur référent pédagogique qui assurera le lien avec les équipes pédagogiques de l'Établissement porteur administratif.

Les étudiants feront l'objet d'une inscription secondaire dans l'Établissement d'enseignement supérieur et dans ses outils de gestion de la scolarité en vue de la diplomation.

Le parchemin délivré par l'Établissement d'enseignement supérieur devra mentionner la signature et les entêtes de tous les établissements co-accrédités. L'Établissement d'enseignement supérieur se chargera d'éditer les parchemins et de les faire signer par les établissements co-accrédités.

## **ARTICLE 4 – ORGANISATION DE LA FORMATION**

### **4.1. Organisation pédagogique générale**

La formation est organisée conjointement par les Parties, dans le respect du dossier de demande d'accréditation, du référentiel de formation, du règlement des études et des textes applicables au bachelor agro.

La répartition des unités d'enseignement, l'organisation des enseignements, leur volume, leur calendrier, leurs modalités pédagogiques ainsi que les modalités d'évaluation des apprenants sont arrêtées d'un commun accord entre les Parties et précisés dans une annexe pédagogique. **Les modalités de délégation de la mise en œuvre de la formation seront précisées par une convention distincte de délégation d'enseignement conclue entre les Parties concernées.**

### **4.2. Lieux de formation**

Les enseignements seront assurés dans les locaux de l'Établissement porteur administratif, et pourront être assurés de manière ponctuelle, dans les locaux de l'Établissement d'enseignement supérieur, ou dans tout autre site pédagogique ou professionnel préalablement validé par les Parties.

### **4.3. Suivi des apprenants**

Le suivi pédagogique et administratif des apprenants est assuré conjointement par les Parties.

Dans le cadre de la formation initiale, de l'apprentissage et de la formation continue, ce suivi comprend notamment des échanges réguliers entre les équipes pédagogiques, des entretiens avec les apprenants ainsi qu'un suivi en entreprise, notamment au moyen de visites sur le lieu d'apprentissage ou de stage.

### **4.4. Transmission des éléments nécessaires à l'évaluation et à la diplomation**

Les Parties s'engagent à transmettre en temps utile l'ensemble des éléments nécessaires au suivi des apprenants, à l'organisation des évaluations, à la préparation du jury et à la diplomation, dans les conditions prévues par les textes applicables et le règlement des études.

## **ARTICLE 5 – EVALUATION INTERNE ET DEMARCHE QUALITE**

Conformément à l'article D. 812-90 du code rural et de la pêche maritime, les Parties mettent en place, pour la formation, un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité.

Ce dispositif comprend notamment :

- l'évaluation des enseignements et de la formation par les candidats, dont les résultats sont soumis pour examen au conseil interne compétent et au conseil des enseignants, ou aux instances qui en tiennent lieu ;
- le suivi des promotions, de leur taux de réussite aux examens, des difficultés rencontrées ainsi que des actions d'accompagnement et de soutien mises en place ;
- la mesure de l'insertion professionnelle ou, le cas échéant, des poursuites d'études, notamment agronomiques, à l'issue de la certification intermédiaire puis du diplôme.

Les Parties s'engagent à se communiquer les éléments utiles à cette évaluation et à mettre en œuvre, dans leur champ de compétence respectif, toute mesure corrective ou d'amélioration nécessaire.

À l'issue de la période d'accréditation, l'établissement responsable administratif de la formation établit, sur cette base, un rapport d'évaluation interne.

## **ARTICLE 6 – GOUVERNANCE DU CONSORTIUM**

Le consortium repose sur trois instances : un comité de pilotage, un conseil de perfectionnement et des réunions pédagogiques.

### **6.1 Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage se réunit une fois par an. Il a pour objet l'organisation de la formation, l'évaluation de la collaboration entre les établissements co-accrédités, de veiller au respect des conditions de l'accréditation et la préparation, au moment échéant, du renouvellement de l'accréditation.

Il est composé de représentants de direction de chacune des Parties, du coordonnateur de la formation et de l'enseignant-chercheur référent pédagogique de l'Établissement d'enseignement supérieur, et, en tant que de besoin, des personnels administratifs ou pédagogiques concernés.

L'Établissement porteur administratif en assure le secrétariat permanent.

### **6.2 Le conseil de perfectionnement**

Les Parties instituent un conseil de perfectionnement tenant lieu du comité prévu par les textes applicables au bachelor agro.

Ce conseil de perfectionnement a pour mission de contribuer à l'amélioration continue de la formation, à son adaptation aux besoins des milieux professionnels et à l'évaluation de sa mise en œuvre.

Il comprend des représentants des Parties ainsi que des représentants des milieux professionnels.

Il est consulté sur le fonctionnement de la formation, sur les évolutions pédagogiques envisagées, sur le rapport d'évaluation interne de la formation et, le cas échéant, sur le renouvellement de l'accréditation.

Il se réunit au moins une fois par an. Son organisation matérielle et son secrétariat sont assurés par l'Établissement porteur administratif.

### **6.3 Les réunions pédagogiques**

Les réunions pédagogiques se dérouleront deux (2) fois par an et seront initiées par le coordonnateur de la formation de l'Établissement porteur administratif.

Elles associent les équipes pédagogiques des Parties et ont pour objet d'assurer le suivi du déroulement de la formation, de coordonner les enseignements et les évaluations, d'examiner la situation des apprentis et étudiants, et de préparer, le cas échéant, les délibérations du jury.

## **ARTICLE 7 – PRINCIPES FINANCIERS**

L'Établissement porteur administratif verse à l'Établissement d'enseignement supérieur une quote-part forfaitaire égale à **13%** des produits perçus au titre de la troisième année de la formation, comprenant les droits d'inscription en formation initiale ainsi que les frais de formation au titre de l'apprentissage et de la formation continue, afin de couvrir les charges liées à la diplomation, à la gestion des inscriptions et à l'usage des locaux, à l'exclusion des heures d'enseignement mentionnées à l'article 8.

Les consommables liés à l'utilisation des laboratoires de l'Établissement d'enseignement supérieur sont remboursés par l'Établissement porteur administratif sur présentation de facture.

Les présentes modalités financières pourront être révisées d'un commun accord entre les Parties en cas de déséquilibre économique constaté.

## **ARTICLE 8 – VALORISATION DES HEURES ASSUREES PAR L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Chaque Partie assure la rémunération de ses propres intervenants.

En sus de la quote-part forfaitaire prévue à l'article 7, l'Etablissement porteur administratif reverse à l'Établissement d'enseignement supérieur le montant correspondant aux heures d'enseignement et de suivi effectivement assurées par ses personnels, sur la base du tarif réglementaire en vigueur applicable aux heures complémentaires dans l'enseignement supérieur.

Le paiement est effectué en heures chargées.

À titre indicatif, la rémunération brute d'une heure de TD est actuellement de 43,50 €, à laquelle s'appliquent les charges patronales en vigueur, soit 5 % pour les enseignants titulaires et 41,9 % pour les intervenants non titulaires.

Pour le décompte des heures, une heure de cours magistral est comptabilisée pour 1,5 heure équivalent TD et une heure de travaux pratiques pour 1 heure équivalent TD. Sont également comptabilisées en équivalent TD 5 heures par enseignant pour l'encadrement et l'évaluation d'un projet tuteuré, 2 heures par enseignant pour l'encadrement et l'évaluation d'un stage professionnel, ainsi que 8 heures au titre de la mission de référent pédagogique.

## **ARTICLE 9 - ENTRÉE EN VIGUEUR**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2027 et s'achève le 30 juin 2031.

Elle pourra être prolongée ou renouvelée par avenant exprès signé par les Parties, sous réserve, le cas échéant, du renouvellement de l'enregistrement de la certification au RNCP ainsi que du maintien ou du renouvellement de l'accréditation correspondante.

## **ARTICLE 10 – RÉSILIATION ANTICIPÉE**

En cas de manquement par l'une ou l'autre des Parties à l'une quelconque des obligations mises à sa charge dans le cadre de la présente convention, l'autre Partie pourra la mettre en demeure de réparer ce manquement dans un délai maximum de trente (30) jours, sous réserve de l'en avoir informée préalablement par tout moyen.

Si, à l'issue de ce délai, la Partie concernée ne s'est pas mise en conformité, l'autre Partie pourra de plein droit résilier la présente convention, à effet immédiat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans préjudice de tous les dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

Le cas échéant, la Partie à l'initiative de la résiliation pourra imposer à la Partie défaillante de s'engager à poursuivre l'exécution de ses engagements contractuels jusqu'à la fin de la Formation en cours et ce, sans préjudice des éventuels dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre.

## **ARTICLE 11 - MODIFICATIONS**

Toute modification de la présente convention devra être faite par voie d'avenant, signé par les représentants des parties dûment habilitées à cet effet.

## **ARTICLE 12 - LOI APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES**

La présente convention est régie par les lois et règlements français. En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'inexécution de la présente convention, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable.

En cas de désaccord persistant, le tribunal administratif de Caen sera compétent pour connaître le litige.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, dont un (1) pour chaque Partie.

A :

Le :

Pour l'EPLEFPA Le Robillard  
Saïdi LAWAL, Directeur

Pour l'UNIVERSITÉ de Caen Normandie  
Lamri ADOUI, Président

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Décret n° 2025-960 du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro »

NOR : AGRE2523660D

**Publics concernés :** étudiants, apprentis, stagiaires, établissements d'enseignement agricole publics et privés, établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, établissements privés d'enseignement supérieur agricole à but non lucratif relevant de l'article L. 813-10 du code rural et de la pêche maritime et reconnus d'intérêt général en application de l'article L. 732-1 du code de l'éducation, établissements mentionnés aux articles L. 811-8, L. 813-8 ou L. 813-9 assurant une formation de technicien supérieur agricole, directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, inspection de l'enseignement agricole, conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

**Objet :** le décret organise le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé « bachelor agro » et actualise en conséquence des dispositions du code rural et de la pêche maritime.

**Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

**Application :** le présent décret est pris pour l'application des articles L. 812-12 et L. 813-12 du code rural et de la pêche maritime.

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 812-12 et L. 813-12 ;

Vu le code du travail ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces » du 2 juillet 2025 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole du 3 juillet 2025 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire du 10 juillet 2025 ;

Vu l'avis du comité social d'administration de l'enseignement agricole du 4 septembre 2025,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La section 6 du chapitre I<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> du livre VIII de la partie réglementaire du code rural et de la pêche maritime est ainsi modifiée :

1° Le 2° de l'article D. 811-139 est remplacé par les dispositions suivantes :

« 2° Soit par la voie de l'apprentissage définie au livre II de la sixième partie du code du travail dans les établissements mentionnés aux *a*, *b* et *c* du 1°, ainsi que dans tout autre établissement privé ayant obtenu une habilitation dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'agriculture » ;

2° Au II de l'article D. 811-139-5 du code rural et de la pêche maritime, après les mots : « directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt », sont insérés les mots : « , ou par le ministre chargé de l'agriculture dans les cas prévus au II de l'article D. 812-73, » ;

3° A l'article D. 811-140-1 :

a) A la fin du 2°, le point est remplacé par un point-virgule ;

b) A la fin du 3°, le point est remplacé par un point-virgule ;

c) Après le 3°, il est inséré un nouvel alinéa ainsi rédigé :

« 4° Soit avoir suivi les deux premières années de la préparation du bachelor agro en trois années mentionnées au II de l'article D. 812-73. »

**Art. 2.** – A l'intitulé du chapitre II du titre premier du livre VIII du code rural et de la pêche maritime, le mot : « public » est supprimé.

**Art. 3.** – Le chapitre II du titre I<sup>er</sup> du livre VIII de la partie réglementaire du code rural et de la pêche maritime est complété par les dispositions suivantes :

« *Section 5*

« *Dispositions relatives au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, dénommé "bachelor agro"*

« *Sous-section 1*

« *Dispositions générales et principes d'organisation du diplôme*

« *Art. D. 812-70.* – I. – Le diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie est dénommé "bachelor agro".

« II. – Le diplôme du bachelor agro est structurée en mentions. Au sein des mentions, les établissements accrédités organisent, sous leur responsabilité et en tant que de besoin, les différents parcours de formation dont ils fixent l'intitulé, dans le respect des présentes dispositions.

« III. – Pour son enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles, chaque mention du diplôme est présentée en activités professionnelles et en blocs de compétences. Le bachelor agro est classé au niveau 6 des niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles mentionné au livre I<sup>er</sup> de la sixième partie du code du travail.

« IV. – Le ministre chargé de l'agriculture arrête la nomenclature des mentions, le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de compétences pour chaque mention ainsi que les principes de l'évaluation relatifs au bachelor agro.

« *Art. D. 812-71.* – I. – Par son adossement à la recherche, notamment agronomique, le bachelor agro confère à ses titulaires la capacité d'analyser des problèmes complexes liés aux transitions climatique et environnementale, d'une part, et les moyens de s'adapter aux évolutions futures des métiers, de contribuer aux innovations des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers et de maîtriser le développement de leur carrière professionnelle, notamment dans un contexte européen ou international, d'autre part. Il comprend une initiation à la recherche.

« II. – Les formations conduisant au bachelor agro favorisent la diversité des recrutements dans un objectif de réussite des candidats.

« Elles sont organisées en partenariat avec le monde professionnel et répondent aux besoins d'emplois et de qualifications exprimés par les responsables socio-économiques de chaque territoire. Le bachelor agro permet l'accès à des activités d'encadrement, de responsable d'entreprise agricole et d'assistance d'ingénieur agronome.

« Le ministre chargé de l'agriculture fixe un objectif minimal d'insertion professionnelle des diplômés dans les secteurs d'activité visés par les mentions du bachelor agro.

« III. – Dans le cadre de la procédure nationale d'accréditation, l'évaluation de chaque formation de bachelor agro est confiée à l'inspection de l'enseignement agricole. Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur est tenu informé dans le cadre de l'évaluation de l'établissement d'enseignement supérieur prévue à l'article L. 613-1 du code de l'éducation. »

« Conformément à l'article D. 612-32-2 du code de l'éducation, le bachelor agro fait l'objet d'une évaluation nationale périodique. Elle est réalisée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur en y associant l'inspection de l'enseignement agricole. Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire et le Conseil national de l'enseignement agricole sont informés des résultats de cette évaluation.

« *Art. D. 812-72.* – Le bachelor agro est préparé :

« 1<sup>o</sup> Soit par la voie de la formation initiale, sous statut étudiant ;

« 2<sup>o</sup> Soit par la voie de l'apprentissage, définie au livre II de la sixième partie du code du travail ;

« 3<sup>o</sup> Soit par la voie de la formation professionnelle continue, définie au livre III de la sixième partie du code du travail.

« Il peut également être obtenu, en tout ou partie, par validation des acquis de l'expérience dans les conditions prévues par le livre IV de la sixième partie du code du travail.

« Pour l'application de la présente section, un candidat s'entend de toute personne préparant le bachelor agro, quelle que soit la voie de préparation.

« *Art. D. 812-73.* – I. – Les formations préparant au bachelor agro s'inscrivent dans l'architecture européenne des études définie à l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Le bachelor agro sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 180 crédits européens capitalisables et transférables (ECTS) au-delà du baccalauréat.

« II. – Le bachelor agro peut être préparé en trois années.

« Dans ce cas, la préparation intègre une formation de technicien supérieur agricole régie, sous réserve des dispositions de la présente section, par la section 6 du chapitre I<sup>er</sup> du livre VIII. Cette formation est organisée en semestres selon les modalités prévues à l'article D. 811-139-5.

« La validation de cette formation donne lieu à la délivrance, à titre de certification intermédiaire, du brevet de technicien supérieur agricole.

« III. – Le bachelor agro peut être préparé en une année unique en complément d'un brevet de technicien supérieur agricole ou d'une formation équivalente sanctionnée par 120 crédits-ECTS.

« IV. – Pour l'application de la présente section, l'année de diplomation est la troisième année ou l'année unique de préparation.

La liste des spécialités de sections de techniciens supérieurs agricoles susceptibles d'être intégrées à une mention du bachelor agro ou susceptibles d'être complétées par une mention de bachelor agro est définie par le ministre chargé de l'agriculture.

« *Sous-section 2*

« *Conditions d'admission*

« Art. D. 812-74. – L'admission en bachelor agro est sélective.

« Art. D. 812-75. – L'admission en première année de la préparation du bachelor agro en trois années est régie par les dispositions suivantes :

« I. – La procédure nationale de préinscription prévue à l'article L. 612-3 du code de l'éducation s'applique.

« II. – L'admission est subordonnée à la satisfaction de l'une des conditions suivantes :

« 1° Etre titulaire d'un titre ou diplôme mentionné au 2° de l'article D. 811-138-1 ;

« 2° Par exception, par la voie de la formation professionnelle continue, justifier au début de la formation d'une activité professionnelle de trois années en lien avec la mention préparée.

« III. – Le ministre chargé de l'agriculture arrête le pourcentage minimal de bacheliers technologiques et professionnels admis à s'inscrire.

« IV. – Le chef de l'établissement assurant la formation de technicien supérieur agricole se prononce sur la demande d'inscription dans la limite des capacités d'accueil prévues par l'accréditation, dans le respect de l'arrêté prévu au III et après avis de la commission d'examen des vœux prévue à l'article D. 612-1-13 du code de l'éducation.

« Art. D. 812-76. – L'admission en année de diplomation du bachelor agro est régie par les dispositions suivantes :

« I. – L'admission est subordonnée à la satisfaction de l'une des conditions suivantes :

« 1° Etre titulaire du brevet de technicien supérieur, du brevet de technicien supérieur agricole ou du brevet de technicien supérieur maritime ;

« 2° Etre titulaire d'un diplôme universitaire de technologie ;

« 3° Avoir obtenu 120 crédits-ECTS d'une mention du diplôme national de licence ou d'une licence professionnelle liée à l'agriculture ou à l'agroalimentaire ;

« 4° Etre titulaire d'une certification professionnelle classée au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles mentionné au 6° du III de l'article D. 6113-19 du code du travail et liée à l'agriculture ou à l'agroalimentaire ;

« 5° Par exception, par la voie de la formation professionnelle continue, justifier au début de la formation d'une activité professionnelle de trois années en lien avec la mention préparée.

« II. – Le ministre chargé de l'agriculture arrête le pourcentage minimal des titulaires des diplômes énumérés au 1° du I admis à s'inscrire.

« III. – Dans la limite des capacités d'accueil acceptées par l'accréditation et dans le respect de l'arrêté prévu au II, le chef de l'établissement responsable administratif de la formation se prononce dans les conditions suivantes :

« a) S'agissant des titulaires du brevet de technicien supérieur agricole à titre de certification intermédiaire du bachelor agro, après avis du conseil de classe ou de l'instance qui en tient lieu ;

« b) Dans les autres cas, après avis d'une commission d'examen des candidatures associant les établissements conjointement accrédités, dans des conditions prévues par l'accréditation.

« Art. D. 812-77. – L'admission en cours de cycle de formation par la validation des acquis de l'expérience est régie par les dispositions suivantes :

« Le chef de l'établissement responsable administratif de la formation se prononce, après avis d'une commission qu'il préside composée de membres de l'équipe pédagogique.

« Les candidats peuvent bénéficier, dans les conditions appréciées par cette commission, d'enseignements d'adaptation.

« *Sous-section 3*

« *Cadre national de la formation*

« Art. D. 812-78. – Le cadre national de l'année de diplomation du bachelor agro est fixé par les dispositions suivantes :

« I. – L'année comprend des enseignements théoriques et pratiques, dont l'utilisation d'outils numériques, des mises en situation professionnelle, des stages ou des périodes de formation en milieu professionnel, un projet tuteuré ainsi que l'apprentissage d'une langue vivante étrangère.

« L'équipe pédagogique assurant les enseignements théoriques et pratiques, dont la composition est prévue par l'accréditation, est constituée, d'une part, d'enseignants ou de formateurs exerçant leurs fonctions dans les établissements mentionnés aux articles L. 812-12 et L. 813-12 et, d'autre part, de professionnels exerçant dans les secteurs d'activité correspondant aux mentions du bachelier agro.

« Les stages professionnels et les périodes de formation en milieu professionnel impliquent, pour l'obtention de la mention préparée, l'élaboration et la soutenance d'un mémoire.

« Les blocs de compétence validés sont capitalisables.

« Les unités d'enseignement validées donnent lieu à l'attribution de crédits-ECTS.

« Chaque candidat bénéficie d'un accompagnement personnalisé et, s'il y a lieu, d'un soutien personnalisé.

« II. – Le ministre chargé de l'agriculture arrête :

« 1° Le volume horaire des activités de formation ;

« 2° La durée totale et la part des stages professionnels ;

« 3° L'objectif de maîtrise d'une langue vivante étrangère par référence à un niveau certifié du cadre européen commun de référence pour les langues.

« Art. D. 812-79. – Par dérogation au cadre national de la formation et de l'accréditation, avec l'accord du chef de l'établissement responsable administratif de la formation et sous réserve de cohérence pédagogique avec la formation, des périodes d'études ou d'apprentissage peuvent être effectuées à l'étranger, dans des conditions définies par convention entre l'établissement accrédité et l'établissement d'accueil.

« Cette convention, notamment, comporte la reconnaissance mutuelle des connaissances et des compétences acquises, précise les conditions de leur validation dans l'établissement d'accueil et prévoit l'acquisition corrélative de crédits-ECTS pour la préparation du bachelier agro.

#### « Sous-section 4

##### « Evaluation des candidats et délivrance du diplôme

« Art. D. 812-80. – L'obtention de chaque mention du bachelier agro procède de la compensation des résultats obtenus au titre de l'année de diplomation.

« Les modalités d'évaluation, de compensation et le cas échéant de rattrapage sont définies par les établissements conjointement accrédités. Elles peuvent tenir compte des compétences acquises dans le cadre de la reconnaissance de l'engagement des candidats dans la vie associative, sociale ou professionnelle, dans les conditions prévues par la section 2 du chapitre I<sup>er</sup> du titre I<sup>er</sup> du livre VI de la partie réglementaire du code de l'éducation.

« Ces modalités sont prévues par l'accréditation.

« Art. D. 812-81. – Le bachelier agro est délivré après délibération d'un jury présidé par un enseignant d'un établissement public d'enseignement supérieur, dont les règles générales de composition sont arrêtées par le ministre chargé de l'agriculture et dont les règles particulières de composition sont acceptées par l'accréditation.

« Le chef de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité en désigne le président et les membres pour un an.

« Le procès-verbal de la délibération du jury, comportant la liste des candidats lauréats et ajournés, est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

« Le secrétariat du jury est assuré par le chef de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité.

« Art. D. 812-82. – Le diplôme du bachelier agro est délivré par le chef de l'établissement public d'enseignement supérieur agricole ou de l'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ayant dispensé la formation.

« Ce diplôme est délivré par le ministre chargé de l'agriculture lorsque la formation a été accréditée dans les conditions fixées à l'article L. 813-12 selon des modalités de délivrance précisées à l'article D. 813-70-5.

« Art. D. 812-83. – Le diplôme comporte :

« 1° L'indication de la mention du bachelier agro et du parcours le cas échéant ;

« 2° La mention des autres établissements conjointement accrédités ayant dispensé la formation ;

« 3° Le diplôme est accompagné d'une annexe descriptive au diplôme dite "supplément au diplôme" mentionnée à l'article D. 123-13 du code de l'éducation. Elle est délivrée par le chef d'établissement responsable administratif de la formation. Cette annexe permet de rendre compte des connaissances et compétences acquises par le candidat ; des particularités du parcours de formation et des acquis spécifiques, y compris lorsqu'ils ont été acquis au sein d'une autre formation, interne ou externe à l'établissement afin d'assurer, dans le cadre de la mobilité internationale, la lisibilité des connaissances et aptitudes acquises. Tout candidat non diplômé peut également en faire la demande.

« Art. D. 812-84. – Le chef de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité, après consultation du jury, peut autoriser à redoubler le candidat qui, à l'issue de l'année de diplomation, n'a pas obtenu le diplôme. Le candidat ainsi autorisé à redoubler conserve le bénéfice des unités d'enseignement qu'il a validées. Il ne prépare que les unités d'enseignement correspondantes aux compétences non validées.

*« Sous-section 5**« Accréditation et dispositifs d'évaluation de la formation*

« *Art. D. 812-85.* – L'accréditation conjointe prévue aux articles L. 812-12 et L. 812-13 peut porter sur la préparation du bachelor agro en trois années ou en une année unique. Dans le premier cas, elle emporte habilitation à organiser la formation de technicien supérieur agricole en semestres.

« Elle vaut acceptation du projet figurant au dossier de demande.

« Elle précise la mention et le cas échéant le parcours de formation pour lesquels elle a été obtenue.

« Elle est consentie pour une durée maximale de cinq ans.

« *Art. D. 812-86.* – Les établissements souhaitant obtenir l'accréditation prévue aux articles L. 812-12 ou L. 813-12 :

« 1° Conçoivent dans le respect de la présente section, la formation de bachelor agro structurée en un ensemble cohérent d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de compétences ainsi que les modalités d'évaluation ;

« 2° Elaborent conjointement le dossier de demande d'accréditation ;

« 3° S'accordent par convention notamment, pour l'année de diplomation, sur la désignation de l'établissement d'inscription principale et éventuellement sur des établissements d'inscription secondaire à titre gracieux, sur l'établissement responsable administratif de la formation qui est un établissement d'enseignement technique sauf exception prévue par la convention, sur la répartition des rôles et responsabilités, et le cas échéant, sur l'association d'autres établissements ou organismes qui contribuent à la formation sans être accrédités ;

« 4° Délibèrent chacun, selon les règles qui leur sont propres, sur l'adoption du dossier de demande d'accréditation.

« *Art. D. 812-87.* – La demande d'accréditation comporte notamment, pour chaque mention du bachelor agro préparée, la composition et les modalités de fonctionnement d'un comité, qui tient lieu du conseil de perfectionnement prévu à l'article L. 611-2 du code de l'éducation, associant des représentants des milieux professionnels afin d'adapter le contenu de la formation aux besoins économiques, compte tenu notamment de l'insertion professionnelle des diplômés, des évolutions technologiques et du contexte socio-économique territorial, national ou international. Ce comité est consulté sur le rapport d'évaluation interne et sur la demande de renouvellement de l'accréditation.

« *Art. D. 812-88.* – Le chef de l'établissement responsable administratif de la formation adresse au ministre chargé de l'agriculture le dossier de demande d'accréditation, accompagné des délibérations visées au 4° de l'article D. 812-86.

« Pour le renouvellement d'une accréditation, il produit en outre le rapport d'évaluation interne de la formation prévu à l'article D. 812-90.

« Le ministre chargé de l'agriculture arrête les modalités d'organisation des campagnes d'accréditation et le contenu du dossier de demande ou de renouvellement de l'accréditation.

« *Art. D. 812-89.* – Le ministre chargé de l'agriculture se prononce sur l'accréditation après avoir consulté les autorités suivantes :

« 1° Pour avis conforme, le ministre chargé de l'enseignement supérieur lorsque l'accréditation est demandée pour un établissement public placé sous sa tutelle ;

« 2° Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région du siège de l'établissement responsable administratif de la formation, notamment au regard de la répartition territoriale des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur agricole ;

« 3° Le cas échéant, les directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du siège des autres établissements sollicitant leur accréditation conjointe ;

« 4° Le doyen de l'inspection de l'enseignement agricole qui procède à une évaluation de la demande d'accréditation au regard du respect de l'article L. 812-12 et des dispositions de la présente section et de l'article L. 813-12 le cas échéant ;

« 5° Le Conseil national de l'enseignement agricole ;

« 6° Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire ;

« 7° Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche lorsque l'accréditation est demandée pour un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre de l'enseignement supérieur.

« Dans le cas d'un renouvellement, il est tenu compte en outre du rapport d'évaluation interne de la formation prévu à l'article D. 812-90.

« *Art. D. 812-90.* – Les établissements conjointement accrédités mettent en place un dispositif d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité des formations du bachelor agro. Ce dispositif comprend notamment :

« 1° L'évaluation des enseignements et des formations par les candidats. Les résultats de cette évaluation sont soumis pour examen au conseil interne compétent et au conseil des enseignants, ou les instances qui en tiennent lieu ;

« 2° Le suivi des promotions et de leur taux de réussite aux examens, des difficultés rencontrées et des actions d'accompagnement et de soutien mises en place ;

« 3° La mesure de l'insertion professionnelle ou des poursuites d'études, notamment agronomiques, à l'issue, le cas échéant, de la certification intermédiaire puis du diplôme.

« Sur cette base et à l'issue de la période d'accréditation, l'établissement responsable administratif de la formation établit un rapport d'évaluation interne.

« *Sous-section 6*

« *Poursuite d'études agronomiques*

« *Art. D. 812-91.* – Une voie d'accès en première année du cycle de formation d'ingénieurs d'un établissement public d'enseignement supérieur agronomique est réservée aux inscrits en dernière année des formations de bachelor agro pour lesquels il est accrédité.

« Le nombre maximal de places offertes par établissement à cette voie du concours est fixé chaque année par les ministres chargés de l'agriculture et de l'enseignement supérieur.

« Les modalités des épreuves sur titre et ou sur entretien, les modalités d'affectation dans les formations de l'établissement, la composition du jury, les frais d'inscription, sont fixées par le conseil d'administration de l'établissement public d'enseignement supérieur agronomique.

« Les dates d'ouverture et de clôture des inscriptions à cette voie du concours, les dates des éventuelles épreuves, sont fixées annuellement par le directeur de l'établissement public d'enseignement supérieur agronomique. Elles sont publiées sur le site internet de l'établissement public d'enseignement supérieur agronomique, ainsi que la liste des lauréats.

« *Art. D. 812-92.* – Un établissement privé d'enseignement supérieur agricole accrédité sur la base de l'article L. 813-12 peut organiser un concours en vue de l'admission en première année du cycle de formation d'ingénieurs pour les inscrits en dernière année des formations de bachelor agro pour lesquels il est accrédité.

« *Sous-section 7*

« *Régime administratif, disciplinaire et financier*

« *Art. D. 812-93.* – L'établissement d'inscription principale prévu par la convention mentionnée au 3° de l'article D. 812-86 :

« 1° Enregistre les inscriptions des candidats, sans préjudice d'inscriptions secondaires auprès des autres établissements dispensant la formation ;

« 2° Perçoit les droits de scolarité, fixés par arrêté du ministre chargé de l'agriculture sur la base de l'article L. 811-6, puis peut les redistribuer aux autres établissements conjointement accrédités dans les conditions prévues par ladite convention.

« Les bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur accordée par l'Etat, les pupilles de la Nation et les pupilles de la République sont exonérés de plein droit du paiement des droits de scolarité. Le chef de l'établissement d'inscription principale peut exonérer les candidats qui en font la demande en raison de leur situation personnelle, dans la limite de 10 % des candidats inscrits compte non tenu de ceux qui sont exonérés de plein droit.

« Conformément aux dispositions de l'article L. 6211-1 du code du travail, les apprentis sont exonérés de droits de scolarité.

« Les candidats admis en année de diplomation s'acquittent de la contribution de vie étudiante et de campus prévue à l'article L. 841-5 du code de l'éducation si l'établissement d'inscription principale est un établissement d'enseignement supérieur.

« *Art. D. 812-94.* – Le régime disciplinaire auquel les candidats sont soumis est celui de l'établissement d'inscription principale.

« *Art. D. 812-95.* – L'établissement responsable administratif de la formation remet une carte d'étudiant ou une carte d'étudiant des métiers aux candidats admis en année de diplomation. »

**Art. 4.** – A la section 2 du chapitre III du titre premier du livre VIII du code rural et de la pêche maritime, il est créé une sous-section 4 *ter* intitulée « Dispositions particulières aux établissements mentionnés à l'article L. 813-12 » avec l'article suivant :

« *Art. D. 813-70-5.* – Nonobstant du respect des dispositions prévues à la section 5 du chapitre II du titre premier du livre VIII du code rural et de la pêche maritime, les établissements d'enseignement supérieur agricole privés accrédités, dans les conditions fixées à l'article L. 813-12, pour dispenser des formations conduisant à un diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie, sont soumis aux conditions particulières suivantes :

« 1° Par dérogation à l'article D. 812-81, le jury est nommé annuellement, sur proposition du chef d'établissement privé d'enseignement supérieur agricole accrédité, par le ministre chargé de l'agriculture. Le ministre chargé de l'agriculture désigne également le président du jury qui est issu du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole. A la clôture des opérations, le président du jury adresse au ministre chargé de l'agriculture le procès-verbal signé par les membres du jury et son rapport ;

« 2° Par dérogation à l'article D. 812-82, le parchemin du "diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie", portant indication de la mention du bachelor agro et d'un parcours, le cas échéant,

précisant les autres établissements accrédités ayant participé à la formation, est délivré par le ministre chargé de l'agriculture au nom de l'Etat. L'établissement d'enseignement supérieur agricole privé est chargé des opérations d'édition du parchemin de diplôme ;

« 3° Par dérogation à l'article D. 812-93, si l'établissement d'inscription principale est un établissement privé d'enseignement supérieur agricole, les droits de scolarité pour les étudiants et stagiaires et les exonérations possibles sont fixés selon les règles qui leur sont propres. »

**Art. 5.** – La section 1 du chapitre I<sup>er</sup> du titre IV du livre VIII de la partie réglementaire du code rural et de la pêche maritime est ainsi modifiée :

1° L'article D. 841-2 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. D. 841-2.* – Pour l'application du présent livre en Guyane, les références à la région, au conseil régional, au président du conseil régional, à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont remplacées respectivement par les références à la collectivité territoriale de Guyane, à l'Assemblée de Guyane, au président de l'Assemblée de Guyane, à la direction générale des territoires et de la mer et au directeur général des territoires et de la mer. » ;

2° L'article D. 841-3 est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. D. 841-3.* – Pour l'application du présent livre en Martinique :

« 1° Les références à la région, au conseil régional et au président du conseil régional sont remplacées respectivement par les références à la collectivité territoriale de Martinique, à l'Assemblée de Martinique et, selon les cas, au président de l'assemblée de Martinique pour les attributions liées à la présidence de l'assemblée délibérante et au président du conseil exécutif de Martinique pour les attributions dévolues à l'autorité exécutive de la collectivité ;

« 2° Les références à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, et au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont remplacées respectivement par les références à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et au directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. » ;

3° Après l'article D. 841-3, il est inséré un article D. 841-3-1 ainsi rédigé :

« *Art. D. 841-3-1.* – Pour l'application du présent livre en Guadeloupe et à La Réunion, les références à la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, et au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont remplacées respectivement par les références à la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et au directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. »

**Art. 6.** – La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 septembre 2025.

FRANÇOIS BAYROU

Par le Premier ministre :

*La ministre de l'agriculture,  
et de la souveraineté alimentaire,*

ANNIE GENEVARD

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

#### Arrêté du 8 septembre 2025 relatif au diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro »

NOR : AGRE2523661A

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 812-12, L. 813-12, D. 812-70 à D. 812-95 et D. 813-70-15 ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 2021 relatif à la formation semestrielle du brevet de technicien supérieur agricole prévue par l'article D. 811-139-5 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 3 juillet 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du 10 juillet 2024 ;

Vu l'avis du Comité social d'administration de l'enseignement agricole du 4 septembre 2025,

Arrête :

#### CHAPITRE I<sup>er</sup>

##### DISPOSITIONS RELATIVES AUX FORMATIONS CONDUISANT AU BACHELOR AGRO

**Art. 1<sup>er</sup>.** – En application du III de l'article D. 812-75 du code rural et de la pêche maritime, lors de l'admission en première année du bachelor agro préparé en trois années dans la modalité prévue au II de l'article D. 812-73, le pourcentage minimal cumulé de bacheliers technologiques et de bacheliers professionnels est de 50 %.

En application du II de l'article D. 812-76 du code rural et de la pêche maritime, lors de l'admission en troisième année ou année unique du bachelor agro dans sa modalité prévue au III de l'article D. 812-73, le pourcentage minimal cumulé de titulaires d'un brevet de technicien supérieur agricole, d'un brevet de technicien supérieur ou d'un brevet de technicien supérieur maritime est de 70 %.

**Art. 2.** – En application de II de l'article D. 812-78 du code rural et de la pêche maritime, la troisième année ou année unique du bachelor agro comprend des activités de formation correspondant à l'équivalent de 600 heures d'enseignement encadré ou 17 à 18 semaines pour la formation en apprentissage.

**Art. 3.** – En application du II de l'article D. 812-78 du code rural et de la pêche maritime, la troisième année ou année unique du bachelor agro comprend, dans le cas de la formation par la voie scolaire, 12 à 16 semaines de stages professionnels correspondant au minimum à un tiers des crédits européens capitalisables et transférables (ECTS). Dans le cas de la formation par la voie de l'apprentissage ou la voie de la formation professionnelle continue, le temps de formation en entreprise correspond au minimum à un tiers des crédits européens capitalisables et transférables (ECTS).

En application du II de l'article D. 812-78 du code rural et de la pêche maritime, le niveau minimum atteint à l'issue de l'apprentissage d'une langue étrangère en bachelor agro, évalué par l'équipe pédagogique, est le niveau B2 dans le cadre européen commun de référence pour les langues.

**Art. 4.** – En application du II de l'article D. 812-71 du code rural et de la pêche maritime, l'objectif minimal d'insertion professionnelle des diplômés dans les secteurs de débouchés correspondant à la mention de bachelor agro préparée est de 50 %.

**Art. 5.** – En application de l'article D. 812-81 du code rural et de la pêche maritime, la composition du jury comprend :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme ;
- un ou plusieurs enseignants-chercheurs ou enseignants des établissements publics d'enseignement supérieur accrédités, qui le préside ;
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation.

Le jury et son président sont désignés annuellement par le chef d'établissement de l'enseignement supérieur.

**Art. 6.** – En application de l'article D. 813-70-5 du code rural et de la pêche maritime, la composition du jury comprend :

- pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés par la mention du diplôme ;
- un ou plusieurs enseignants permanents mentionnés à l'article R. 813-64 du code rural et de la pêche maritime de l'établissement d'enseignement supérieur agricole privé accrédité ;
- un ou plusieurs enseignants et formateurs ayant participé à la formation ;
- un membre du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux ou de l'inspection de l'enseignement agricole qui le préside.

Le jury et son président sont désignés annuellement par arrêté du ministre chargé de l'agriculture sur proposition du chef d'établissement d'inscription principale.

## CHAPITRE II

### COMPOSITION ET ORGANISATION DU DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DU BACHELOR AGRO

**Art. 7.** – Le dossier de demande d'accréditation, transmis par le chef d'établissement responsable administratif de la formation, comporte pour chaque mention de bachelor agro les éléments suivants :

1° Périmètre des établissements accrédités et gouvernance du consortium :

- a) La convention, prévue à l'article D. 812-86 du code rural et de la pêche maritime, liant les établissements accrédités, désignant notamment la répartition des rôles et des responsabilités entre établissements ;
- b) Les délibérations des instances visées au 4° de l'article D. 812-86 du code rural et de la pêche maritime, approuvant le dossier de demande d'accréditation ;
- c) Le nom et la qualification du responsable de la mention du bachelor agro au sein de l'établissement d'inscription principale ;
- d) La composition, les règles relatives au fonctionnement et les derniers comptes-rendus, dans le cas d'un renouvellement, du comité prévu à l'article D. 812-87 du code rural et de la pêche maritime ;

2° Organisation pédagogique de la formation :

- a) La présentation synthétique du projet de « bachelor agro » dans la mention choisie avec, le cas échéant, le parcours proposé et son articulation avec l'offre de formation des établissements, en veillant au respect des attendus fixés par le décret relatif au bachelor agro ;
- b) Les principes d'organisation de la mention de bachelor agro demandée, en précisant la voie de formation (formation initiale, apprentissage, formation professionnelle continue) et la modalité du diplôme (bachelor agro en un an ou en trois ans), telles que définies aux articles D. 812-72 et D. 812-73 du code rural et de la pêche maritime ;
- c) Le référentiel de formation pour chaque parcours de formation tel que prévu à l'article D. 812-78 :
  - répondant au référentiel de compétences et au référentiel d'activités professionnelles de la mention du bachelor agro demandée ;
  - précisant la répartition, l'organisation et le volume des enseignements ;
- d) Le référentiel d'évaluation des étudiants, apprentis ou stagiaires, avec les modalités des situations d'évaluation, les modalités d'obtention du diplôme, comprenant le cas échéant les modalités de rattrapage tel que prévu à l'article D. 812-80 ;

3° Constitution de l'équipe mixte enseignante prévue au I. de l'article D. 812-78 :

- a) La composition de l'équipe mixte d'enseignants ou de formateurs des établissements d'enseignement technique et d'enseignants-chercheurs des établissements publics d'enseignement supérieur ou d'enseignants à titre permanent des établissements privés d'enseignement supérieur agricole et de professionnels exerçant leur activité dans les secteurs de débouchés ;
- b) Les enseignants qui pourront être associés de manière ponctuelle, notamment doctorants, experts-associés prévus à l'article L. 820-2 du code rural et de la pêche maritime ;
- c) Les membres pressentis, avec leurs qualités, pour constituer le jury de délivrance du diplôme prévu à l'article D. 812-81 ou à l'article D. 813-70-5 et à l'article 5 ou à l'article 6 du présent arrêté, complétés lors du renouvellement de l'accréditation par les derniers rapports du jury ;

4° Adossement à la recherche et à l'innovation et partenariats avec le monde professionnel (article D. 812-71) :

- a) Une note de démonstration qui détaille l'organisation pédagogique de la formation et la constitution de l'équipe mixte enseignante pour répondre aux exigences du diplôme mentionnées au I de l'article D. 812-71 ;
- b) Une note de démonstration qui présente l'organisation pédagogique de la formation et la constitution de l'équipe mixte pour répondre aux exigences du diplôme mentionnées au II de l'article D. 812-71 ;

5° Recrutement des étudiants, apprentis, stagiaires :

- a) La description des capacités d'accueil pour la troisième année ou l'année unique de bachelor agro ;

- b) La présentation des recrutements d'étudiants, d'apprentis ou stagiaires envisagés :
- pour un bachelor agro en trois ans : viviers de recrutement et critères d'admission post baccalauréat, viviers de recrutement complémentaires et critères d'admission pour la troisième année ; critères de poursuite d'études pour les étudiants diplômés du brevet de technicien supérieur agricole intégrés au bachelor agro, dans le respect de l'article D. 812-75 ;
  - pour un bachelor agro en un an : viviers de recrutement et critères d'admission à bac+2, dans le respect du I de l'article D. 812-76 ;
- c) La présentation de la politique d'attractivité mise en place pour le recrutement des étudiants, apprentis ou stagiaires et, à compter du premier renouvellement, un bilan de ces recrutements ;
- d) La présentation de la composition et du fonctionnement de la commission d'examen des candidatures prévue à l'article D. 812-76 ;
- e) La composition, le cas échéant, de la commission de validation des études supérieures ou d'acquis de l'expérience, prévue à l'article D. 812-77 ;
- 6° Politique sociale, suivi individualisé et reconnaissance de l'engagement étudiant :
- a) La part envisagée des étudiants boursiers sur critères sociaux et, le cas échéant, description des autres dispositifs d'aides ;
  - b) Les services à disposition des étudiants, apprentis ou stagiaires (internats, résidences, restauration...) ;
  - c) La description des actions d'accompagnement et de soutien mises en place ;
  - d) La description des parcours de formation personnalisée et la part envisagée des étudiants, apprentis et stagiaire bénéficiant d'un accompagnement pédagogique ;
  - e) La description de la politique d'accueil des étudiants, apprentis ou stagiaires en situation de handicap et la part envisagée des étudiants, apprentis ou stagiaires en situation de handicap ;
  - f) Le cas échéant, les modalités de prise en compte des compétences acquises dans le cadre de la reconnaissance de l'engagement des étudiants, des apprentis ou des stagiaires dans la vie associative, sociale ou professionnelle, prévues à l'article D. 812-80 ;
- 7° Mobilité internationale :
- a) La part envisagée des étudiants, apprentis ou stagiaires en mobilité entrante/sortante ;
  - b) Le cas échéant, conventions de partenariat international prévues à l'article D. 812-79, conclues ou en projet ;
- 8° A compter du premier renouvellement, suivis de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études notamment agronomiques, prévus à l'article D. 812-90 :
- a) Les mesures des taux d'emploi à 18 mois et à 30 mois des diplômés notamment dans des fonctions d'encadrement, de responsable d'entreprise agricole, d'assistance d'ingénieur ;
  - b) La part des diplômés en emploi en contrat à durée indéterminée à 18 mois et à 30 mois ;
  - c) Le suivi de la rémunération des diplômés et de leurs secteurs d'emplois ;
  - d) Le nombre pressenti d'étudiants, apprentis ou stagiaires poursuivant des études agronomiques prévues aux articles D. 812-91 et D. 812-92 et le bilan des poursuites d'études ;
- 9° Démarche qualité :
- a) La description du dispositif d'évaluation interne et d'amélioration de la qualité des formations, tel que prévu à l'article D. 812-90 ;
  - b) Pour le renouvellement de l'accréditation, le rapport d'auto-évaluation sur la base de l'évaluation interne.

Les différents indicateurs de réalisation distinguent les femmes et les hommes.

**Art. 8.** – Dans les cas prévus à l'article D. 812-85 pour le bachelor en trois ans, le dossier d'accréditation au bachelor agro est déposé en commun avec le dossier d'habilitation à la semestrialisation du brevet de technicien supérieur agricole prévu par l'arrêté susmentionné. Les établissements déposent un dossier d'habilitation à la semestrialisation du brevet de technicien supérieur agricole complété des pièces spécifiques au bachelor agro précitées, en veillant à la cohérence des deux parcours de formation.

**Art. 9.** – Pour chaque campagne annuelle d'accréditation, le ministre chargé de l'agriculture fixe par instruction l'organisation et le calendrier de candidatures et d'instruction des dossiers. Il en est de même pour les évaluations confiées à l'inspection de l'enseignement agricole prévues au III de l'article D. 812-71.

**Art. 10.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 septembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général de l'enseignement  
et de la recherche,*  
B. BONAIMÉ

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

**Arrêté du 8 septembre 2025 portant nomenclature des mentions et définissant les référentiels d'activités, référentiels de compétences et référentiels d'évaluation du diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro »**

NOR : AGRE2523662A

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 812-12, L. 813-12, D. 614-2, D. 812-70 à D. 812-95 et D. 813-70-15 ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative « Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces » du 2 juillet 2025 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 3 juillet 2024 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en date du 10 juillet 2024 ;

Vu l'avis du comité social d'administration de l'enseignement agricole du 4 septembre 2025,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – La nomenclature des mentions du diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » prévue à l'article D. 812-70 du code rural et de la pêche maritime est la suivante :

- Alimentation et agroalimentaire durables ;
- Elevage et transitions ;
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture ;
- Génie agronomique et transitions ;
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation ;
- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture.

**Art. 2.** – Chaque mention de diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » est définie par un référentiel de diplôme qui comporte :

- a) Un référentiel d'activités ;
- b) Un référentiel de compétences ;
- c) Un référentiel d'évaluation.

Les référentiels de diplôme de chaque mention sont publiés au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'agriculture.

**Art. 3.** – Au 3.1 de la section 3 diplômes, titres et certificats de niveau 6 de l'annexe de l'arrêté du 24 avril 2023 pris en application du 3° de l'article D. 614-2 du code rural et de la pêche maritime, sont insérés les diplômes suivants :

- diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » mention Elevage et transitions ;
- diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » mention Entreprendre, accompagner et manager en agriculture ;
- diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » mention Génie agronomique et transitions ;
- diplôme national de premier cycle en sciences et techniques de l'agronomie dénommé « bachelor agro » mention Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture.

**Art. 4.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 8 septembre 2025.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur général*  
*de l'enseignement et de la recherche,*  
B. BONAIME

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-031

Direction des Études et de la Vie Étudiante

#### DIPLÔMES D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES EN PHARMACIE ET MAQUETTE DU DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES « OFFICINE »

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.*

#### DÉLIBÈRE

##### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la création des Diplômes d'études spécialisées (DES) en pharmacie et la création de la maquette du DES « officine » (UFR Santé).

*Annexe : Dossier d'accréditation et maquette du DES officine.*

##### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Adou*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DU 3EME CYCLE COURT**

**DES DE PHARMACIE OFFICINALE ET DES DE PHARMACIE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE**

**I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES**

<b>Etablissement</b>		UNIVERSITE Caen Normandie	
Adresse		Esplanade de la Paix	
Code postal	CS14032	Commune	14032 Caen Cedex5
N° SIRET		Code APE	85.42Z – Enseignement supérieur
<b>Statut juridique</b> : Etablissement Public National à caractère scientifique culturel et professionnel			
<b>Représentant légal</b> :			
Prénom	Lamri	Nom	ADOUI
Fonction	Président		
Téléphone	0231565570	Email	Lamri.adoui@unicaen.fr
<b>UFR SANTE, Faculté des Sciences Pharmaceutiques</b>			
Adresse		Pôle des formations et de recherche en santé (PFRS) – 2 rue des Rochambelles	
Code postal	CS 14032	Commune	14032 Caen Cedex 5
Téléphone	02 31 56 60 05	Email	Pascale.schumann-bard@unicaen.fr

**II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

La Faculté des sciences pharmaceutiques assure les formations de DES de Pharmacie Officinale et de DES de Pharmacie Industrielle et Recherche.

La Faculté fait partie de l'UFR Santé qui regroupe les Facultés de Médecine, Odontologie et des Sciences Pharmaceutiques

La Faculté est représentée par sa Doyenne Pr. Pascale Schumann-Bard

L'UFR est représentée par son Directeur, Pr. Paul Milliez

**III. NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS DANS LES DEUX DES « COURTS » A LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2026**

DES de Pharmacie Officinale : environ 55 étudiants

DES de Pharmacie Industrielle et Recherche : environ 15 étudiants

#### **IV. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Mme SCHUMANN-BARD Pascale, Doyenne de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques

#### **V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE**

##### **Coordonnateurs :**

DES de Pharmacie Officinale : Dr. Johanna GIOVANNINI

DES de Pharmacie Industrielle et Recherche : Dr. Marianne LEGER

##### **Liste de l'équipe enseignante de l'UFR :**

##### **PROFESSEURS DES UNIVERSITES (PU et PU-PH)**

BOULOUARD Michel Physiologie, Pharmacologie  
BUREAU Ronan Biophysique, Chémoinformatique  
COLLOT Valérie Pharmacognosie  
DALLEMAGNE Patrick Chimie médicinale  
DAUPHIN François Physiologie, Pharmacologie  
DELEPEE Raphaël Chimie analytique  
FABIS Frédéric Chimie organique  
FRERET Thomas Physiologie, Pharmacologie  
GARON David Botanique, Mycologie, Biotechnologies  
GIARD Jean-Christophe Bactériologie, Virologie  
MALZERT-FREON Aurélie Pharmacie galénique  
ROCHAIS Christophe Chimie organique  
SCHUMANN-BARD Pascale Physiologie, Pharmacologie  
SICHEL François Toxicologie  
SOPKOVA Jana Biophysique, Drug design  
VILLEDIEU Marie Biologie et thérapies innovantes des cancers  
VOISIN-CHIRET Anne-Sophie Chimie médicinale

##### **MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES (MCU et MCU-PH)**

ANDRE Véronique – HDR Biochimie, Toxicologie  
BOUET Valentine – HDR Physiologie, Pharmacologie  
CAILLY Thomas – HDR Chimie bio-inorganique, Chimie organique  
DENOYELLE Christophe – HDR Biologie cellulaire et moléculaire, Biochimie, Cancérologie  
DHALLUIN Anne Bactériologie, Virologie, Immunologie  
DUBOST Emmanuelle – HDR Chimie organique  
ELDIN de PECOULAS Philippe – HDR Parasitologie, Mycologie médicale  
GIOVANNINI Johanna Biophysique  
GROO Anne-Claire Pharmacie galénique  
KIEFFER Charline Chimie médicinale  
KRIEGER Sophie (Praticien hospitalier) – HDR Biologie clinique  
LEBAILLY Pierre – HDR Santé publique  
LECHEVREL Mathilde – HDR Toxicologie  
LEGER Marianne Physiologie, Pharmacologie  
LEPAILLEUR Alban – HDR Modélisation moléculaire  
LOHARD Steven..... Biologie cellulaire et moléculaire, Biochimie, Cancérologie

N'DIAYE Monique - HDR Parasitologie, Mycologie médicale, Biochimie clinique  
PAIZANIS Eleni Physiologie, Pharmacologie  
POTTIER Ivannah Chimie et toxicologie analytiques  
PREVOST Virginie – HDR Chimie analytique, Nutrition, Education thérapeutique du patient  
QUINTIN Jérôme Pharmacognosie  
RIOULT Jean-Philippe Botanique, Mycologie, Biotechnologies  
SAINT-LORANT Guillaume – HDR (Praticien hospitalier) Pharmacie clinique, Assurance qualité  
SINCE Marc– HDR Chimie analytique  
THEAULT BRYERE Joséphine Biostatistiques

PROFESSEUR AGREGÉ (PRAG)

PRICOT Sophie Anglais

PERSONNEL ASSOCIÉ A TEMPS PARTIEL (PAST) – CV en annexe

LECOUFLET Pierre Pharmacie officinale  
RICHARD Estelle Pharmacie officinale  
SEDILLO Patrick Pharmacie officinale  
SEGONZAC Virginie Pharmacie officinale

**VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU TROISIÈME CYCLE COURT**

**DES de Pharmacie Officinale :**

La maquette du DES Pharmacie Officinale proposée à l'UFR Santé de l'Université de Caen est jointe **en annexe** au dossier.

Concernant les Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences du DES Pharmacie Officinale, l'évaluation s'effectuera au moyen d'une Evaluation Continue Intégrale (ECI).

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Officinale est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques en filière professionnelle "Officine".

La formation conduisant au diplôme est composée de deux semestres (12 mois). Elle permet à l'étudiant :

1° D'acquérir et d'approfondir les connaissances et les compétences afférentes à la filière professionnelle officine ;

2° De préparer sa thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

La formation comprend deux stages de pratique professionnelle, d'une durée de six mois chacun :

1° Un stage d'approfondissement en pratique officinale au cours du premier semestre ;

2° Un stage de pratique officinale en autonomie supervisée au cours du second semestre.

L'un des deux stages est à effectuer en priorité dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l'accès aux soins, telles que définies par les ARS.

Ces deux périodes de stage comprennent :

1° Un temps de formation en stage à l'officine ;

2° Un temps de formation à l'université incluant des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie représentant entre 200 heures et 350 heures maximum répartis sur deux semestres.

Les enseignements font appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement et aux soins, ainsi qu'à des approches pédagogiques variées, incluant la simulation.

Ils font aussi appel à la participation de patients, en binôme avec un personnel enseignant.

L'enseignement est réalisé dans une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences du Pharmacien d'Officine (RNCP 39499) et l'arrêté du 31 décembre 2025 (la matrice croisée de compétences est jointe au dossier).

Il est ainsi divisé en 4 domaines de compétences :

1. Dispenser des médicaments et produits de Santé
2. Accompagner le patient dans son parcours de soins
3. Exploiter et gérer une officine
4. Déployer des actions de prévention et de santé publique

Les Unités d'Enseignements participent à ces différents domaines de compétences.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- la validation des enseignements
- la validation des 2 stages de pratique professionnelle,
- la validation du portfolio de compétences.

### **DES de Pharmacie Industrielle et Recherche :**

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques filière professionnelle " Industrie-Recherche ".

La formation conduisant au Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est composée de deux semestres. Elle permet à l'étudiant :

- D'approfondir les connaissances et les compétences afférentes à l'orientation professionnelle et au parcours de formation choisi ;
- De préparer sa thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie, ainsi qu'un stage de pratique professionnelle d'une durée de six mois à temps plein ou d'une période équivalente en alternance avec les périodes de formation théorique.

Les enseignements universitaires font appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement.

L'enseignement est réalisé dans une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences du pharmacien d'officine (RNCP 39499) et l'arrêté du 31 décembre 2025.

Il est ainsi divisé en 7 domaines de compétences :

1. Être acteur du cycle de vie des médicaments et autres produits de santé dans un contexte de recherche et développement
2. Produire et garantir la qualité des médicaments et autres produits de santé
3. Assurer le suivi réglementaire des médicaments et autres produits de santé
4. Gérer, informer et accéder au marché des médicaments et autres produits de santé
5. Être acteur de santé publique dans la distribution en gros du médicament
6. Se former à la recherche dans le domaine de la santé
7. Compétences transversales

Les étudiants devront tous valider le domaine 7 et au moins un des autres domaines.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- la validation d'enseignements pouvant être issus d'autres formations (Master, diplômes d'ingénieur, ...) et concourant à l'acquisition de compétences listées ci-dessus,
- la validation d'un stage de pratique professionnelle,
- la validation d'un portfolio de compétences.

Chaque étudiant, quel que soit le DES court, sera suivi par un enseignant référent de (Art. 36 de l'arrêté du 31 décembre 2025).

- Mutualisation des enseignements :

Non

**VII. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES**

**VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)**

- De la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)
- Du conseil d'administration (CA)

**Dossier à déposer via l'application fresq**

**Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Pharmacie officinale**

DC/UE	Compétences	Responsable UE	h CM	h TD	h TP	Total h	Coefficient	MCC	Remarques
<b>DC1 : Dispenser des médicaments et autres produits de santé</b>			52	68	2	122	10		Le domaine de compétences est validé si l'étudiant.e obtient 10 de moyenne dans chaque UE (validation des connaissances et des compétences). Il est impératif de valider le stage pour valider le DC.
UE1	Dispenser les médicaments et autres produits de santé chez le patient adulte	Virginie SEGONZAC & Pascale SCHUMANN-BARD							
		<b>Total UE</b>	5	50,5	2	57,5	5	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE2	Dispenser les médicaments et autres produits de santé à des étapes clés de la vie	Virginie SEGONZAC & Pascale SCHUMANN-BARD							
		<b>Total UE</b>	41	11,5	0	52,5	3	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE3	Dispenser les dispositifs médicaux	Patrick SEDILLO							
		<b>Total UE</b>	6	6	0	12	2	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE4	DC1 : Tableau de bord/Stage	Johanna GIOVANNINI						Val/non val	La/le Maître.sse de stage coche les apprentissages critiques et les composantes essentielles validés par l'étudiant.e. Tous les apprentissages critiques et les composantes essentielles doivent être validés.
<b>DC2 : Accompagner le patient dans son parcours de soins</b>			29,5	11	0	40,5	5		Le domaine de compétences est validé si l'étudiant.e obtient 10 de moyenne dans chaque UE (validation des connaissances et des compétences). Il est impératif de valider le stage pour valider le DC.
UE1	Accompagner le patient dans sa prise en charge globale	Virginie SEGONZAC & Pascale SCHUMANN-BARD							
		<b>Total UE</b>	25,5	10	0	35,5	2,5	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE2	Accompagner le patient dans des situations particulières	Anne DHALLUIN & David GARON							
		<b>Total UE</b>	4	1	0	5	2,5	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE3	DC2 : Tableau de bord/Stage	Johanna GIOVANNINI						Val/non val	La/le Maître.sse de stage coche les apprentissages critiques et les composantes essentielles validés par l'étudiant.e. Tous les apprentissages critiques et les composantes essentielles doivent être validés.
<b>DC3 : Exploiter et gérer une officine</b>			42	30,5	12	84,5	8		Le domaine de compétences est validé si l'étudiant.e obtient 10 de moyenne dans chaque UE (validation des connaissances et des compétences). Il est impératif de valider le stage pour valider le DC.
UE1	Gérer, manager	Patrick SEDILLO & Aurélie MALZERT-FREON							
		<b>Total UE</b>	36	25	0	61	5	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE2	Délivrer des préparations à l'officine	Aurélie MALZERT-FREON							
		<b>Total UE</b>	6	5,5	12	23,5	3	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE3	DC3 : Tableau de bord/Stage	Johanna GIOVANNINI						Val/non val	La/le Maître.sse de stage coche les apprentissages critiques et les composantes essentielles validés par l'étudiant.e. Tous les apprentissages critiques et les composantes essentielles doivent être validés.
<b>DC4 : Déployer des actions de prévention et santé publique</b>			25	29,5	14,5	69	7		Le domaine de compétences est validé si l'étudiant.e obtient 10 de moyenne dans chaque UE (validation des connaissances et des compétences). Il est impératif de valider le stage pour valider le DC.
UE1	Vacciner	Anne DHALLUIN							
		<b>Total UE</b>	12,5	3	2,5	18	2	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE2	Identifier et prévenir le risque végétal et fongique	David GARON							
		<b>Total UE</b>	6	9	12	27	2	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE3	Eduquer le patient à sa santé	Virginie PREVOST							
		<b>Total UE</b>	3,5	17,5	0	21	2	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit démontrer l'acquisition de la compétence en respectant les composantes essentielles
UE4	Mener des actions de prévention et de veille sanitaire	Anne DHALLUIN & David GARON							
		<b>Total UE</b>	3	0	0	3	1	ECI	Mises en situation : pour obtenir la moyenne, l'étudiant.e doit respecter les composantes essentielles et évaluation du portfolio
UE5	DC4 : Tableau de bord/Stage	Johanna GIOVANNINI						Val/non val	La/le Maître.sse de stage coche les apprentissages critiques et les composantes essentielles validés par l'étudiant.e. Tous les apprentissages critiques et les composantes essentielles doivent être validés.
<b>DC5 : Portfolio</b>			0	4	0	4	8		Le domaine de compétences est validé si l'étudiant.e obtient 10 de moyenne dans le DC.
UE1	Portfolio	Johanna GIOVANNINI							
		<b>Total UE</b>	0	4	0	4	8	ECI	Pendant le stage, l'étudiant.e compile des traces de développement de sa compétence et les commente de façon réflexive. Elle/il cherche à démontrer qu'elle/il a su exercer sa compétence dans le respect des composantes essentielles.
<b>Total DES de Pharmacie Officinale</b>			148,5	143	28,5	320	38		La validation du DES de Pharmacie officinale est subordonnée à la validation de chacun des domaines de compétences du référentiel. Ces domaines de compétences sont indépendants les uns des autres et ne peuvent se compenser. La validation d'un domaine de compétences est subordonnée à la validation de chacune des unités d'enseignement (UE) qui le composent. Les UE peuvent correspondre à des enseignements (théoriques, dirigés et pratiques), au stage de pratique professionnelle et au portfolio.

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 29 mai 2026

Délibération 2026-032

Direction des Études et de la Vie Étudiante

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES  
MAÏEUTIQUES

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.*

**DÉLIBÈRE**

**Article 1 :**

Le Conseil d'administration approuve la création du Diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques (UFR Santé).

*Annexe : Dossier d'accréditation, maquette du DFASMa, annexe du référentiel de formation, présentation de la réforme du 2ème cycle.*

**Résultat du vote :**

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application Informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

**DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION A DELIVRER LE DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE**

**EN SCIENCES MAIEUTIQUES (DFASMa)**

**Arrêté du 11 février 2026**

**I. NOM DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME**

École de sages-femmes du CHU de Caen – Département pédagogique de maïeutique de l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie

**II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION**

**Organisation actuelle :**

Suite à l'universitarisation débutée en 2009, les étudiants sages-femmes sont inscrits à l'Université Caen Normandie tout au long de leur formation. En 2022, le projet d'intégration universitaire a été mené plus loin, sans pour autant réaliser une intégration organique. Le projet était de renforcer l'intégration pédagogique, sans modifier les autres aspects (administration, flux financiers). Le but de ce renforcement était de permettre l'identification de l'École de sages-femmes par les instances pédagogiques de l'Université grâce à la création d'un Département pédagogique de maïeutique rattaché à l'UFR en Santé. Le règlement de ce Département (Cf. pièce jointe n°1), proposé par la directrice du Département de maïeutique, est annexé à celui de l'UFR en Santé et a été validé au Conseil de l'UFR le 16/06/2022. Ce Département a été intégré à la composition de l'UFR en Santé dans ses statuts qui ont été validés par la Commission des statuts de l'Université Caen Normandie le 14/10/2022 (Cf. pièce jointe n°2).

**Date prévisionnelle d'intégration à l'université (au plus tard 1<sup>er</sup> septembre 2027) et modalité d'intégration à l'université choisie ou envisagée :**

Intégration organique prévue au 1<sup>er</sup> septembre 2027

Département de maïeutique rattaché à une UFR (préciser le nom de l'UFR) :

Département de maïeutique au sein de l'UFR Santé de l'Université Caen Normandie

UFR de maïeutique

**III. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION**

Mme Nathalie BRIELLE, sage-femme, directrice de l'École de sages-femmes, coordonnatrice en maïeutique, docteure en Santé publique

#### **IV. MODALITES DE GOUVERNANCE DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME**

Le Département pédagogique de maïeutique est administré par son **Conseil de Gestion et de Perfectionnement (CGP)**, présidé par la directrice du Département.

Le CGP est composé comme suit :

- La Directrice de l'Ecole : Présidente,
- Le Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche en Santé de Caen ou son représentant,
- Le Directeur Général de l'ARS ou son représentant médecin,
- Le Directeur Général du CHU de Caen ou son représentant,
- Le Président du Conseil Régional de Normandie ou son représentant,
- Quatre représentants des enseignants de l'Ecole dont deux Professeurs des Universités-Praticiens Hospitaliers ou Maitres de Conférences Universitaires-Praticiens Hospitaliers, et deux Praticiens Hospitaliers dont au moins un issu du service de gynécologie-obstétrique et/ou du service de néonatalogie du CHU de Caen,
- Deux sages-femmes issues du secteur d'activité professionnel (secteur hospitalier public ou privé, ou secteur libéral),
- Les sages-femmes enseignantes,
- Un représentant-étudiant élu pour chaque année d'étude

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, des personnalités qualifiées ou tout autre membre du personnel de l'Ecole, peuvent être appelés à participer aux réunions avec voix consultative.

Le CGP se réunit une fois par an et est notamment appelé à donner son avis sur :

- L'avant-projet du budget de l'Ecole ; le CGP peut faire des propositions d'utilisation des crédits de fonctionnement ;
- Le Projet pédagogique ;
- Le Règlement Intérieur de l'Ecole ;
- Les Modalités de Contrôle des Connaissances ;
- Les demandes d'interruption et de reprise des études de sage-femme formulées par les étudiants reçus au concours et affectés à l'Ecole ;
- Le cas des étudiants présentant des inaptitudes pratiques ou théoriques est soumis au CGP qui donne son avis sur leur exclusion éventuelle de la formation.

**Les Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)**, après avoir été validées par le CGP, sont, depuis 2022, validées tous les ans par la **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)** de l'Université Caen Normandie après avis du **Conseil de l'UFR en Santé**.

En 2023, a été créée la **Commission pédagogique du Département** qui comprend la directrice du Département pédagogique de maïeutique, les sages-femmes enseignantes et les représentants des étudiants au Conseil de gestion et de perfectionnement.

La Commission se réunit au minimum deux fois par année universitaire afin d'aborder les questions d'ordre pédagogique et d'ordre organisationnel :

- Préparation et exécution des délibérations du Conseil de gestion et de perfectionnement du Département,
- Réajustements pédagogiques portant sur le suivi pédagogique et l'évaluation des étudiants,
- La mise en œuvre du programme des études,
- La mise en œuvre du Projet pédagogique de l'Ecole,
- Définition de projets et organisation de groupes de travail.

## V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- **Mme Nathalie BRIELLE** : Coordonnatrice - Direction de l'Ecole – ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme - Certificat de conseillère conjugale et familiale - Master 2 Sciences, santé et société - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle – Doctorat en Santé publique)
- **Mme Caroline POTIER-YONNET** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA2 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme - Master 2 Sciences humaines et sociales, Mention Sciences de l'éducation - Formatrice en simulation médicale)
- **Mme Saïda BOURAÏ-BENNIA** : Coordinatrice - Responsable pédagogique en transversal entre SMA2 et SMA3 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme - Master 2 Sciences, Technologie, Santé - Formatrice en pédagogie des gestes mentaux)
- **Mme Isabelle GOUPILLE** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA3 - ETP 100% Ecole (**Diplômes** : DE sage-femme - Diplôme de cadre sage-femme - DU Suivi gynécologique de prévention, Sexualité et régulation des naissances - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)
- **Mme Laura LEVALLOIS** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA4 - ETP : 91% Ecole, 9% exercice clinique au CHU de Caen, soit une garde en salle de naissance par mois (**Diplômes** : DE sage-femme - DIU Acupuncture obstétricale - Master 2 Santé publique, Méthodes en recherche clinique, épidémiologie - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)
- **Mme Charlotte BELLAIS** : Coordinatrice - Responsable pédagogique en transversal entre SMA4 et SMA5 - ETP : 77% Ecole, 23% exercice clinique au CHU de Caen, soit une garde en salle de naissance et deux gardes en surveillance intensive de grossesse par mois (**Diplômes** : DE sage-femme - DIU de grossesses à haut risque - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle - Master 2 MEEF PIF et IFUNO)
- **Mme Séverine HAREL** : Coordinatrice - Responsable pédagogique des SMA5 - ETP : 82% Ecole - 18% exercice clinique CHU de Caen, 3 journées en Consultations Obstétricales Spécialisées (COS) par mois (**Diplômes** : DE sage-femme - Master de Droit, Economie, Gestion, Mention Management sectoriel, Parcours type hygiène et qualité des soins - DU Suivi gynécologique de prévention, Sexualité et régulation des naissances - Formatrice en simulation médicale et annonce de la mauvaise nouvelle)

## VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE

- **Organisation des enseignements :**
  - o Annexe de l'arrêté complétée (Cf. pièce jointe n°3)
  - o Présentation de la réforme du 2ème cycle :
    - Calendrier universitaire - Répartition ECTS - Répartition des stages - Parcours personnalisé (Cf. pièce jointe n°4)
    - Maquettes DFGSMa2 et DFGSMa3 (Cf. pièces jointes n°5 et n°6)

- **Mutualisation des enseignements :**
  - Mutualisation de séances de simulation médicale haute-fidélité sur la réanimation néonatale et la prise en charge des urgences obstétricales avec l'École de puéricultrices et le Département de médecine (internes en pédiatrie et en anesthésie)
  - Journée de réflexion éthique autour des soins palliatifs en période néonatale avec l'École de puéricultrices et le Département de médecine (internes en pédiatrie)
- **Stages :**
  - Convention de stage tripartite entre l'étudiant, le terrain de stage et la structure de formation
  - Typologie des terrains de stage :
    - Centres Hospitaliers et Universitaires sur l'ensemble du territoire français ;
    - Maternités de niveaux 2 et 3 sur l'ensemble de territoire français et possiblement à l'étranger (SMa5) ;
    - Cabinets libéraux de sages-femmes et de gynécologues obstétriciens sur l'ensemble de territoire français et possiblement à l'étranger (SMa5) ;
    - Centre de Santé Sexuelle ;
    - Protection Maternelle et Infantile ;
    - Centres Périnataux de Proximité ;
    - Maisons de naissance.

## VII. NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS

Le *Numérus Apertus* est de 28 places depuis la rentrée de septembre 2022.

Ces places sont réparties comme suit :

- 16 étudiants en LAS1
- 8 étudiants en Licence 2 et Licence 3
- 2 étudiants *via* le dispositif Passerelle
- 1 étudiant en parcours auxiliaires médicaux
- 1 étudiant étranger

Tous les étudiants ayant obtenu le Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutique à l'issue de l'année de SMa3 sont admis en SMa4.

**Répartition des étudiants en formation continue et en formation initiale :**

Les étudiants recrutés *via* le dispositif Passerelle peuvent, dans certains cas, bénéficier d'indemnités par Pôle Emploi. Cependant, le financement des études de sage-femme de chaque étudiant est assuré par la Région Normandie, que l'étudiant soit considéré par la Région en formation initiale ou en formation continue.

## VIII. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS MIS EN PLACE PAR LA STRUCTURE DE FORMATION ASSURANT LA FORMATION DE SAGE-FEMME

- Au cours de chaque année universitaire, les étudiants bénéficient de deux **entretiens pédagogiques individuels** avec une des sages-femmes enseignantes responsables pédagogiques.

- La **Commission pédagogique** du Département pédagogique de maïeutique, évoquée en page 2, se réunit deux fois par année universitaire.
- La formation de Mme Bouraï-Bennia à la pédagogie des gestes mentaux (gestion mentale, initiation au dialogue pédagogique, projets de sens, neuroplasticité cérébrale) permet l'accompagnement des étudiants en maïeutique en éprouvant le besoin et en exprimant le souhait. De plus, Mme Bouraï-Bennia est membre du **Conseil d'Aide et d'Orientation (CAO)** mis en place par l'UFR en Santé pour l'accompagnement de tous les étudiants de cette UFR qui en font la demande, y compris les étudiants sages-femmes.
- Les étudiants bénéficient de **TP en groupes restreints** (7 étudiants) au cours de chaque semestre de formation.
- Ils bénéficient aussi d'**évaluations cliniques formatives individuelles** par les sages-femmes enseignantes sur les terrains de stage, ainsi de d'**évaluations cliniques sommatives** durant chaque semestre de formation.

#### **IX. PARTENARIATS ENVISAGES :**

- Dans le cadre du **Parcours personnalisé** est mis en place pour le deuxième cycle et le troisième cycle un **Parcours recherche** permettant aux étudiants volontaires de valider un Master 1 recherche (validation de 3 UE théoriques et d'un stage au sein du laboratoire de recherche). Les partenariats avec les Masters concernés sont en cours de discussion et d'élaboration avec les personnes responsables de Master.
- Lors de l'année de SMa5, le stage long (type A) a été pensé pour pouvoir être envisagé par les étudiants dans une maternité d'un pays étranger. Un partenariat avec le **programme Erasmus** est à envisager par faciliter cette mobilité.

#### **X. DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS :**

Analyse et prise en compte des informations recueillies, dont l'évaluation des enseignements par les étudiants :

- **Evaluation des différents enseignements et du bien-être étudiant réalisée tous les deux ans :**  
En 2022, a été mis en place une évaluation par questionnaire anonyme et en ligne sur la plateforme Lime Survey afin de permettre aux étudiants de se prononcer sur la vie au sein de l'Ecole, les enseignements théoriques, les stages, les évaluations et leur sentiment de bien-être durant leur formation.  
Les résultats de cette évaluation réalisée tous les deux ans sont analysés statistiquement et pris en compte par l'équipe pédagogique et la Commission pédagogique afin de mettre en place d'éventuels réajustements pédagogiques ou la création de groupes de travail sur des projets précis.
- **Enquête de satisfaction à destination des professionnels accueillants les étudiants en stage :**  
Dans un souci d'amélioration de la qualité de la communication avec les différents professionnels accueillants les étudiants en stage, l'équipe a construit un questionnaire de satisfaction évaluant l'organisation des stages, la préparation des étudiants avant l'arrivée en stage, la connaissance des étudiants de leurs objectifs de stage et l'accessibilité des professionnels à ces objectifs, l'Intégration et l'accueil des étudiants en stage et enfin la qualité des interactions avec l'équipe pédagogique. Ce questionnaire construit sur Lime Survey a été envoyé fin juin 2025 à tous les centres hospitaliers et tous les professionnels ayant accueilli des étudiants au cours de l'année universitaire 2024-2025.

**XI. AVIS DES INSTANCES :**

- Avis du Conseil de l'UFR en Santé de l'Université Caen Normandie (Cf. pièce jointe n°7)
- Avis de la CFVU de l'Université Caen Normandie (Cf. pièce jointe n°8)
- Avis du Conseil de Gestion et de Perfectionnement de l'École de sages-femmes de Caen (Cf. pièce jointe n°9)

## ANNEXE DU REFERENTIEL DE FORMATION CONDUISANT AU DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MAÏEUTIQUE

### UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Les titulaires du diplôme d'État de docteur en maïeutique exercent une profession médicale autonome à compétences définies et réglementées.

Toutes les compétences présentées dans le référentiel de formation ci-dessous s'exercent dans le respect de la réglementation, de la législation, de la déontologie et de l'éthique professionnelle. Dans une démarche inclusive, l'étudiant prend en compte tous les facteurs qui peuvent impacter ses activités (personnes en situation de handicap et de vulnérabilité, besoins spécifiques ...)

Les modalités pédagogiques mobilisables sont notamment : cours magistraux, classes inversées, apprentissages par problème, apprentissages du raisonnement clinique, exposés, analyses de cas, patients partenaires, enseignements en ligne et tout autre dispositif défini par les formateurs.

L'apprentissage clinique peut consister en :

- De la simulation en santé ;
- Des séances d'apprentissage du raisonnement clinique ;
- Des stages hospitaliers et extrahospitaliers.

Pour chacun des domaines de compétences, les modalités d'évaluation suivantes peuvent être mobilisées :

- Évaluation des ressources de la compétence : contrôle de connaissances, synthèse de documentation professionnelle... ;
- Évaluation de la combinatoire de ressources : études de cas clinique, analyse de situations problèmes, ECOS, simulations ... ;
- Évaluation de la mise en œuvre de la compétence : gestion de situations professionnelles en stage clinique, conduite de projet, gestion de situations professionnalisantes, analyses réflexives ... Ces évaluations peuvent bénéficier de la participation des référents professionnels des terrains de stages.

## Domaine Prénatal : Assurer le suivi médical de la grossesse

---

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	10 à 12 ECTS pour l'enseignement théorique 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont au minimum 85% de stage
Université de Caen Normandie	12 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique (stages uniquement)

Compétence 1 - Assurer le suivi des grossesses à bas risque en menant les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale	UE ASSOCIEES
<p><b>Cycle 2 - Réaliser les différentes consultations de suivi prénatal et d'urgence obstétricale dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la grossesse</li> <li>• Diagnostiquer les troubles bénins liés à la grossesse</li> <li>• Elaborer le bilan de situation de la femme enceinte et du fœtus à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire et/ou réaliser les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter le cas échéant vers les professionnels et structures appropriés</li> <li>• Planifier le suivi de la femme enceinte à partir du bilan de situation effectué</li> <li>• Evaluer et adapter le parcours de soin mis en place</li> </ul>	<p><b>UE Suivi des grossesses à bas risque</b></p>

<p align="center"><b>Compétence 2 - Accompagner la femme et le couple dans son projet de naissance en menant l'entretien prénatal précoce, en concevant et animant des séances de préparation à la naissance et à la parentalité</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser l'entretien prénatal précoce dans les situations courantes et coanimer des séances de préparation à la naissance et à la parentalité :</b></p> <p><b>Concernant l'entretien prénatal précoce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Favoriser l'élaboration d'un projet autour de la naissance et de la vie familiale</li> <li>• Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes</li> </ul> <p><b>Concernant la préparation à la naissance et la parentalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animations</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Accompagnement du projet de naissance</b></p>
<p align="center"><b>Compétence 3 – Assurer, en collaboration, le suivi des grossesses à risque en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Suivi des grossesses à haut risque</b></p>

## Domaine Périnatal : Assurer le suivi médical de l'accouchement et de la naissance

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 20 à 24 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Caen Normandie	10 ECTS pour l'enseignement théorique 20 ECTS pour l'apprentissage clinique (Stages uniquement)

<b>Compétence 4 - Assurer la gestion des naissances eutociques en menant le suivi du travail, en pratiquant l'accouchement eutocique, en surveillant le post-partum immédiat en accueillant le nouveau-né</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Assurer la surveillance du travail, la réalisation d'un accouchement eutocique en présentation céphalique et la prise en charge du post-partum immédiat :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la mise en place du projet de naissance</li> <li>• Analyser les données permettant d'identifier le stade du travail et d'établir le pronostic obstétrical, à partir des différents paramètres de la surveillance clinique et paraclinique</li> <li>• Adapter la prise en charge au regard de l'évolution du travail et de la santé maternelle et fœtale</li> <li>• Pratiquer un accouchement eutocique en présentation céphalique en autonomie (y compris la délivrance)</li> <li>• Evaluer les lésions périnéales et réaliser les sutures</li> <li>• Surveiller l'état de santé maternel en post-partum immédiat, en l'adaptant aux situations à risque</li> </ul>	<b>UE Naissances eutociques</b>
<b>Compétence 5 - Accompagner l'instauration des interactions précoces parent-enfant</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Réunir les conditions favorables à l'instauration des interactions précoces parent-enfant dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmettre aux parents l'ensemble des repères et des informations sur les besoins et les compétences sensorielles et sociales de l'enfant dans les situations courantes</li> </ul>	<b>UE Accompagnement de la parentalité en périnatal</b>

<p align="center"><b>Compétence 6 – Assurer, en collaboration, le suivi des situations pathologiques perpartum en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques des différents stades du travail et du postpartum immédiat et évaluer le caractère d'urgence au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Évaluer la nécessité d'une réanimation du nouveau-né et identifier les urgences médico-chirurgicales néonatales</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entreprendre les manœuvres et les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Suivi des situations perpartum à haut-risque</b></p>

## Domaine Postnatal : Assurer le suivi médical de la période postnatale

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 11 à 13 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Caen Normandie	9 ECTS pour l'enseignement théorique 12 ECTS pour l'apprentissage clinique (stages uniquement)

<b>Compétence 7 - Assurer le suivi postnatal de la mère et de l'enfant à bas risque en menant les visites postnatales mère/enfant, en menant une consultation postnatale, en menant une consultation de suivi néonatal</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser les visites post-natales mère-enfant, la consultation postnatale et les consultations de suivi néonatal dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser un débriefing du vécu maternel de l'accouchement et repérer les dysfonctionnements des interactions parentales</li> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Apprécier l'évolution staturo-pondérale et le développement neuro-sensori-moteur, psycho-affectif et cognitif de l'enfant</li> <li>• Elaborer le bilan de situation de la mère et de l'enfant à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires ou de repérer une situation pathologique ou une anomalie et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant</li> <li>• Organiser la continuité des soins dans ses dimensions médico-psycho-sociales</li> </ul>	<b>UE Suivi mère-enfant à bas risque</b>
<b>Compétence 8 - Accompagner la parentalité en menant un entretien postnatal, en animant des séances de soutien à la parentalité</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser l'entretien postnatal précoce dans les situations courantes et co-animer des séances de soutien à la parentalité : Concernant l'entretien post-natal précoce :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer un dialogue afin de recueillir le vécu de l'accouchement et du postpartum et les besoins</li> </ul>	<b>UE Accompagnement de la parentalité en postnatal</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les situations de vulnérabilités et repérer les violences</li> <li>• Rédiger une synthèse de l'entretien avec les préconisations dans les situations courantes</li> </ul> <p><b>Concernant les séances postnatales de soutien à la parentalité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-animer des séances en s'appuyant sur différentes techniques d'animation</li> </ul>	
<p><b>Compétence 9 - Assurer en collaboration le suivi des situations pathologiques postnatales de la mère et de l'enfant en dépistant les situations pathologiques, en participant à leur prise en charge pluridisciplinaire, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence</b></p>	<p><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques, orienter et participer à leur prise en charge dans les situations courantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul>	<p><b>UE Suivi des situations postnatales à haut risque</b></p>

## Domaine Gynécologique : Assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive

---

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	de 8 à 10 ECTS pour l'enseignement théorique de 6 à 8 ECTS pour l'apprentissage clinique dont minimum 85 % de stages
Université de Caen Normandie	8 ECTS pour l'enseignement théorique 8 ECTS pour l'apprentissage clinique (stages uniquement)

<b>Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne :</b></p> <p><b>Concernant la consultation gynécologique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique</li> <li>• Aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles</li> <li>• Elaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant</li> <li>• Prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des I.S.T., y compris au(x) partenaire(s)</li> <li>• Planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué</li> <li>• Evaluer et adapter la stratégie mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels</li> <li>• Mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées</li> </ul>	<p><b>UE Suivi gynécologique</b></p>

<p align="center"><b>Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</b></p> <p><b>Concernant la consultation de contraception :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires</li> <li>• Réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs</li> <li>• Planifier le suivi de la femme</li> <li>• Évaluer et adapter la contraception mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant l'interruption volontaire de grossesse:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires</li> <li>• Conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode</li> <li>• Orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau</li> <li>• Prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale</li> <li>• Réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG</li> <li>• Traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés</li> </ul> <p><b>Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe</li> <li>• Animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés</li> <li>• Evaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Santé sexuelle et reproductive</b></p>

<p align="center"><b>Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation</b></p>	<p align="center"><b>UE ASSOCIEES</b></p>
<p><b>Cycle 2 - Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP):</b></p> <p><b>Concernant les situations pathologiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies</li> <li>• Orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire</li> <li>• Alerter et mobiliser les professionnels appropriés</li> <li>• Entreprendre les soins d'urgence et de réanimation</li> <li>• Collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle</li> <li>• Assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place</li> </ul> <p><b>Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes</li> <li>• Prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir</li> <li>• Orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison</li> <li>• Décrire le parcours de l'AMP</li> </ul>	<p align="center"><b>UE Suivi des situations gynécologiques particulières</b></p>

## Domaine Recherche : Adosser sa pratique médicale à une démarche scientifique

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	6 à 8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche
Université de Caen Normandie	8 ECTS pour les unités d'enseignement Recherche

<b>Compétence 13 - Analyser des données scientifiques et professionnelles en mobilisant les outils de recherche bibliographiques, en réalisant la lecture critique d'articles</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<b>Cycle 2 – Analyser et interpréter l'information scientifique avec des outils adaptés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser la lecture critique d'articles scientifiques y compris en langue étrangère</li> <li>• Maîtriser les outils numériques et bibliographiques</li> <li>• S'initier à la revue systématique de littérature</li> <li>• Interpréter l'information scientifique et professionnelle</li> <li>• S'initier aux logiciels de traitement de données</li> </ul>	<b>UE Recherche</b>
<b>Compétence 14 : Expérimenter une démarche de recherche en développant une méthodologie appropriée, en faisant preuve d'intégrité et d'éthique scientifiques</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<b>Cycle 2 - Rédiger un projet de thèse d'exercice :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier une démarche de recherche : conceptualiser et problématiser</li> <li>• Expérimenter les approches méthodologiques (quantitative, qualitative, mixte... avec un accompagnement individualisé en fonction du projet de thèse) et les outils de recueil de données</li> <li>• Valider les démarches d'autorisations institutionnelles et les aspects réglementaires de la recherche, de la collecte et gestion de données</li> <li>• Rédiger un protocole de recherche et d'expérimentation, dans le respect de l'intégrité et l'éthique scientifiques, en veillant aux autorisations institutionnelles et en développant une méthodologie appropriée (approche quantitative, qualitative, mixte...) pour répondre aux objectifs de la recherche</li> <li>• Présenter un projet de thèse d'exercice complet, cohérent et pertinent</li> </ul>	<b>UE Recherche</b>

## Domaine générique : Agir en professionnel de santé publique, médical et responsable

Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles.

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	6 à 10 ECTS pour les unités d'enseignement
Université de Caen Normandie	9 ECTS pour les unités d'enseignement

<b>Compétence 15 – Participer à la politique de santé publique en prévenant, dépistant et éduquant en santé, en coordonnant le parcours de soins de la femme, l'enfant et son entourage</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<b>Cycle 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme éducatif individuel ou collectif :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les thèmes prioritaires de santé publique afin de sensibiliser la femme/le couple ou un groupe de personnes</li> <li>• Élaborer un projet d'action en promotion de la santé sur des thèmes prioritaires de la santé publique, en déterminant les informations essentielles à transmettre</li> <li>• Appréhender le parcours de soin de la femme, l'enfant et son entourage</li> </ul>	<b>UE Santé publique</b>
<b>Compétence 16 - Communiquer et collaborer en situation professionnelle en établissant une relation adaptée, en assurant sa propre santé et son bien-être</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<b>Cycle 2 : Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral avec différents interlocuteurs et renforcer son positionnement au sein de l'équipe:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des techniques de communications appropriées afin de renforcer les comportements favorables à la santé</li> <li>• Accompagner la personne dans un processus décisionnel concernant sa santé lors de situations courantes</li> <li>• Rédiger un document professionnel (documents administratifs, certificats, comptes-rendus...) afin de caractériser un état de santé particulier ou d'assurer une continuité de soins</li> <li>• Participer à des retours d'expériences des situations difficiles, au sein de l'équipe pluridisciplinaire, afin de mettre en place des actions d'amélioration des pratiques professionnelles</li> <li>• Mobiliser les compétences non techniques (communication, leadership, prise de décision partagée, conscience de la situation)</li> <li>• Analyser l'impact des facteurs humains en santé sur la sécurité des soins et le travail en équipe</li> <li>• Intégrer le numérique dans l'exercice professionnel</li> </ul>	<b>UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer en langue vivante étrangère notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer</li> <li>• Participer à l'accueil et à la supervision d'apprenants</li> </ul>	
<b>Compétence 17 - Exercer une activité professionnelle conforme à la législation et à la déontologie, en prenant en compte la dimension éthique</b>	<b>UE ASSOCIEES</b>
<p><b>Cycle 2 - Positionner sa pratique dans une approche réflexive et responsable :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner sa pratique dans une approche, éthique, sociétale, économique et environnementale</li> <li>• Élargir ses habiletés intellectuelles permettant de renforcer ses stratégies de mobilisation de connaissances actualisées</li> <li>• Définir la notion de médecine intégrative, la signification et la place, au sein du système de santé, d'une thérapie complémentaire utilisée en association aux soins conventionnels, en gardant un esprit critique</li> <li>• Illustrer l'intérêt, les bénéfices et les risques des thérapies complémentaires</li> </ul>	<b>UE Communication, Humanités, Société, Éthique et Législation</b>

## Parcours Personnalisé

Ces unités d'enseignement permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours de formation.

Elles s'intègrent dans la formation théorique et clinique et peuvent s'inscrire dans « un parcours recherche » d'enseignement.

Elles peuvent être suivies dans une université en France ou à l'étranger.

Elles sont proposées soit par la structure de formation, soit par l'étudiant. Dans ce cas, l'étudiant en fait la demande qui est validée par le responsable pédagogique.

Elles vont permettre à l'étudiant :

- d'approfondir ses connaissances ou un domaine de compétences spécifiques
- de découvrir d'autres disciplines non strictement médicales : management, pédagogie...
- de valoriser un engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle, conformément aux articles D. 611-7 à D. 611-9 du code de l'éducation.
- de s'engager dans un parcours recherche

Au 2 <sup>ème</sup> cycle	Minimum 12 ECTS pour les unités d'enseignement et/ou les stages
Université de Caen Normandie	12 ECTS pour les unités d'enseignement dont 2 ECTS pour les stages

---

ECOLE DE SAGES-FEMMES DE CAEN

PRESENTATION DE LA REFORME

DU DEUXIÈME CYCLE DES ETUDES

ANNÉES UNIVERSITAIRES 2026-2027 et 2027-2028

---

# DEUXIÈME CYCLE

## Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques

Calendrier universitaire prévisionnel du Deuxième cycle

Répartition des ECTS

Répartition des stages

Parcours personnalisé

**CALENDRIER UNIVERSITAIRE ECOLE DE SAGES-FEMMES DE CAEN - RÉFORME du 2ème CYCLE**

N° de semaine	Semaines de cours		Stage soins généraux		Stages en prénatal et Gynécologie		Stages en pernatal			
	Stages en postnatal		PP : Stage optionnel		PP : Stage handicap		Vacances			
		<b>SMA2</b>		<b>SMA3</b>		<b>SMA4</b>		<b>SMA5</b>		<b>SMA6</b>
35		C 1 - Rentrée : Mercredi		C 1 - Rentrée : Mercredi		C 1 - Rentrée : Mercredi		C 1 - Rentrée : Mercredi		Rentrée : Mercredi
36		C2		C2		C2		C2		
37		C3		C3		C3		C3		
38	S	C4	S	C4		C4		C4		
39	M	C5	M	C5	S	Prénatal et Gynécologie	S	Stages imposés (Cs. Écho et DAN)	S	
40	A	C6	A	C6	M		M		M	
41	2	C7	3	C7	A		A	Stage long A ou B	A	
42		C8		C8	4		5		6	
43	S	C9	S	Postnatal		Pernatal				
44	E	C10	E		S		S		S	
45	M	C11	M		E	C5	E		M	
46	E	C12	E	Pernatal	S	C6	S		E	
47	S	Soins généraux	S		T	C7	T		R	
48	T		T		R		R		E	
49	R		R	Prénatal et Gynécologie	E		E		S	
50						Postnatal		Stage court C ou D		
51	3	1ère session S3 + UEM	5	1ère session S5 + UEM	7	1ère session S7	9	1ère session S9	11	
52		Vacances de Noël		Vacances de Noël		6 CA		6 CA		
1						6 CA		6 CA		
2		C1		C1						
3		C2		C2						
4		C3		C3						
5		C4		C4		C1		C1		
6		C5		C5		C2		C2		
7	S	C6	S	Postnatal		C3		C3		
8	M	C7	M			C4		Stage optionnel		
9	A	C8	A	Prénatal et Gynécologie		C5				
10	3	C9	3		S	C6	S	C4	S	
11	2	C10			M	C7	M	C5	M	
12		C11		C6	A		A	C6	A	
13	S	C12	S	C7	4	Postnatal et SSES	5	Stage court C ou D	6	
14	E	C13	E	C8						
15	M	C14	M	C9	S		S		S	
16	E	Prénatal libéral	E	Stage optionnel	E	Postnatal	E		E	
17	S	Vacances de printemps	S	Vacances de printemps	M	6 CA	M	6 CA	M	
18	T		T		E	6 CA	E	6 CA	T	
19	R	PP : Stage handicap	R	1ère session S6	S	1ère session S8	S	1ère session S10	T	
20	E	1ère session S4 ESF + UEM	E	Prénatal et Gynécologie	T	Pernatal	R	Stage long A ou B	R	
21	4	Pernatal	6				E		E	
22				Pernatal			1		1	
23							0		2	
24		Postnatal				Prénatal et Gynécologie				
25										
26		2ème session		2ème session		2ème session		2ème session		
27	R		R							
28	A		A							
29	T		T			6 CA	R	6 CA	A	
30	T		T			1 semaine de récup	S	1 semaine de récup	T	
31	R	ème session	R	Vacances d'été			T		R	
32	A		A			4 semaines de travail de recherche universitaire	T	4 semaines de travail de recherche universitaire	T	
33	G		G				R		A	
34	E		E				E		G	
35										Rentrée universitaire

**Réforme 2026 - Répartition des ECTS en Sciences Maïeutiques 4ème et 5ème années (Cycle 2)**

DOMAINES DE COMPETENCES	UE THEORIQUES	ECTS	Réforme SMA4 : 36 ECTS 2026-2027		Réforme SMA5 : 30 ECTS 2027-2028		TOTAL ECTS	Attendus Arrêté
	Semestres de formation		S7	S8	S9	S10	Cycle 2	
PRENATAL	UE 1 : Suivi des grossesses à bas risque	2	1	1			12	10 à 12 ECTS
	UE 2 : Accompagnement du projet de naissance	3	1	1	1			
	UE 3 : Suivi des grossesses à haut risque	7	2	2	1	2		
PERNATAL	UE 4 : Naissances eutociques	2		1		1	10	8 à 10 ECTS
	UE 5 : Accompagnement de la parentalité en pernatal et postnatal	1	1					
	UE 6 : Suivi des situations perpartum à haut risque	7	2	1	3	1		
POSTNATAL	UE 7 : Suivi mère-enfant à bas risque	1				1	9	7 à 9 ECTS
	UE 8 : Suivi de situations postnatales à haut risque	8	2	1	3	2		
GYNECOLOGIE	UE 9 : Suivi gynécologique	1	1				8	8 à 10 ECTS
	UE 10 : Santé sexuelle et reproductive	2		1		1		
	UE 11 : Suivi des situations gynécologiques particulières	5	1	2	2			
RECHERCHE	UE 12 : Recherche	8	2	2	2	2	8	6 à 8 ECTS
GENERIQUE	UE 13 : Santé publique - Service Sanitaire des Étudiants en Santé (SSES)	5	2	2		1	9	6 à 10 ECTS
	UE 14 : Communication	1				1		
	UE 15 : Société - Humanités - Ethique - Législation	3	1	1		1		
PARCOURS PERSONNALISE	UE 16 : Parcours personnalisé théorique - UELC ou Engagement étudiant	10	2	3	3	2	10	10 ECTS
	Pharmacologie : enseignements en transversal							
	<b>Sous total UE théoriques</b>	<b>66</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>66</b>	

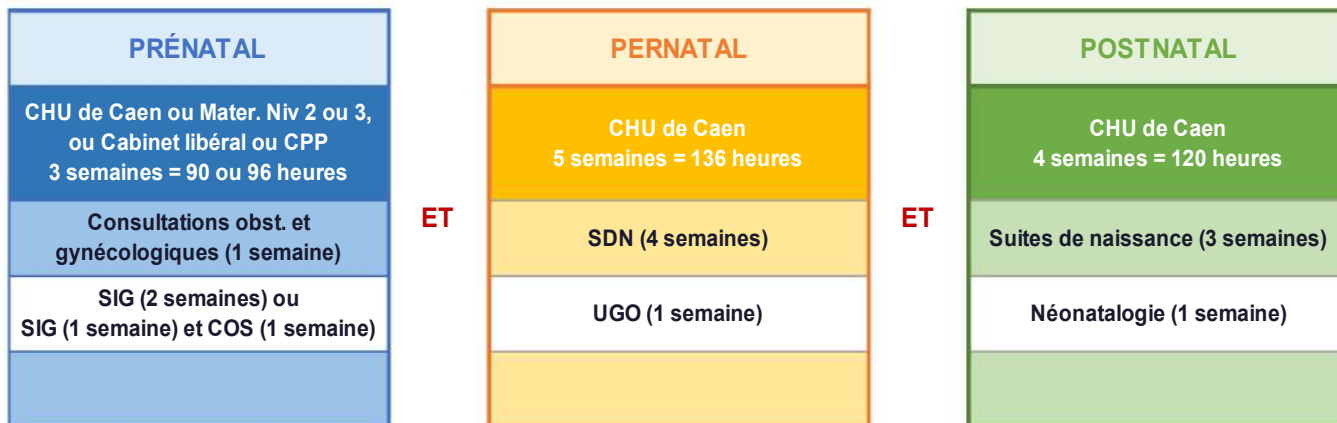
DOMAINES DE COMPETENCES	UE 17 : UE CLINIQUE (1 ECTS = 1 semaine de stage = 30 heures)	ECTS	Réforme SMA4 : 24 ECTS 2026-2027		Réforme SMA5 : 30 ECTS 2027-2028		TOTAL ECTS	Attendus Arrêté
	Semestres de formation		S7	S8	S9	S10	Cycle 2	
PRENATAL	Stages : Suivi prénatal	12	2	3	4	3	44	11 à 13 ECTS
PERNATAL	Stages : Suivi pernatal	20	5	5	5	5		20 à 24 ECTS
POSTNATAL	Stages : Suivi postnatal	12	4	3	2	3		11 à 13 ECTS
GYNECOLOGIE	Stages : Suivi gynécologique - Santé génésique	8	1	1	4	2	8	6 à 8 ECTS
PARCOURS PERSONNALISE	Stages optionnel	2	0	0	0	2	2	2 ECTS
	<b>Sous total UE cliniques</b>	<b>54</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>54</b>	

A et D      B et C

<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>30</b>	<b>120</b>
--------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------

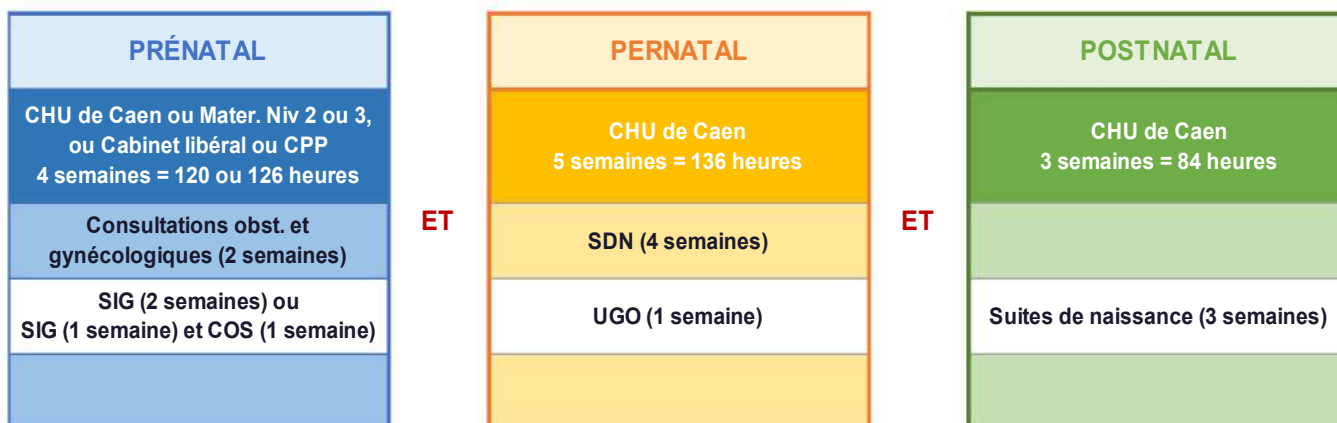
## SMa 4 - Répartition des stages (Semestres 7 & 8) - 24 semaines de stages = 732 heures

### Semestre 7 - 12 semaines de stage (366 heures ou 372 heures)



SDN : Salle de Naissance SIG : Surveillance Intensive de Grossesses UGO : Urgences Gynécologiques et Obstétricales COS : Consultations Obstétricales Spécialisées

### Semestre 10 - 15 semaines de stage (360 heures ou 366 heures)



SDN : Salle de Naissance SIG : Surveillance Intensive de Grossesses UGO : Urgences Gynécologiques et Obstétricales COS : Consultations Obstétricales Spécialisées

<p><b>SMa4</b> <b>S7 et S8</b></p>	<p><b>PARCOURS PERSONNALISE</b> <b>UE 16 : Unité d'Enseignement Librement Choisi (UELC) ou Engagement Etudiant</b> <b>S7 + S8 : 5 ECTS</b></p>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p><b>Intitulés</b> <b>Programmation et suivi : Mme Brielle et Mme Levallois</b></p>
	<p><i>Le parcours personnalisé du deuxième cycle est validé soit par la validation d'une UELC, soit par la validation d'un Engagement étudiant.</i> <i>Au sein de l'UELC, l'étudiant doit choisir un des éléments de composante proposés. Cet élément de composante peut être mutualisé avec les étudiants des Facultés de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie</i></p>
<p><b>Parcours Recherche (en cours de construction)</b></p>	
<p><b>Mme Brielle</b></p>	<p>Validation de 3 UE d'un Master 1 en recherche et d'un stage (8 semaines)</p>
<p><b>UELC</b></p>	
<p><b>Mme Brielle</b></p>	<p><b>Promotion de la formation et de la profession de sage-femme</b> Formation théorique (1 heure) Participation aux différents événements à hauteur de 20 heures Salon Studyrama, Journée des Lycéens, Salon de l'étudiant, Salon des Métiers, Journée Portes Ouvertes, Forum des Métiers Séances d'information en lycée</p>
<p><b>Mme Levallois</b></p>	<p><b>Promotion de la santé publique</b> Actions de prévention en santé publique à hauteur de 20 heures</p>
<p><b>Dr André</b> <b>Responsable du suivi des étudiants</b></p>	<p><b>Sport de haut niveau</b> La pratique de sport de haut niveau valide le Parcours personnalisé.</p>
<p><b>Engagement étudiant</b></p>	
<p><b>Mme Levallois et</b> <b>Mme Brielle</b></p>	<p><i>La validation de l'Engagement étudiant valide UE16. L'étudiant ne peut s'inscrire qu'une fois par cycle (licence ou master) à l'Engagement étudiant.</i></p>
<p><b>UFR Santé</b></p>	<p><b>Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901</b> Tutorat</p>
<p><b>AESFC</b></p>	<p>Bureau restreint de l'AESFC + VP Communication Administrateurs ANESF Administrateurs FCBN</p>
<p><b>AFEV</b></p>	<p>Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) : mentorat bénévole 2 heures/semaine Toute autre association loi 1901</p> <p><b>Engagement auprès des étudiants internationaux ou engagement humanitaire ou solidaire</b></p> <p><b>Mandat au sein des conseils centraux de l'université</b></p> <p><b>Engagement dans le cadre d'actions du SSE, du relais handicap</b></p> <p><b>Mission de service civique</b></p> <p><b>Sapeur-Pompier volontaire</b></p> <p><b>Engagement dans la réserve opérationnelle de l'Armée ou de la Police Nationale</b></p> <p><b>Activité professionnelle (70 heures minimum au cours de l'année universitaire)</b></p>
<p><b>Evaluation</b>  <b>UE16</b> <b>S7 et S8</b></p>	<p><b>Nature des épreuves</b> <b>Parcours Recherche</b> : Validation en fonction du Master 1 choisi <b>UELC</b> : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisie <b>Engagement étudiant</b> : Dépôt de candidature sur E-candidat - Validation de candidature -Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences</p>

SMA5 - Répartition des stages (Semestres 9 & 10) - 30 semaines de stages = 912 heures

Semestre 9 - 15 semaines de stage (450 heures ou 462 heures)

<b>STAGES IMPOSÉS : 2 semaines</b>		<b>STAGE LONG : 9 semaines</b>		<b>STAGE COURT : 4 semaines</b>	
Stages imposés au S9		Stage A		Stage C	
2 semaines = 60 heures 28 étudiants		Mater. Niv 2 ou 3 9 semaines = 270 heures 14 étudiants		4 semaines = 120 heures 14 étudiants	
Cs échographiques CHU de Caen ou ext. : 1 semaine		SDN : 5 semaines		Cs obstétricales CHU de Caen : 1 semaine	
DAN FE : 1 semaine		SDC : 2 semaines		PMI / CSS : 3 semaines	
		Cs obst. & gyn. ext. : 2 semaines		OU	
		Stage B		Stage D (CHU de Caen)	
		Mater. Niv 3 9 semaines = 270 heures 14 étudiants		4 semaines = 132 heures 14 étudiants	
		SDN : 5 semaines		Cs Gynécologiques / AMP : 1 semaine	
		SIG : 2 semaines		Orthogénie : 1 semaine	
		Cs obst. & gyn. ext. : 2 semaines		COS : 2 semaines	

ET

ET

DAN : Diagnostic-Anté Natal SDN : Salle de Naissance SDC : Suites de Couches SIG : Surveillance Intensive de Grossesses PMI : Protection Maternelle et Infantile  
CSS : Centre de Santé Sexuelle AMP : Assistance Médicale à la Procréation COS : Consultations Obstétricales Spécialisées

Semestre 10 - 15 semaines de stage (450 heures ou 462 heures)

<b>STAGES IMPOSÉS : 2 semaines</b>		<b>STAGE LONG : 9 semaines</b>		<b>STAGE COURT : 4 semaines</b>	
Stages imposés au S10		Stage A		Stage C	
2 semaines = 60 heures 28 étudiants		Mater. Niv 2 ou 3 9 semaines = 270 heures 14 étudiants		4 semaines = 120 heures 14 étudiants	
Stage optionnel : 2 semaines		SDN : 5 semaines		Cs obstétricales CHU de Caen : 1 semaine	
		SDC : 2 semaines		PMI / CSS : 3 semaines	
		Cs obst. & gyn. ext. : 2 semaines		OU	
		Stage B		Stage D (CHU de Caen)	
		Mater. Niv 3 9 semaines = 270 heures 14 étudiants		4 semaines = 132 heures 14 étudiants	
		SDN : 5 semaines		Cs gynécologiques / AMP : 1 semaine	
		SIG : 2 semaines		Orthogénie : 1 semaine	
		Cs obst. & gyn. ext. : 2 semaines		COS : 2 semaines	

ET

ET

DAN : Diagnostic-Anté Natal SDN : Salle de Naissance SDC : Suites de Couches SIG : Surveillance Intensive de Grossesses PMI : Protection Maternelle et Infantile  
CSS : Centre de Santé Sexuelle AMP : Assistance Médicale à la Procréation COS : Consultations Obstétricales Spécialisées

<p><b>SMa5</b> <b>S9 et S10</b></p>	<p><b>PARCOURS PERSONNALISE</b> <b>UE 16 : Unité d'Enseignement Librement Choisi (UELC) ou Engagement Etudiant</b> <b>S9 + S10 : 5 ECTS</b></p>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p><b>Intitulés</b> <b>Programmation et suivi : Mme Brielle, Mme Harel et Mme Potier-Yonnet</b></p>
	<p><i>Le parcours personnalisé du deuxième cycle est validé soit par la validation d'une UELC, soit par la validation d'un Engagement étudiant.</i> <i>Au sein de l'UELC, l'étudiant doit choisir un des éléments de composante proposés. Cet élément de composante peut être mutualisé avec les étudiants des Facultés de Médecine, de Pharmacie et d'Odontologie</i></p>
<p><b>Parcours Recherche (en cours de construction)</b></p>	
<p><b>Mme Brielle</b></p>	<p>Validation de 3 UE d'un Master 1 en recherche et d'un stage (8 semaines)</p>
<p><b>UELC</b></p>	
<p><b>Mme Brielle</b></p>	<p><b>Promotion de la formation et de la profession de sage-femme</b> Formation théorique (1 heure) Participation aux différents événements à hauteur de 20 heures : Salon Studyrama, Journée des Lycéens, Salon de l'étudiant, Salon des Métiers, Journée Portes Ouvertes, Forum des Métiers Séances d'information en lycée</p>
<p><b>Mme Harel</b></p>	<p><b>Interventions en lycées sur "Sexualité, vie affective, prévention" en autonomie (binôme d'étudiants)</b> 4 déplacements, soit 8 interventions</p>
<p><b>Mme Potier-Yonnet</b></p>	<p><b>EDUCTOUR</b> Cette action vise à faire découvrir l'exercice professionnel en milieu rural et promouvoir le travail coordonné. Elle comprend : * Un séminaire interprofessionnel qui réunit les étudiants en fin d'études des instituts formateurs en santé (2 journées). * Une journée terrain en milieu rural qui vise à plonger ces étudiants dans le territoire d'application choisi pour rencontrer les acteurs de santé du territoire (1 journée).</p>
<p><b>Dr André</b> <b>Responsable du suivi des étudiants</b></p>	<p><b>Sport de haut niveau</b> La pratique de sport de haut niveau valide le Parcours personnalisé.</p>
<p><b>Engagement étudiant</b></p>	
<p><b>Mme Harel et Mme Brielle</b></p>	<p><i>La validation de l'Engagement étudiant valide UE16. L'étudiant ne peut s'inscrire qu'une fois par cycle (licence ou master) à l'Engagement étudiant.</i></p>
<p><b>UFR Santé</b></p>	<p><b>Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi 1901</b> Tutorat</p>
<p><b>AESFC</b></p>	<p>Bureau restreint de l'AESFC + VP Communication Administrateurs ANESF Administrateurs FCBN</p>
<p><b>AFEV</b></p>	<p>Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) : mentorat bénévole 2 heures/semaine Toute autre association loi 1901</p> <p><b>Engagement auprès des étudiants internationaux ou engagement humanitaire ou solidaire</b> <b>Mandat au sein des conseils centraux de l'université</b> <b>Engagement dans le cadre d'actions du SSE, du relais handicap</b> <b>Mission de service civique</b> <b>Sapeur-Pompier volontaire</b> <b>Engagement dans la réserve opérationnelle de l'Armée ou de la Police Nationale</b> <b>Activité professionnelle (70 heures minimum au cours de l'année universitaire)</b></p>
<p><b>Evaluation</b>  <b>UE16</b> <b>S9 et S10</b></p>	<p><b>Nature des épreuves</b> <b>Parcours Recherche</b> : Validation en fonction du Master 1 choisi <b>UELC</b> : Evaluation définie en fonction de l'UELC choisie <b>Engagement étudiant</b> : Dépôt de candidature sur E-candidat - Validation de candidature -Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences</p>

DFASMa 4 Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maternales

SEMESTRE 7

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaire
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
Domaine prénatal	UE 1	Suivi de grossesses à bas risque	Mme Levallois		La consultation obstétricale - Jeux de rôle	2	2		4	1	Validation en présentiel	1			Validation en présentiel		
	UE 2	Accompagnement du projet de naissance	Mme Levallois		Projet de naissance - PEC des femmes en situation de vulnérabilité	5	2		7	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE3	Suivi des grossesses à haut risque	Mme Levallois		Pathologies de la grossesse - Exercices de raisonnement clinique	22	10		32	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine périnatal	UE 5	Accompagnement de la parentalité en périnatal et postnatal	Mme Levallois		L'allaitement - Le don d'enfant - Le deuil périnatal	6,5	3		9,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 6	Suivi des situations perpartum à haut risque	Mme Levallois		Analyse RCF - Situations perpartum à haut risque - Réanimation néonatale	13	9		22	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 8	Suivi des situations postnatales à haut risque	Mme Levallois		Pathologies néonatales	18	1,5		19,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine gynécologie	UE 9	Suivi gynécologique	Mme Levallois		La consultation gynécologique de prévention et de contraception (rappels)	0	3		3	1			ECOS	1	ECOS		
	UE 11	Suivi de situations gynécologiques particulières	Mme Levallois		Pathologies gynécologiques	10	2		12	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine Recherche	UE 12	Recherche	Mme Levallois		Méthodologie de recherche - LCA	7,5	9		16,5	2			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine générique	UE 13	Santé publique	Mme Levallois		Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES) - Apports théoriques	30			30	2			Ecrit en distanciel	1	Ecrit en distanciel		
	UE 15	Société, Humanité, Ethique et Législation	Mme Levallois		Législation - Législation professionnelle	15			15	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE 16	Parcours personnalisé	Mme Levallois et Mme Brielle		Parcours Recherche ou UELC ou Engagement étudiant					2	Parcours Recherche : Validation UELC : Validation Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature						
Clinique	UE 17	Stages cliniques	Mme Bellais		Suivi prénatal et gynécologique - Suivi périnatal - Suivi postnatal (12 semaines)			366	366	12	Validation des stages	1	Epreuve clinique en surveillance intensive de grossesse ou visite de sortie d'une accouchée	1	Epreuve clinique et/ou stage		
<b>TOTAL</b>						<b>129</b>	<b>41,5</b>	<b>366</b>	<b>536,5</b>	<b>30</b>							

Une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.  
 Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SM4.  
 Pour l'UE 17 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à l'épreuve clinique est requise pour la validation de l'UE.  
 Pour l'UE 17, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).

SEMESTRE 8

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaire
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Stages	Total		Nature	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
Domaine prénatal	UE 1	Suivi de grossesses à bas risque	Mme Levallois		Suivi échographique de la grossesse (simulation)	0	5		5	1	Validation en présentiel	1			Validation en présentiel		
	UE 2	Accompagnement du projet de naissance	Mme Levallois		PEC des femmes en situation de vulnérabilité	5,5	2		7,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE3	Suivi des grossesses à haut risque	Mme Levallois		Pathologies de la grossesse - Exercices de raisonnement clinique	21,5	12		33,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine périnatal	UE 4	Naissances eutociques	Mme Levallois		Suivi physiologiques en salle de naissance	8	0		8	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 6	Suivi des situations perpartum à haut risque	Mme Levallois		Analyse RCF - Situations perpartum à haut risque - Réanimation néonatale (simulation)	4,5	11,5		16	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine gynécologie	UE 8	Suivi des situations postnatales à haut risque	Mme Levallois		Pathologies néonatales et exercices de raisonnement clinique	7,5	3		10,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine Recherche	UE 10	Santé sexuelle et reproductive	Mme Harel		Réalisation de deux interventions en lycée sur "Prévention sexualité et contraception - Vie affective"	0	4		4	1			Réalisation effective des deux interventions en lycée	1	Réalisation effective des deux interventions en lycée		
	UE 11	Suivi de situations gynécologiques particulières	Mme Levallois		Pathologies gynécologiques	8,5	9,5		18	2	Exposé oral	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine Recherche	UE 12	Recherche	Mme Levallois		Méthodologie de recherche - Réalisation de la thèse	6,5	12		18,5	2	Exposé oral	1	Dossier d'avancement de thèse	1	Dossier d'avancement de thèse		
Domaine générique	UE 13	Santé publique	Mme Levallois		Santé publique - SSES	10	60		70	2	SSES : Validation de l'action sur le terrain	1	Ecrit santé publique	1	Ecrit santé publique		
	UE 15	Société, Humanité, Ethique et Législation	Mme Levallois		Ethique - Législation professionnelle	6	8		14	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE 16	Parcours personnalisé	Mme Levallois et Mme Brielle		Parcours Recherche ou UELC ou Engagement étudiant					3	Parcours Recherche : Validation UELC : Validation Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences						
Clinique	UE 17	Stages cliniques	Mme Bellais		Suivi prénatal et gynécologique - Suivi périnatal - Suivi postnatal (12 semaines)			366	366	12	Validation des stages	1	Epreuve clinique en surveillance intensive de grossesse ou visite de sortie d'une accouchée	1	Epreuve clinique et/ou stage		
<b>TOTAL</b>						<b>78</b>	<b>127</b>	<b>366</b>	<b>571</b>	<b>30</b>							

Une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.  
 Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SM4.  
 Pour l'UE 17 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à l'épreuve clinique est requise pour la validation de l'UE.  
 Pour l'UE 17, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).  
 Toutes les UE et tous les stages doivent être validés pour le passage en SM45.

**DFASMA 5 Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maieutiques**

**SEMESTRE 9**

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaire
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Stages	Total		Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
Domaine prénatal	UE 2	Accompagnement du projet de naissance	Mme Harel		Préparation à la naissance et à la parentalité	2	4		6	1			Exposé oral	1	Exposé oral	Une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.	
	UE3	Suivi des grossesses à haut risque	Mme Harel		Embryologie - Echographie (simulation)	11	3		14	1	Ecrit	1	Simulation échographie	1	Simulation échographie		
Domaine postnatal	UE 6	Suivi des situations perpartum à haut risque	Mme Harel		Analyse RCF - Situations perpartum à haut risque - Réanimation néonatale	2	21,5		23,5	3			Oral analyse RCF et Simulation manoeuvre obstétricale	1	Oral analyse RCF et/ou Simulation manoeuvre obstétricale	Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA5. Pour l'UE 17 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à l'épreuve clinique est requise pour la validation de l'UE. Pour l'UE 17, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).	
	UE 8	Suivi des situations postnatales à haut risque	Mme Harel		Pathologies néonatales et pédiatriques - Exercices de raisonnement clinique	21	2		23	3			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 11	Suivi de situations gynécologiques particulières	Mme Harel		Suivi gynécologique - AMP	8,5	0		8,5	2			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine Recherche	UE 12	Recherche	Mme Harel		Méthodologie de recherche - Thèse	0	4,5		4,5	2			Dossier d'avancement de thèse	1	Dossier d'avancement de thèse		
Parcours personnalisé	UE 16	Parcours personnalisé	Mme Harel et Mme Brielle		Parcours Recherche ou UELC ou Engagement étudiant					3			Parcours Recherche : Validation UELC : Validation Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature				
Clinique	UE 17	Stages cliniques	Mme Bellais		Suivi prénatal et gynécologique - Suivi pernatal - Suivi postnatal - PMI - CSS (15 semaines)			456	456	15	Validation des stages	1	Epreuve clinique en consultation obstétricale ou en consultation gynécologique	1	Epreuve clinique et/ou stage		
<b>TOTAL</b>						<b>44,5</b>	<b>35</b>	<b>456</b>	<b>535,5</b>	<b>30</b>							

**SEMESTRE 10**

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaire
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire				ECTS	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Stages	Total		Nature	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	Part CT	
Domaine prénatal	UE3	Suivi des grossesses à haut risque	Mme Harel		Pathologies somatiques et grossesse - Psychiatrie et grossesse	28,5	0		28,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Une note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de chaque UE.	
Domaine pernatal	UE 4	Naissances eutociques	Mme Harel		Suivi du travail physiologique en salle de naissance	4	0		4	1			Ecrit	1	Ecrit		
Domaine postnatal	UE 7	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Harel		L'allaitement - Retour d'expériences	0	6		6	1	Validation en présentiel					Il n'y a pas de compensation possible entre les UE ou entre les deux semestres de SMA5. Pour l'UE 17 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à l'épreuve clinique est requise pour la validation de l'UE. Pour l'UE 17, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).	
	UE 8	Suivi des situations postnatales à haut risque	Mme Harel		Pathologies néonatales et pédiatriques	21,5	0		21,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit		
Domaine gynécologie	UE 10	Santé sexuelle et reproductive	Mme Harel		Contraception - Sexologie - Santé sexuelle	8	2,5		10,5	1			Réalisation effective des deux interventions en lycée	1	Réalisation effective des deux interventions en lycée		
Domaine Recherche	UE 12	Recherche	Mme Harel		Thèse	0	0		0	2			Dossier d'avancement de thèse	1	Dossier d'avancement de thèse		
Domaine générique	UE 13	Santé publique	Mme Harel		Système de soins français - Prévention des addictions	14	3,5		17,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
	UE 14	Communication	Mme Harel		Annonce de la mauvaise nouvelle	0	5		5	1	Validation en présentiel						
	UE 15	Société, Humanité, Ethique et Législation	Mme Harel		Management - Législation professionnelle - Ethique	21,5	5		26,5	1			Ecrit	1	Ecrit		
Parcours personnalisé	UE 16	Parcours personnalisé	Mme Harel et Mme Brielle		Parcours Recherche ou UELC ou Engagement étudiant					2			Parcours Recherche : Validation UELC : Validation Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve d'acquisition de compétences				
Clinique	UE 17	Stages cliniques	Mme Bellais		Suivi prénatal et gynécologique - Suivi pernatal - Suivi postnatal - PMI - CSS (15 semaines)			456	456	15	Validation des stages	1	Epreuve clinique en consultation obstétricale ou en consultation gynécologique	1	Epreuve clinique et/ou stage		
<b>TOTAL</b>						<b>97,5</b>	<b>22</b>	<b>456</b>	<b>575,5</b>	<b>29</b>							

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Séance du 29 mai 2026

**Délibération 2026-033**

*Direction des Études et de la Vie Étudiante*

**MODIFICATION DU CALENDRIER UNIVERSITAIRE (UFR SANTÉ)**

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.*

**DÉLIBÈRE**

**Article 1 :**

Le Conseil d'administration approuve la modification du calendrier universitaire de l'année 2025-2026 de l'UFR Santé.

*Annexe : Calendrier modifié.*

**Résultat du vote :**

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

*Publiée et Transmise au Rectorat le*

**16 JUIN 2026**

*La présente délibération peut faire l'objet*

- *d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification*
- *et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.*

*La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>*

Calendrier universitaire 2025-2026

UFR Santé												
Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre			2ème semestre				
					Période d'activités de formation*	Vacances de Toussaint	Période d'examens Semestre 1	Période d'activités de formation*	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Période d'examens Semestre 2	Examens Session 2
PRFS	UFR Santé	Orthophonie 4A	Certificat de capacité d'orthophonie	Le 01/09/2025	Du 01/09/2025 au 19/12/2028	Du 27/10/2025 au 31/10/2025	Du 15/12/2025 au 17/12/2025	Du 05/01/2026 au 12/06/2026	Les 16 et 17/02/2026 et le 20/02/2026 + 2 jours soit 18 et 19/02 soit 25 et 26/02 soit 202 et 03/03	Les 13 et 14/04/2026 et le 17/04/2026 + 2 jours soit 08 et 09/04 soit 15 et 16/04 soit 22 et 23/04 soit 29 et 30/04	Du 01/06 au 03/06/2026 et le 27/05/2026	Les 02/07 et 03/07/2026

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-034

Direction des Études et de la Vie Étudiante

#### MODIFICATION DE L'ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU DIU « DIALYSE PÉRITONÉALE » ET DU PREMIER CYCLE D'ÉTUDES MAÏEUTIQUES

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.

#### DÉLIBÈRE

##### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la modification des enseignements du DIU « Dialyse péritonéale » et du Premier cycle d'études maïeutiques.

*Annexe : maquettes modifiées.*

##### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>



DFGSma 2 - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques

SEMESTRE 3

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Distanciel	Stages	Total	ects	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	
Socle fondamental	UE 1	Sémiologie	Pr Marcelli et Mme Potier - Yonnet	SM2SEM	Sémiologie médicale - Grands symptômes - Sémiologie	24	7			31	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S3 (UE1 à UE4). Cependant, note ≥ à 10/20 est requise pour la validation de l'UE1 et de l'UE2. Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE3 et de l'UE4 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S3 (UE1 à UE4) soit ≥ à 10/20.
	UE 2	Processus infectieux	Dr Dina et Mme Potier - Yonnet	SM2NF	Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Epidémiologie - Pharmacologie	35,5	4,5			40	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
	UE 3	Système cardio-vasculaire	Mme Potier - Yonnet	SM2CV	Cœur - Appareil respiratoire - Réanimation - Pharmacologie	23	2,5			25,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
	UE 4	Système néphro-urinaire	Mme Potier - Yonnet	SM2SNU	Anatomie et physiologie du rein - Pathologie du rein - Sémiologie - Pharmacologie	8	6,5			14,5	1			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine prénatal	UE 10	Accompagnement du projet de naissance	Mme Potier - Yonnet	SM2APN	Anthropologie - Psychologie	18				18	2			Ecrit	1	Ecrit	Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de Sma2.
	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Anthropologie - Sociologie - Psychologie	12				12	4			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2ME	Suivi de l'enfant	12				12	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	Pour l'UE 21 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants et une note ≥ à 10/20 à chaque épreuve sont requises pour la validation de l'UE.
Domaine générique	UE18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais		15			15	2			Ecrits et participation	1	Ecrit	Pour l'UE 21, 1 ECTS clinique = 1 semaine de stage (30 heures).
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Société - Droit et législation	7	8			15	1			Ecrit	1	Ecrit	
Parcours personnalisé	UE20	Parcours personnalisé	Mme Boural - Bennia et Mme Brielle	SM2PPS3	UELC ou Engagement étudiant						2	UVELC : En fonction de l'UVELC Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature					
Clinique	UE 21	Clinique - Socle fondamental	Mme Boural - Bennia	SM2CLIN1	Stage de soins généraux (4 semaines)					120	120	4	ECOS soins généraux + Validation des stages	1	Epreuve clinique soins généraux	1	ECOS et/ou Epreuve clinique et/ou stage
	<b>TOTAL</b>					<b>139,5</b>	<b>43,5</b>		<b>120</b>	<b>303</b>	<b>30</b>						

SEMESTRE 4

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD TP	Distanciel	Stages	Total	ects	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff	Nature examen	
Socle fondamental	UE 5	Hormonologie - Reproduction	Pr Levallet et Mme Potier - Yonnet	SM2HOR	Hormonologie générale - Appareils reproducteurs - Pharmacologie	33,5	0			33,5	2			Ecrit	1	Ecrit	Une note moyenne ≥ à 10/20 est requise pour la validation du Socle fondamental au S4 (UE5 à UE7). Une note ≥ à 8/20 est requise pour la validation de l'UE5, l'UE6 et l'UE7 sous réserve que la note moyenne obtenue au socle fondamental du S4 (UE5 à UE7) soit ≥ à 10/20.
	UE 6	Système sanguin et lymphatique	Dr Toutrais, Pr Le Mauuff et Mme Potier-Yonnet	SM2SSL	Hématologie - Immunologie - Hémostase	31	2,5			33,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
	UE 7	Systèmes Digestif, Locomoteur, Neurosensoriel, Dermatologique	Mme Potier - Yonnet	SM2SYS	Système digestif - Système nerveux - Optalmologie - dermatologie - Appareil locomoteur	30,5	0			30,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine prénatal	UE 9	Suivi des grossesses à bas risque	Mme Potier - Yonnet	SM2SGB	Anatomie - Complexe foeto-placentaire - Obstétrique	23,5	1,5			25	3			Ecrit	1	Ecrit	Il n'y a pas de compensation possible entre les UE (hormis dans le Socle fondamental), entre les domaines de compétences ou entre les deux semestres de Sma2.
Domaine pernatal	UE 11	Naissances eutociques	Mme Potier - Yonnet	SM2NE	La parturition - Le nouveau-né	10,5	8,5			19	2			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine postnatal	UE 12	Accompagnement de la parentalité	Mme Potier - Yonnet	SM2AP	Allaitement et nutrition du nouveau-né et de l'enfant	9	3,5			12,5	1			Ecrit	1	Ecrit	Pour l'UE 21 (UE clinique), la validation de chaque semaine de stage par les professionnels encadrants, une note ≥ à 10/20 à chaque épreuve et l'obtention de l'attestation FGSU sont requises pour la validation de l'UE.
Domaine gynécologie	UE 15	Santé sexuelle et reproductive	Mme Potier - Yonnet	SM2SSR	Anthropologie	10				10	1			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine Recherche	UE16	Recherche	Mme Potier - Yonnet	SM2REC	Recherche documentaire - Epidémiologie	4	8			12	1			Exposé oral + Ecrit épidémiologie	1	Oral ou Ecrit	
Domaine générique	UE 17	Santé publique	Mme Potier - Yonnet	SM2SP	Santé publique - Qualité et prévention des risques - TEDS	11		20		31	1			Ecrit TEDS distanciel	1	Ecrit	
	UE 18	Communication	Mme Potier - Yonnet et Mme Bellais	SM2COM	Anglais - PIX 2 Santé		15	30		45	1	Anglais : Ecrits et participation	1	PIX2 Santé - Première partie de la certification	1	Ecrit	
	UE19	Société-Humanité-Ethique-Législation	Mme Potier - Yonnet	SM2SHE	Anthropologie - Ethique médicale - Droit et législation	7,5	8			15,5	1			Ecrit	1	Ecrit	
Parcours personnalisé	UE 20	Parcours personnalisé	Mme Boural - Bennia et Mme Brielle	SM2PPS4	UVELC ou Engagement étudiant						3	UVELC : En fonction de l'UVELC Engagement étudiant : Validation du dossier de preuve				Rapport écrit et exposé oral	
Clinique	UE 21	Clinique - Domaines prénatal, pernatal, postnatal - FGUS - Stage handicap	Mme Boural Bennia	SM2CLIN2	Consultations périnatales (1 semaine) - Salle de naissance (3 semaines) - Suites de naissance (3 semaines) - Stage (1 semaine) - FGSU (2 jours)					254	254	9	ECOS SDN + Validation des stages + Attestation FGSU	1	Epreuve clinique sur soins au nouveau-né	1	ECOS et/ou Epreuve clinique et/ou stage
	<b>TOTAL</b>					<b>183,5</b>	<b>51</b>	<b>90</b>	<b>254</b>	<b>538,5</b>	<b>30</b>						

DFGSMa 3 - Diplôme de Formation Générale en Sciences Maieutiques

SEMESTRE 5

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TD	Distantiel	Stages		Total	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff		Nature examen
Socle fondamental	UE 5	Génétique médicale	Dr Gruchy et Mme Goupille			28,5	6				34,5	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine prénatal	UE 9	Suivi de grossesse à bas risque	Mme Goupille		Embryologie - Suivi de la femme enceinte - Suivi du fœtus	30					30	4	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine périnatal	UE 11	Naissances eutociques	Mme Goupille		Suivi de la parturiente - Suivi du fœtus - Suivi du nouveau-né	19,5	8				27,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Goupille		Suivi de la mère - Suivi de l'enfant	12,5	3				15,5	3	Ecrit	1	Ecrit	1	Ecrit	
Domaine gynécologie	UE 14	Suivi gynécologique	Mme Goupille		Gynécologie générale - Le sein - Le col - Infections	12	3,5				15,5	3	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
	UE 15	Santé sexuelle et reproductive	Mme Goupille		Contraception	9	6				15	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine Recherche	UE 16	Recherche	Mme Goupille		Méthodologie - Recherche documentaire - LCA		5				5	1			Validation présentiel	1		
Domaine générique	UE 18	Communication	Mme Goupille		Anglais		15				15	2			Ecrit et participation	1	Ecrit	
Parcours personnalisé	UE 20	Parcours personnalisé	Mme Boural-Bennia et Mme Brielle		UELC ou Engagement étudiant							2	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de candidature					
Clinique	UE 21	UE Clinique	Mme Boural Bennia		Suivi périnatal et postnatal (8 semaines)					240	240	8	ECOS SDN + Epreuve pédiatrie (simulation ex. du NN) + Validation des stages	1	Epreuve clinique (examen d'une accouchée)	1	ECOS SDN et/ou Epreuve pédiatrie (simulation) et/ou Epreuve clinique et/ou stage	
<b>TOTAL</b>						<b>111,5</b>	<b>46,5</b>	<b>0</b>	<b>240</b>	<b>363,5</b>	<b>30</b>							

SEMESTRE 6

Compétences	Enseignements										Modalités de contrôle des connaissances						Commentaires	
	CODE UE	UE	Responsable UE	CODE EC	Éléments constitutifs de l'UE	Volume horaire					ects	Contrôle Continu		Contrôle terminal Session1		Contrôle terminal Session 2		
						CM	TD	TD	Distantiel	Stages		Total	Nature examen	Coeff	Nature examen	Coeff		Nature examen
Domaine prénatal	UE 9	Suivi de grossesse à bas risque	Mme Goupille		Suivi de la femme enceinte - Pharmacologie	18,5	3				21,5	2			Ecrit	1	Ecrit	
	UE 10	Accompagnement du projet de naissance	Mme Goupille		Préparation à la naissance et à la parentalité - Accompagnement de la femme et/ou du couple	3,5	6				9,5	1			Validation sur le présentiel et la participation		Ecrit	
Domaine périnatal	UE 11	Naissances eutociques	Mme Goupille		Suivi de la parturiente - Surveillance du fœtus - Pharmacologie	16	7				23	2	Ecrit	1	Ecrit	2	Ecrit	
Domaine postnatal	UE 13	Suivi mère-enfant à bas risque	Mme Goupille		Suivi de la mère - Suivi de l'enfant	13	3				16	1			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine gynécologie	UE 14	Suivi gynécologique	Mme Goupille		Suivi gynécologique - Le périnée	13					13	1			Ecrit	1	Ecrit	
	UE 15	Santé sexuelle et reproductive	Mme Goupille		Suivi contraceptif - IVG - Sexologie	13					13	1			Ecrit	1	Ecrit	
Domaine de recherche	UE 16	Recherche	Mme Goupille		Méthodologie - Intégrité scientifique	7	3				10	1			Ecrit épidémiologie et Présentation écrite d'une vignette clinique allaitement		1	Ecrit épidémiologie et/ou Présentation écrite d'une vignette clinique allaitement
Domaine générique	UE 17	Santé publique	Mme Goupille		Santé publique - Santé environnementale - TEDS (S5)	13,5	8				21,5	1			Ecrit TEDS présentiel (S5)	1	Ecrit	
	UE 18	Communication	Mme Goupille		Communication soignant-soigné - Anglais - Numérique en santé	3	15	20			38	2			Anglais : Ecrit et participation PIX2 Santé : Seconde partie de la certification		1	Anglais : Ecrit
	UE 19	Société, Humanité, Éthique et Législation	Mme Goupille		Anthropologie - Sociologie - Législation - Réflexion éthique	6					6	1			Ecrit	1	Ecrit	
Parcours personnalisé	UE 20	Parcours personnalisé	Mme Boural-Bennia et Mme Brielle		UELC ou Engagement étudiant							3	UELC : En fonction de l'UELC Engagement étudiant : Validation du dossier de preuves Rapport écrit et exposé oral					
Clinique	UE 21	UE Clinique	Mme Boural Bennia		Consultations périnatales (3 semaines) - Salle de naissance (5 semaines) - Suites de naissance (2 semaines) - Suivi gynécologique (2 semaines) - Stage optionnel (1 semaine) - FGSU (1 journée)					397	397	14	Validation des stages	1	ECOS pédiatrie (simulation ventilation et massage cardiaque)	1	ECOS et/ou stage	
<b>TOTAL</b>						<b>106,5</b>	<b>45</b>	<b>20</b>	<b>517</b>	<b>568,5</b>	<b>30</b>							

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-035

Direction des Études et de la Vie Étudiante

# LICENCE « LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES OU RÉGIONALES », PARCOURS « ALLEMAND SCIENCES POLITIQUES/ENSEIGNEMENT »

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.*

### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la transformation du parcours « Allemand » en « Allemand sciences politiques/enseignement » de la Licence « Langues, littératures et civilisations étrangères ou régionales » (LLCER) à compter de la rentrée 2027/2028 (UFR LVE).

*Annexe : Maquette.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

Licence 1 Parcours allemand et sciences politiques

bleu = inchangé

vert = nouveau

rouge = supprimé

Semestre 1

Codes	UE	Intitulé	Coeff	Heures CM	Heures TD	Volume horaire ét.	ECTS	Mutualisation - porteur
<b>UE1</b>		<b>Enseignements fondamentaux langue - allemand</b>				<b>48</b>	<b>30</b>	
Y1AL1A	1	Allemand: Grammaire			24	24	2,5	LLCER LV1 + LV2
Y1AL1B	1	Allemand: Phonétique			12	12	1	
Y1AL1C	1	Allemand: Expression/compréhension écrite			12	12	2,5	
<b>UE2</b>		<b>Enseignements fondamentaux culture - allemand</b>				<b>48</b>		
Y1AL2A	2	Allemand Littérature (Méthodologie)		6	18	24	3	
Y1ALL3B	2	Allemand Civilisation		24		24	3	LLCER LV1 + LEA LV2
<b>UE3</b>		<b>Introduction au parcours Sciences politiques: Histoire contemporaine</b>				<b>50</b>	<b>6</b>	UE disciplinaire 2 de la licence histoire, mutualisé avec philosophie
Y1DHCON	3	Initiation à la dissertation en histoire contemporaine			18		3	
Y1HCON	3	Histoire contemporaine		32			3	
<b>UE remplacée:</b>		<b>Enseignements fondamentaux LV2-LV3</b>				<b>48</b>		
Y1V2AN1 etc.	3	LV2 Anglais et autres choix LV2 et LV3				24	3	
<b>UE4</b>		<b>Enseignements transversaux</b>				<b>48</b>		
Y1FR4A	4	Français				24	3	cours commun tous parcours LLCER
Y1MET4B	4	Méthodologie universitaire				19	2	cours commun tous parcours LLCER
Y1PPP4C	4	Projet Professionnel Personnel				5	1	cours commun tous parcours LLCER
<b>UE5</b>		<b>Personnalisation</b>				<b>58</b>		
Y1AL5A	5	Allemand Renforcement Traduction (Thème et Version)			34	34	3	
Y1EL5	5	Echanges linguistiques		12	12	24	3	cours commun tous parcours LLCER
<b>Total S1</b>						<b>252</b>		
<b>UE facultative</b>								
		LV2 Anglais (Carré international ou UFR LVE)				20 ou 24		UFR LVE ou Carré
		Stage d'observation (5 à 15 jours)						

<b>Semestre 2</b>							
<b>UE6</b>		<b>Enseignements fondamentaux langue - allemand</b>			<b>48</b>		
Y2AL6A	6	Allemand: Grammaire	12	12	24	2,5	LLCER LV1 + LV2
Y2AL6B	6	Allemand: Phonétique		12	12	1	
Y2AL6C	6	Allemand: Expression/compréhension écrite		12	12	2,5	
<b>UE7</b>		<b>Enseignements fondamentaux culture - allemand</b>			<b>48</b>		
2AL7A	7	Allemand Littérature (Méthodologie)	12	18	24	3	
2AL7B	7	Allemand Civilisation	6	18	24	3	
<b>UE8</b>		<b>Introduction au parcours Sciences politiques: Histoire contemporaine</b>			<b>50</b>	6	avec initiation au commentaire historique en TD
Y4HCON		L'Europe et le monde au premier XXe siècle					
<b>UE remplacée:</b>		<b>Enseignements fondamentaux LV2-LV3</b>			<b>48</b>		
Y2V2AN1 etc.	8	LV2 Anglais et autres choix LV2 et LV3				6	
<b>UE9</b>		<b>Enseignements transversaux</b>			<b>48</b>		
Y2FR9A	9	Français			24	3	cours commun tous parcours LLCER
Y2MET9B	9	Méthodologie de la recherche 2			19	2	cours commun tous parcours LLCER
Y2PPP9C	9	Projet Professionnel Personnel			5	1	cours commun tous parcours LLCER
<b>UE10</b>		<b>Personnalisation</b>			<b>58</b>		
2AL10A		Allemand Renforcement Traduction (Thème et version)		34	34	3	
Y2ALL8B		Allemand Renforcement Civilisation	12	12	24		
<b>Total S2</b>					<b>252</b>	<b>30</b>	
<b>UE facultative</b>							
		LV2 Anglais (Carré international ou UFR LVE)			20 ou 24		UFR LVE ou Carré
		Stage d'observation (5 à 15 jours)					

## Licence 2

## Parcours allemand et sciences politiques

bleu = inchangé

vert = nouveau

rouge = supprimé

## Semestre 3

Codes	UE	Intitulé	Coeff	Heures CM	Heures TD	Volume hor. ét.	ECTS	Mutualisations-porteur
<b>UE 11</b>	<b>11</b>	<b>Enseignements fondamentaux langue</b>				<b>60</b>	<b>30</b>	
Y3AL11A		Allemand Grammaire		12	12	24	3	LLCER LV1 + LV2
Y3AL11B		Allemand - Compréhension expression orale			24	24	2	L2 + L3 LLCER LV1
Y3AL11C		Allemand - Compréhension expression écrite			12	12	1	LLCER LV1 + LV2
<b>UE12</b>	<b>12</b>	<b>Enseignements fondamentaux langue et littérature</b>				<b>48</b>		
Y3AL12A		Allemand Version			18	18	2	L2 + L3 LLCER LV1
Y3AL12B		Allemand - Littérature		10	20	30	4	partie panorama (12h) mutualisée L2 + L3 LLCER LV1
<b>UE 13</b>		<b>Enseignements fondamentaux langue et civilisation</b>				<b>42</b>		
Y3AL13A		Allemand Thème			18	18	3	L2 + L3 LLCER LV1
Y3ALL13B		Allemand - Civilisation		12	12	24	3	LV1 LLCER + LV2 LEA
<b>UE14</b>	<b>14</b>	<b>BLOC "SCIENCES POLITIQUES"</b>				<b>50</b>	6	Commun aux 3 licences qui proposent le parcours
Y3CMONCO		Introduction à la science politique	2			50		
		<i>Enseignement facultatif de renforcement en histoire</i>	1					
<b>UE remplacée</b>	<b>14</b>	<b>Enseignements transversaux</b>					6	
Y3UN14A		Usages digitaux					3	
Y3LI14A	au choix	Lecture de l'image 1					3	
Y3FLE14B	au choix	Didactique du FLE					3	
<b>UE15</b>	<b>15</b>	<b>BLOC "SCIENCES POLITIQUES"</b>				<b>50</b>		Commun aux 3 licences qui proposent le parcours
Y2SOP31 et Y2SOP32		Sociologie politique	1			50	6	
<b>UE remplacée</b>	<b>15</b>	<b>Personnalisation ou préprofessionnalisation</b>					6	
Y3V2AN1 etc.		LV2 Anglais Langue etc (tous les choix de LV2 et LV3)						

<b>UE facultative</b>								
		LV2 Anglais				20 ou 24		UFR LVE ou Carré
		Stage d'observation (5 à 15 jours)						
<b>Total S3</b>						<b>250</b>		
<b>Semestre 4</b>								
<b>UE16</b>	<b>16</b>	<b>Enseignements fondamentaux langue</b>				<b>60</b>	<b>30</b>	
Y4AL16A		Allemand Grammaire		12	12	24	3	LLCER LV1 + LV2
Y4AL16B		Allemand - Compréhension expression orale			24	24	2	L2 + L3 LLCER LV1
Y4AL16C		Allemand - Compréhension expression écrite			12	12	1	LLCER LV1 + LV2
<b>UE17</b>	<b>17</b>	<b>Enseignements fondamentaux langue et littérature</b>				<b>48</b>		
Y4AL17A		Allemand Version			18	18	2	L2 + L3 LLCER LV1
Y4AL17B		Allemand - Littérature		10	20	30	4	partie panorama (12h) mutualisée L2 + L3 LLCER LV1
<b>UE 18</b>	<b>18</b>	<b>Enseignements fondamentaux langue et civilisation</b>				<b>42</b>		
Y4AL18A		Allemand Thème			18	18	3	mutualisation L2 + L3 LLCER LV1
Y4ALL18B		Allemand - Civilisation		12	12	24	3	mutualisation LLCER + LEA
<b>UE19</b>	<b>19</b>	<b>BLOC "SCIENCES POLITIQUES"</b>				<b>50</b>	<b>6</b>	Commun aux 3 licences qui proposent le parcours
HIPDTC4		Droit constitutionnel				50		
	facultatif	<i>Enseignement facultatif de renforcement en histoire</i>						
<b>UE remplacée</b>	<b>19</b>	<b>Enseignements transversaux</b>					<b>6</b>	
Y4UN19A		Usages digitaux					3	
Y4DLE19A	au choix	Diversité des langues de l'Europe					3	
Y4FLE19B	au choix	Didactique du FLE					3	
<b>UE20</b>	<b>20</b>	<b>BLOC "SCIENCES POLITIQUES"</b>				<b>50</b>		Commun aux 3 licences qui proposent le parcours
HIPHFRS4		Histoire de la France et de l'Europe du temps présent	2			36	4	
Y2SOCP81		Sociologie des médias	1			14	2	
<b>UE remplacée</b>	<b>20</b>	<b>Personnalisation ou préprofessionnalisation</b>						
Y4V2AN1 etc.		LV2 Anglais Langue etc (tous les choix de LV2 et LV3)						

<b>UE facultative</b>							
		Stage d'observation (5 à 15 jours)					
		LV2 Anglais				20 ou 24	UFR LVE ou Carré
<b>Total S4</b>						<b>250</b>	

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-036

Direction des Études et de la Vie Étudiante

#### PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'APTITUDE AU PROFESSORAT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (CAPEPS)

Vu le code de l'éducation et notamment son article L.712-3 ;  
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 19 mai 2026.

#### DÉLIBÈRE

#### Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve la création de la préparation de diplômés de licence au CAPEPS (INSPE ET UFR DES STAPS).

*Annexe : Maquette.*

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le

**16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

**Préparation concours CAPEPS STAPS / INSPE**

Maquette de formation

Unité d'enseignement		Nb. heures	CM	TD	TP	EI
UE 1 Préparation de la première épreuve d'admissibilité. Evolutions de l'EPS : enjeux éducatifs et connaissances historiques, sociales et culturelles		40		40		
UE 2 Préparation de la deuxième épreuve d'admissibilité. Favoriser le développement et les apprentissages des élèves dans les APSA		40		40		
UE 3 Préparation de la première épreuve d'admission. Techniques et connaissances technologiques au service de l'enseignement de l'EPS		92		92		
UE 4 Préparation de la deuxième épreuve d'admission : parcours personnel et valeurs de la République	préparation oral 2	34		34		
	accompagnement individualisé	3				3
<b>Total heures étudiants</b>		<b>209</b>				
Référentiel - coordination de la formation						10

## Préparation concours CAPEPS STAPS

### Maquette de formation

Unité d'enseignement		Nb. heures	CM	TD	TP	EI
UE 1 Préparation de la première épreuve d'admissibilité. Evolutions de l'EPS : enjeux éducatifs et connaissances historiques, sociales et culturelles		40		40		
UE 2 Préparation de la deuxième épreuve d'admissibilité. Favoriser le développement et les apprentissages des élèves dans les APSA		40		40		
UE 3 Préparation de la première épreuve d'admission. Techniques et connaissances technologiques au service de l'enseignement de l'EPS		92		92		
UE 4 Préparation de la deuxième épreuve d'admission : parcours personnel et valeurs de la République	préparation oral 2	34		34		
	accompagnement individualisé	3				3
	<b>Total heures étudiants</b>	<b>209</b>				

Référentiel - coordination de la formation

10

**MOTION RELATIVE AUX DROITS D'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS  
EXTRACOMMUNAUTAIRES**

*Vu le code de l'éducation et notamment son article L. 712-3 ;*

*Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration de l'Université et notamment son article 1<sup>er</sup>.*

**DÉLIBÈRE**

**Article 1 :**

Le Conseil d'administration adopte la motion suivante :

Le Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie exprime sa profonde inquiétude face au décret n°2026-385 du 19 mai 2026 relatif aux modalités d'exonération des droits d'inscription des étudiants étrangers. Ce texte instaure un encadrement renforcé des exonérations accordées aux étudiants internationaux hors Union européenne et pourrait, à terme, créer un précédent préoccupant pour l'avenir du service public universitaire.

Ce décret interroge le principe fondamental d'égalité d'accès à l'enseignement supérieur public, indépendamment de la situation administrative ou de l'origine des étudiants. Il s'éloigne des pratiques et des valeurs qui fondent l'enseignement supérieur français et guident l'action des universités.

Dans un contexte international marqué par des tensions croissantes, des atteintes aux libertés académiques et des situations de vulnérabilité pour nombre d'intellectuels, étudiantes et étudiants dans leurs pays d'origine, cette orientation risque de fragiliser durablement l'attractivité scientifique, intellectuelle et universitaire de la France.

Alors que les plus hautes autorités de l'État ont rappelé à plusieurs reprises la vocation de la France à accueillir et à attirer les talents internationaux, notamment extracommunautaires, ce décret révèle un décalage troublant entre les ambitions affichées et leur traduction concrète.

Le Conseil d'administration souligne par ailleurs que ce décret ne saurait constituer une réponse durable à la crise budgétaire que connaissent de nombreuses universités, confrontées à un sous-financement chronique de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'effort budgétaire, lorsqu'il est invoqué, doit être porté à l'échelle des choix publics nationaux et ne peut se traduire par des mesures affectant les publics les plus vulnérables, déjà impactés par la suppression des aides au logement.

Le Conseil d'administration :

- Réprouve fermement le décret n° 2026-385 du 19 mai 2026 et les logiques de sélection par l'argent qu'il institutionnalise dans l'enseignement supérieur public français ;
- Réaffirme avec force son attachement aux valeurs d'ouverture, de partage, de dialogue et de transmission des savoirs ;

## CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29 mai 2026

### Délibération 2026-037

*Direction des Études et de la Vie Étudiante*

- Appelle de ses vœux une politique réellement ambitieuse en faveur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'attractivité internationale de la France, fondée sur l'accueil, la coopération académique et la défense des libertés intellectuelles ;
- S'engage à la transparence et à l'équité concernant les critères d'exonération ;
- Mandate la présidence pour se rapprocher des collectivités en vue de créer un fonds de solidarité, afin de soutenir les étudiantes et étudiants les plus fragilisés ;
- Exprime sa solidarité avec l'ensemble des étudiantes et étudiants extracommunautaires inscrits dans notre établissement.

#### Résultat du vote :

Unanimité (29 pour)

Fait à Caen, le 1<sup>er</sup> juin 2026  
Le président de l'Université,



*Lamri*  
Lamri ADOUI

Publiée et Transmise au Rectorat le **16 JUIN 2026**

La présente délibération peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois suivant la date de sa publication ou de sa notification
- et/ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois suivant soit la date de sa publication ou de sa notification, soit la date de rejet, tacite ou expresse, du recours gracieux.

La saisine peut se faire par courrier adressé au Tribunal administratif de Caen – 3, rue Arthur Le Duc – 14 000 CAEN ou par l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>